



**The *Great* Canadian  
Catholic Hospital History Project**

Documenting the legacy and contribution of the  
Congregations of Religious Women in Canada,  
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.

---



**Projet de la *Grande* Histoire  
des hôpitaux catholiques au Canada**

Retracer l'héritage et la contribution des  
congrégations de religieuses au Canada,  
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

---

**Monseigneur de Saint-Vallier  
et  
L'Hôpital Général de Québec**

**Histoire du monastère de Notre-Dame des Anges  
(Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus)  
Ordre de Saint-Augustin**

**TROISIÈME PARTIE**

**Source: Courtesy of Greg J. Humbert**

**Copyright: Public Domain**

**Digitized: April 2015**

MONSEIGNEUR  
DE  
SAINT-VALLIER  
ET  
L'HOPITAL GÉNÉRAL  
DE QUÉBEC

MONSEIGNEUR

DE

# SAINT-VALLIER

ET

## L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC

HISTOIRE DU MONASTÈRE DE NOTRE-DAME DES ANGES  
(RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS)  
ORDRE DE SAINT-AUGUSTIN

Mes filles, oubliez-moi après ma mort ;  
mais n'oubliez pas mes pauvres.  
*Paroles de Mgr de Saint-Vallier.*



QUÉBEC

C. DARVEAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

MDCCLXXXII

MONSEIGNEUR DE SAINT-VALLIER

ET

L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC

TROISIÈME PARTIE



MONSEIGNEUR  
DE  
SAINT-VALLIER  
ET  
L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC

---

TROISIÈME PARTIE

---

CHAPITRE PREMIER

Partout où se trouve beaucoup de mystère, de solitude, de contemplation, beaucoup de pensées de Dieu, beaucoup de choses vénérables dans les costumes, les usages, les mœurs, là doit se trouver une abondance de toute sorte de beautés. Génie du Christianisme.

I

Sur la côte d'Afrique, non loin de l'ancienne Carthage, se trouvait la ville d'Hippone <sup>1</sup>. Cette ville, devenue célèbre dans les fastes de l'histoire, doit surtout son illustration au grand docteur de l'Église, saint Augustin, qui en fut évêque au cinquième siècle.

Lorsque ce grand homme, après avoir parcouru les sentiers de l'erreur manichéenne, eut ouvert les yeux aux clartés de la foi catholique

1. Aujourd'hui Bone, Algérie.

et de la grâce divine, il sentit un attrait irrésistible pour les exercices de la vie religieuse, et voulut propager dans sa patrie les institutions monastiques dont il avait vu les modèles à Rome et à Milan. Volontiers il eût vécu inconnu au monde dans le modeste *Ermitage du Jardin* à Tagaste, se sanctifiant lui-même, transmettant son esprit à de nombreux disciples, et rendant aux pauvres, aux étrangers, aux voyageurs, tous les devoirs d'une sainte hospitalité.

Un jour, parmi ceux qui se présentèrent à lui pour recevoir l'aumône, il en distingua un qui lui parut, entre tous, digne de compassion et de miséricorde. Le saint docteur n'épargna rien pour le soulager : il le fit entrer dans sa propre cellule où, après l'avoir traité de son mieux, il lui lava les pieds et les baisa. Soudain le pauvre, changeant d'air et d'aspect, dit à celui qui venait de lui rendre de si humbles services : *Grand Augustin, réjouissez-vous, parce qu'aujourd'hui vous avez mérité de voir et de toucher le Fils de Dieu dans sa chair* 1.

“ Les premières communautés d'Hippone, nous dit M. Poujoulat, naquirent du zèle d'Augustin ; beaucoup d'autres communautés, faites à leur image, s'étendirent rapidement sur le sol africain. Il semble que les ardentes natures de ces contrées étaient peu propres à fléchir sous le régime du cloître ; mais la merveille du génie évangélique, c'est de triompher si complètement des plus âpres et des plus indomptables caractères. Les riches, inspirés par la foi, s'empressaient de donner des terres et des jardins, d'élever des abris et des sanctuaires pour les vocations pieuses ; ce qui faisait dire à Augustin, que les cèdres mêmes du Liban s'estimaient heureux de recueillir sous leurs ombrages ces petits oiseaux, ces pauvres qui avaient tout quitté pour Jésus-Christ et la vie commune.

“ Hippone possédait un monastère de femmes... Augustin *l'avait planté*, selon son expression, pour être le jardin du Seigneur. Une de ses sœurs en avait été la supérieure, et l'avait gouverné jusqu'à la mort dans une sainte viduité 2. ”

Ce monastère était un objet de prédilection pour le grand évêque ; voici de quelle manière il en parle :

“ Au milieu de tant de scandales qui arrivent de toutes parts dans le monde, toute ma consolation était de penser à votre société si

1. On trouve ce trait dans la *Vie des Saints* du R. P. Giry, de l'ordre des mianimes.

2. Histoire de saint Augustin, tome 3e, chap.Xe.

nombreuse ; à l'amour si pur qui vous unissait ; à la sainteté de votre vie ; à l'effusion si abondante des grâces de Dieu sur vous, qui a fait que, non seulement vous avez renoncé au mariage, mais que vous avez pris le parti de vivre en communauté, pour n'être toutes en Dieu qu'un même cœur et qu'une même âme. La vue de tous ces biens qui sont en vous, ou plutôt de tous ces dons de la miséricorde de Dieu sur vous, faisait le repos de mon cœur au milieu de toutes les tempêtes dont il était agité par les maux que je vois ailleurs."

" C'est dans ce même monastère d'Hippone, continue M. Pouloulat, qu'éclatèrent de graves discussions. La communauté se révolta contre la supérieure qui avait succédé à la sœur d'Augustin ; les vierges adressèrent une supplique à l'évêque pour qu'il leur donnât une autre mère ; elles le conjuraient aussi de venir les visiter. Augustin s'excusa d'accueillir cette double prière, et s'en expliqua dans une lettre qu'il écrivit à la communauté.

" Comme la sévérité de la discipline, dit-il, est toujours prête à punir ce qu'elle trouve de péchés qui le méritent, la charité serait bien aise de ne trouver rien à punir. C'est ce qui m'a empêché d'aller vous voir, quoique vous le souhaitassiez. Aussi ma présence aurait plutôt augmenté le trouble parmi vous qu'elle n'y aurait mis la paix. Ne vous trouvant pas telles que j'aurais voulu, vous ne m'eussiez pas non plus trouvé tel que vous auriez souhaité. Je puis donc me servir à ce sujet de ces autres paroles de saint Paul aux Corinthiens : " Je prends Dieu à témoin que ça été pour vous épargner que je n'ai " pas voulu aller à Corinthe, quoique nous ne dominions pas sur votre " foi, et que nous ne tâchions au contraire que de contribuer à votre " joie." Il est vrai que c'est aussi pour m'épargner moi-même, et de peur d'avoir *tristesse sur tristesse*, pour user encore des termes du même saint Paul. Voilà ce qui fait qu'au lieu de vous faire voir mon visage, j'ai mieux aimé répandre mon cœur devant Dieu pour vous, et traiter, non avec vous par des paroles, mais avec lui par des larmes, une affaire où il y va de tout pour vous, et qui me fait craindre qu'il ne change en tristesse ce qui faisait toute ma joie.

" *Vous couriez si bien dans la voie de Dieu, qui vous a donc arrêtées ?* Ce qui vous est entré dans l'esprit ne vient pas de celui qui vous a appelées. *Il ne faut qu'un peu de levain...* Je ne veux pas achever, car je souhaite, je prie Dieu, et je vous conjure vous-mêmes, non seulement que toute la masse ne s'aigrisse pas, comme je

l'en ai vue bien près, mais que ce levain même se rectifie. Si donc vous êtes revenues à vous-mêmes, priez Dieu qu'il ne permette plus que vous tombiez dans la tentation... Songez à vous tenir ferme dans les saints engagements de votre vocation... Que Dieu apaise et pacifie vos esprits ; que les artifices du diable ne prévalent pas dans vos cœurs, et que ce soit au contraire la paix de Jésus-Christ qui y règne... Ranimez donc votre première ferveur par une sincère pénitence. Imitiez les larmes de saint Pierre et non pas le désespoir de Judas.

“ Voici ce que nous ordonnons qu'on observe dans le monastère : ”  
— Ici commence ce qu'on appelle la règle de Saint-Augustin, telle qu'elle a été dressée pour les vierges du monastère d'Hippone. Elle se trouve aussi à part dans un autre endroit des écrits du saint docteur, mais appropriée pour des hommes.

“ Cette règle si profondément sage et si complète, dit encore M. Poujoulat, est un modèle de législation monastique. Elle a eu dans sa destinée quelque chose des œuvres de Dieu. A l'époque où l'évêque d'Hippone l'écrivait, des rois, des empereurs, des consuls du peuple, aux quatre parties de la terre, dictaient aussi des lois. Que sont devenues la plupart de ces législations promulguées dans un appareil solennel, et qui avaient la prétention de durer autant que les astres ? Elles sont tombées au fond de je ne sais quel sépulcre, et n'ont pas plus de force et d'autorité que la poussière des morts ! Nul peuple, nulle créature humaine ne s'y soumet, nul regard humain n'y prend garde. Parfois seulement quelque esprit curieux s'en va fouiller dans la poussière séculaire, comme, en visitant les ruines des cités antiques, on soulève la pierre des tombeaux pour y trouver quelque relique, quelque image d'un passé lointain. Telle n'a point été la destinée de la règle de Saint-Augustin, cette règle dictée en un moment de recueillement dans la chambre d'un évêque. Après avoir régi la communauté d'Hippone et d'autres communautés africaines, elle a passé les mers, traversé les royaumes, puis traversé les âges, servant de législation à une foule de sociétés religieuses qu'enfantait le zèle chrétien. Nous avons compté plus de cinquante ordres religieux établis sous la règle de Saint-Augustin. D'illustres et saints fondateurs de diverses époques, réfléchissant devant Dieu sur cette grande chose qu'on appelle l'établissement d'un ordre, n'ont rien trouvé de mieux à faire que d'adopter pour leur milice la règle du docteur africain. Saint Dominique, chef d'une milice si fameuse, ne craignit point de choisir

la législation augustinienne. C'est que le grand homme africain est allé jusqu'au fond de l'âme humaine ; c'est qu'il a bien connu notre nature, nos infirmités, nos besoins. Les lois qui sont l'expression de telles vérités sont d'une constante application."

On trouve, en effet, dans la règle de Saint-Augustin des prescriptions sur la charité et l'union des cœurs ; sur l'humilité et la modestie religieuses ; sur la pratique des pénitences et des mortifications ; sur la correction des fautes, le pardon des torts mutuels et l'admonition fraternelle selon l'Évangile ; on y trouve les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance ; la vie commune ; le soin des sœurs malades et infirmes ; l'oraison mentale, la psalmodie et le chant de l'office divin ; la lecture spirituelle et la lecture en table ; les devoirs des supérieurs aussi bien que celui des inférieurs.

Des quatre règles principales approuvées par l'Église, savoir celles de Saint-Benoît, de Saint-Basile, de Saint-Augustin et de Saint-François, celle de Saint-Augustin est aujourd'hui la plus répandue. Parmi les instituts qui la suivent on peut citer, outre les frères prêcheurs, les religieux de la Merci, de Saint-Jean de Dieu, de l'Assomption, de Saint-Pierre-aux-liens ; les chanoines de Latran, les trinitaires, les théatins, les barnabites, etc. ; de nombreuses communautés de femmes se rattachant à ces différents ordres ; les ursulines, les visitandines, diverses congrégations hospitalières, les sœurs de Notre-Dame de la Charité du Bon-Pasteur, et une foule d'autres. Quel avantage inappréciable de vivre sous une telle législation, et d'être par là même affiliées en quelque sorte à tant de familles religieuses illustres pour leur piété, leurs vertus, et les services que leurs membres rendent à l'Église et à la société !

Saint François de Sales, dans la préface des constitutions qu'il donna à ses filles, parle en ces termes de la règle qui nous occupe : " La grande autorité de saint Augustin, méritée par la très excellente sainteté de sa vie, et par l'incomparable doctrine dont il a orné l'Église, a fait qu'entre tous les législateurs des ordres religieux, il a été le plus suivi. Aussi notre Sauveur habitant en lui, comme parle saint Jérôme, lui inspira cette règle, tellement animée de l'esprit de charité qu'en tout et partout elle ne respire que douceur, suavité et bénignité, et par ce moyen est propre à toutes sortes de personnes, de nations et de complexions ; tellement que ce grand homme apostolique, l'écrivant, pouvait bien dire à l'imitation de l'Apôtre : *J'ai été fait tout à tous, afin de les sauver tous.*"

## II

Même avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'Hôtel-Dieu de Dieppe (diocèse de Rouen) était desservi par des sœurs ermites, soumises à la règle de Saint-Augustin. Elles formaient une congrégation séculière, vivaient du bien commun et des aumônes, et observaient une constitution dressée pour leur usage. Outre les services qu'elles rendaient dans l'Hôtel-Dieu, elles s'occupaient encore à secourir les pauvres malades dans tous les quartiers de la ville. C'est à ces hospitalières primitives que se rattache, par une chaîne non interrompue de traditions respectables, l'origine de l'institut de la Miséricorde de Jésus, branche illustre du grand ordre qui reconnaît pour instituteur et pour père le bienheureux évêque d'Hippone.

En l'année 1562, les calvinistes surprirent la ville de Dieppe. Tous les monuments de la piété catholique furent abandonnés au pillage ; les objets du culte furent profanés, et les tableaux des saints, ainsi que leurs reliques, jetés à la mer ou livrés aux flammes. L'asile des pauvres malades ne fut pas épargné : les sœurs durent sortir de l'Hôtel-Dieu, après avoir vu ces hérétiques brûler leurs papiers les plus importants, et s'emparer de tout ce qu'ils avaient trouvé de plus précieux. Deux d'entre elles, cependant, la sœur Leroy, supérieure, et la sœur Guérin, portèrent leurs plaintes à la cour. Elles furent écoutées favorablement, et par l'entremise de la reine mère, Marie de Médicis, régente du royaume pendant la minorité de Charles IX, elles obtinrent un ordre du roi en date du 18 novembre 1563. Par cet acte il était enjoint aux autorités municipales de la ville de Dieppe de réintégrer les hospitalières dans leur maison. Elles continuèrent à exercer leur œuvre de piété et de zèle, mais non pas sans éprouver diverses contradictions et vicissitudes, surtout de la part des administrateurs de l'Hôtel-Dieu.

En 1609, le cardinal François de Joyeuse, archevêque de Rouen, établit parmi elles la triennialité des supérieures. Enfin, à dater de 1625, il s'opéra dans la manière de vivre de ces filles un changement complet. Celles qui montrèrent le plus de zèle et d'énergie pour la régénération de la petite société, furent les sœurs Blondel, Étancelin et Aveline. Animées par leur exemple, toutes les autres ne tardèrent pas à entrer dans leurs vœux.

Sous l'autorité de monseigneur François de Harlay, archevêque

de Rouen, on fit venir à Dieppe des religieuses du prieuré royal de Pontoise, qui apprirent aux sœurs les usages des maisons cloîtrées. Les sœurs Blondel, Étanceclin et Aveline dressèrent alors des constitutions basées sur la règle de Saint-Augustin ; elles y introduisirent plusieurs articles de celles des dames religieuses de Pontoise, qui leur parurent pleins de sagesse. Aux vœux ordinaires de religion, les membres de l'institut ainsi réformé, devait ajouter désormais dans leur profession ceux de clôture perpétuelle, et de s'employer au service des pauvres tous les jours de leur vie. A propos de ces statuts, on lit dans un mémoire qui se conserve au monastère de notre ordre, à Auray, les paroles suivantes :

“ Monsieur Hannié, curé d'Aucourt, supérieur de notre maison mère des religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus de Dieppe, fit assembler la communauté pour lui déclarer qu'il trouvait excellentes les constitutions qu'on avait dressées pour notre maison ; qu'il avait jugé à propos de les communiquer au R. P. Paul le Jeune, de la compagnie de Jésus, homme fort religieux et de grande expérience, et qu'il lui recommanderait efficacement de les rendre les plus approchantes de celles de Saint-Ignace qu'il lui serait possible. La communauté en témoigna une grande satisfaction. Le R. P. le Jeune s'y employa avec une affection non pareille. ”

Les constitutions ainsi revues furent soumises à monseigneur de Harlay qui, après les avoir fait examiner, approuva que les sœurs les suivissent jusqu'à ce qu'on pût en voir l'effet par la pratique. Une expérience de deux années suffit pour convaincre le prélat de la sagesse de cette règle, et il y donna son approbation par une lettre en date du 3 janvier 1629.

“ La vie religieuse, jointe avec la profession d'hospitalité que vous faites particulièrement, mes chères et bien-aimées filles en Jésus-Christ, dit le prélat, sont les deux chefs généraux dont naissent les obligations égales que vous avez de vaquer aux exercices qui peuvent perfectionner l'un et l'autre institut, et joindre Marthe avec Marie, le soin de l'action avec la douceur de la contemplation, le secours du prochain avec votre propre avancement. Si, parmi l'assistance que vous rendez au soulagement des pauvres malades, vous laissez glisser votre esprit, et négligez ce qui est des voies intérieures, vous n'avez plus rien de religieux que le nom, et, pensant travailler pour la charité, vous en pervertissez l'ordre ; vous serez cruelles envers

vous-mêmes pour penser à secourir autrui, tombant en des infirmités spirituelles plus dangereuses que ne sont les corporelles que vous soignez. Si, au contraire, enivrées de la douceur de la retraite, vous craignez de sortir au dehors, feignant avec l'épouse du Cantique, ne vouloir salir vos pieds que vous avez lavés, ni revêtir la robe que vous avez dépouillée, et que cependant le pauvre souffre, et ne soit pas assisté, vous manquerez au devoir de votre profession, et la plainte du misérable qui sera délaissé, sera reçue de Dieu contre vous. Il faut, à ces causes, faire provision de ce double esprit d'Élisée, les cultiver tous deux, et n'en négliger aucun.

“ Pour ce, outre l'aide commun que vous avez avec tous ceux et celles de votre ordre, de la règle dressée par votre père saint Augustin, vous nous auriez, par ci-devant, représenté avoir besoin de constitutions particulières pour vous acheminer plus facilement à cette double fin. Donc, ayant donné commission et commandement à cet effet à plusieurs personnes bien pratiquées et expérimentées en ce genre de conduite, ils auraient compilé et mis en ordre les statuts et constitutions ci-après, dès il y a deux ans ou environ, depuis lequel temps nous vous en aurions permis faire l'essai, et vivre en l'observance d'icelles jusques à maintenant, sans qu'il s'y soit trouvé aucune difficulté ; au contraire, vous les auriez jugées très saintes, utiles et bien conformes à votre dit état et institut, nous demandant humblement, par requête signée de vos seings manuels, qu'elles fussent confirmées par notre autorité.

“ A ces causes, après avoir derechef mûrement considéré et examiné les dites constitutions et statuts, nous les avons approuvées comme saintes et louables.”

(Signé) ✠ FRANÇOIS, archevêque de Rouen.

La nouvelle congrégation et ses statuts reçurent en 1664 la haute faveur d'une bulle du souverain pontife Alexandre VII. Monseigneur François II de Harlay, neveu et successeur du dernier prélat<sup>1</sup>, s'occupa beaucoup des communautés religieuses de son diocèse. Après avoir fait examiner de nouveau les constitutions des hospitalières de Dieppe, il en fit rédiger une seconde édition plus conforme que la

1. François II de Harlay devint dans la suite archevêque de Paris, et c'est de ce prélat qu'il est souvent parlé dans la première partie de cet ouvrage.

première aux saints canons et aux décrets du concile de Trente. Le pape Alexandre VII les confirma par une autre bulle en date du 27 août 1665. Dans cette nouvelle édition, l'institut est désigné sous le nom de CONGRÉGATION DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS ; dans l'édition de 1631 elles étaient dites simplement *Filles de la Miséricorde*.

On ne peut rien dire de certain touchant la forme et la couleur de l'habit que portaient les premières religieuses instituées par notre bienheureux père. Parmi les différentes congrégations qui suivent sa règle, il y a des religieuses qui sont habillées de noir, d'autres de bleu, d'autres de rouge, etc. Les sœurs ermites de Saint-Augustin portaient l'habit noir ; c'est à l'époque de la réforme ou, pour mieux dire, de la réorganisation de leur société, que celles qui desservaient l'Hôtel-Dieu de Dieppe prirent, avec leur nouveau titre de religieuses de la Miséricorde, l'habit blanc des chanoinesses de Saint-Augustin, comme les religieuses du prieuré royal de Pontoise.

Le caractère distinctif de l'institut ainsi régénéré se reconnaît facilement à l'examen de la règle qu'il doit suivre. " Le propre de notre vocation, y est-il dit, est de joindre Marthe et Marie, l'action et la contemplation par ensemble, de rechercher l'amour de Dieu en sa pureté, et l'amour du prochain en sa perfection... " Ailleurs elle dit encore : " La pratique des fonctions de notre vocation est une agréable reconnaissance effective, et une excellente imitation des miséricordes de Notre-Seigneur au très saint sacrement, avec cette différence, néanmoins, que c'est nous qui faisons miséricorde à Jésus caché mystiquement dans la personne des pauvres... et que c'est lui au contraire qui l'exerce caché réellement sous les espèces sacramentelles, étant reçu par la sacrée communion dans les âmes bien disposées, de chacune desquelles il fait un Hôtel-Dieu de sa miséricorde. "

Rien d'étonnant après cela que l'on ait choisi, pour fête titulaire de la congrégation, le jour même où l'Église solennise, dans la joie et le triomphe, le mystère adorable de nos autels. L'esprit de l'eucharistie est par excellence un esprit de miséricorde, et, pour nous servir des paroles d'un auteur estimé, le R. P. Faber : " Ce mystère communique à l'âme une charité qui déborde sur tout ce qui l'entoure. La joie d'avoir Jésus avec nous, de sentir que nous le possédons actuellement et avec délices, fait que nous nous remplissons d'amour pour le prochain. Heureux nous-mêmes d'un bonheur exquis et sura-

bondant, nous voulons que les autres soient heureux aussi... De plus, nous voulons que notre amour touche Jésus lui-même et *lui fasse du bien*, et pour en venir là, nous prenons les moyens que Jésus nous a signalés et qu'il veut bien condescendre à avoir pour agréables. Il nous a montré les pauvres, les délaissés, les affligés, et ce sont ceux-là qu'il a mis à sa place lorsqu'il est monté au ciel."

*Ce que vous avez fait à un de ces plus petits, vous me l'avez fait à moi-même.* — Telles sont les paroles, à la fois claires et mystérieuses, par lesquelles le divin jardinier a planté l'OLIVIER DE LA MISÉRICORDE. "Le sol précieux où cet arbre a pris naissance, c'est son cœur sacré ; et c'est au sang divin qui est sorti de ce cœur que ce même arbre doit son accroissement et sa fertilité. La racine de cet arbre, c'est la règle de notre glorieux père saint Augustin ; ses branches, — les règlements, le rituel, le livre de la direction ou de la journée religieuse ; ses feuilles, ses fleurs et ses fruits, — la pratique intérieure et extérieure de tout ce qui nous est prescrit, ordonné et enseigné ; ou, en d'autres mots, ce sont les saintes intentions, les affections ardentes et les actions parfaites auxquelles nous devons nous exercer. La vigueur et la sève de cet arbre, c'est la charité et la grâce. Le Père éternel est pour cet arbre une source d'eau vive ; le Fils lui est un fleuve ; et le Saint-Esprit l'arrose en lui communiquant ses divines influences. Ne peut-on pas dire encore, dans un autre sens, que le Père en détourne les orages ; que le Fils est le soleil qui le regarde favorablement ; que le Saint-Esprit est le zéphyr gracieux qui l'émeut, l'agite, et lui fait exhaler les suaves parfums des vertus chrétiennes et monastiques ?

"La religieuse hospitalière, en s'employant au service des pauvres, selon son institut, doit être dans la disposition d'exposer et de consumer sa vie dans les exercices de la charité, avec un cœur aussi plein d'amour pour Dieu que les martyrs allant à la mort ; et lorsque l'obéissance l'appelle à la retraite et à la récollection, elle doit entrer dans ce saint repos comme si son âme, déjà délivrée des liens du corps, allait jouir de la paix éternelle dans le ciel <sup>1</sup>."

1. Extrait du livre des règlements. — La congrégation de la Miséricorde de Jésus porte pour armes : Parti d'or, à un olivier de sinople, chargé de ses fleurs et de ses fruits ; parti d'azur, à une main sortant d'un nuage d'argent, portant un cœur de gueules, enflammé d'or et percé d'une flèche du même. (*Voir la vignette en tête de ce livre*) — M. l'abbé Casgrain, dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, se guidant d'après une gravure peu exacte, a blasonné ces armes d'une manière différente quant aux émaux.

## III

Peut-être vous arrive-t-il quelquefois d'entendre le son matinal de la cloche du monastère. Ou c'est à l'époque la plus belle de l'année, et, néanmoins, l'aube vient à peine de blanchir l'horizon ; ou bien, c'est pendant un de ces mois rigoureux, où les ténèbres enveloppent longtemps la nature froide et silencieuse ; l'aiguille du cadran ne marque encore que la quatrième heure du jour, et déjà tout est en mouvement à l'intérieur de ces murs bénis.

La prière, qui veille en ces saintes demeures,  
De l'astre matinal nous annonce le cours,  
Et, conduisant pour nous le char pieux des heures,  
Remplit et mesure nos jours.

L'airain religieux s'éveille avec l'aurore ;  
Il mêle notre hommage à la voix des zéphyrs ;  
Et les airs, ébranlés sous le marteau sonore,  
Preennent l'accent de nos soupirs <sup>1</sup>.

En chaque cellule, une vierge faible et délicate recommence sa vie de prière et d'immolation. Au premier moment de son réveil, elle est à genoux, elle adore... Elle quitte avec promptitude l'humble couche sur laquelle elle vient de prendre son court repos, et, avant tout autre acte, elle veut de nouveau rendre à son Créateur l'adoration, la louange, l'action de grâces. Elle revêt, après l'avoir baisée avec amour, chaque partie de son costume religieux,—habit saint qui, par la matière, la forme, la couleur, lui rappelle sans cesse les doux et sévères engagements contractés avec l'Époux céleste, au jour solennel de sa profession. Elle a des formules pour dire alors à Jésus ses vœux, ses désirs ; pour se pénétrer de son esprit ; pour s'unir à ses divines actions et se revêtir en quelque sorte de ses vertus.

Une seconde fois on entend la cloche conventuelle : c'est l'heure de la sainte oraison. Les vierges se réunissent au lieu des observances religieuses, et là, en vue du tabernacle, elles continuent le doux entretien avec Dieu qu'elles ont préparé la veille, qu'elles ont ardemment désiré pendant la nuit, et qu'elles ont commencé en ouvrant les yeux à la lumière.

L'oraison mentale est suivie de l'hommage des lèvres, uni à celui du cœur, par la récitation du divin office. Bientôt après, le ministre

1. Lamartine, X<sup>e</sup> Méditation.

sacré fera descendre sur l'autel la victime pure et sans tache. En ce moment, la religieuse s'offrira en holocauste avec Jésus-Hostie ; elle priera pour l'Église et pour le monde ; elle s'efforcera de recueillir en abondance, pour elle-même et pour d'autres âmes chères à bien des titres, la manne salutaire de la grâce. Plus ardentes encore seront ses suppliques, plus douce sa paix, plus vif son amour, pendant ses colloques intimes après la sainte communion.

“ Heureuses les maisons, bénies les communautés où Marthe se plaint de Marie ! ” Ces paroles, tombées de la plume de saint Bernard, nous apprennent tout le cas qu'il faut faire des exercices de la vie contemplative ; mais encore faut-il que la charitable hôtesse du Sauveur et de ses disciples ait, dans la distribution des heures de la journée, sa bonne et large part ; aussi comme les sœurs se portent en diligence vers les départements de l'hôpital, où les pauvres de Jésus-Christ réclament leurs soins ! Chacune connaît son poste et son rôle : celles-ci préparent et distribuent la nourriture, les vêtements, les remèdes ; celles-là cherchent à accommoder sur leur couche fiévreuse de pauvres personnes condamnées pour longtemps encore à la souffrance ; les unes ambitionnent de panser des plaies dégoûtantes ; d'autres voudront apporter du soulagement aux plus tristes infirmités.

Sur ce lit de douleur gît un malade dont on n'attend plus que le dernier soupir ; les sœurs s'empresent autour de lui ; elles humectent ses lèvres déjà froides et livides, et essuient avec compassion et respect la sueur qui couvre son front ; elles lui donnent à baiser l'image du Rédempteur, et répètent doucement à son oreille les actes de foi, de repentir, d'espérance, d'amour.

Dans l'exercice de ces diverses fonctions de la charité évangélique, les anciennes du cloître servent de modèles aux plus jeunes hospitalières, et réciproquement, l'élan des jeunes contribue à imprimer comme un nouvel essor à la ferveur des anciennes elles-mêmes.

“ Il faut, dit la règle, qu'il y ait un saint combat entre les religieuses à qui écherront les malades qui font plus d'horreur, et qui donnent plus de répugnance à la nature, remportant sur elles-mêmes des victoires dignes de la vocation sublime d'une fille de la MISÉRICORDE <sup>1</sup>. ”

La matinée s'avance rapidement : dans les salles, les infirmeries et ailleurs, tout a repris un air d'ordre, de propreté, de bien-être. Il

1. Const., 1re partie, 4e traité, chap. V.

est neuf heures, et l'on donne le signal de la lecture spirituelle et du travail manuel en commun. A neuf heures et trois quarts, les sœurs se rendent à l'hôpital : leur devoir est de disposer toutes choses pour le dîner des pauvres. Ce repas est servi à dix heures par la communauté, sous la présidence de la mère supérieure, qui fait elle-même les portions, et dit aussi le bénédicité et les grâces.

L'examen de conscience, commencé à dix heures et demie, dure pendant un quart d'heure, après lequel les religieuses vont au réfectoire, en ordre et en silence, récitant le *De profundis*.

La lecture de la vie et de la doctrine des saints, est le principal assaisonnement du frugal repas de la communauté ; et c'est au chœur que les vierges vont rendre grâce à Dieu pour cette double nourriture de l'âme et du corps qui leur a été déparée

“ Après la réfection du matin et du soir, il sera permis aux sœurs de parler ensemble une heure durant ou environ, et de se récréer par des discours agréables et saintement joyeux, avec paix, douceur, discrétion et simplicité ; ce qui ne les empêchera pas de faire quelques petits ouvrages durant ce temps-là, si ce n'est qu'elles les interrompent quelquefois par la permission de la supérieure <sup>1</sup>. ”

Les heures de l'après-midi, ne seront pas moins scrupuleusement remplies que celles de la première partie du jour. On donnera le temps prescrit à l'exercice si important de l'examen particulier ; puis on récitera le chapelet, en méditant pieusement sur les mystères de Jésus et de Marie. La lecture spirituelle et le travail des mains auront encore leur tour ; on s'appliquera à l'étude du chant grégorien et des cérémonies du chœur, selon le temps et les circonstances ; l'instruction religieuse des pauvres ne sera pas non plus négligée, — les hospitalières regardant comme un de leurs principaux devoirs, celui d'enseigner à ceux qui sont sous leur conduite ce qu'ils sont obligés de croire, d'espérer et de faire pour être sauvés.

“ Le service que nous rendons aux pauvres pour la santé du corps, poursuit la règle, regarde le salut de l'âme ; car c'est pour les pouvoir plus saintement aider à supporter chrétiennement la maladie, et à passer plus heureusement de ce monde, quand il plaira à Dieu en disposer, que nous les recevons en notre maison ; si bien qu'à proprement parler, notre office est de recueillir les gouttes du précieux sang

1. Const., 1re partie, 3e traité, chap X.

de Jésus-Christ, et de les appliquer, par nos petits travaux, au salut des âmes pour lesquelles il a été répandu. ”

A trois heures, adoration de Jésus en croix ; psalmodie des vêpres ; oraison mentale pendant une demi-heure.

A quatre heures et un quart, service de l'hôpital par les sœurs.

A quatre heures et demie, souper à l'hôpital, servi par la communauté en corps.

A cinq heures, réfectoire des religieuses. On y continue la lecture de piété commencée le midi, et les sœurs y puisent une matière agréable et utile à la conversation qui doit suivre.

A sept heures et un quart, matines et laudes ; examen de conscience ; lecture du sujet de la méditation pour le lendemain.

A huit heures, les sœurs peuvent se livrer à leurs dévotions particulières soit au chœur, soit en leurs cellules. Elles ne doivent pas être debout après neuf heures, sans une permission spéciale, si ce n'est celles qui sont désignées pour veiller les malades.

En effet, sous le toit monastique, la nuit même ne saurait interrompre l'exercice des saintes œuvres de miséricorde. La vierge qui va sacrifier son repos au service des membres souffrants de Jésus-Christ, ne commencera son travail d'amour qu'après avoir imploré pour elle-même, et pour ceux dont la garde lui est confiée une bénédiction de l'Hôte divin du tabernacle. Bientôt elle apparaîtra, comme une ombre silencieuse, partout où sa présence pourra être requise, se livrant à mille fonctions pénibles peut-être à la nature, mais précieuses assurément à la foi d'une sœur hospitalière. Si la lassitude menace d'abattre son courage ; si ses paupières alourdies exigent impérieusement un peu de sommeil, elle ira plus d'une fois demander au Dieu de l'autel assez de force et d'énergie pour continuer la lutte jusqu'au retour de l'aurore.

Ainsi, grâce au fonctionnement simultané et régulier des divers offices de la maison, dont les sœurs se partagent les travaux ; grâce à la pratique fidèle des exercices religieux communs à toutes, les anges gardiens du monastère ont sous les yeux, à chaque instant du jour et de la nuit, le spectacle d'une incessante activité jointe à la quiétude de la vie contemplative.

Il va de soi que, dans l'enceinte réservée du cloître, un silence religieux s'observe en tout temps, excepté pendant les récréations ; il va de soi encore que le recueillement, la fuite du monde, l'amour de

la retraite et de la solitude intérieure, ne connaissent aucune exception dans la journée d'une sœur hospitalière.

On ne peut entrer ici dans le détail des sacrifices de chaque jour qu'impose nécessairement la vie monastique, — sacrifices dont tout cœur dévoué à Dieu sent le prix et le besoin. On ne peut non plus résumer en quelques lignes rapides les devoirs et les privilèges qui s'attachent aux saints vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance en clôture perpétuelle.

Mais aux âmes jeunes et candides qui déjà auraient entendu le premier mot d'une vocation surnaturelle, et qui, néanmoins, douteraient encore si de tels sacrifices peuvent mériter leur récompense même ici-bas, nous dirions, comme autrefois le Sauveur à Nathanaël : *Venez et voyez* ; ou bien avec le Psalmiste : *Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux*, et combien sont savoureux les fruits qui croissent sur l'OLIVIER DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS.

## CHAPITRE DEUXIÈME

Qu'elle est éclatante en beauté cette chaste génération ! Sa mémoire sera immortelle.

Sagesse, IV, 1.

### I

Nous avons déjà essayé de faire connaître les vertus de nos fondatrices ; plus d'une fois, le nom de la mère Angélique Hayot de Saint-Joseph, première professe du monastère, et celui de sa digne compagne, la mère Marie-Madeleine Rolland de Saint-Ignace, sont venus se placer sous notre plume ; nous n'avons pu taire notre admiration à la vue du courage, de la force d'âme, de l'héroïque persévérance dont fit preuve la jeune sœur Marie-Anne Trothier de Sainte-Thérèse. Après que celle-ci eut rempli pour Dieu sa trop courte carrière, la paroisse de Sainte-Anne de Beaupré fournit à notre maison un sujet digne à tous égards de porter, à son tour, les livrées du cloître et le nom béni de la sainte réformatrice du Carmel.

La fortune ne se plut pas à verser ses faveurs sous l'humble toit où naquit Dorothée Lessard ; mais, par une compensation des plus avantageuses, les vertus chrétiennes y étaient religieusement pratiquées. Dorothée passa ses premières années auprès de ses pieux parents, se formant sur leurs exemples, se pénétrant elle-même des principes de foi et d'honneur qui faisaient la règle invariable de leur conduite. Par cette première et indispensable éducation, l'intéressante enfant se trouva toute disposée à faire son profit des avantages qu'allait lui offrir, en temps opportun, une généreuse bienfaitrice. Madame N., "dame de qualité," disent nos annales, prit la jeune fille en affection et voulut l'avoir auprès d'elle. Dès lors les moyens ne manquèrent plus à Dorothée pour acquérir certaines connaissances et une culture convenable. Elle était déjà formée à l'économie et au soin du ménage, ce qui fit que sa mère adoptive se reposa entièrement sur son intelligence et son savoir-faire, pour la conduite d'une maison considérable.

L'attrait pour la piété qui avait paru en elle dès son bas âge, loin de souffrir de son nouveau genre de vie, sembla, au contraire, se développer et s'accroître sous l'influence d'une grâce progressive. "Elle avait, dit la notice, ses petites pratiques de dévotion marquées ; elle était en outre fort retenue et fort modeste." Mademoiselle Lessard partageait ainsi son existence entre ce qu'elle devait à sa bienfaitrice, d'un côté, et ce que lui prescrivaient, de l'autre, le service et l'amour du souverain Maître ; doux devoirs qui, pour être différents en apparence, n'avaient au fond qu'un même principe, et ne tendaient, comme les deux plus grands commandements de la loi, que vers un seul et même but. Dieu, cependant, réservait à l'humble et pieuse jeune fille une faveur de prédilection. "Il lui plut de la choisir parmi la multitude de celles qui courent à leur perte, pour la mettre dans un port assuré, où elle fût à même d'éprouver de plus en plus les effets de sa miséricorde. Elle communiqua son dessein à notre saint fondateur, qui fut charmé de trouver en elle de si heureuses dispositions à la vie religieuse. Mais, comme la présence de Dorothée, et surtout sa douce affection et ses soins délicats, étaient devenus indispensables à madame N., la jeune fille eut à attendre longtemps avant de voir la réalisation de ses plus chers désirs ; c'est ce qui explique pourquoi elle n'entra au noviciat qu'à l'âge de vingt-cinq ans (25 avril 1703).

Dire que Dorothée, devenue la sœur Sainte-Thérèse, fut pour ses

compagnes un modèle de ferveur et d'exactitude, c'est donner assez à entendre qu'elle prit à cœur, dès le début, d'observer avec fidélité et esprit de foi notre règle, nos constitutions et toutes les saintes pratiques du cloître. Son esprit sérieux et réfléchi, ses excellentes dispositions naturelles, les vertus des Mères vénérées qui avaient, au prix de si grands sacrifices, fondé notre monastère, et qui en étaient encore l'exemple vivant, tout contribuait à faire avancer la nouvelle professe dans les voies de la perfection.

“ Comme il n'y avait alors que fort peu de religieuses, on donna à la sœur Sainte-Thérèse plusieurs offices à la fois : elle eut surveillance sur la boulangère, la lingère, la *robrière*, la réfectorière ; elle se montra *leste* à tout, entendue, propre, rangée...” Jouissant d'ailleurs d'une santé inaltérable, elle crut ne pouvoir mieux faire que d'employer ce don au service des épouses de Jésus-Christ et à celui de ses pauvres : aussi était-elle toujours la première et la dernière à tous les travaux pénibles de la maison. Une si grande diversité d'occupations ne troubla jamais le calme de son âme et ne l'empêcha pas de se trouver, pour l'ordinaire, à tous les exercices communs et de s'en acquitter avec le recueillement que demandent des œuvres si saintes. C'est, en effet, dans cet admirable équilibre entre les fonctions multiples de la vie extérieure, et les actes plus parfaits de la vie contemplative que consiste essentiellement le double esprit de notre institut ; de là résultera toujours sa force, sa perfection, sa beauté, tout le bien qu'il peut opérer dans l'Église pour le salut des âmes et la gloire de Dieu ; et du degré de correspondance qu'elle apporte à la grâce propre de son état, dépend également pour chacune des hospitalières le degré de sainteté auquel il lui sera donné d'atteindre dans sa précieuse et bénie vocation.

Il est d'heureux caractères qui possèdent le talent de faire rayonner autour d'eux une joie sereine et pure : ce mérite était encore celui de la sœur Dorotheé Lessard de Sainte-Thérèse. “ Elle était gaie et enjouée, est-il dit dans sa lettre circulaire, et elle divertissait toutes les autres aux heures de la récréation ; même au milieu de ses travaux multipliés, on la trouvait toujours d'une humeur égale, c'est-à-dire joyeuse et contente.” En avançant en âge, la fervente hospitalière ne se départit pas des principes qui avaient guidé sa jeunesse religieuse. Son ancienneté ne servit qu'à la rendre plus régulière, plus souple, plus petite à ses propres yeux. Elle ne cessa de se montrer soumise et obéissante à ses supérieures comme une enfant des plus dociles.

“ La mère Sainte-Thérèse a été sacristine, infirmière, seconde dépositaire et discrète, au grand contentement de la communauté ; mais l'emploi où sa vertu brilla davantage fut celui de première hospitalière, qu'elle exerça plus de quarante ans en divers temps, et où elle a amassé des trésors de grâces et de mérites. Sa charité envers les pauvres et les malades lui donnait une adresse et une vigilance merveilleuses pour les secourir ; elle prévenait tous leurs besoins, et elle était infatigable de jour et de nuit à leur rendre tous les services imaginables, même les plus coûteux et les plus répugnants à la nature. Elle ne se reposait sur personne du soin de lever et de changer les pauvres femmes malades, et elle leur rendait ce bon office avec tant de joie et d'allégresse, qu'il n'était pas difficile de pénétrer les motifs surnaturels qui l'animaient et la faisaient agir. ”

Le soldat courageux se fait gloire de mourir en combattant pour son prince, sous le feu de l'ennemi : de même la sœur hospitalière se félicite à juste titre lorsque, pour l'accomplissement de ses devoirs, elle aussi doit affronter le trépas. Nous l'avons dit ailleurs : tel fut le sort réservé aux membres de notre communauté aux temps des diverses épidémies ; et parmi les victimes des fièvres pestilentielles en 1756, on compta la vénérable mère Sainte-Thérèse, qui couronna par cette fin glorieuse, à l'âge de soixante-dix-huit ans, ses cinquante-deux années de profession. Elle avait eu au monastère une nièce digne émule de ses vertus : la mère Thérèse Langlois de Saint-Jean-Baptiste décédée en 1743, à l'âge de cinquante-neuf ans. On lui attribue, comme à sa bonne tante, une humeur douce et agréable ; comme elle aussi, la mère Saint-Jean-Baptiste était singulièrement attachée à l'observation de sa règle. Pour compléter cet éloge, court mais significatif, ajoutons que sur les trente-sept ans de sa vie religieuse, elle en a passé trente dans les premières charges, ayant été cinq ans supérieure, seize ans assistante et neuf ans maîtresse des novices. Elle avait au monastère des dames ursulines de Québec une sœur cadette, la mère Angélique-Françoise Langlois de Sainte-Elizabeth, qui mourut saintement en 1759.

## II

Les chroniques des communautés religieuses nous apprennent que, souvent, de vertueuses filles, appelées de Dieu à la vie du cloître

n'avaient pas les ressources nécessaires pour payer la dot exigée, d'après les édits du roi de France, à leur entrée dans le monastère.

“ L'indigence domine en Canada, écrivait de son temps le marquis de Beauharnais, gouverneur général depuis 1726 jusqu'à 1747; je ne connais pas dix familles capables de payer la dot d'une religieuse.”

Mademoiselle Marie-Madeleine-Louise d'Amours de Louvières se trouvait au nombre des jeunes personnes dont on pouvait dire autrefois à la lettre, selon l'expression pittoresque d'un certain prédicateur du grand siècle, *qu'elles n'avaient pas assez de fortune pour faire vœu de pauvreté*. Pour se tirer d'embaras, elle eut recours à un moyen qui avait très bien réussi quelques années auparavant à une de ses cousines, mademoiselle Mariaudeau d'Esgly, ainsi qu'on peut le lire dans *l'Histoire des Ursulines de Québec*.

“ Mademoiselle de Louvières, dit l'acte de sa réception, a témoigné tout le désir imaginable de se consacrer à Dieu dans notre monastère. Comme elle n'a point de patrimoine, quoiqu'elle soit d'une famille des plus honorables et d'ancienne noblesse, elle a pris la généreuse résolution de quêter sa dot, et Dieu a donné une telle bénédiction à son entreprise qu'elle a trouvé en fort peu de temps ce qu'elle cherchait... Les vocales connaissent d'ailleurs toutes ses qualités estimables; depuis un an qu'elle est à notre pensionnat, elle nous a parfaitement édifiées par sa sagesse et sa singulière piété; elle est âgée de vingt et un ans, et par conséquent en état de faire un bon choix.” Cette postulante si accomplie, connue en religion sous le nom de sœur Saint-Antoine, fit son entrée dans la vie monastique le 8 décembre 1734. La suite de sa carrière répondit parfaitement à la générosité de ses premières démarches. “ La connaissance qu'elle avait du monde lui fit chérir davantage sa sainte vocation, et lui servit tous les jours d'un puissant motif pour l'exciter à s'y perfectionner. Son humilité et son obéissance se faisaient remarquer en toutes ses actions, et un maintien grave et modeste décelait la paix de son âme. Dans les offices elle se montrait pleine de déférence pour ses compagnes, et elle était ingénieuse à prendre pour sa part ce qu'il y avait de plus pénible et de plus gênant. Elle avait une grande dévotion aux souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ et aux douleurs de Marie.” Après avoir vécu un quart de siècle en fervente religieuse, la mère Saint-Antoine fut appelée en 1760, dans sa quarante-septième année, à jouir de la récompense promise aux vierges sages et fidèles.

Lorsque mademoiselle de Louvrières entra au noviciat, elle avait pour compagne sa cousine-germaine, mademoiselle Louise Chartier de Lotbinière, qui fit profession sous le nom de sœur Saint-Eustache. Nos vieux registres parlent en termes élogieux de cette seconde postulante du 8 décembre 1734 : “ Mademoiselle de Lotbinière, disent-ils, que nous avons à nos classes depuis quelque temps, a donné toutes les marques de la vocation la plus solide, jointe au plus riche naturel et au plus aimable caractère. La mère supérieure a une connaissance parfaite des sentiments d'affection que toutes ont généralement pour elle. Le chapitre est charmé de l'admettre, tant à cause de ses bonnes qualités, que pour la parfaite considération que toutes ont pour monsieur son père, et l'estime singulière que feu monseigneur d'heureuse mémoire avait de son mérite.”

M. Louis-Eustache Chartier de Lotbinière, père de la jeune aspirante, n'est pas pour nous un personnage étranger : nous l'avons vu auprès du lit de mort de notre vénéré fondateur, à qui il conféra les derniers secours de l'Église, “ lui rendant ainsi, en quelque sorte, le tribut des onctions sacrées qu'il en avait reçues <sup>1</sup>. ” Avant de s'engager dans la milice des autels, ce gentilhomme avait suivi la carrière des armes, et avait été enseigné dans la marine royale. Il avait épousé Marie-Françoise, fille de M. François-Marie d'Avesne des Meloises. Devenu veuf encore jeune, en 1723, M. de Lotbinière comprit toute la fragilité de ces liens terrestres que la mort doit rompre, inévitablement, tôt ou tard. Il résolut de quitter le monde pour se donner désormais à Dieu seul. Monseigneur de Saint-Vallier, à qui il se présenta, l'admit avec empressement dans son clergé, lui conféra les saints ordres en 1726, et le nomma presque aussitôt grand vicaire et archidiaque. Il succéda en 1738 à M. l'abbé Bertrand de la Tour comme doyen du chapitre de Québec.

Des huit enfants de M. de Lotbinière, trois étaient morts en bas âge ; Eustache, l'aîné de ses fils, embrassa comme son père l'état ecclésiastique ; François-Louis, le cadet, suivit l'exemple de son oncle Valentin Chartier de Lotbinière, et se fit religieux récollet ; le plus jeune, Michel-Eustache-Gaspard, devait perpétuer le nom de sa famille. Il choisit la carrière militaire et devint un des plus habiles ingénieurs de son temps. Marie-Françoise, unique sœur de la mère Saint-Eustache, épousa M. Antoine Juchereau Duchesnay, seigneur

1. R. P. de la Chasse, S. J. — Oraison funèbre de monseigneur de Saint-Vallier.

de Beauport, et devint ainsi la belle-sœur de nos mères Saint-Augustin et l'Enfant-Jésus. M. l'archidiacre de Lotbinière, étant devenu très infirme, demanda en 1747 à se retirer dans notre maison. La communauté saisit avec empressement une occasion si favorable de faire plaisir à un ancien ami. Le vénérable malade reçut avec bonheur les soins assidus non seulement de sa fille, la mère Saint-Eustache, mais encore de ses deux nièces, les mères Saint-Antoine et Saint-Elzéar. Elles eurent la douleur de recueillir les derniers soupirs d'une personne si tendrement aimée, le 14 février 1749. La mère Saint-Eustache ne survécut que peu de temps à son père ; elle mourut au mois de décembre de l'année suivante, non pas pleine de jours,—elle n'avait que trente-trois ans,—mais riche de vertus et de mérites, ayant consommé sa course au service des malades atteints des fièvres. La vocation religieuse continua longtemps, comme un bien de patrimoine, dans la descendance de M. de Lotbinière. Sans en chercher ailleurs des preuves, nous trouvons sur la liste des membres de notre communauté sa petite-fille, la mère Marie-Catherine Duchesnay de Saint-Ignace, et son arrière-petite-fille, la mère Julie-Marguerite Duchesnay de Saint-Antoine.

L'entrée de la mère Saint-Ignace est inscrite en ces termes dans nos registres : “ Le 1<sup>er</sup> août 1753, la révérende mère de l'Enfant-Jésus convoqua le chapitre pour lui proposer mademoiselle Marie-Catherine Duchesnay, sa nièce, âgée de quinze ans, qui demande avec instance d'être reçue au noviciat. Monsieur son père et madame sa mère se sont opposés longtemps à son dessein, n'ayant que cette unique et chère fille ; mais ils n'ont pu même obtenir qu'elle différât son entrée en religion. Vaincus par ses sollicitations, ils lui ont enfin accordé sa demande.” La mère Marie-Catherine de Saint-Ignace se distingua par son amour de la sainte règle jusque dans les plus petites choses. Ses talents l'eussent rendue propre aux premiers emplois, et elle fut placée jeune encore à la tête du noviciat, mais une altération dans sa santé fut cause qu'elle ne put être continuée plus d'un an dans cette charge. Dès lors elle n'eut plus en partage que la douleur. Son état parut tellement extraordinaire qu'il fut jugé à propos de l'envoyer à l'Hôtel-Dieu de Montréal pour lui faire subir un traitement particulier : elle en revint sans éprouver une grande amélioration. Aux souffrances physiques se joignirent les souffrances morales ; mais instruite des voies que Dieu se plaît à tenir sur certaines âmes,

la mère Saint-Ignace sut se faire un mérite de ses peines, en se retranchant dans la pratique de l'obéissance et de l'humilité. Son martyre intérieur et extérieur ne fut pas moins long que rigoureux : elle atteignit l'âge de soixante ans, et toujours elle donna à la communauté le touchant exemple de sa patience. Enfin, il plut au Seigneur de couronner ses mérites par une mort des plus édifiantes (5 décembre 1798). Elle avait quarante-trois ans et dix mois de profession. La mère Saint-Ignace a été longtemps l'annaliste du cloître ; nous lui sommes redevables de tous les détails qui nous sont parvenus sur les événements de 1759-60, et sur le siège de Québec par les Américains quinze ans plus tard.

La mère Julie-Marguerite Duchesnay de Saint-Antoine appartient de droit à la deuxième époque, suivant la division que nous nous sommes proposée ; néanmoins, elle semble trouver tout naturellement sa place en cet endroit, où nous venons de rappeler le souvenir de sa tante, la mère Saint-Ignace, et celui de ses trois grand'tantes, les mères Saint-Augustin, l'Enfant-Jésus et Saint-Eustache. Elle perdit à l'âge de cinq ans sa mère madame Julie de Beaujeu ; presque à la même époque éclata la révolution américaine, et son père Antoine Juchereau Duchesnay, fut appelé aux frontières pour défendre la patrie. Cependant la petite Julie-Marguerite avait été placée en notre pensionnat ; elle s'y trouvait en compagnie de sa sœur aînée et de plusieurs cousines à différents degrés. De plus, sa grand'mère et d'autres dames de sa famille étaient pensionnaires dans notre maison ; le vénérable abbé de Rigauville lui-même était son parent. Élevée ainsi au milieu des siens, l'aimable enfant s'habitua à affectionner le monastère presque à l'égal du toit paternel. Lorsque la paix eut été rendue au pays et que le manoir de Beauport eut repris ses gais atours, sous l'intelligente direction d'une nouvelle *châtelaine*, M. Duchesnay rappela ses filles auprès de lui. Julie-Marguerite avait treize ans, — âge heureux où l'âme ne s'ouvre encore qu'aux joies les plus simples et les plus pures, — et ces joies s'offraient à la jeune fille avec tous leurs charmes, au sein d'une famille chérie. Néanmoins, elle n'y voulut goûter que comme en passant, car déjà son cœur soupirait après les plaisirs d'une nature toute céleste. Laissant à ses sœurs Louise-Françoise et Henriette ce que le monde envisage comme de brillantes alliances, Julie-Marguerite résolut d'être tout entière à celui qui, dès ses plus tendres années, l'avait

appelée à son service. Elle n'avait pas dix-sept ans, lorsqu'elle se dirigea de nouveau vers le saint asile où déjà elle avait passé tant de beaux jours (14 mars 1785).

*Le royaume des cieux souffre violence* : une bouche divine l'a dit, et les divins exemples l'ont démontré. La mère Julie-Marguerite de Saint-Antoine ne fut pas exempte de cette loi universelle, et sa vertu, mise à l'épreuve, ne se démentit point. Elle eut de bonne heure en partage les infirmités ; l'asthme lui causait des insomnies habituelles, mais sans lui servir de prétexte pour se dispenser du lever de quatre heures ; il en était de même pour tous les autres points de notre règle. La sainte communion faisait les délices de cette âme aimante : elle y puisait des forces pour supporter en paix toutes ses souffrances. L'heure de la rémunération sonna pour cette fervente religieuse le 28 avril 1818. Elle était âgée de quarante-neuf ans, et elle avait trente et un ans de profession.

### III

Une autre famille bénie de Dieu fut celle qui eut pour chef M. Henri Hiché, procureur du roi à Québec. Dès qu'il connut clairement la volonté de Dieu sur l'avenir de ses enfants, on vit ce père chrétien triompher de sa tendresse pour des filles qui faisaient la vie de son cœur et la joie de son foyer ; on le vit même prendre résolument parti pour Dieu contre la douleur et les larmes d'une mère inconsolable. Il faut le dire ici, madame Hiché (née Marguerite le Gardeur de Saint-Pierre), quoique d'ailleurs bonne et pieuse, était une de ces personnes, dont la catégorie est fort nombreuse, qui n'envisagent que sous un point de vue tout humain et naturel la vocation de leurs enfants à la vie religieuse, loin de voir en cela une grâce précieuse et distinguée.

Quoi ! disent-elles, ces êtres chéris renonceront, dans leur tendre jeunesse, aux jouissances du toit paternel, et à toutes les autres que le monde peut promettre, pour aller chercher au fond de quelque sombre solitude une vie laborieuse, humble et pauvre ! Comment en faire pour toujours le sacrifice ! comment se résigner à ce qu'ils ne soient plus là quand viendront, pour les auteurs de leurs jours, la vieillesse, les infirmités, les dernières douleurs !

Mais, leur pourrait-on répondre, est-il donc si rare qu'une jeune fille s'expatrie pour s'associer au sort d'un époux ? et quand mille

liens, tous plus forts les uns que les autres, l'auront enchaînée à son nouveau séjour, cette fille, pour affectueuse et aimante qu'elle soit, reviendra-t-elle veiller au chevet de sa mère malade ? aura-t-elle même la douloureuse consolation de recueillir son dernier soupir ? Demandez-le à tant de mères qui ont vu leur espoir cruellement déçu.

Est-il si rare encore que les alliances les plus brillantes et qui semblaient promettre une félicité sans mélange, aient abouti à d'amères déceptions ? Demandez-le à tant de jeunes cœurs qui pleurent en silence, sous le regard de Dieu, leur trop déplorable sort désormais sans remède.

Ah ! heureuses les familles où le Ciel marque au berceau les âmes dont le monde ne sera pas digne ! Heureux les parents attentifs à cultiver avec toute sorte de soins une semence qui doit fructifier pour la vie éternelle ! Heureuses les jeunes personnes sur lesquelles repose sitôt un choix céleste et divin !

De ce nombre furent mesdemoiselles Marie-Louise, Marguerite-Françoise et Marie-Félicité Hiché. L'aînée de ces trois charmantes sœurs vint, à l'âge de dix-huit ans, s'adjoindre aux vierges hospitalières. " Toutes les personnes qui la connaissent, disent les mémoires contemporains, en ont rendu à la communauté les témoignages les plus avantageux, surtout son confesseur qui la juge très propre à prendre l'esprit de l'état de vie qu'elle veut embrasser." Il ne se trompait pas ce sage guide. Postulante ou novice, mademoiselle Marie-Louise Hiché, réalisa pleinement les espérances qu'on en avait conçues, et mérita d'être incorporée à la famille religieuse sous le nom de sœur Sainte-Gertrude.

Mademoiselle Madeleine Hiché se crut d'abord appelée elle aussi à servir Dieu dans ses pauvres ; mais, après avoir porté pendant quelques mois l'habit des augustines et le nom de Saint-Agathange, elle se persuada que ce genre de vie ne devait pas être le sien, et retourna auprès de sa mère. Elle devint dans la suite la compagne de M. Ignace Perthuis, de Montréal. Son exemple toutefois n'eut aucune influence sur ses jeunes sœurs, Marguerite-Françoise et Marie-Félicité. Écoutez ce que disent nos actes capitulaires à l'occasion de l'entrée de Marguerite-Françoise, qui était âgée de dix-sept ans.

" Pour consulter l'Esprit-Saint dans une démarche si importante, elle a demandé qu'on lui accordât de faire ici une retraite de huit jours, ce qu'elle a accompli d'une manière très fervente et très édi-

fiance. Elle est déterminée plus que jamais à renoncer au siècle pour se donner à Dieu sans réserve, et surmonter les obstacles que fait naître madame sa mère... Monsieur son père, voulant seconder l'impatience dans laquelle elle est de suivre l'attrait de la grâce, est venu lui-même lever toutes les difficultés, et a demandé qu'elle entrât incessamment. Sa réception s'est faite sur le champ, le 17 août 1743. Vers le même temps Marie-Félicité entra à nos classes; elle y demeura six mois et fut admise au noviciat le 13 février 1744, jour de la vêtue de sa sœur Marguerite-Françoise. Toutes les deux firent profession après les épreuves accoutumées, qui parurent douces et légères à ces âmes avides de sacrifices.

Les années des fièvres pestilentiennes n'étaient pas éloignées, et les trois sœurs Hiché ne devaient pas être les moins ferventes dans l'exercice des œuvres de miséricorde, qui allaient s'offrir au dévouement de toutes nos hospitalières. Elles échappèrent heureusement à l'épidémie de 1747; il n'en fut pas de même en 1750. La mère Marie-Félicité de Sainte-Marguerite, âgée de vingt-trois ans, succomba le 21 octobre, quatre ans seulement après avoir prononcé ses vœux. En moins de deux mois d'intervalle, la mère Marie-Louise de Sainte-Gertrude, âgée de trente-trois ans et en ayant quatorze de profession, alla rejoindre au ciel sa jeune et angélique sœur.

Une heureuse longévité au service du bon Maître fut le partage de la mère Marguerite-Françoise de Saint-Henri. Ce qui la distinguait surtout, dit la notice, c'était le *zèle de la régularité pour elle-même et pour les autres* : c'est aussi ce qui la recommanda au choix de ses sœurs pour l'office de discrète ou conseillère, qu'elle remplit pendant trente-sept ans. Jusqu'à l'année qui précéda sa mort, la mère Saint-Henri suivit ponctuellement les observances religieuses, et cela malgré des infirmités devenues habituelles. Parvenue à l'âge de soixante-dix-neuf ans, après avoir célébré le soixantième anniversaire de sa profession, notre vénérable doyenne s'endormit dans le Seigneur le 23 mai 1805.

On raconte de la mère Saint-Henri un acte de présence d'esprit qui sauva la vie à un officier anglais. C'était au temps où les blessés du siège de Québec occupaient la plus grande partie de notre maison, et où, par conséquent, les lois de la clôture étaient forcément suspendues. Le brave militaire dont il s'agit avait été fait prisonnier par un sauvage ami des Français, qui le mena fortement lié jusque

dans le vestibule de l'hôpital. Le féroce vainqueur triomphait d'avance à la pensée des tortures auxquelles il se promettait de soumettre le *visage pâle*. Toutes les personnes présentes furent émues de pitié à la vue du pauvre captif. La mère Saint-Henri, qui se trouvait à la salle avec quelques autres religieuses, eut alors une heureuse inspiration : elle dit tout bas à ses sœurs d'amuser le sauvage, et, s'approchant du prisonnier, elle coupa en un clin d'œil les liens qui le tenaient enchaîné. L'indien ne tarda pas à s'apercevoir de l'évasion de sa victime : il en devint furieux et jeta autour de lui des regards étincelants de colère. Sans témoigner aucune émotion, la mère Saint-Henri lui indiqua de la main la porte du vestibule ; il s'y élança à la poursuite de l'officier. Celui-ci cependant était hors d'atteinte : sur un signe de sa bienfaitrice, il s'était tout d'abord réfugié dans l'intérieur du cloître, échappant ainsi à d'affreux supplices et à une mort certaine. Il conserva toute sa vie une profonde reconnaissance pour la charitable hospitalière qui lui avait rendu un aussi signalé service.

## IV

Il semble, pendant une assez longue période, que nos annales ne soient que l'histoire intime d'un petit nombre de familles privilégiées. Tantes et grand'tantes, nièces et petites-nièces, sœurs et cousines : tels sont les anneaux de la chaîne vivante qui relie les diverses époques de notre histoire, et qui perpétue parmi nous les traditions d'un passé glorieux.

Il n'y a pas à en douter : la prière assidue d'une parente, d'une sœur, d'une amie qui a goûté le *don de Dieu* et qui voudrait, à tout prix, en faire part à ce qu'elle a de plus cher au monde, entre souvent pour beaucoup dans les prémices d'une vocation. Douce et sainte influence, rayonnement salutaire, précieux apostolat, combien d'âmes n'as-tu pas attirées dans les voies droites et sûres ! Nous en avons déjà offert dans ces pages de nombreux exemples ; en voici un tout nouveau dans Angélique et Jeanne-Élisabeth de Saint-Ours, nièces de la mère de la Visitation, cousines de toutes les religieuses alliées aux diverses branches de la famille des le Gardeur. Elles entrèrent toutes deux le même jour, 2 octobre, fête des saints anges gardiens, 1735.

Ce fut la plus jeune, mademoiselle Angélique, âgée de dix-neuf

ans, qui déclara la première sa vocation, "témoignant que, pour éviter les pièges du grand monde, dans lequel elle était exposée, et pour suivre la voix de Dieu qui l'appelait à l'état religieux, elle souhaitait infiniment de faire choix de notre communauté pour sa retraite. Toutes les vocales, ayant une connaissance parfaite de son esprit et de ses belles qualités, et de tout ce qu'un mérite personnel, joint à la naissance, pouvait lui donner lieu de prétendre, ont conclu avec une satisfaction indicible de l'admettre.

"Mademoiselle Jeanne-Élisabeth, âgée de vingt et un ans, continue notre récit, s'est déterminée après mûre délibération, à renoncer pour jamais à toutes les fortunes périssables de ce monde auquel les dons extérieurs, comme ceux de l'esprit et du cœur, ne la rendent que trop capable de plaire. Elle avait formé depuis longtemps le dessein de se dérober au siècle, et de se consacrer au service de Dieu dans notre maison, mais elle en a été empêchée par la tendresse d'une famille qui l'aimait *uniquement*, et qui lui a suscité tous les obstacles pour combattre sa vocation, lesquels obstacles elle a surmontés avec un courage héroïque." Tels sont les détails qu'on nous a transmis sur les premières démarches de ces deux sœurs, si dignes de devenir les compagnes de celles dont nous avons esquissé dans le dernier article les touchantes vertus.

"La mère Angélique de Saint-Ours de Sainte-Radegonde donnait d'heureuses espérances par sa piété et sa régularité, aussi bien que par ses talents qui l'auraient rendue très capable de servir la maison. Mais elle n'a fait pour ainsi dire qu'apparaître au milieu de nous, comme pour nous avertir de ne pas compter sur les biens que l'on possède, et nous apprendre à en faire le sacrifice." On vit cette douce fleur de la Miséricorde de Jésus se détacher de sa tige fragile, à l'âge de vingt-quatre ans, pour aller s'épanouir dans toute sa beauté sur le cœur du divin Époux.

La mère Jeanne-Élisabeth de Saint-Ours de Sainte-Clotilde édifia la communauté pendant vingt-neuf ans par sa ferveur, son exactitude et sa soumission. Officière, elle était attentive et vigilante et, dans sa charité, elle trouvait moyen de satisfaire toutes celles qui réclamaient ses services. On remarquait son esprit de pauvreté et d'austérité, son respect pour ses supérieures, sa déférence à l'égard de ses sœurs anciennes, sa politesse envers toutes. Dans son humilité, elle se croyait au-dessous de tout le monde; elle n'estimait et ne

désirait que les plus petits emplois, parce qu'ils ne paraissent pas au dehors, et qu'ils favorisent le recueillement. La communauté jugea la mère Sainte-Clotilde d'autant plus digne des charges électives qu'elle-même s'en reconnaissait moins capable. Elle a été dépositaire pendant cinq ans, et pendant huit ans elle a apporté au conseil sa part de lumière en qualité de discrète. Cette chère mère est décédée le 14 avril 1766, à l'âge de cinquante et un ans.

La famille Deschaillons de Saint-Ours, comme celle de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier, était originaire du Dauphiné. Le premier du nom qui vint s'établir au Canada fut l'aïeul de nos religieuses, Pierre de Saint-Ours, officier du régiment de Carignan-Salières (1665). Il fut fait dans la suite capitaine, garde-magasin, et chevalier de Saint-Louis. Ses appointements, néanmoins, étaient si peu considérables qu'il pouvait à peine pourvoir à la subsistance de ses dix enfants. Aussi furent-ils tous élevés dans les fatigues et les privations d'une vie rude et laborieuse; et le marquis de Denonville, écrivant au ministre en 1686, atteste qu'il avait vu deux grandes filles de cette famille couper le blé et tenir la charrue.

“Heureux âge, s'écrie à ce sujet un auteur contemporain, heureux âge, où l'on ne savait encore ce que c'est que de passer la jeunesse dans l'oïveté et la mollesse, en se reposant pour l'avenir sur des titres et une fortune qui ont coûté tant d'efforts à d'illustres ancêtres !”

Il s'est formé dans le pays deux branches de cette famille : la branche cadette eut pour chef Pierre, troisième fils du précédent ; la branche aînée descend de Jean-Baptiste père de nos religieuses, en qui il nous faut reconnaître les tantes de notre insigne bienfaitrice, mademoiselle Jeanne-Geneviève de Saint-Ours.

## V

Un jour du mois d'octobre 1746, M. Michel de Salaberry, “capitaine de brûlot, dans la marine royale,” présentait à notre communauté sa fille d'adoption, mademoiselle Catherine-Louise Drouard, âgée de dix-sept ans. Elle arrivait toute formée aux pratiques de la vie religieuse, ayant déjà passé dix-sept mois chez nos mères de l'Hôtel-Dieu de Québec. Nos actes capitulaires ne font pas connaître les motifs de sa

sortie de cette première maison, mais ils attestent que la jeune novice était en grande estime auprès de monseigneur de Pontbriand ; et que ce fut sur la recommandation du prélat qu'on lui donna le saint habit un mois seulement après son arrivée en notre maison.

Les assujettissements de la vie commune parurent longtemps pénibles à la mère Catherine-Louise de Saint-Michel : il lui fallut des efforts soutenus pour sortir victorieuse de la lutte où elle s'était volontairement engagée. Si l'action de la grâce sur ce cœur généreux fut puissante dans son commencement, elle ne fut pas moins admirable dans ses progrès. La mère Saint-Michel devait avoir appris à se vaincre elle-même, à triompher des répugnances de sa nature délicate et sensible, lorsqu'elle fut choisie pour conduire les novices dans les voies de la perfection. Dans cette charge importante, comme dans celle de première hospitalière, elle montra qu'elle était remplie de l'esprit de son saint état. Elle fut aussi dans son temps une habile pharmacienne.

Les liens de la plus tendre affection l'unirent constamment à la famille qui était devenue sienne par le second mariage de sa mère, madame Marie-Catherine Rouer de Villeray. Elle ressentait un attachement en quelque sorte maternel pour sa petite sœur Louise-Geneviève de Salaberry, qui fut élevée sous ses yeux au pensionnat ; aussi vit-elle avec un bonheur indicible les premiers indices de la vocation religieuse, et son développement, dans l'âme de cette enfant si chère. Louise-Geneviève n'eut pas besoin d'un séjour prolongé au milieu du monde pour en sentir le vide et le néant ; elle comprit de bonne heure qu'un cœur chrétien a des destinées immortelles, et qu'il est glorieux de mépriser tout le reste pour l'unique chose nécessaire ; il lui parut long d'attendre l'âge de quatorze ans pour quitter sans retour le toit paternel, et pour venir offrir au service et à la gloire de Dieu les qualités physiques et morales dont elle était ornée. La mère Saint-Michel fut la première des deux à descendre dans la tombe ; elle mourut le 26 août 1794, à l'âge de soixante-cinq ans, dans la quarante-septième année de sa profession.

“ Surmonter courageusement ses dégoûts parmi les immondices d'un hôpital, faire force à la sensualité qui abhorre naturellement ce saint exercice si agréable à Jésus-Christ Notre-Seigneur, ” comme s'expriment nos constitutions, rendre aux pauvres et aux malades tous les services que pouvaient réclamer leurs besoins : c'est en quoi

la mère Louise-Geneviève de Salaberry de Sainte-Catherine faisait consister son mérite. C'est ainsi que, sans déroger à son origine, elle entendait faire l'application de la noble devise de sa famille : *Force à superbe, merci à faible* ; et tandis que ceux de sa race et de son nom s'illustraient au service de la patrie, et se faisaient inscrire avec honneur dans les fastes de l'histoire, elle, humble hospitalière, oublieuse de cette gloire mondaine, ne songeait qu'à conquérir la gloire immortelle promise à ceux qui sont vainqueurs de leurs inclinations jusque dans les plus petites choses. Elle fournit dans le cloître une carrière de soixante et dix ans. Recommandable par son exactitude aux observances, elle manifesta particulièrement la bonté de son cœur et sa charité dans les emplois d'hospitalière et d'assistante. C'est le 2 décembre 1823, dans sa quatre-vingt-cinquième année, que la mère Sainte-Catherine fut appelée à recevoir la récompense de ses vertus et de ses travaux.

## VI

On se souvient de ce digne ami de nos Mères, M. Charles Aubert de la Chesnaye. Il avait vu deux de ses filles, Charlotte et Madeleine-Angélique, embrasser la vie religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec ; trois de ses petites-filles choisirent notre maison pour leur retraite. La première qui entra fut Marie-Thérèse Aubert de la Chesnaye ; elle fit profession au mois de juin 1738, sous le nom de Saint-André. Au mois de mai l'année suivante, sa sœur Agathe-Claire vint la rejoindre au noviciat. Elles avaient perdu depuis longtemps leur père, François Aubert de la Chesnaye, sieur de More, conseiller au conseil souverain de ce pays, et lorsque mademoiselle Agathe fut admise au postulat, elle portait encore le deuil de sa mère, madame Marie-Thérèse Guyon de Lalande. Réunies dans la maison de Dieu, les deux sœurs orphelines purent se consoler mutuellement dans leur mutuelle douleur, et offrir désormais sans partage à l'Époux des vierges leurs plus intimes affections. Leur carrière à toutes deux fut bien courte. La mère Saint-André mourut le 13 juin 1744, à l'âge de vingt-quatre ans. " Bonne et vraie hospitalière, elle avait su se faire en peu de temps un trésor de mérite par son zèle à embrasser tous les actes des vertus propres à son état, soit pour ce qui regarde le service des pauvres, soit pour les pratiques religieuses, dont elle s'acquittait avec la plus grande exactitude." Treize mois après, la mère Saint-Michel fut enlevée avant d'avoir accompli ses vingt-trois ans.

Nos annales font l'éloge de l'esprit de foi avec lequel la mère Charlotte-Joseph Aubert de Gaspé de Sainte-Claire s'acquitta pendant dix-huit ans des devoirs de l'état religieux. Cette troisième petite-fille de M. de la Chesnaye était entrée le 6 août 1744, quelques semaines après le décès de sa cousine, la mère Saint-André. Sa notice nous apprend qu'elle ne savait envisager les événements qu'au point de vue de la volonté divine ; on voyait aussi en elle cette confiance inébranlable qui, naissant de la foi comme la tige de sa racine, s'épanouit nécessairement en amour tendre et filial pour Dieu. Une dévotion constante à la sainte Vierge servit de soutien et de rempart aux autres vertus de la mère Sainte-Claire. C'est dans l'emploi de maîtresse des novices qu'elle termina, à l'âge de quarante-trois ans, sa pieuse et édifiante vie.

Le 8 juillet 1750, pendant les ravages des fièvres malignes, nos Mères accueillaient au noviciat une jeune fille de dix-sept ans qui, insouciante du danger auquel elle s'exposait, ne demandait qu'à se dévouer au service des pauvres et des malades. Avant la fin de son postulat elle vit la plupart des religieuses atteintes de cette dangereuse maladie ; elle en vit descendre sept dans la tombe, parmi lesquelles se trouvait sa cousine germaine, la mère Jeanne Bastien de Saint-Barthélemy, âgée seulement de trente-sept ans.

Mademoiselle Françoise-Hélène Cotton — ainsi se nommait la postulante du 8 juillet — était l'aînée de trois sœurs orphelines qui, à peu d'intervalle l'une après l'autre, et dans les fraîches années de leur première jeunesse, fixèrent leur choix sur l'institut de la Miséricorde de Jésus et le cloître de Notre-Dame des Anges. Elles avaient perdu leurs bons parents dès l'âge le plus tendre. En cela leur sort n'était pas différent de celui de mademoiselle Bastien, et toutes les quatre avaient été élevées avec soin et affection par un oncle, riche célibataire.

Mademoiselle Louise-Élisabeth Cotton eut quelque peine à obtenir son entrée. Ce n'est pas qu'elle parût manquer des qualités essentielles, ni qu'il y eût aucune difficulté pour sa dot ; mais elle était d'une *extrême petitesse*, et pour cette raison monseigneur de Pontbriand s'opposa d'abord à son admission. Le bon prélat ne pouvait se persuader que cette enfant de quinze ans, si frêle et si délicate, fût bien en état de supporter les rigueurs de la vie du cloître. La com-

munauté, d'autre part, reconnaissant en elle toutes les marques d'une vocation solide, s'intéressa pour la petite aspirante qui finit par trouver grâce aux yeux de monseigneur. Le jour où elle prononça ses vœux fut celui où sa sœur Jeanne-Françoise, âgée de quatorze ans et demi, vint se mettre au rang des postulantes (24 janvier 1754.) On était alors à la veille de subir les désastres de la conquête : c'est assez dire que les trois sœurs eurent à partager avec les autres religieuses les rudes épreuves qui, plus d'une fois, menacèrent l'existence de notre communauté. La *petite* mère Louise-Élisabeth de Sainte-Marie de Jésus, en particulier, fit voir pendant vingt-six ans que, avec la grâce de Dieu, une âme courageuse peut s'élever au-dessus des faiblesses de l'organisme le plus débile. Ses dispositions d'ailleurs étaient toutes de piété et de charité ; son caractère, tout de douceur et de paix. C'était l'obliger que de lui offrir l'occasion de rendre quelque service ; quoiqu'elle se crût un membre inutile dans le corps de la religion, elle embrassait néanmoins avec joie, en esprit d'obéissance, les divers emplois auxquels on voulait bien l'employer. La mère Sainte-Marie de Jésus précéda ses sœurs dans la patrie céleste, y ayant été conviée le 30 avril 1779, à l'âge de quarante-deux ans.

La mère Françoise-Hélène Cotton de Saint-Augustin paraît avoir joui du privilège des âmes douces et humbles : la vie commune n'eut pour elle que des charmes, et toujours elle-même fit le charme de la vie commune. On ne peut désirer dans le monastère un plus beau panégyrique. Au cinquante-troisième anniversaire de son entrée en religion (8 juillet 1803), la mère Saint-Augustin se reposa elle aussi dans la paix des justes, à l'âge de soixante et dix ans.

La mère Jeanne-Françoise Cotton de Saint-Barthélemy ne fournit pas une carrière moins utile que les deux précédentes. Soutenue des grâces de sa vocation, elle se porta avec courage et ferveur aux exercices les plus laborieux, et sut par là s'acquérir un précieux trésor qu'elle mit sous la garde de l'humilité. Elle s'acquitta pendant longtemps avec sagesse et prudence des emplois de dépositaire, de matresse des novices et de discrète. Riche des vertus pratiquées au monastère pendant un demi-siècle et plus, cette fidèle épouse de Jésus-Christ passa de l'exil à la patrie le 21 octobre 1806.

## VII

Sans exception aucune, les maisons religieuses de notre pays sont fondées sur la croix ; on n'y propose aux aspirantes que la pauvreté et le dénuement, qui combattent l'amour du luxe et des richesses ; la sujétion et l'obéissance, en opposition à l'esprit d'orgueil et d'indépendance ; les rudes travaux, la fuite des plaisirs les plus permis, et les austérités volontaires, qui triomphent de la sensualité, purifient l'âme et l'élèvent aux sphères célestes.

Ce n'était donc pas avec l'espoir de vivre dans une opulente tranquillité et de se voir un jour saluées du titre d'abbesses, que les six demoiselles de Lantagnac allaient demander une retraite à nos cloîtres divers. Geneviève-Françoise et Angélique firent choix du monastère des dames ursulines de Québec ; Clotilde donna la préférence à l'Hôtel-Dieu de Montréal ; et Ursule-Catherine, à la congrégation de Notre-Dame ; enfin l'attrait de Jeanne-Charlotte et de Marie-Thérèse les dirigea vers notre communauté.

Mademoiselle Jeanne-Charlotte de Lantagnac fut une des compagnes de noviciat de mademoiselle Hélène Cotton en 1750, — et cette seule circonstance du temps dit assez quelle généreuse ardeur dévorait sa grande et belle âme. On donna un nom royal — celui de Sainte-Radegonde — à cette petite-fille des comtes d'Adhémar. Celui de Sainte-Elisabeth fut réservé pour Marie-Thérèse qui, après quelque temps passé en notre pensionnat, fut admise au nombre des postulantes au mois de juillet 1754. Une épreuve bien cruelle l'attendait à son début : elle eut le regret de voir mourir au bout de quelques semaines sa pieuse et bien-aimée sœur.

La mère Sainte-Agnès, alors maîtresse des novices, nous a laissé un précis exact des vertus de son élève. Nous transcrivons la lettre circulaire qui contient ces précieux détails. Elle est en date du 10 septembre 1754.

“ La désolante mort nous fait ressentir ses amertumes en tout temps... Nous venons aujourd'hui, fête de l'auguste nom de Marie, titulaire de notre église, d'en éprouver les tristes effets, par la perte que nous avons faite de notre chère sœur Jeanne-Charlotte de Lantagnac dite de Sainte-Radegonde, professe du noviciat. Elle était née d'une des familles les plus considérables du pays, monsieur son père étant actuellement lieutenant de roi à Montréal. Ayant conçu

un ardent désir de se consacrer à Dieu dans notre communauté, mademoiselle de Lantagnac, pour mieux connaître sa vocation, demanda d'entrer en notre pensionnat où elle passa une année. Nous remarquâmes en elle les plus heureuses dispositions,—beaucoup d'innocence, de piété, d'exactitude à ses devoirs. Elle se proposa pour entrer au noviciat : la supérieure et le chapitre, charmés de ses bonnes qualités et de la solidité de sa vocation, se rendirent volontiers à son pieux dessein ; quoiqu'elle parût avoir une santé très délicate, nous nous persuadions que ses vertus nous dédommageraient de son peu de forces... Sa joie fut complète lorsqu'elle se vit admise au postulat ; elle y fit paraître tant de ferveur et de zèle qu'elle mérita de prendre le saint habit. Revêtue des livrées de celui qu'elle avait choisi pour époux et prévenue de ses grâces de prédilection, la sœur Sainte-Radegonde marcha à grands pas dans les sentiers de toutes les vertus religieuses. Pour fruit de sa fidélité, Notre-Seigneur la conduisit sur la montagne de la myrrhe, en lui présentant le calice d'une grave maladie, afin de la rendre digne de lui et de combler ses mérites. Elle la soutint avec une patience héroïque. Nous pensions qu'elle y succomberait ; elle n'en revint que pour mener une vie souffrante. Elle eut une grande appréhension de n'être pas reçue à la profession, se voyant très infirme, et ce ne fut pas une petite épreuve pour elle ; mais la vertu étant préférable à tout autre avantage, nous ne balançâmes pas à remplir ses désirs. Elle fit ses vœux dans un esprit de sacrifice dont elle ne s'est jamais démentie, se regardant comme une victime toujours prête à être immolée, ne s'attachant qu'à détruire tout ce qui aurait pu l'empêcher d'être une hostie d'agréable odeur à celui auquel elle était parfaitement sacrifiée, et qui possédait uniquement son cœur. Au noviciat elle était l'exemple de ses sœurs, fervente, exacte à tous les devoirs de la vie religieuse, malgré ses infirmités qui étaient journalières. Son esprit de mortification lui donnait un courage au-dessus de ses forces. Les pratiques de pénitence prescrites par la règle ne suffisaient pas à son ardeur ; lorsqu'elle jouissait d'un moment de santé, elle usait des macérations les plus dures, et j'étais obligée de céder à ses instantes prières pour qu'elles lui fussent accordées.

“ Ma sœur Sainte-Radegonde avait l'air et l'esprit religieux. Sa soumission, sa douceur, son humilité, étaient remarquables. Elle servait les pauvres de manière à faire voir qu'elle honorait en eux la

personne même de Jésus-Christ. Comme elle souffrait d'une maladie des poumons, un rhume qu'elle contracta la conduisit au tombeau. Dès qu'il y eut quelque apparence de danger, monsieur notre confesseur lui proposa de recevoir le saint viatique et l'extrême-onction ; elle y acquiesça avec de grands sentiments d'amour et une reconnaissance des plus vives... Ayant son plein jugement jusqu'au dernier soupir, elle attendit avec une douce paix et une tranquillité admirable le moment où l'Époux arriverait pour l'introduire dans la salle nuptiale ; car elle était une de ces vierges sages qui conservent toujours dans leurs âmes le feu de la divine charité. Elle rendit la sienne entre les mains de son Créateur, en présence de notre révérende mère de l'Enfant-Jésus et d'une partie de la communauté, le 10 septembre 1754, âgée de vingt-cinq ans et ayant trois ans et demi de profession."

Le spectacle des vertus et du bonheur de sa sœur mourante ne fit qu'affermir la vocation de la jeune Marie-Thérèse de Lantagnac. Elle prononça ses vœux le 8 janvier 1756, et survécut à toutes ses sœurs religieuses. La haute noblesse de son extraction formait le moindre mérite de cette humble hospitalière. Elle donna dès le temps de son noviciat des preuves de sa modestie et de sa sagesse. Quoiqu'elle n'eût pas encore quatre ans de profession à l'époque du siège de Québec, la mère Sainte-Elisabeth fut jugée propre à prendre soin des blessés dans un hôpital ambulante, établi à une petite distance de notre monastère, et elle vola au secours des pauvres malades qui étaient déposés ou plutôt entassés dans ce triste réduit. Ni la vue des blessures encore toutes sanglantes, ni la crainte naturelle qu'inspire la présence d'une troupe de soldats armés, ne purent abattre son courage. Elle eut plus d'une fois à souffrir de leur grossièreté. Un d'eux lui appliqua un jour son sabre sous la gorge, et lui arracha des mains, en même temps, quelques aliments qu'elle avait préparés pour ses malades. Cet incident, loin de la déconcerter, sembla lui inspirer un zèle nouveau, et aussi longtemps que les circonstances l'exigèrent, elle continua de prodiguer aux malheureux blessés ses soins et son dévouement.

La mère Sainte-Elisabeth fut elle-même gratifiée pendant plusieurs années du bienfait de la croix, par des infirmités habituelles. Elle décéda le 16 mai 1802, à l'âge de soixante-cinq ans, et ayant complété la quarante-sixième année de sa profession.

Nous avons vu mourir des fièvres en 1757 la sœur Charlotte

Saint-Hubert de Saint-Louis de Gonzague. Remarquons ici qu'aucune religieuse de notre monastère n'est décédée à un âge aussi tendre que cette vierge de dix-sept ans, dernière professe de chœur avant la conquête anglaise.

## CHAPITRE TROISIÈME

Les bruits du siècle ont beau s'accroître,  
Laissez gronder ses passions ;  
Endormez-vous, filles du cloître,  
Dans les célestes visions.

EDOUARD TURQUETY.

### I

Pour ce qui concerne notre maison en particulier, on ne voit pas que le gouvernement inauguré au Canada après le 8 septembre 1760, ait apporté aucune entrave à la libre réception des sujets. Néanmoins, en parcourant la liste des membres de la communauté à cette époque, on constate un intervalle de près de dix ans entre la profession de la sœur Charlotte Saint-Hubert de Saint-Louis de Gonzague, et celle de la première religieuse de chœur admise à prononcer ses vœux sous le nouveau régime. Il n'y a pas lieu d'en être surpris si l'on considère que la communauté, d'une part, se trouvait dans un état pénible de gêne et d'incertitude, et que, de l'autre, chaque famille se ressentait plus ou moins des effets ruineux d'une longue et sanglante guerre. En outre, avant de permettre à aucune novice de prendre des engagements définitifs, il fallait avoir une certaine garantie que la religion catholique serait maintenue au Canada, et que les monastères ne seraient pas supprimés. Enfin la consécration de monseigneur Briand comme évêque de Québec, fut pour les fidèles enfants de l'Église canadienne ce que fut autrefois pour un saint patriarche l'apparition de l'arc-en-ciel : le signe du salut, le symbole infallible des divines promesses.

Un mois après son arrivée au milieu de son troupeau, le nouveau pontife présida dans notre chapelle à une cérémonie de profession (30 juillet 1766) ; et la sœur Marie-Louise Bédard de Sainte-Madeleine, objet de la solennité du jour, éprouva une allégresse indécible en voyant ses souhaits, si longtemps différés, recevoir enfin leur heureux accomplissement. Les détails nous manquent sur la carrière de cette humble religieuse ; mais, pour faire son éloge en peu de mots, il suffit, ce semble, de rappeler la large part qu'elle eut à prendre aux plus rudes travaux de la maison, dans un temps où la disette de sujets et la gêne pécuniaire se faisaient également sentir. Elle a rendu de cette sorte à la communauté d'importants services, tout en se faisant à elle-même un trésor de bonnes œuvres et de mérites. Parvenue à l'âge de soixante et dix ans, et ayant quarante-deux ans de profession, la mère Sainte-Madeleine alla avec confiance se présenter au tribunal du souverain Juge (28 juin 1808).

La règle et l'usage de l'ordre établissent que, pour mieux se pénétrer de l'esprit religieux, et pour se former avec plus de loisir et de succès aux pratiques du cloître, les jeunes sœurs, après l'émission de leurs vœux, demeureront quatre ans encore au noviciat, cette école des vertus monastiques. Une fois pourtant on dérogea dans le monastère à cet article de la constitution : ce fut en faveur de la sœur Marie-Reine Ryan de Sainte-Hélène, qui prit rang parmi les religieuses de la communauté le jour même de sa profession (13 février 1806). Sans doute elle méritait bien une pareille distinction celle qui, ayant été revêtue du saint habit à quinze ans, avait attendu en toute patience qu'elle eût atteint sa majorité pour consommer son sacrifice. Les vertus caractéristiques de la nouvelle professe, étaient celles dont le cœur sacré de Jésus nous offre le divin exemplaire : la douceur et l'humilité. Elle sut conquérir sans effort l'estime, la confiance et l'amour de ses sœurs. Sa bonne éducation, jointe à des aptitudes peu ordinaires, la recommanda bientôt à leur choix pour les premiers offices. Elle avait depuis six ans la conduite du dépôt lorsqu'elle fut élue supérieure en 1815, à trente ans, âge strictement requis pour cette charge dans les maisons anciennes. Le jour même qu'elle fut mise à la tête de notre communauté, la mère Sainte-Hélène parut frappée d'un funeste pressentiment. On attribua cette disposition à sa grande modestie, qui la portait à se défier d'elle-même et à fuir les

emplois difficiles et honorables. Elle gouverna avec tant de sagesse pendant un premier triennat qu'au mois de mai 1818, les suffrages lui furent accordés de nouveau malgré son extrême répugnance. Hélas ! les symptômes du mal qui devait l'enlever à l'affection de ses filles ne tardèrent pas à se manifester. Le foie parut d'abord en souffrance : une affection de poitrine se déclara ensuite, et une abondante hémorrhagie fit présager le dénouement fatal. A la vue du danger qui menaçait une vie si précieuse, l'inquiétude s'empara de tous les cœurs ; seule la malade ne fut pas alarmée ; mais, dans un calme profond, elle se prépara au redoutable passage du temps à l'éternité par une confession générale. Elle reçut le saint viatique et l'extrême-onction, avec cette foi et cette piété qui avaient animé ses actions pendant sa vie entière. Lorsque la mort vint, le 13 décembre 1819, briser les espérances que l'on avait fondées sur ses vertus et ses talents, la révérende mère Sainte-Hélène n'était âgée que de trente-quatre ans ; elle comptait treize ans de profession, et il y avait vingt ans qu'elle était au monastère.

## II

Pendant le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la paroisse de Saint-Michel de Bellechasse fut fertile en vocations pour notre monastère. Il y a lieu de croire que l'élan fut donné dans cette direction par l'exemple de mademoiselle Catherine Forgues entrée le 25 juin 1801, et qui choisit Sainte-Gertrude pour sa protectrice. Personne ne pouvait refuser un tribut d'estime à cette âme si bien faite pour la vie commune, à ce cœur ouvert, généreux, compatissant. Portant à ses supérieures une affection filiale, la mère Sainte-Gertrude fut toujours un instrument docile entre leurs mains. Elle jouissait d'une bonne santé, et semblait devoir se rendre longtemps utile ; mais elle ne put se remettre d'une pleurésie qu'elle avait contractée dans son office d'infirmière, et dont les suites la conduisirent au tombeau à l'âge de trente-huit ans, dans la vingtième année de sa profession.

Trois sœurs, Marie-Luce, Julie et Angèle Forgues, nièces de la mère Sainte-Gertrude, furent connues au monastère sous les noms des trois archanges, Saint-Michel, Saint-Gabriel, Saint-Raphaël. C'étaient des natures d'élite, qui devaient acquérir un nouveau lustre par l'étude et la pratique des vertus religieuses, et devenir par là même extrêmement chères à la communauté. Mais les esprits célestes

ne viennent ici-bas que rarement et pour peu de temps, et leur mission accomplie, ils se hâtent de déployer leurs ailes pour retourner aux sphères azurées : ainsi ces trois aimables sœurs, semblables à des anges de paix, ne firent pour ainsi dire que se montrer au milieu de nous ; elles disparurent à peu de distance l'une de l'autre, comme s'il leur eût tardé de se réunir pour jouir ensemble des éternelles félicités, après avoir choisi de concert pour leur partage en cette vie les saintes voies de l'abnégation religieuse.

La première qui prit son essor pour la patrie fut la mère Julie de Saint-Gabriel. L'âme de cette épouse de Jésus était comme un beau lis, que le céleste jardinier avait transplanté dans le parterre de la religion, avant que le souffle empesté du monde en eût flétri la fraîcheur : elle était entrée au noviciat à l'âge de quatorze ans et demi. La douceur et la modestie brillaient dans toute sa personne ; ses paroles et ses actions portaient l'empreinte de la charité telle que la définit l'apôtre saint Paul. La mère Saint-Gabriel tomba malade peu de temps après sa profession, et continua toujours dans la suite à être plus ou moins souffrante. Elle vit approcher avec allégresse le jour qui devait la mettre en possession de la bienheureuse éternité, où elle entra le 9 février 1839 ; elle était âgée de vingt-six ans, et il y en avait près de dix qu'elle était engagée irrévocablement au service du Seigneur. "La beauté qui parut sur sa physionomie après sa mort, nous parla bien haut de son heureuse destinée."

La sœur Angèle Forgues de Saint-Raphaël était alors au commencement de son noviciat, ayant été revêtue du saint habit le 17 janvier. Ce n'était qu'avec une peine extrême que ses pieux parents avaient consenti à voir entrer en religion cette dernière et très chère fille. Elle ne devait pas voir la fin de son année de probation : une maladie de langueur l'enleva le 21 novembre, à l'âge de vingt-trois ans.

Restait encore ici-bas pour peu de temps la mère Marie-Luce Forgues de Saint-Michel. Elle remplissait avec bénédiction l'office de dépositaire. Il y avait dans son extérieur quelque chose de si gracieux et de si obligeant, qu'on ne pouvait s'empêcher de se sentir attirée vers elle. L'esprit religieux dont elle était pénétrée imprimait un cachet de sagesse à toutes ses paroles et à toutes ses démarches. Sa santé toujours chancelante ne donnait que trop de craintes pour une existence si chère ; c'est pourquoi après six ans de service dans l'emploi dont nous venons de parler, la communauté lui donna un

peu de repos, puis la choisit pour assistante en 1840. Elle s'acquittait de ses fonctions à la satisfaction générale, lorsqu'arriva pour elle le jour de la récompense. La mère Saint-Michel couronna par une mort édifiante sa pieuse, utile et trop courte carrière de trente-trois ans, le 5 mars 1842, dans la seizième année de sa profession.

Les sœurs Marie-Marguerite Tanguay de Saint-Octave et Marie-Anne Tanguay de Saint-Charles nous vinrent également de la paroisse de Saint-Michel ; elles furent suivies de près par une cousine, la sœur Marie-Catherine Tanguay de Saint-Philippe. Toutes les trois s'appliquèrent avec persévérance à marcher sur les pas de leurs ferventes devancières.

Le décès de la mère Marie-Luce Forgues de Saint-Michel dans la charge d'assistante, avait donné lieu à une nouvelle élection, et la mère Élisabeth Hill de Saint-Bernard avait été choisie. On n'eut que le temps d'entrevoir ce que la communauté eût pu attendre de sa charité et de son dévouement sans bornes. Une maladie douloureuse l'enleva six mois après, à l'âge de soixante-quatre ans. Chez cette véritable hospitalière, l'oubli d'elle-même et l'esprit de sacrifice n'étaient égalés que par son désir de rendre service au prochain. Se dévouer était un besoin pour son cœur. Les religieuses malades ou infirmes étaient surtout les chers objets de sa tendre compassion, et de sa prévenante bonté ; et quelque multipliés que fussent d'ailleurs ses occupations, toujours elle trouvait le temps et le moyen de porter un secours opportun à une sœur faible ou souffrante. Cette aimable vertu de charité avait brillé en elle d'un bien vif éclat, même avant son entrée au monastère, et lui avait attiré l'estime et l'admiration de toutes les personnes qui avaient quelque connaissance de ses bonnes œuvres. Telle fut la mère Saint-Bernard qui passa à une vie meilleure le 8 novembre 1842, dans la quarante-quatrième année de sa profession.

Les caractères des vertus solides apparaissent avec non moins d'avantage chez la mère Marie Charier de Sainte-Anastasie, surtout une bonté constante et une grande douceur, fruit d'efforts généreux contre un caractère plein de feu. Comme un ange de charité, elle volait au devant de ses sœurs, pour les prévenir et les soulager dans leurs besoins et leurs souffrances. Sa joie était de se mettre à la gêne pour accommoder les autres ; et, dans les offices, elle savait toujours se réserver les travaux les plus rudes et les plus pénibles.

Que ne fit-elle pas pour le service des pauvres pendant les vingt années qu'elle y fut employée, soit comme compagne d'office, soit comme première hospitalière ! C'était avec une tendresse de mère qu'elle pourvoyait à leurs besoins ; elle cherchait par tous les moyens possibles à adoucir leurs peines et à égayer leurs ennuis. Il suffisait bien souvent d'un mot de sa part pour apaiser leurs petits différends, et ramener le calme et la paix dans les esprits les plus aigris ; elle se servait surtout de son ascendant sur ces bonnes personnes pour les engager à porter leurs maux avec résignation et patience. C'est ainsi que, suivant le double esprit de notre saint institut, elle savait allier admirablement les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles ; à quoi elle ajoutait une grande délicatesse sur la réputation de ses protégés, excusant leurs défauts et leurs manquements, et ne souffrant pas qu'on en parlât en mauvaise part. Par une continuelle attention sur elle-même, la mère Sainte-Anastasia avait acquis une merveilleuse facilité à se tenir en la présence de Dieu ; les personnes séculières étaient frappées de son air modeste et recueilli, en même temps que de sa gaieté ; et un prélat étranger visitant un jour l'hôpital, dit, en désignant l'hospitalière : *Voilà une vraie religieuse.*

Lorsque ses propres infirmités l'obligèrent, jeune encore, à se retirer du milieu de cette famille dont Dieu lui avait confié, pour un temps, le soin, elle se dédommagea de cette privation en augmentant pour eux ses prières. Si elle apprenait que quelqu'un d'entre eux touchait à ses derniers moments, elle redoublait ses supplications pour lui obtenir la grâce d'une sainte et heureuse mort. Cependant elle se préparait elle-même à ce dernier passage. La confiance du juste lui rendit douce et paisible l'approche de l'heure suprême, et après avoir reçu avec ferveur le saint viatique et l'extrême-onction, elle s'endormit dans le Seigneur le 11 janvier 1843, à l'âge de cinquante-trois ans, et en ayant trente-six de profession. Ses chers pauvres rendirent à sa mémoire un bien touchant tribut : après avoir versé sur sa tombe des larmes non équivoques, accompagnées d'ardentes prières, ils se cotisèrent afin de pouvoir faire offrir plusieurs fois le saint sacrifice pour le repos de son âme.

Que ne fit-elle pas pour le service des pauvres pendant les vingt années qu'elle y fut employée, soit comme compagne d'office, soit comme première hospitalière ! C'était avec une tendresse de mère qu'elle pourvoyait à leurs besoins ; elle cherchait par tous les moyens possibles à adoucir leurs peines et à égayer leurs ennuis. Il suffisait bien souvent d'un mot de sa part pour apaiser leurs petits différends, et ramener le calme et la paix dans les esprits les plus aigris ; elle se servait surtout de son ascendant sur ces bonnes personnes pour les engager à porter leurs maux avec résignation et patience. C'est ainsi que, suivant le double esprit de notre saint institut, elle savait allier admirablement les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles ; à quoi elle ajoutait une grande délicatesse sur la réputation de ses protégés, excusant leurs défauts et leurs manquements, et ne souffrant pas qu'on en parlât en mauvaise part. Par une continuelle attention sur elle-même, la mère Sainte-Anastasie avait acquis une merveilleuse facilité à se tenir en la présence de Dieu ; les personnes séculières étaient frappées de son air modeste et recueilli, en même temps que de sa gaieté ; et un prélat étranger visitant un jour l'hôpital, dit, en désignant l'hospitalière : *Voilà une vraie religieuse.*

Lorsque ses propres infirmités l'obligèrent, jeune encore, à se retirer du milieu de cette famille dont Dieu lui avait confié, pour un temps, le soin, elle se dédommagea de cette privation en augmentant pour eux ses prières. Si elle apprenait que quelqu'un d'entre eux touchait à ses derniers moments, elle redoublait ses supplications pour lui obtenir la grâce d'une sainte et heureuse mort. Cependant elle se préparait elle-même à ce dernier passage. La confiance du juste lui rendit douce et paisible l'approche de l'heure suprême, et après avoir reçu avec ferveur le saint viatique et l'extrême-onction, elle s'endormit dans le Seigneur le 11 janvier 1843, à l'âge de cinquante-trois ans, et en ayant trente-six de profession. Ses chers pauvres rendirent à sa mémoire un bien touchant tribut : après avoir versé sur sa tombe des larmes non équivoques, accompagnées d'ardentes prières, ils se cotisèrent afin de pouvoir faire offrir plusieurs fois le saint sacrifice pour le repos de son âme.

## III

M. Pierre Pelletier, négociant de Québec, donna un de ses fils à la compagnie de Jésus et deux de ses filles à notre monastère <sup>1</sup>. L'aînée, Marie-Louise-Émilie, naquit, pour bouquet de fête à son bon père, le 29 juin 1816; elle eut un frère qui mourut au berceau, et elle se vit elle-même privée des soins maternels lorsqu'elle n'avait encore que trois ans. Frappé sitôt dans ses plus chères affections, M. Pelletier sembla redoubler de tendresse pour la gentille enfant qui lui était restée; et il sut inspirer ses propres sentiments à celle qu'il lui donna dans la suite pour seconde mère.

La première éducation d'Émilie fut confiée aux sœurs de Notre-Dame, dont le couvent à la basse ville n'était qu'à un pas de sa demeure, et son père y portait souvent dans ses bras la petite écolière de cinq à six ans. Peu après sa première communion, elle fut placée au pensionnat de nos mères ursulines; ses progrès furent rapides, et, à sa sortie du couvent, mademoiselle Pelletier pouvait passer à juste titre pour une jeune personne accomplie. Aux charmes d'un esprit cultivé, elle joignait l'élégance des formes et les grâces de la figure. Le monde accueillit avec faveur la brillante Émilie; celle-ci, pour sa part, ne resta pas insensible aux hommages qui lui furent partout prodigués. Elle se lia d'une amitié étroite avec deux de ses cousines, mesdemoiselles Lucie Bégin et Catherine Motz, qui partageaient ses goûts, et aucune fête n'était complète sans l'aimable trio. Cela toutefois ne pouvait durer, car, à des cœurs si bien faits, il fallait autre chose que les succès éphémères d'une soirée amusante, ou les souvenirs délirants d'une nuit passée au bal. Mesdemoiselles Bégin et Motz étonnèrent la société québécoise en se retirant, l'une au cloître de l'Hôtel-Dieu, l'autre en notre monastère (février 1837). Dès lors aussi mademoiselle Pelletier parut moins dans le monde; les divertissements

1. Le R. P. Alphonse-Edmond Pelletier, S. J., ordonné prêtre à Montréal le 28 décembre 1868, célébra sa première messe dans notre église le 1er janvier suivant. Il fut d'abord professeur au collège Sainte-Marie, Montréal; ses supérieurs l'envoyèrent ensuite à Fordham, puis à New-York. Il était dans cette dernière ville depuis cinq ans et y jouissait d'une haute réputation de piété, de savoir et d'habileté, lorsqu'il fut enlevé à l'Église et à ses amis. Le P. Pelletier avait commencé la célébration d'un mariage dans l'église Saint-François Xavier: au moment où il allait prononcer la bénédiction nuptiale, il s'affaissa sur lui-même et tomba au pied de l'autel. On le transporta à la sacristie où il expira après quelques instants, mais non pas sans avoir eu le bonheur de recevoir l'extrême-onction (29 juin 1879). Il était âgé de quarante ans.

qui lui avaient été si chers perdirent peu à peu de leurs charmes au contraire, les bonnes œuvres, et en particulier la visite des pauvres, commencèrent à lui offrir des attraits jusque-là inconnus. Dès sa petite enfance on lui avait inspiré des sentiments de compassion pour les malheureux : son père était surnommé le *père des pauvres*, et lui-même aimait à faire passer ses aumônes par les mains innocentes de ses chers enfants. Émilie était donc certaine de trouver toujours des ressources pour ses protégés. Un de ceux-ci était un vieillard septuagénaire qui demeurait au Cap-Blanc ; le voyant délaissé et privé des choses les plus nécessaires à la vie, elle lui procura la nourriture et les vêtements, et le prit entièrement sous ses soins. Chaque semaine elle le visitait dans son pauvre logis, et une fois, entre autres, qu'elle était en carrosse avec ses petites sœurs, elle fit monter auprès d'elle le *bonhomme* pour lui procurer une promenade agréable.

Demandée en mariage par plusieurs jeunes gens très recommandables, mademoiselle Pelletier parut indifférente aux hommages les plus flatteurs comme aux avantages les plus séduisants. Enfin elle s'ouvrit à sa belle-mère sur son dessein de se faire religieuse, à l'exemple de ses deux amies. Madame Pelletier, voyant dans l'âme de la jeune fille le travail de la grâce ne chercha pas à combattre sa résolution ; néanmoins elle refusa de la seconder pour lui faire obtenir le consentement de son père. A quelque temps de là, Émilie reçut ordre de se préparer à un bal qui devait être donné en l'honneur de Son Excellence le gouverneur ; en vain manifesta-t-elle son désir de ne pas paraître en cette occasion : il fallut obéir à la volonté paternelle. Ce ne fut qu'en versant des larmes qu'elle se laissa revêtir de son élégante toilette, et quand arriva l'heure du départ, contre son ordinaire, elle se fit attendre. L'ennui et le dégoût accompagnèrent la pauvre enfant dans cette brillante assemblée ; elle n'en sortit qu'à deux heures du matin, accablée de tristesse et de lassitude. En arrivant à sa chambre, elle jeta loin d'elle, avec dédain, ses habits de fête, et tombant tout en pleurs au pied de son crucifix, elle prit la ferme détermination d'en finir avec le monde et ses plaisirs, et, sur l'heure même, elle écrivit à son père une lettre fort touchante pour le prier de ne pas s'opposer aux desseins de Dieu. M. Pelletier trouva cette lettre dans son cabinet, et la lecture qu'il en fit lui causa une tristesse profonde ; il en perdit l'appétit pendant plusieurs jours. Madame Pelletier, le croyant malade, l'interrogea avec tendresse ; pour toute

réponse, il lui montra la lettre de sa chère Émilie ; celle-ci cependant n'entendit parler de rien, et une seconde lettre n'obtint pas un succès meilleur.

Le temps était venu de placer dans quelque pensionnat pour leur première communion ses petites sœurs Céline et Rosalvina : c'était dans l'automne de 1837. Consultée sur le choix du couvent, Émilie témoigna préférer celui de l'HÔPITAL GÉNÉRAL : ses parents s'en rapportèrent à son avis, et lui laissèrent le soin de faire tous les arrangements nécessaires. Elle entra ainsi en communication plus intime avec les religieuses ; la mère Esther Chaloux de Saint-Joseph surtout lui plut beaucoup, et, après s'être occupée de ses petites sœurs, elle arrêta avec cette bonne mère toutes les conditions de sa propre admission. Enfin, ayant obtenu de son père le consentement tant désiré, elle quitta pour toujours la maison paternelle, le 19 avril 1838, dans sa vingt-deuxième année.

La vie du monastère, si différente pourtant de celle qu'elle avait menée dans le monde, lui sembla douce ; avec une joie indicible elle reçut le saint habit et mérita par sa ferveur d'être admise à la profession. Employée au pensionnat, la mère Émilie de Saint-Alphonse, montra tout de suite ce que l'on pouvait attendre de sa bonne volonté, et de son talent particulier pour l'enseignement. Par l'urbanité de ses manières, elle était très propre à former les élèves à la politesse et aux bienséances ; et, ce qui est plus précieux encore, elle s'appliquait avec beaucoup de soin à leur inspirer les sentiments d'une tendre piété. Assez habile musicienne, elle pouvait toucher l'orgue à son tour, et contribuer ainsi à la beauté du culte divin.

Celles qui possédaient le secret de sa conscience, n'ignoraient pas au prix de quelles violences cette âme courageuse parvenait à réprimer les saillies de son caractère, et à pratiquer chaque acte des divines vertus d'humilité, de douceur, de condescendance, si fortement recommandées par nos saintes constitutions. Ses compagnes d'office s'édifiaient encore de sa douce piété, de sa franchise à reconnaître ses torts, de l'esprit de mortification avec lequel elle s'acquittait de tous ses devoirs. Sa santé était très délicate ; néanmoins elle travaillait avec un courage au-dessus de ses forces, et bien au delà de ce dont on l'aurait crue capable ; après avoir rempli sa propre tâche, elle s'offrait au besoin avec empressement à remplacer celle-ci, à aider à celle-là ; et par un certain tact et une certaine finesse d'esprit, plus encore que

par des connaissances variées, elle se tirait d'affaire à merveille là où d'autres se fussent trouvées fort embarrassées.

La mère Saint-Alphonse tomba malade vers la fin de janvier 1846 ; elle se plaignait de violentes douleurs à la tête et à l'estomac ; pendant quinze jours ses souffrances augmentèrent, et elle eut de fréquents vomissements ; mais comme elle était sujette à ces sortes d'indispositions, les médecins ne virent dans son état rien de beaucoup plus grave qu'à l'ordinaire ; c'est ce que l'un d'eux déclara à l'infirmière et à la pharmacienne à sa visite du 10 février. Dans la nuit de ce même jour, les veilleuses remarquèrent chez la malade un changement subit et extraordinaire ; et tandis qu'elles s'empressaient de lui porter secours, elles eurent presque aussitôt la douleur de la voir expirer au milieu des plus grandes souffrances.

La mère Saint-Alphonse n'était à l'infirmierie que depuis une semaine ou environ ; elle y avait vu chaque jour le guide de son âme ; le jour même qu'elle y était entrée elle avait eu le bonheur de communier, et elle avait offert son union avec Jésus comme préparation au redoutable passage du temps à l'éternité ; c'est ce qu'elle dit elle-même à sa jeune sœur Rosalvina de Saint-Michel. Du reste, elle avait la bonne habitude de faire souvent la sainte communion sous forme de viatique. Quelle consolation ce dût être pour elle à sa dernière heure ! Elle était âgée de vingt-neuf ans, et elle en comptait six de profession religieuse. On crut reconnaître qu'elle avait été la victime d'une affection de cœur, et que cette maladie lui était héréditaire, monsieur son père ayant été enlevé en 1843 (31 octobre) d'une manière non moins imprévue. Les restes de ce digne citoyen reposent dans notre église ; madame Pelletier, décédée le 15 septembre 1863, y est aussi inhumée : notre communauté leur doit beaucoup de gratitude pour la bienveillance et la générosité dont ils lui ont donné tant de preuves.

En entrant au noviciat, la mère Émilie Pelletier de Saint-Alphonse n'y avait pas retrouvé la chère et vertueuse cousine qui lui en avait pour ainsi dire frayé la route. Mademoiselle Catherine Motz était retournée dans sa famille, non par dégoût de sa vocation, mais en laissant son cœur dans cette maison dont elle ne s'éloignait qu'à regret. Atteinte d'une maladie de poitrine, elle mourut après quelques mois (décembre 1837) ; suivant son désir, elle fut inhumée dans notre église, non loin de la chaire. Quant à mademoiselle Lucie

Bégin, que nous avons vue entrer à l'Hôtel-Dieu, elle fournit aussi une bien courte carrière, sous le nom de Saint-Louis de Gonzague dont elle imita les angéliques vertus.

Quelques mois après le décès de la mère Saint-Alphonse, notre communauté perdit un autre sujet non moins estimé, et chacune regretta dans sa personne le type de la véritable religieuse. En effet l'âme de la sœur Marie-Catherine Vaillancourt de Sainte-Colombe, était enrichie des vertus qui font la base de toute perfection, et en particulier de celles qu'exige notre saint état. Dans son humble condition de sœur converse, elle comprenait que son devoir essentiel était de se rendre utile par son travail ; il n'était pas besoin de stimuler en cela son ardeur ; au contraire, il fallait plutôt mettre des bornes à sa générosité et à son dévouement : elle avait une complexion délicate, et ses forces physiques étaient loin de seconder en tous points son courage et son désir de se sacrifier pour le service de la religion. Au milieu de ses travaux incessants, elle demeurait unie à Dieu, et ses lèvres murmuraient doucement quelque pieuse aspiration. Si on lui disait en plaisantant : “ Voyons, ma sœur Sainte-Colombe, attisez donc cette fois votre feu sans prier, ” — elle répondait : “ Ma sœur, il faut prier toujours ; ” — en effet, elle avait saisi le sens caché de ce précepte évangélique, à tel point qu'elle-même était devenue pour ainsi dire *une prière*. Dans les temps qu'il lui était permis de consacrer à ce saint exercice, on la voyait aux pieds des autels tout absorbée dans la contemplation des choses célestes, et il paraissait bien visiblement que le Saint-Esprit lui-même était son maître et son guide dans les voies intérieures. Son admirable recueillement était en harmonie avec le reste de sa conduite ; la vertu de silence faisait ses délices ; aux heures mêmes des récréations, elle évitait un certain épanchement qui expose à la dissipation ; les rires immodérés lui étaient inconnus ; elle parlait à voix basse et elle ne pouvait souffrir les entretiens inutiles. Si l'on commençait en sa présence quelque propos de ce genre, elle en paraissait peinée : — “ Oh ! mes petites sœurs, disait-elle, il ne faut pas parler de ces choses. ” Dans cette disposition elle était loin de se mêler d'aucune affaire étrangère à son office, ou de s'informer curieusement de ce qui se passait. Cela eût été indigne d'une âme qui trouvait son bonheur en Dieu seul, et qui marchait continuellement en sa sainte présence.

Le maintien extérieur de la sœur Sainte-Colombe était en tout conforme à ce que prescrivent nos saintes constitutions ; elle allait et venait par la maison sans bruit comme sans empressement, — un sourire agréable illuminait pour l'ordinaire sa pâle et douce figure ; l'aimable modestie, la paix du ciel, formaient partout son cortège. Si elle pratiquait l'obéissance dans ses différents emplois, elle aimait aussi bien tendrement la pauvreté de Jésus. L'esprit de mortification lui était habituel ; étant chargée dans ses dernières années de la boulangerie, elle ramassait avec grand soin les petits morceaux de pain qui, selon l'usage, étaient laissés chaque semaine sur les tables du réfectoire ; et de ces croûtes durcies, la sœur Sainte-Colombe faisait sa nourriture habituelle. Lorsqu'aux jours de fêtes on servait à table quelque chose de plus délicat qu'à l'ordinaire, elle en prenait sa part, puis elle laissait vieillir ce mets pour elle trop recherché ; elle n'y touchait que quand il était devenu insipide et même dégoûtant. Elle prenait soin de cacher ses privations et ses souffrances à tout autre regard qu'à celui qui voit tout d'en haut.

Elle faisait preuve en toute occasion d'une humilité sincère ; si les supérieures, pour l'édification de la communauté, lui faisaient quelque reproche public pour quelque léger manquement, elle recevait la correction à genoux, les mains jointes, avec un visage calme et serein, qui témoignait combien elle était heureuse d'acquiescer par ce moyen de nouveaux mérites pour l'éternité. Avec ses compagnes, sa manière d'agir était pleine de déférence ; quant à ses supérieures et aux religieuses de chœur, elle se comportait à leur égard avec le plus grand respect.

Enfin, dans tout le détail de sa vie, cette humble servante du Seigneur était un modèle accompli de perfection ; il suffisait de la voir à la prière, au repas, à la récréation, pour être touchée et édifiée de sa tenue, de sa piété, de sa modestie, et de toutes les vertus qui reluisaient dans sa conduite. Dieu seul a connu les richesses de la grâce renfermées dans son âme pure et candide. La sœur Sainte-Colombe eut à endurer pendant de longues années les souffrances et les incommodités de l'asthme ; mais la maladie qui l'enleva fut une attaque d'apoplexie ; elle eut néanmoins tout le temps d'être fortifiée par la réception des derniers sacrements, et elle passa au repos des justes le 15 septembre 1846, dans sa soixante-treizième année, et quarante-huit ans après son entrée dans notre monastère.

## IV

Le 7 décembre 1847, la mère Marie-Louise Duval de Saint-François Régis, doyenne de la communauté, terminait son existence de quatre-vingt-deux ans, et allait faire hommage au divin Époux de ses soixante années de profession. Dans les beaux jours de sa force et de sa santé, la mère Saint-François Régis avait employé les richesses de son infatigable dévouement et de son inépuisable charité, à se faire des amis parmi les pauvres de Jésus-Christ ; ils ne lui manquèrent pas quand, à l'approche de ses derniers moments, elle-même se trouva en quelque sorte au dépourvu. Privée depuis cinq ou six ans de ses facultés intellectuelles, cette chère mère allait partir pour l'éternité sans avoir la conscience de son état. Nous en étions affligées et, dans notre peine, nous demandions avec ardeur au Ciel de lui accorder quelques instants lucides ; mais le Seigneur semblait ne pas entendre nos vœux. Nous la recommandâmes aux prières des personnes de l'hôpital, et tout aussitôt nous yîmes l'effet de leur intercession : la malade donna des signes de connaissance ; elle put parler à son confesseur et offrir à Dieu le sacrifice de sa vie. Ainsi se vérifia d'une manière frappante la promesse inscrite au livre de nos constitutions, en faveur de celles qui s'emploient au secours des agonisants : " Ayant assisté tant de personnes en ce dernier passage pour l'amour de Notre-Seigneur, lui-même leur donnera un secours très particulier quand elles en viendront là. "

Une tendre compassion pour les souffrances d'autrui était la vertu favorite de la mère Saint-François Régis. Elle ne pouvait, sans ressentir de la peine, voir les pauvres vieillards manquer de quelque chose. En plusieurs occasions, notre aimable Sauveur suscita des personnes généreuses et bienfaisantes, qui se faisaient un plaisir de fournir à la digne hospitalière les moyens de suivre les inclinations de son cœur, et cela surtout dans les années où la communauté se ressentait encore de sa ruine. Cette bonne mère des pauvres ne s'occupait pas uniquement du soin des corps : les besoins d'un ordre plus relevé étaient surtout les objets de son zèle ; par de douces paroles, par une instruction ou un avertissement donnés à propos, elle savait faire du bien aux âmes et les ramener à Dieu et à leur devoir. Les messieurs du clergé à qui elle eut occasion de donner des soins

dans leurs maladies, n'avaient qu'une voix pour faire l'éloge de leur digne et charitable hospitalière.

Pendant les derniers jours de la vie de cette vénérable doyenne, on voyait souvent auprès d'elle la plus jeune professe du noviciat ; notre père Bédard lui-même remarqua cette assiduité, et, après avoir administré à la mourante les derniers sacrements, il montra à la sœur Saint-Narcisse la boîte aux saintes huiles en lui disant : " Quand nous en servirons-nous ? " — " Bientôt, mon père, " répondit-elle. Neuf jours après, la jeune religieuse fut prise de violentes palpitations de cœur. Le lendemain, elle recevait avec cette foi vive qui l'avait toujours distinguée, le saint viatique et l'extrême-onction. Elle était en proie à de telles souffrances qu'elle inspirait de la compassion à toutes celles qui l'approchaient. En vain ses compagnes du noviciat s'unirent-elles pour demander à Dieu la conservation d'une vie si chère : le Seigneur voulait attirer à lui cette âme qu'il avait choisie entre mille pour en faire l'objet de ses prédilections. Pour elle, contente et résignée, elle répondait à ses sœurs qui venaient lui faire leurs adieux : " Je suis un arbre stérile ; Dieu va le couper ; priez qu'il ne soit pas jeté au feu. " Avant de rendre le dernier soupir, elle éleva au ciel et reporta ensuite sur la communauté des regards où brillait un bonheur inexprimable ; puis elle remit son âme entre les mains de son Créateur : c'était le samedi, 18 décembre 1847, après quatre jours de maladie et quatre mois de profession.

Dans sa courte carrière de vingt-cinq ans, la mère Marie-Élisabeth Blaiklock de Saint-Narcisse nous offre un exemple bien remarquable de fidélité à correspondre à la grâce et aux desseins de Dieu. Elle passa ses premières années en Angleterre, à Londres, sa ville natale. Bien jeune encore elle perdit ses parents qui moururent peu après leur arrivée à Québec. Orpheline et sans ressources, Élisabeth ne resta pourtant pas sans protection ; une Providence spéciale veillait sur son sort, et lui donna une seconde mère dans la personne d'une vertueuse dame qui l'accueillit chez elle. L'éducation de mademoiselle Blaiklock n'avait pas été négligée, et malgré son extrême jeunesse, elle put se rendre utile à sa bienfaitrice en donnant des leçons à ses enfants, tout en continuant à s'instruire elle-même. Il lui restait à acquérir la première et la plus essentielle de toutes les connaissances, — celle de la véritable religion, — car l'intéressante orpheline avait été élevée dans les erreurs du protestantisme.

Madame N., qui était fervente catholique, se crut chargée devant Dieu du salut de cette âme ; néanmoins, elle ne lui imposa aucune contrainte sous le rapport de ses croyances religieuses ; elle se contenta de lui donner dans toute sa conduite l'exemple des vertus chrétiennes. Pour la seconder dans cette tâche délicate, elle s'associa M. l'abbé Antoine Parant, supérieur du séminaire, ecclésiastique d'une grande expérience, qui, sans rien laisser paraître de son dessein, profita de toutes les occasions pour faire pénétrer la lumière dans l'âme de la jeune fille. Celle-ci, il faut le dire, était douée d'une intelligence remarquable, d'une grande droiture et de beaucoup d'énergie. Connaître la vérité et l'embrasser, au prix de n'importe quel sacrifice : telle était sa ligne de conduite. Après quelques conversations avec son vénérable ami, elle se sentit fortement ébranlée dans ses plus chères et ses plus intimes convictions. Il s'ensuivit un état pénible de doute et d'incertitude ; mais bientôt, la grâce céleste lui venant en aide, Élisabeth se livra à une étude persévérante des dogmes de notre sainte religion, et elle ne fut pas longtemps sans demander elle-même à abjurer les faux principes dans lesquels elle avait jusque-là vécu. Le 26 mai 1837, dans sa quinzième année, elle fit, entre les mains de M. Parant, profession de la foi catholique. Madame N., au comble de la joie, continua de donner à sa protégée tous les soins d'une tendre mère. De concert avec M. Parant, elle procura son entrée au couvent des sœurs de Notre-Dame à Saint-Roch ; la jeune fille y fut plus à même de s'instruire à fonds des vérités de la religion, et de se former aux pratiques diverses de la piété chrétienne ; elle s'y prépara sous les soins des religieuses à s'approcher pour la première fois du banquet eucharistique.

Après cette action si importante de sa nouvelle vie, mademoiselle Blaiklock continua de résider au couvent, en attendant que Dieu lui manifestât ses desseins sur son avenir ; elle y était encore en qualité de maîtresse de langue anglaise lors de l'incendie de 1845, et ce fut à cette époque qu'elle vint passer quelques jours à l'HÔPITAL GÉNÉRAL avec les sœurs et leurs élèves. Tout ce qu'elle remarqua chez nous lui était nouveau : tout lui parut admirable et elle se dit en elle-même : *C'est ici le lieu de mon repos ; j'y fixerai ma demeure parce que je l'ai choisi.* M. l'abbé Narcisse Beaubien, qui dirigeait alors la conscience d'Élisabeth, examina les circonstances de cette vocation à la vie d'hospitalière cloîtrée, et crut y reconnaître les caractères de l'appel

divin ; il en conféra avec M. l'abbé Parant, qui n'avait jamais perdu de vue la jeune convertie, — et tous deux la recommandèrent à notre communauté où elle fut reçue avec satisfaction le 25 novembre de la même année, à l'âge de vingt-trois ans.

La vie de novice hospitalière parut à mademoiselle Blaiklock tout à fait étrange. A la vérité, elle envisagea avec la plus haute estime nos antiques usages, nos devoirs austères ; mais elle osa à peine espérer de pouvoir jamais en venir elle-même à la pratique. Cependant elle se mit à l'œuvre de tout cœur ; et elle eut la consolation de voir s'aplanir de jour en jour des difficultés qui, d'abord, lui avaient paru insurmontables. C'était avec une confiance d'enfant qu'elle s'adressait à sa mère maîtresse en chaque occasion ; et en cela il y avait pour elle d'autant plus de mérite qu'elle savait à peine un mot de français, et que la maîtresse ignorait complètement la langue anglaise. Après le temps ordinaire, la courageuse postulante fut jugée digne du saint habit. Les quatorze mois de son voile blanc ne s'écoulèrent pas sans de pénibles épreuves ; plus d'une fois elle fut tentée du dégoût de sa vocation, mais par sa docilité à prendre conseil, elle triompha des ruses de son ennemi. Enfin le 18 août 1847, elle prononça ses vœux avec la ferveur d'un ange ; en ce jour, le plus beau de sa vie, l'Époux céleste la dédommagea amplement de ses rigueurs précédentes ; dès lors elle entra dans une voie nouvelle, et elle éprouva d'une manière sensible combien le Seigneur est doux à ceux qui le cherchent de tout leur cœur.

Notre communauté se réjouissait de posséder un sujet si précieux ; ses compagnes du noviciat avaient pour elle la plus sincère affection : elles savaient apprécier sa délicatesse, sa candeur, sa simplicité, ses talents divers. Sa santé n'inspirait aucune inquiétude, lorsque survint le pénible accident dont nous avons parlé plus haut.

De tous les membres de sa famille, il n'était resté à la mère Saint-Narcisse qu'un frère et une sœur. N'étant pas éclairés des lumières de la vraie foi, ils n'avaient pu pardonner à Élisabeth de s'être faite catholique et religieuse ; et une de ses peines les plus sensibles, avait été l'abandon où l'avaient laissée des personnes pour qui elle éprouvait une si vive tendresse. Elle porta jusqu'au tombeau cette constante amertume. Avec quelles délices savoure-t-elle maintenant au sein de Dieu le centuple promis à quiconque abandonnera pour l'amour de lui *et son père et sa mère, et son frère et sa sœur !*

A l'époque où cette jeune et fervente religieuse faisait l'édification de la famille du cloître, s'épanouissait aussi sous les célestes influences, dans le parterre de notre noviciat, une autre fleur exquise dont le parfum avait ravi le cœur sacré de l'Époux des vierges. Elle ne comptait pas vingt printemps révolus, notre chère sœur Marie-Élisabeth Talbot de Saint-Basile, et déjà elle offrait dans sa conduite le plus bel assemblage des vertus religieuses ; ses compagnes la considéraient comme un modèle de sagesse, de douceur, de piété, et la communauté fondait sur elle les plus légitimes espérances. A des talents hors ligne, elle joignait une rare modestie ; il y avait dans toutes ses actions une tranquille gravité qui paraissait extraordinaire chez une aussi jeune personne. Employée au pensionnat, elle s'acquittait avec le plus heureux succès de ses fonctions de maîtresse de la première classe française ; ses élèves l'entouraient de reconnaissance, d'amour et de respect ; aussi sa disparition du milieu d'elles leur causa à toutes des regrets bien sincères.

A son entrée au monastère, la sœur Saint-Basile était brillante de santé, sa grande taille était fortement développée, et lorsque, après avoir accompli sa seizième année, il lui fut permis de prendre au pied du tabernacle de solennels engagements, il semblait tout naturel de prévoir pour elle une longue et utile carrière. Mais les pensées du Seigneur ne sont pas nos pensées et ses voies ne sont pas nos voies. Le Ciel réclama bientôt ce trésor qu'il ne nous avait confié que pour peu de temps. Une maladie inexorable, la phtisie pulmonaire, nous la ravit en quelques mois.

La veille du jour qui devait être pour elle le dernier, notre chère sœur recueillant toute son énergie, traça les lignes suivantes :

“ Voici les derniers mots que je vous adresse, ma chère maman, avant de quitter la terre pour m'unir à mon Créateur. Ah ! que ne puis-je vous exprimer tout le bonheur que je goûte de mourir dans la religion !... Vous vous consolerez bientôt du nouveau sacrifice que Dieu va vous demander dans quelques semaines. Adieu, mère chérie... adieu ...Encore une fois, accordez-moi votre sainte bénédiction. Mes amitiés à mes chers petits frères.”

Après cet adieu suprême à tout ce qu'elle avait de plus cher au monde, la malade tourna vers le ciel toutes ses pensées, toutes ses affections. Elle expira doucement dans la matinée du 19 octobre 1849,

à l'âge de dix-neuf ans, sept mois et quinze jours, ayant de profession trois ans, sept mois et sept jours.

Madame Talbot, prévenue à temps du danger prochain où se trouvait sa fille unique et chérie, était partie de la Rivière-du-Loup dans l'espérance qu'il lui serait donné de la presser encore une fois sur son cœur. Elle n'arriva que pour apprendre que son enfant avait cessé de vivre deux heures auparavant. Pour toute consolation il lui fut permis de voir, à la porte de la sacristie, le corps inanimé de celle qu'elle pleurait à si juste titre. Les traits de la défunte portaient l'empreinte de la paix et de la béatitude. En la considérant à travers des torrents de larmes : " Oh ! elle est au ciel !..." s'écria cette mère chrétienne,—" elle est au ciel ; je la regrette, mais je me réjouis de son bonheur ! " Ces paroles, échappées à la tendresse maternelle, exprimaient le sentiment unanime de la communauté en cette douloureuse circonstance.

## V

C'était surtout par les qualités aimables du cœur que la mère Marie-Judith-Flore Tourangeau de Saint-Joseph s'était acquis l'estime universelle. Née à Québec le 17 septembre 1821, elle n'eut sous les yeux dès sa tendre enfance que des exemples de toutes les vertus qui font le bonheur des familles chrétiennes. Nommer les respectables parents à qui elle dut le jour, c'est faire connaître les types de la femme accomplie et du citoyen modèle. Tandis que son père, M. Joseph Guillet-Tourangeau, en se plaçant à la tête d'un vaste établissement de boulangerie, se créait une honorable indépendance, il se rendait digne de la confiance et du respect publics par sa parfaite probité, ses sentiments religieux, aussi bien que par son esprit pratique, et son active coopération à toutes les entreprises qui pouvaient contribuer à la prospérité de la population, alors peu considérable, du faubourg Saint-Roch. Pour sa part, madame Tourangeau s'appliquait à faire de sa maison le séjour de l'innocence et de la piété ; si, d'un côté, l'ordre et l'économie présidaient à ses arrangements domestiques, de l'autre, elle voulait que tous ceux qui habitaient sous son toit y trouvassent le bien-être et l'abondance. Ses moyens pécuniaires lui permettaient de suivre le penchant de son cœur en répandant des bienfaits autour d'elle. Que de pauvres secourus par cette main charitable qu'ils avaient appris à

bénir ! Madame Tourangeau payait encore de sa personne en prenant une part active à toutes les bonnes œuvres de la localité. C'est auprès d'une telle mère que cinq enfants apprirent à aimer Dieu pour lui-même et le prochain pour Dieu. Les quatre filles entrèrent à notre noviciat : mesdemoiselles Émilie et Joséphine en sortirent pour cause de santé, Dieu le permettant ainsi, destinées qu'elles étaient, la première à le servir saintement dans l'état du mariage, la seconde à édifier par ses douces vertus le cloître béni de nos mères ursulines.

A l'époque où elle eut le bonheur de faire sa première communion, c'est-à-dire à l'âge de neuf ans, et au couvent des dames ursulines, Flore entendit au fond du cœur les premiers accents de la voix qui l'appelait à une vie parfaite. Elle grandit sous cette céleste impression, se montrant toujours pieuse et bonne, et pratiquant de petites industries pour s'entretenir dans la dévotion et la ferveur. Grand fut un jour son embarras lorsqu'elle vit entre les mains de son bon père un petit cahier qu'elle avait égaré, et dans lequel étaient consignées ses résolutions enfantines. L'excellente école de mademoiselle Malone réunissait en ce temps un grand nombre de jeunes filles ; la langue anglaise et les travaux à l'aiguille y étaient enseignés avec soin et succès. Madame Tourangeau y plaça ses enfants pendant quelques années après leur première communion. En s'y rendant chaque jour, dans l'après-midi, Flore ne manquait pas d'entrer à l'église pour y faire une visite au saint sacrement. Sa piété ne fit que s'affermir pendant les quelques mois qu'elle passa encore chez nos mères ursulines, mais ces dames ayant suspendu leurs classes pendant l'été de 1832, à cause de la maladie alors régnante, mesdemoiselles Flore et Mathilde Tourangeau entrèrent à notre pensionnat, où elles restèrent jusqu'à la fin de leur cours d'étude.

Rentrée sous le toit paternel, Flore fit le bonheur et les délices de sa famille. Son frère et ses sœurs trouvaient en elle un modèle, un conseil. Elle entourait de vénération les auteurs de ses jours, à qui elle se reconnaissait redevable de tant de bienfaits. Son amour filial lui inspirait pour eux les attentions les plus aimables, les prévenances les plus délicates ; c'était surtout au retour de leurs fêtes qu'elle mettait sa joie à leur préparer quelque surprise agréable, aussi leur devenait-elle plus chère de jour en jour. Bien différente de tant de jeunes personnes de son âge et de sa position, mademoiselle Tourangeau n'avait que de l'éloignement pour les promenades et les

parties de plaisir ; et, si parfois, elle se trouvait à certaines réunions, ce n'était que par devoir et toujours en compagnie de son père et de sa mère. Lorsqu'il y avait soirée chez ses parents, elle s'y montrait encore par devoir, avec cette grâce touchante qui était répandue sur toute sa personne, et qui servait comme d'aimant pour lui attirer les cœurs ; mais même en ces occasions, elle savait se ménager un moment de recueillement, et, feignant quelque prétexte, elle se retirait du salon, montait à sa chambre dont elle ouvrait la fenêtre, et de là portait ses regards vers le monastère de l'HÔPITAL-GÉNÉRAL où, depuis longtemps, elle avait choisi sa demeure.

Craignant pour leur chère enfant l'austérité de notre institut, monsieur et madame Tourangeau hésitaient à consentir à son dessein ; Flore, de son côté, s'affermisait de plus en plus dans sa vocation, et il lui tardait de suivre les traces de son amie, mademoiselle Émilie Pelletier, qui l'avait devancée au noviciat. Enfin, elle eut le bonheur de voir ses vœux accomplis, et, avec le consentement de son père, elle entra le 22 avril 1839, à l'âge de dix-sept ans. Une année après, elle fut rejointe par sa sœur Mathilde, âgée aussi de près de dix-sept ans, et qui reçut le saint habit avec le nom de Sainte-Anne à la cérémonie de profession de son aînée, 19 octobre 1840. Mesdemoiselles Émilie et Joséphine Tourangeau, qui étaient à notre pensionnat, portaient les voiles des deux novices. La famille donna en cette occasion, comme en bien d'autres, des preuves de sa générosité en fournissant abondamment de quoi faire un *festin de gala* pour toutes les personnes de la maison.

Les voies de la perfection furent celles où continua de marcher la nouvelle professe. Elle savait que cette perfection consiste, non dans les choses extraordinaires, mais dans les actes et les exercices de chaque jour, de chaque heure, de chaque moment. Notre *Directoire* lui fournissait les motifs et les sentiments intérieurs qui devaient accompagner chaque devoir particulier ; quant à l'exécution matérielle, elle y apportait toute son attention, toute son industrie, imitant en cela l'aimable Louis de Gonzague qu'elle s'était proposé pour modèle. Ne pas assister aux observances communes, soit par raison de maladie, ou à cause des occupations nécessaires de son office, était pour elle une privation qu'elle ressentait vivement, mais dont elle savait profiter ; car sa vertu favorite était la soumission à la sainte volonté de Dieu. *Dieu le veut* : telle était sa devise. Après sa mort on trouva ces

paroles partout, dans ses lettres, ses mémoires et autres écrits. Les dix années de sa vie religieuse furent consacrées, avec très peu d'interruption, au soin des élèves de notre pensionnat ; là, comme ailleurs, l'aménité de son caractère, son esprit de conciliation, sa douceur, sa bonté inépuisable, lui servirent plus que ne l'eussent fait les talents les plus remarquables et les mieux cultivés. Il y avait au fond de son âme une piété à la fois si solide, si suave, si sympathique, qu'elle se communiquait presque à son insu aux jeunes cœurs avec qui elle était en rapport. Si la mère Saint-Joseph apparaissait aux heures de récréation, on voyait les élèves quitter leurs jeux bruyants et se grouper avec empressement autour d'elle, pour l'entendre parler des vertus et du pouvoir de la Reine du ciel, sa douce patronne ; ou pour apprendre quelque trait de la vie de l'angélique Stanislas Kostka, son aimable protecteur. A la conversation succédaient quelques couplets de cantique que ces jeunes personnes chantaient avec dévotion, pénétrées qu'elles étaient des paroles et de l'accent de leur bonne maîtresse. Là ne se bornait pas son ascendant sur leurs esprits ; elle s'en servait en toute rencontre sans sévérité comme sans faiblesse, et toujours pour leur plus grand bien.

Au moment même où, fatiguée et malade, elle se croyait sur le point de jouir d'un peu de repos, on eut besoin d'elle pour remplir les fonctions de maîtresse générale. — “ Ma mère, répondit-elle à la supérieure qui lui en faisait la proposition, je me sens à bout de forces ; cependant, puisque je suis venue en religion pour obéir et pour me sacrifier, je vais de tout mon cœur où vous voulez que je sois. ”

Une maladie cruelle dont la mère Saint-Joseph s'était toujours plus ou moins ressentie, se manifesta avec des symptômes très graves en novembre 1850, — quelques semaines seulement après qu'elle eut été choisie comme maîtresse générale des classes, — et il devint bientôt évident que l'issue en serait fatale. L'affection fraternelle nous a conservé sur ses derniers jours des détails intimes et pleins d'édification. “ Le 13 novembre au soir, écrit la mère Sainte-Anne, notre révérend père lui administra le saint viatique qu'elle reçut avec la ferveur d'un ange, et avec d'autant plus de bonheur qu'elle semblait devoir en être privée à cause de ses fréquents vomissements. Elle disait qu'elle devait cette grâce à son aimable protecteur, saint Stanislas, en qui elle avait la plus entière confiance.

“ Le 15 au soir elle reçut l'extrême-onction et l'indulgence

plénière, après quoi elle demeura toute recueillie, ne paraissant plus éprouver aucune souffrance ; elle sollicitait vivement toutes celles qui l'approchaient de prier pour qu'elle eût une véritable contrition de ses péchés... Le même soir, qui fut pour elle le dernier, la communauté s'étant retirée, je demeurai auprès de son lit ; m'ayant aperçue, elle me fit signe de la main d'approcher ; puis avec un calme et une résignation admirables, elle me dit : *Saluez de ma part notre cher papa et toute la famille* ; elle me suggéra ensuite les paroles de consolation que je devais transmettre à chacune de ces personnes chéries. Après plusieurs avis particuliers qu'elle m'adressa, elle ajouta : *Ne vous affligez pas trop de ma mort*, — ensuite elle me donna un dernier baiser en me disant : *Adieu, chère sœur, nous nous reverrons au ciel !* Alors je la priai de me dire ce qui faisait en ce moment sa plus grande consolation ; elle me répondit : *La plus grande consolation à la mort, c'est la conformité à la volonté de Dieu ; appliquez-vous-y toute votre vie*. Elle me pria de dire à chacune des religieuses, que c'étaient ses grandes souffrances qui la privaient du bonheur qu'elle aurait à faire ses adieux en particulier à chacune, ajoutant que, si le Seigneur lui faisait miséricorde, elle ne les oublierait pas dans le ciel. Elle était tout occupée à témoigner sa reconnaissance à celles qui lui rendaient quelque service, craignant toujours que la fatigue ne les rendît malades. Pour m'épargner la peine de la voir souffrir, elle m'engageait à prendre quelque repos... Je lui demandai une fois si elle souffrait beaucoup : *Ah ! dit-elle, une éternité de bonheur me dédommagera bien de ces souffrances-là...* Une autre fois que je lui fis la même demande, elle me dit : *Ne parlons plus de ce que nous souffrons ici-bas...*

“ Sur le matin du samedi, elle demanda l'heure ; nous lui répondîmes qu'il était trois heures ; alors elle dit avec un accent de joie : *Voilà l'heure du beau sacrifice qui approche* ; — elle voulait parler du saint sacrifice de la messe. Elle regardait avec tendresse son crucifix qu'elle tenait continuellement dans sa main ; elle le pressait souvent sur son cœur et le baisait avec amour ; elle demandait aussi très souvent de l'eau bénite ; dans des moments de grandes souffrances, on l'entendait dire : *Fiat voluntas tua*, — comme s'encourageant à demeurer soumise au bon plaisir de Dieu. A tout moment elle réitérait la demande de prier pour elle, disant qu'elle-même n'en avait plus la force. Elle a conservé jusqu'à la fin sa douceur de caractère,

ses marques d'attention et de reconnaissance envers ses supérieures et ses sœurs, les remerciant tour à tour de leurs services, ce qu'elle fit à l'égard de messieurs nos médecins, par l'entremise de nos sœurs apothicaires. Sa reconnaissance redoublait lorsqu'elle recevait quelque service spirituel qu'elle sollicitait sans cesse ; aussi sa ferveur et sa vertu semblent-elles avoir été récompensées dès cette vie par l'accomplissement de ses désirs. Elle avait souvent exprimé le vœu de mourir un jour consacré à honorer notre bonne mère la sainte Vierge ; ce fut un samedi qu'elle quitta cette vie ; elle avait encore désiré que son confesseur fût présent au moment solennel où elle remettrait son âme à Dieu, et elle eut la consolation de voir arriver ce bon père pour recueillir ses derniers soupirs.

“ Comme je me tenais auprès d'elle le matin du 16 novembre, elle se tourna vers moi et me dit : *Allez devant le saint sacrement, et priez pour moi ; là vos prières auront plus de crédit, et lorsqu'il sera temps on vous avertira.* Je me rendis au désir de la chère mourante, mais on vint bientôt m'annoncer qu'elle touchait au terme de ses souffrances. Son agonie dura un quart d'heure ; pendant ce temps notre père lui suggérait les plus tendres sentiments de contrition, d'amour, de résignation. Enfin il lui dit que bientôt elle verrait son Dieu pour l'éternité, et qu'elle l'aimerait beaucoup plus parfaitement qu'on ne le peut faire ici-bas ; à ces mots elle fit un mouvement de la main vers son cœur, comme pour témoigner de son ardent désir que cette parole fût accomplie... et après quelques instants son âme pure et belle s'envola dans le sein de son Créateur.”

La mère Saint-Joseph n'était âgée que de vingt-neuf ans. Son corps fut exposé dans la salle du chapitre ; et la communauté se réunit auprès de sa dépouille funèbre, pour entendre les conférences données par M. l'abbé Joseph Aubry, pendant la retraite préparatoire à la rénovation de nos saints vœux.

Notre chère sœur Julie-Éléonore Lemoine de Sainte-Marie de Jésus vit le jour dans la paroisse du Château-Richer le 4 juin 1820. Elle perdit très jeune sa bonne mère, et fut dans la suite adoptée par son oncle, M. Erroll Boyd Lindsay. Pendant longtemps elle fut l'objet des bontés de ce généreux bienfaiteur, aussi se trouva-t-elle heureuse de lui témoigner sa reconnaissance en se chargeant d'élever ses enfants, lorsque ceux-ci, à leur tour, se virent privés, par la mort.

de la tendresse et des soins maternels. Mademoiselle Lemoine se dévoua à cette tâche délicate avec une affection et une intelligence qui furent grandement appréciées par toute la famille. Les intéressants orphelins, à qui elle s'efforçait de faire oublier leur malheur, s'attachèrent à elle comme à une mère chérie ; elle devint avec le temps tellement nécessaire à leur bonheur, que M. Lindsay ne lui accorda qu'avec peine et après de longs refus, la permission de se retirer dans notre monastère à l'exemple de sa cousine et amie, mademoiselle de la Gorgendière. Entrée le 14 octobre 1843, dans sa vingt-quatrième année, la sœur Marie de Jésus fut parmi nous pendant sept ans et demi un modèle de douceur et de charité. Cette dernière vertu semblait être née avec elle, et sans cesse elle trouvait occasion d'en donner des preuves. En cela son office de pharmacienne la favorisait particulièrement. Soupçonnait-elle qu'une sœur éprouvait la moindre souffrance, aussitôt, sans attendre qu'on l'en priât, elle allait, pleine de compassion lui offrir tous les soulagements dont elle pouvait disposer. Rendre service, faire plaisir, se gêner pour obliger les autres, — tel, on peut dire, était le côté saillant du caractère de la mère Marie de Jésus. Elle exerçait à l'égard de tout le monde une politesse exquise, fruit de sa bonne éducation et de son assez longue expérience des usages de la meilleure société. Tandis qu'elle prodiguait ainsi ses attentions au prochain, cette âme généreuse s'oubliait elle-même. Elle souffrait en silence les croix journalières de la vie religieuse, et comme elle était d'un naturel extrêmement sensible, ces croix se multipliaient pour ainsi dire sous ses pas. Sa santé qui avait toujours été fort délicate, se soutint à peine une année après sa profession. Dans l'état de langueur où elle tomba, on vit briller dans sa conduite les vertus de patience, de mortification, de soumission à la volonté de Dieu et à celle de ses supérieures. Les derniers jours de cette digne religieuse furent ceux d'une prédestinée : elle ne pouvait assez exprimer sa joie et son bonheur d'avoir été appelée à la sainte religion, et sa reconnaissance envers Dieu, auteur de ce grand bienfait. Elle se reprochait les moindres soulagements qu'on cherchait à lui procurer : *J'expierai tout cela en purgatoire*, disait-elle dans son humilité. Si l'on paraissait compatir à ses souffrances, elle en témoignait de la peine, disant : " Ne croyez pas que je souffre beaucoup ; ce n'est qu'un malaise ; " — ou bien : " N'en parlons pas ; cela n'en vaut pas la peine." Comme on s'offrait une autre fois à l'accommoder dans son lit de manière à lui

faire prendre un peu de repos : “ Ce n’est plus le temps de se reposer, répondit-elle, mais bien celui de prier...” Sur cet article elle était insatiable, et afin de satisfaire sa dévotion, il y avait toujours quelques religieuses auprès d’elle pour lui réciter tout haut les prières de l’Église ou d’autres formules à son choix : “ Je sens que cela me fortifie et m’encourage,” disait la pieuse malade. Souvent elle demandait qu’on lui chantât des hymnes et des cantiques ; entendre les strophes en l’honneur de Marie était pour elle de vraies délices ; elle ne pouvait en ces moments cacher son émotion qui se trahissait par de douces larmes. Ce n’était pas sans chagrin qu’elle se voyait parfois accablée de sommeil. “ Que c’est pénible, disait-elle alors, moi qui ne devrais être occupée que du bon Dieu !” Elle ajoutait : “ Priez, s’il-vous plaît, pour moi, car je ne puis plus rien.” Elle avait continuellement les yeux attachés sur son crucifix ; elle le pressait sur son cœur et le baisait amoureusement, ainsi qu’une image de la sainte Vierge et une autre de l’ange gardien, auquel elle avait une dévotion et une confiance des plus grandes.

Ce fut dans les plus beaux sentiments de piété, de paix et de soumission, qu’elle remit son âme entre les mains de son Créateur, le 23 mars 1851, n’étant âgée que de trente et un ans, dans la sixième année de sa profession.

Les derniers moments de notre chère sœur Luce-Olympe Dionne de Saint-Amable ne furent pas moins consolants. A une compagne, qui lui disait, en lui confiant ses messages pour l’autre monde : “ Ma sœur, *si vous allez au ciel*, demandez pour moi telle grâce,” elle répondit avec vivacité : “ *Si... si...* il n’y a pas de *si* :— j’y vais.”

Au sortir du pensionnat de nos mères ursulines, où elle avait reçu une éducation soignée, mademoiselle Dionne eût pu, comme ses sœurs, prétendre aux alliances les plus avantageuses selon le monde. Mais prévenue de la grâce, elle se sentait dès lors attirée vers la vocation d’hospitalière ; et, au lieu de chercher les fêtes et les plaisirs, comme cela n’est que trop ordinaire aux jeunes personnes favorisées comme elle l’était des biens de la fortune, elle mit son bonheur à visiter les pauvres de sa localité. En s’exerçant de cette sorte aux œuvres de miséricorde, elle attirait dans son âme de nouvelles grâces, et se disposait comme de loin aux fonctions d’une sœur hospitalière. Une famille tendrement aimée cherchait d’une part à la retenir, tandis

que, de l'autre, une santé toujours chancelante semblait opposer à son projet un obstacle invincible. Notre communauté, voyant dans la pieuse aspirante beaucoup de force d'âme, une rare humilité, et un grand désir de se consacrer à Dieu dans notre institut, eut égard à ses sollicitations réitérées, et l'admit aux épreuves du noviciat le 2 février 1847. Tandis qu'elle eut encore la libre disposition de ses biens, elle en profita, avec la permission de sa famille, pour favoriser l'éducation de quelques élèves de notre pensionnat ; elle s'intéressa surtout avec zèle et affection au sort d'une jeune orpheline à laquelle elle procura plusieurs avantages.

La mère Saint-Amable n'a vécu que peu de temps parmi nous ; mais elle a eu le soin de mettre à profit tous les moments de sa courte carrière. Sa foi vive faisait qu'elle se portait à tous ses devoirs avec ferveur et une exacte régularité. Elle fit paraître une patience inaltérable dans des douleurs de goutte très aiguës qui, pendant deux ans, ne lui donnèrent pas de relâche. Une maladie de poitrine, en aggravant ses maux, mit aussi le comble à son mérite.

C'est le 27 février 1854, dans la trente-deuxième année de son âge et la septième depuis son entrée en religion, que cette fidèle épouse de Jésus a été appelée à se joindre au chœur des vierges bienheureuses. Elle n'avait pas vécu assez longtemps pour voir, à son exemple une de ses nièces se consacrer à Dieu dans notre monastère, — notre chère sœur Marie-Catherine-Eugénie Casgrain de Saint-Bernard.

Le choléra asiatique fit pour la cinquième fois son apparition à Québec dans l'été de 1854, et les victimes se comptèrent par centaines. Un cas très grave se manifesta dans notre hôpital le 3 juillet, enlevant en quelques heures une femme nommée Euphrosine Lamontagne. La chose fut tenue très secrète pour ne pas propager le mal en répandant la terreur : on s'y prit si bien pour enlever le corps que nos pauvres ne se doutèrent même pas que l'on emportât un cadavre. Cette précaution n'empêcha pas le fléau de frapper un second coup, et la victime fut notre chère mère Marie-Ursule Lafrance de Saint-Vallier. Elle ressentit les premières atteintes du choléra le jour de la fête de son saint patron, 5 juillet, à trois heures du matin ; à six heures, le médecin déclara la maladie mortelle. Par un bonheur extrêmement rare en pareil cas, la pieuse mourante eut l'ineffable consolation de recevoir

le saint viatique qui lui fut apporté vers onze heures, ses vomissements ayant cessé depuis assez longtemps. L'extrême-onction lui fut ensuite administrée avec l'indulgence *in articulo mortis* ; et à trois heures de l'après-midi, ce même jour, la fidèle servante de Dieu avait cessé de vivre. Toutes les cérémonies prescrites au rituel de l'institut furent observées à l'inhumation. On semblait ne pas éprouver en ce cas les appréhensions qu'inspire, pour l'ordinaire, la vue ou même la proximité des corps frappés par le triste fléau. Une si belle âme avait habité peu d'heures auparavant la froide dépouille qu'il fallait maintenant se hâter de confier à la tombe !

La mère Marie-Ursule Lafrance de Saint-Vallier s'était formée aux premiers exercices de la vie intérieure et spirituelle auprès de son frère, M. l'abbé Pierre Lafrance, curé de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, très vertueux ecclésiastique, chez qui elle demeura quelques années. Dès lors sa manière d'agir était celle d'une personne ennemie des vanités et des plaisirs du monde, et tout appliquée à la piété et à la retraite. De si heureuses habitudes eurent la plus salutaire influence sur le reste de sa vie, et lorsqu'elle fut admise au noviciat dans sa vingt-sixième année, elle envisagea sans crainte les voies encore plus étroites dans lesquelles elle devait marcher désormais.

La pauvreté, l'humilité, la douleur, que nos constitutions appellent les trois compagnes de Jésus, avaient pour son âme les attraites que savent y trouver les saints. Elle exerçait une continuelle vigilance sur elle-même pour retrancher ce qui pouvait être tant soit peu contraire à la perfection du premier de nos vœux. A l'exemple de sainte Thérèse, elle faisait souvent la revue des objets à son usage, afin de bien s'assurer s'il ne s'y trouvait pas quelque chose dont elle pût à la rigueur se passer ; elle suppliait une de ses sœurs de lui dire confidentiellement en quoi elle pouvait trop rechercher ses aises et ses petites commodités ; c'était, à vrai dire, une précaution superflue, car chacune connaissait assez jusqu'à quel point elle était rigoureuse envers elle-même. Son édifice spirituel était bâti sur la base solide de l'humilité, et cette divine vertu lui donnait pour la vie cachée une forte inclination ; elle souhaitait sincèrement de se voir mise en oubli par les créatures, et lorsque la communauté jeta les yeux sur elle pour les offices d'assistante et de discrète, elle n'envisagea ces charges que comme une punition de son peu de correspondance aux grâces particulières que Dieu lui communiquait. Celles de ses sœurs avec qui

elle conversait dans l'intimité, remarquaient particulièrement son attrait pour l'oraison, son union avec Dieu, et la facilité avec laquelle elle communiquait aux autres ses propres sentiments ; d'un autre côté, son esprit de mortification, son amour du recueillement et du silence, étaient un sujet d'édification générale. Au décès de la mère Saint-Vallier, M. l'abbé Plante, notre chapelain, lui rendit le témoignage qu'elle était une des âmes les plus vertueuses de la communauté.

## VI

Le 19 avril 1838, les parents et les amis de mademoiselle Marie-Anne Rinfret, se réunissaient dans notre église pour assister à sa prise de voile. Au sortir de la cérémonie, une sœur de l'heureuse novice, mademoiselle Marie-Lia Rinfret, âgée de seize ans, qui respirait ce jour-là pour la première fois l'atmosphère d'une maison religieuse, déclara qu'elle aussi voulait vivre et mourir en ce lieu béni du ciel ; telle était son ardeur qu'elle ne se décida qu'avec peine à retourner au Cap-Santé, pour prendre congé d'une famille chérie. Six jours après, Marie-Lia se présentait au monastère où elle entrait avec une allégresse indicible ; sa persévérante ferveur lui mérita la grâce de contracter ses solennels engagements le 15 octobre 1839, ayant pour compagne la mère Émilie Pelletier de Saint-Alphonse.

Une nouvelle vocation devait être mise au jour en cette circonstance : mademoiselle Élisabeth Rinfret, plus âgée que ses deux sœurs, mais non moins fidèle à correspondre aux premières impressions de la grâce, demanda la faveur de faire ici une retraite ; elle en sortit convaincue que Dieu voulait seul posséder son cœur. Elle ne revit la maison paternelle que pour dire adieu à tout ce qui lui était cher ; et à la date du 5 novembre le noviciat comptait une postulante de plus. L'ordre d'entrée en religion ne devait pas être celui du départ des trois sœurs pour le ciel : la mère Saint-François de Sales fraya la route.

Au mois de juillet 1855, elle était à une période avancée de la phtisie pulmonaire. Bien qu'elle fût à peine en état de marcher, elle se rendait sans faute aux exercices de la retraite annuelle que donnait à la communauté M. l'abbé Alexis Mailloux ; elle y restait jusqu'à la fin, malgré une chaleur accablante et la longueur plus qu'ordinaire de chaque séance. Il est vrai que la parole inspirée du prédicateur avait un singulier attrait pour les âmes désireuses de se connaître dans la lumière de Dieu. De ce nombre était la fervente reli-

gieuse dont nous parlons, et le temps approchait où elle devait elle-même connaître son Dieu dans les splendeurs de l'éternité. Elle passa de ce lieu d'exil au séjour des élus le 5 septembre, à trois heures après-midi, âgée de trente-trois ans, et ayant dix-sept ans de profession. Ses deux sœurs, Marie-Anne de Sainte Thérèse et Élisabeth de Saint-Augustin, avec un courage admirable, voulurent lui rendre les derniers devoirs, en l'ensevelissant de leurs propres mains.

Le jour suivant, 6 septembre, vers huit heures du matin, la communauté se réunissait de nouveau auprès d'un lit funèbre : celui de la mère Hélène Nesbitt de Sainte-Élisabeth, qui s'éteignait dans sa vingt-cinquième année, nous laissant un exemple frappant de la fragilité de tous les avantages du corps et de l'esprit qui peuvent attirer l'admiration et captiver le cœur.

Ce fut pendant son séjour en notre pensionnat qu'elle éprouva les premiers désirs de marcher sur les traces de sa sœur aînée, la mère Élisabeth Nesbitt de Sainte-Hélène, qui venait de prononcer ses vœux (18 avril 1844) ; mais dès la première ouverture qu'elle fit de son dessein, monsieur son père la retira de l'HÔPITAL GÉNÉRAL pour la confier à nos mères ursulines. Elle n'était pas étrangère dans cette autre maison, où elle avait passé quelques années en qualité de demipensionnaire, et où elle avait fait sa première communion. Les charmantes dispositions qui la rendaient si aimable, se développèrent merveilleusement sous la sage direction de ses habiles institutrices dont elle n'eut pas de peine à s'attirer l'estime et l'affection. Cependant l'innocente ruse imaginée par la tendresse paternelle n'eut pas le succès qu'on en espérait. Quoique éloignée des lieux où la grâce avait d'abord parlé à son cœur, mademoiselle Nesbitt ne put oublier l'impression qu'avait produite sur elle la voix de Dieu ; elle continua d'entretenir des relations avec celles de nos religieuses qui avaient sa confiance, et elle s'affermir de plus en plus dans sa vocation à la vie d'hospitalière. Lorsqu'elle sortit du couvent, à seize ans et demi, elle présentait dans sa personne un rare assemblage de belles qualités : son esprit était orné, son cœur porté à la vertu ; ses manières étaient simples, agréables, insinuant.

Le monde ne manqua pas d'offrir son encens à celle qui lui apparaissait parée de tant de charmes ; mais l'intéressante jeune fille sut se défendre des funestes effets de cette fumée enchanteresse, et il lui tardait de voir arriver le jour où elle pourrait enfin se dérober entière-

ment à l'admiration dont elle savait être l'objet. Sa famille, la voyant au dehors gaie et heureuse, se flatta pendant quelque temps que ses premières idées de vie claustrale finiraient par s'évanouir; mais ce fut en vain, et M. Nesbitt dut finir par accorder un consentement que sa fille sollicitait à ses pieds avec larmes.

Entrée au noviciat le 22 octobre 1848, la courageuse prétendante n'arriva pas au beau jour de sa profession sans passer par de nouvelles épreuves; quoique sortie de l'Égypte, elle eut à savourer les ennuis du désert avant d'entrer en pleine et libre possession de la terre promise: mille tentations, mille dégoûts vinrent l'assaillir; la grâce, néanmoins, fut plus forte que la nature, et prosternée au pied des saints autels le 20 juin 1850, la sœur Sainte-Élisabeth entonna de sa ravissante voix son chant de triomphe: *Elegi abjecta esse in domo Domini mei Jesu-Christi quem vidi, quem amavi, in quem credidi, quem dilexi*, — "J'ai choisi d'être la dernière dans la maison de mon Seigneur Jésus-Christ que j'ai vu, que j'ai aimé, en qui j'ai cru, sans qui tout ne m'est rien."

Avec ses autres avantages, la nouvelle professe paraissait jouir d'une santé florissante; mais des symptômes non équivoques révélèrent bientôt chez elle les germes d'une maladie dangereuse qu'il fut impossible de combattre, et qui fit de rapides progrès. Dans les intervalles que lui laissaient ses souffrances, la mère Sainte-Élisabeth savait se rendre utile en mille manières. Sa complaisance était sans bornes; elle portait partout avec elle une douce et sympathique gaieté; pour tout dire en un mot, elle faisait le bonheur et la joie de toutes les personnes avec qui elle était appelée à vivre.

La vue prochaine de la mort lui causait parfois de grandes craintes et de profondes mélancolies; ses compagnes du noviciat ne pouvaient, sans une vive émotion, l'entendre chanter:

Je me voyais au milieu de ma course,  
 Dans la vigueur de l'âge le plus beau;  
 Mais je me meurs. . . mon mal est sans ressource:  
 Je vais entrer dans la nuit du tombeau.

A mesure néanmoins qu'elle s'avavançait vers le terme, ces sentiments firent place au calme le plus profond, à la plus entière confiance; elle éprouva d'une manière sensible combien il est vrai de dire avec un célèbre religieux, Pierre le Vénérable, abbé de Cluny: "Heureux les hommes qui ont le loisir de préparer librement et sans

entraves leur chemin vers le ciel, et de participer ainsi d'avance à l'éternelle béatitude ! Ils sont déjà unis à Dieu, si un saint zèle les anime, par les liens d'un invisible amour, et quand la chair meurt, ils s'unissent vraiment à la Divinité par une contemplation céleste."

Une même tombe reçut la dépouille de la mère Marie-Lia Rinfret de Saint-François de Sales et celle de la mère Hélène Nesbitt de Sainte-Élisabeth ; et l'on ne saurait dire à qui des deux la communauté donna la plus large part de vif et sincère regret.

La mère Marie-Anne Rinfret de Sainte-Thérèse, survécut près de treize ans à sa plus jeune sœur religieuse ; néanmoins, pour ne pas séparer son souvenir de celui de la mère Saint-François de Sales, nous donnons ici des extraits de sa lettre circulaire :

" Cette fête de Notre-Dame du Mont-Carmel (16 juillet 1868) a été un jour de bonheur pour une d'entre nous. Le matin même le médecin avait déclaré qu'il n'y avait aucun danger prochain pour notre chère sœur Sainte-Thérèse ; cependant l'heure du Seigneur allait sonner pour elle. Plusieurs fois dans la journée elle témoigna le désir de mourir en cette belle fête de Marie ; mais, se croyant indigne d'une telle faveur, elle se résigna à vivre et à souffrir. Vers cinq heures de l'après-midi, elle se trouva tout à coup beaucoup plus mal ; monsieur notre chapelain se rendit en toute hâte pour lui administrer le saint viatique et l'extrême-onction, et elle expira en recevant la dernière indulgence.

" Quand notre mère supérieure, voyant le progrès rapide de la maladie, avait cru devoir avertir la malade que son état s'aggravait, que peut-être la délivrance n'était pas loin, cette chère sœur l'interrompit au premier mot, en s'écriant : *Ah ! que Dieu est bon !... ah ! que vous m'annoncez une bonne nouvelle !* Et pourtant celle qui prononçait ces confiantes paroles était une âme timorée à l'excès, et depuis longtemps victime des souffrances morales les plus crucifiantes.

" Avant que les infirmités fussent venues affaiblir son tempérament, la mère Sainte-Thérèse s'était employée, sans réserve, aux travaux les plus pénibles qui se présentaient à faire dans les offices dont elle avait le soin. Possédant, à un haut degré, l'esprit de pauvreté, d'ordre et d'économie, elle savait tirer parti de tout, et les supérieures pouvaient se reposer avec assurance sur sa fidélité. Comme sa sœur Saint-François de Sales, elle était douée d'une de ces voix dont on croirait les accents empruntés aux chœurs angéliques. Elle fut toujours

une grande ressource pour le lutrin ; et jusque dans les derniers mois de sa vie, quand elle pouvait à peine se traîner aux exercices, elle prêtait volontiers son concours quand l'occasion le requérait. Tout chez elle semblait menacer ruine, et elle trouvait encore pour le service du Créateur des notes suaves et harmonieuses que l'on était surpris d'entendre.

“ Notre chère sœur Sainte-Thérèse nous laisse le souvenir des solides vertus qu'elle avait acquises au prix de bien rudes combats. Fidèle observatrice de cette règle si importante : *Que chacune soit attentive à soi et à ce qui lui sera commandé, et la paix se trouvera en la maison*, — jamais on n'eut à lui reprocher une parole, une démarche qui fût tant soit peu opposée à la charité mutuelle. Elle avait toujours un mot d'excuse pour celle qui avait failli, ou plutôt elle ne croyait pas devoir se permettre de penser qu'une autre pût tomber en faute. A cet esprit de charité pour ses sœurs, elle joignait un profond respect, une entière soumission envers ses supérieures. L'obéissance, là était pour elle le dernier mot à ses perplexités. A son décès notre chère sœur était âgée de quarante-neuf ans, et avait trente ans de profession. Peu de jours après que la communauté eut subi la perte d'un si digne sujet, monseigneur Baillargeon, archevêque de Québec, écrivant à notre mère supérieure, lui dit : “ J'ai appris la nouvelle de la mort de votre chère sœur Sainte-Thérèse avec une grande consolation, comme on apprend la mort d'un saint, me sentant excité à me recommander à ses prières et à rendre grâces à Dieu.”

## VII

La mère Éléonore McGrath de Saint-Ignace de Loyola mourut le 29 décembre 1857, étant âgée de vingt-huit ans et dix mois. Née à Québec le 22 février 1829, elle parut prévenue de la grâce dès l'époque de sa première communion qu'elle fit en notre pensionnat. Dans la science comme dans la vertu, ses progrès répondaient parfaitement au désir et à l'attente de ses maîtresses, qui cultivèrent avec un soin particulier une plante si précieuse. Jamais cette âme pure et candide ne connut les attraites faux et enchanteurs que le monde offre au jeune âge : à peine eut-elle fini son cours d'étude qu'elle se hâta de mettre à l'abri du cloître son angélique innocence. En vain sa tendre mère et son beau-père (M. Charles McDonald) essayèrent-ils de combattre sa résolution, il fallut céder aux instances de l'enfant

bénie que Dieu voulait toute à lui seul. Mademoiselle McGrath entra au noviciat le 15 août 1845, à l'âge de quinze ans et demi. Là, à l'aide des exercices journaliers de la règle, sa touchante piété prit un développement merveilleux. La solidité de sa vocation fut mise à une rude épreuve avant la fin de son postulat. Madame sa mère tomba malade, si gravement que les médecins désespéraient de ses jours. Dans cette extrémité, et croyant elle-même n'avoir que peu de temps à vivre, elle demanda comme une suprême consolation de voir et d'embrasser une dernière fois sa fille aînée, sa chère Éléonore. Il semblait à son cœur maternel que cela suffirait pour la ramener à la vie et à la santé. On rapporta à la sœur McGrath les paroles de sa mère, en y ajoutant toutes les circonstances les plus attendrissantes et les plus capables d'ébranler un cœur de seize ans. Notre postulante ressentit au dedans d'elle-même les impérieuses réclamations de la nature ; sa tendresse filiale lui livra l'assaut le plus violent. " Quoi ! se disait-elle, maman, ma chère maman mourra sans que je la voie... et il suffira qu'elle me voie pour ne pas mourir ! " et des larmes abondantes témoignaient assez de sa profonde douleur.

Dès qu'elle eut repris un peu de calme, elle se recueillit dans la prière, et considéra quelles pourraient être les suites de la démarche qu'on lui proposait. Elle se ressouvint de la doctrine contenue dans ces paroles tombées des lèvres du Fils de Dieu : " Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière, n'est pas propre au royaume des cieux... Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi... Celui qui aura quitté pour mon nom et pour l'Évangile, ou son père, ou sa mère, ou ses frères, ou ses sœurs, recevra le centuple en ce monde et possédera *la vie éternelle*... " — et se relevant grande et forte, elle rendit à sa famille une réponse qui ne serait pas indigne de figurer dans les actes des Martyrs : " Dites à maman toute ma peine, tout mon amour, tout mon désir de la consoler... Dites-lui qu'il n'est pourtant pas bien sûr que ma présence ait sur elle l'effet qu'elle en attend... Quitterai-je donc le certain pour l'incertain ? me détournerai-je de ma vocation à la voix de ma mère, au risque de me voir enlever et ma vocation et ma mère ?... Dites-lui que je fais à Dieu le sacrifice du bonheur que j'aurais à l'embrasser une fois encore, et j'espère que ce sacrifice ne restera pas sans récompense ; peut-être sera-t-il le moyen le plus efficace pour obtenir la guérison que nous souhaitons si ardemment... " Ce fut en effet ce qui arriva.

Madame McDonald recouvra la santé, et elle attribua toujours son rétablissement aux prières et à l'immolation de sa chère et généreuse enfant.

Avec quelle joie la sœur Saint-Ignace reçut-elle le voile blanc des novices ! Le jour solennel de sa consécration la trouva plus radieuse encore, et il n'y avait à vrai dire d'autres termes pour exprimer ses sentiments et ceux de ses heureuses compagnes, que ces paroles du roi-prophète, texte du sermon de circonstance : *Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi ?* — “ Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens que j'ai reçus de lui ? ” — tant il est vrai que l'âme religieuse, en donnant tout et en s'immolant elle-même, entend sans cesse au plus intime de son être la voix divine qui lui rédit : “ Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais bien moi qui vous ai élue, et je vous ai établie pour aller de vertu en vertu, afin que vous portiez des fruits et que ces fruits vous demeurent dans la vie éternelle. ”

La nouvelle religieuse témoigna sa gratitude par une fidèle correspondance à la grâce de son élection, et par l'accomplissement amoureux de ses chères promesses ; car elle entendait le devoir de la reconnaissance à la manière du même Psalmiste qui, après avoir exhalé ses transports dans un élan extatique, ajoute aussitôt cette résolution inébranlable : “ Je ferai des vœux au Seigneur et je les accomplirai en présence de tout le peuple. ” On la vit entreprendre contre elle-même un double travail d'abnégation intérieure et extérieure. A proportion de ses progrès dans l'art difficile de se vaincre, Dieu lui fit goûter, avec des délices nouvelles, les douceurs attachées à son service. Elle avait une remarquable facilité pour s'entretenir avec ses compagnes de sujets ayant rapport à la vie spirituelle, et cela d'une manière agréable et pleine de simplicité. Saint Louis de Gonzague et saint Stanislas Kostka étaient ses amis particuliers. Chaque jour elle s'efforçait de reproduire dans sa conduite quelque trait de leurs aimables vertus. Elle apprenait du premier la fidélité aux plus petites observances de la vie religieuse ; l'exemple du second était un stimulant qui donnait sans cesse une nouvelle ardeur à sa tendre dévotion envers la Reine des Vierges. Quand elle allait et venait par la maison, c'était toujours avec un maintien doux et grave qui rappelait à la présence de Dieu ; à plus forte raison apportait-elle cet esprit de recueillement à ses moindres exercices de piété, tels que l'angélus,

le bénédicité, les grâces, imitant en cela son patron, saint Ignace. Le bienheureux fondateur de la compagnie de Jésus avait, en effet, pour maxime de s'acquitter avec une très grande application des plus petits actes qui regardent le culte divin ; son visage s'enflammait alors, et l'on eût dit qu'il voyait Dieu présent visiblement devant ses yeux. Le saint sacrement de l'eucharistie faisait les délices du cœur si pur de notre chère sœur, et ses moments les plus heureux étaient ceux qu'il lui était donné de passer au pied du tabernacle.

Telle fut la mère Saint-Ignace pendant les douze années de sa vie religieuse ; et pendant presque toute cette période aussi, elle sut utiliser ses talents et ses connaissances pour le bien des élèves de nos classes. Elle mettait une sérieuse application à faire en cela ce qui était de son devoir, jugeant avec sagesse que l'âme qui cherche Dieu, ne le trouve pas moins dans l'action que dans la contemplation, lorsqu'elle se conforme en toutes choses à ses volontés toujours adorables. Trop tôt cependant sa santé s'altéra ; ses organes digestifs s'affaiblirent au point de ne pouvoir plus porter aucune nourriture solide : une maladie de langueur s'en ensuivit. Mais les souffrances physiques ne diminuèrent en rien sa ferveur, son amour pour ses devoirs, sa fidélité aux exercices religieux de tous les jours. On la voyait chaque matin, malgré son extrême épuisement, se rendre au chœur pour entendre la sainte messe, réciter son office et les autres prières de règle. La sainte communion était pour elle la plus douce consolation de son exil ; Dieu seul connut ce que son âme innocente, et purifiée des moindres imperfections par le feu de l'amour divin, y goûtait de délices. Le saint viatique lui fut apporté pour la première fois le jour de l'Immaculée Conception ; cette circonstance, qui favorisait sa dévotion à Marie, lui causa une joie bien douce. Pour se préparer dignement à une action aussi importante, elle fit une petite retraite de deux ou trois jours pendant lesquels elle ne reçut de visite que de notre mère supérieure et de son confesseur.

La pieuse malade avait sans cesse devant les yeux le moment de la mort, et il paraissait bien qu'elle n'en était nullement effrayée ; elle en parlait comme d'une chose qui devait combler tous ses vœux, en la réunissant pour toujours à son bien-aimé. Lorsqu'elle communiait, elle avait la dévotion de recevoir Notre-Seigneur sous un titre particulier, comme de père, de frère, d'époux, de sauveur, etc. A sa dernière communion elle lut sur son billet : " Recevez aujour-

d'hui Jésus-Christ comme votre partage," — et au-dessous étaient écrits ces mots : "Je serai heureuse dans le ciel!" On ne peut exprimer ce qu'elle éprouva en les lisant ; elle répétait en se croisant les mains sur la poitrine, et les yeux élevés vers cette patrie des élus : "Je serai heureuse dans le ciel!..." Telle était son émotion que les religieuses qui se trouvaient auprès de son lit, crurent qu'elle allait s'évanouir.

Elle avait toujours grandement redouté l'heure de l'agonie, sachant qu'alors les démons font les derniers efforts pour entraîner les âmes dans leurs pièges : la sienne cependant fut calme comme le soir d'un beau jour. Vers une heure du matin le 29 décembre (1857) l'infirmière et les autres religieuses qui veillaient auprès de la mère Saint-Ignace remarquèrent chez elle une agitation étrange, et comprirent que l'heure suprême était proche ; on parla de faire les prières des agonisants : "Oh ! dit la mourante, je ne suis pas assez malade... la communauté...", voulant dire qu'elle préférerait attendre que toutes pussent venir. On lui fit observer que les prières pouvaient être répétées ; alors elle ne s'y opposa plus, mais avec une tranquillité admirable, elle répondit aux oraisons, se nommant elle-même aux endroits où cela se fait ordinairement. Cependant notre mère supérieure, la mère assistante, et quelques anciennes se rendirent auprès de la malade qui les reconnut toutes. Elle donna jusqu'à la fin des signes d'une parfaite connaissance ; ses dernières paroles furent celles du Sauveur expirant : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*. Un instant après elle avait cessé de vivre pour la terre.

La nouvelle de cette mort, précieuse sans doute, mais prématurée, porta un coup sensible au cœur de madame McDonald. Combien était-elle loin de soupçonner en ce temps qu'un même attrait de solitude et de silence, conduirait au fond du cloître ses trois autres filles, alors fort jeunes encore ! Mademoiselle Agnès fut appelée à servir les pauvres et les malades dans notre chère communauté de l'Hôtel-Dieu. Elle avait passé quelques années en notre pensionnat, ainsi que son aînée, mademoiselle Mary Anne. Celle-ci, après avoir été l'ange consolateur de sa mère dans sa vieillesse et ses infirmités, et lui avoir rendu les derniers devoirs de la piété filiale, alla rejoindre sa plus jeune sœur, mademoiselle Margaret, entrée depuis quelques années chez nos mères ursulines.

Notre communauté eut à pleurer un modèle des vertus reli-

gieuses, et les pauvres une douce et compatissante hospitalière, lorsque notre chère mère Cécile Frobisher de Sainte-Adélaïde prit son congé pour le ciel. Elle avait vu le jour à Ville-Marie d'une famille honorable le 15 août 1799; trois jours après, les eaux du baptême coulèrent sur son front : la cérémonie eut lieu non sous les voûtes d'un temple catholique, mais bien dans le *Christ Church* de Montréal, et par la main du révérend M. Tunstall, ministre de l'Église soi-disant réformée. C'est que le père de l'enfant, Joseph Frobisher, écuyer, membre de l'honorable Compagnie du Nord-Ouest, ne professait pas notre sainte foi; néanmoins sa vertueuse compagne eut assez d'ascendant sur son esprit, pour le faire consentir à ce que leurs trois filles fussent élevées dans la véritable religion, à laquelle elle-même avait le bonheur d'appartenir. Les premières années des intéressantes sœurs s'écoulèrent au sein de l'opulence, puis vinrent des revers de fortune qui modifièrent considérablement les plans formés pour l'avenir des trois jeunes filles. Elles connurent aussi trop tôt le deuil et les larmes; et si Cécile et Caroline vinrent à notre pensionnat en 1816, ce fut moins dans le but d'y continuer leurs études, que pour se dérober à un monde importun, et pleurer dans la solitude la perte de leur chère et vertueuse mère. Dieu avait aussi ses desseins en conduisant les deux sœurs vers notre maison. La cadette s'y fortifia dans ses principes religieux, de manière à soutenir avec avantage la lutte qui l'attendait à son retour au milieu de sa famille. Cécile, encore plus heureuse, sentit son cœur se dégager peu à peu de tous les objets périssables; elle ne vit désormais rien d'attrayant dans les espérances que pouvait lui inspirer sa position sociale, et laissant à son frère et à ses sœurs la meilleure part de l'héritage terrestre, elle se contenta de recueillir ce qui lui revenait des biens maternels, et qui suffisait pour lui assurer un trousseau, une ample dot et une pension viagère. La nouvelle aspirante fut admise au postulat le 15 janvier 1819 dans sa vingtième année. À cause des circonstances particulières dans lesquelles elle se trouvait vis-à-vis de sa famille, on lui fit porter pendant plus de deux ans l'habit des novices; ce délai ne fit que l'affermir de plus en plus dans l'amour de sa sainte vocation, et elle prononça ses vœux avec un indicible bonheur le 4 septembre 1821.

Simplicité, modestie : tel en deux mots a été le caractère de sa vie religieuse. La communauté lui témoigna son estime et sa confiance en la désignant à différentes élections pour les charges d'assistante et

de maîtresse des novices ; mais la mère Sainte-Adélaïde ne put exercer longtemps ni l'une ni l'autre, à raison de sa mauvaise santé, et elle faisait volontiers valoir ce prétexte pour se soustraire à des emplois qui, d'ailleurs, lui souriaient fort peu. Le soin des prêtres malades l'occupa pendant plusieurs années ; son âme charitable se sentait inclinée vers tout ce qui portait le caractère de la souffrance ; elle en donna des preuves dans le service immédiat de nos pauvres infirmes. Les personnes qui visitaient nos salles ne manquaient pas de remarquer, pour leur plus grande édification, cette religieuse en qui resplendissaient les vertus particulières à notre saint institut ; *humilité, douceur, condescendance*. La pauvreté de Jésus ne lui était pas moins chère ; en maladie comme en santé, elle savait se contenter de peu sans jamais se montrer difficile ni exigeante.

Au commencement de 1862, ses infirmités habituelles prirent un caractère de gravité qui laissèrent entrevoir à la malade sa prochaine délivrance : elle s'y prépara pendant plusieurs mois par une touchante résignation et un saint abandon. Le pain des forts lui fut administré diverses fois sous forme de viatique ; l'onction des mourants et tous les autres secours de l'Église lui adoucèrent les angoisses de la dernière heure, qui sonna pour elle le 17 août. Elle venait d'accomplir la soixante-troisième année de son âge, et la quarante et unième de sa profession.

En ce même temps, Dieu tenait toute prête une autre couronne destinée à ceindre le front de notre chère sœur Marie-Léocadie Dionne de Saint-Gabriel, qu'une phtisie pulmonaire conduisait lentement au tombeau, et qui, par contraste, marchait d'un pas accéléré dans les voies de la perfection. Pour cette âme généreuse, ce n'étaient pas des sentiers nouveaux qu'elle parcourait dans ses derniers jours avec une si merveilleuse ferveur. Si nous remontons à ses premières années, nous trouverons Marie-Léocadie, toujours égale à elle-même, toujours fidèle à la grâce qui semblait la prévenir, et sans cesse entourée d'une atmosphère d'innocence, au milieu de laquelle elle rayonnait d'une douce et pure beauté. La gentille enfant fut confiée à nos mères un peu après l'époque de sa première communion, qu'elle fit à l'âge de neuf ou dix ans. Tout charmait en elle : sa figure agréable, son humeur enjouée, son intelligence ouverte, son penchant à la piété et à la vertu. Les institutrices de Léocadie n'eurent qu'à veiller à la

conservation et au développement des trésors précieux que renfermait son cœur, où Dieu s'était plu à réunir les dons les plus excellents ; elles eurent la joie de voir leur élève grandir en sagesse à mesure qu'elle avançait en âge. Sans faire preuve de ces qualités brillantes qui distinguent une écolière de première force, elle obtenait dans ses classes des succès constants, par suite d'une application non interrompue à tous ses devoirs. Dès qu'il s'agissait des distinctions décernées à la bonne conduite, son nom venait en première ligne, fallait-il pour cela le témoignage unanime des maîtresses, ou les suffrages réunis de ses jeunes compagnes. Celles-ci la virent avec joie remporter, à la fin de ses études, les prix de sagesse et d'excellence.

De retour auprès de sa famille, Léocadie envisagea au point de vue le plus raisonnable les devoirs qui lui incombait comme à l'aînée de plusieurs enfants. Elle donna franchement son affection à ses frères et à ses sœurs du second lit, comme aux deux frères qui portaient un même nom qu'elle. Les habitudes de travail, d'ordre et d'économie lui étaient comme naturelles. Avec une complexion extrêmement faible et délicate, elle possédait une rare énergie de caractère, et elle ne recula pas devant les difficultés que pouvaient lui présenter de prime abord la plupart des travaux domestiques. Ce ne fut pas sans une extrême satisfaction que madame sa mère la vit mettre la main à tout dans la maison, s'intéresser aux plus petits détails, se rendre propre à toutes choses. La piété, sa fidèle compagne durant ses premières années, ne l'abandonna pas à son début dans le monde ; et elle sut conserver les pratiques qui lui avaient été chères pendant son séjour au pensionnat. On ne voyait pas en elle cette recherche de toilette qui fait, pour l'ordinaire, la passion des jeunes personnes de son âge ; rien n'était plus convenable que sa mise, mais en même temps rien de plus simple et de plus modeste. L'aimable Léocadie n'était pas ennemie du plaisir ; au contraire, personne plus qu'elle ne savourait les joies intimes que l'on goûte au sein d'une famille chrétienne et bien réglée. Sa politesse naturelle faisait qu'elle s'acquittait très bien de tous les devoirs de la bienséance envers la société que fréquentaient ses parents ; toutefois en se prêtant avec une grâce parfaite aux exigences de sa position, elle donnait assez à juger que ses plus intimes affections étaient pour Dieu seul. La jeune fille, en effet, avait étudié sa vocation à la lumière d'en haut ; après trois années d'attente et d'épreuves, elle soupirait après le mo-

ment où elle pourrait déployer ses ailes comme la colombe, et retourner vers l'arche sainte où s'étaient écoulés dans la paix du ciel les plus beaux de ses heureux jours. Dès que sa détermination fut connue au monastère, la communauté en ressentit une vive satisfaction : tous les cœurs lui étaient donc ouverts lorsque, le 21 octobre 1854, Léocadie vint, dans sa dix-neuvième année, se présenter au seuil du noviciat.

Les vertus monastiques se développèrent rapidement dans l'âme si bien préparée de la nouvelle postulante ; elle adopta avec amour les salutaires pratiques de notre journée religieuse, et son étude chérie fut de se rendre familiers la lettre et l'esprit de la sainte règle. Quelque devoir qui lui fût imposé, soit au noviciat, soit dans les offices, elle s'en acquittait parfaitement, et sa conduite en toute rencontre pouvait servir d'exemple. Pendant les premiers mois de sa probation elle fit une grave maladie ; on put juger dès lors que ses jours seraient peu nombreux ; la communauté néanmoins n'hésita pas à la recevoir au saint habit, se fondant sur ce principe de saint Jean Berchmans, *qu'une vie courte mais fervente, vaut mieux que la plus longue tiédeur*. Le même motif la fit admettre à la profession et l'on n'eut pas lieu de s'en repentir.

Désormais engagée irrévocablement dans les doux liens de la servitude religieuse, la sœur Saint-Gabriel se montra de plus en plus digne de la faveur que Dieu avait daigné lui faire en l'appelant à son service. Elle se rendit chaque jour plus chère à tout le monde par les charmes de son caractère, et l'ascendant de ses vertus. L'œil le plus clairvoyant avait peine à apercevoir dans sa conduite le plus petit défaut. Elle était d'une humeur gaie et agréable, sans la moindre tendance à la légèreté ni à la dissipation ; d'autre part, elle savait être grave et recueillie lorsqu'il le fallait, mais sans qu'il y eût en elle rien de trop sérieux ni de trop austère ; pour tout dire en un mot, il y avait dans sa manière d'agir un sage tempérament qui lui attirait l'estime, l'affection et la confiance. Les exercices de la vie intérieure avaient toutes ses prédilections ; elle aimait les lectures de piété, les conférences religieuses, les instructions ; elle apportait tous ses soins à l'oraison mentale, ainsi qu'aux examens de conscience général et particulier, étant très fidèle à tenir compte de ses fautes de la manière qui lui avait été enseignée.

Bien que sa santé fut toujours chancelante, notre chère sœur sut

éviter une trop grande délicatesse pour elle-même ; si son obéissance filiale lui faisait prendre avec simplicité les soulagements qui lui étaient indispensables, l'esprit de pauvreté et de mortification empêchait qu'elle ne témoignât rien désirer davantage, ou qu'elle ne se plaignît de ce qui pouvait parfois lui manquer. Elle se montra courageuse et persévérante dans son assiduité aux observances, dans le travail, dans l'accomplissement de ses fonctions au pensionnat, comme maîtresse de langue anglaise et de piano. Tant que ses forces purent le lui permettre, elle employa sa belle et douce voix à chanter les louanges de Dieu. Les langueurs d'une maladie de poitrine n'altérèrent pas la tranquille sérénité de son âme, et ses vertus parurent avec un nouvel éclat au milieu des souffrances. Ses stations à l'infirmierie étaient fréquentes ; dès les premiers jours de février 1863 elle s'alita définitivement. Comme une religieuse, sa compagne de profession, lui demandait un jour si elle ne craignait pas la mort : — " Oh ! non, dit-elle, il y a longtemps que la mort et moi nous sommes de vieilles connaissances. " Elle reçut avec une ferveur d'ange le saint viatique et l'extrême-onction, et se disposa par tous les actes les plus parfaits au sacrifice qui devait consommer l'union de son cœur avec le cœur sacré de son adorable Époux.

Dans la matinée du 7 février, vers les neuf heures, elle fit appeler auprès de son lit plusieurs des plus jeunes religieuses : — " Chantez-moi mon beau cantique, " leur dit-elle. — Et ses compagnes, dominant leur émotion, commencèrent ainsi :

Jésus, Jésus, ô nom rempli de charmes,  
Nom distillant la grâce et la douceur ;  
Jésus, Jésus, nom qui sèche les larmes,  
Te répéter, voilà tout mon bonheur !

Jésus, Jésus, à mon heure dernière,  
C'est encore toi qui viens me consoler,  
Quand, ne pouvant former d'autre prière,  
Tout bas encore je puis te murmurer.

Jésus, Jésus, non, plus rien sur la terre  
Ne peut charmer ce cœur qui n'est plus mien ;  
Jésus, Jésus, écoute ma prière :  
Oh ! que bientôt il vole dans le tien !

La malade écoutait comme dans le ravissement. Quand tout fut fini, elle remercia ses sœurs et leur dit : “ Demain, vous me chanterez :

Loin de vous mon âme languit,  
Mon Dieu !

Ce furent à peu près ses dernières paroles. Quelques instants après elle s'éteignit doucement, et le ciel compta un ange de plus. La mère Saint-Gabriel n'avait que six ans de profession, et vingt-sept ans d'âge.

Le 26 avril 1812, M. Joseph Lacasse, était élevé au sacerdoce. Voulant désormais soulager ses parents qui, malgré leur modeste fortune, avaient jusque-là tant fait pour lui, le jeune lévite promit de pourvoir à l'éducation et à l'établissement d'une petite sœur née trois jours auparavant, et qui avait reçu sur les fonts baptismaux le nom d'Anastasia.

L'enfant grandit sous les yeux de sa bonne mère jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'être placée dans un pensionnat. Après quelques années, son frère, qui était devenu curé de la paroisse de Saint-Henri de Lauzon, la retira du couvent, et la garda auprès de lui pour continuer à l'instruire. La jeune fille était avantageusement douée au moral et au physique ; intéressante et spirituelle, elle avait le talent de se faire aimer et rechercher ; mais elle manifesta de bonne heure un certain penchant pour le plaisir, qui l'empêcha d'abord d'entrer pleinement dans les vues de son bon frère. Néanmoins, avec le temps, ses goûts devinrent plus solides, et elle comprit que le bonheur n'est pas dans les vains amusements du monde. Dieu lui fit sentir ensuite qu'il voulait son cœur tout entier, et qu'elle devait essayer de la vie religieuse. Plein de joie en apprenant une si heureuse nouvelle, le bon curé félicita sa sœur, l'encouragea, et promit de lui faciliter en toute manière l'exécution d'un dessein si louable. M. l'abbé Lacasse se servit de l'entremise du bon père Bédard pour conclure avec notre communauté les arrangements nécessaires.

Après les épreuves du noviciat, la jeune aspirante fut admise à la profession sous le nom de sœur Sainte-Catherine. Quoiqu'elle n'eût qu'une santé précaire, son énergie et son courage la portaient à ne pas se ménager dans les offices dont on lui confia le soin. Elle passa plusieurs années à la pharmacie, où elle donna des preuves d'une tendre compassion pour les malades. A quelque heure du jour

ou de la nuit qu'on réclamât ses services, elle était toujours prête à les prodiguer. S'il n'y avait pas de guérison à espérer pour ses patients, elle mettait néanmoins toute son industrie à leur procurer un soulagement efficace.

La mère Sainte-Catherine eut pendant neuf ans consécutifs la conduite du noviciat, et pendant six ans celle de la communauté. Elle avait un cœur sensible et généreux, un esprit vif et enjoué, une répartie pleine de finesse et d'à propos ; elle se fit surtout connaître par sa charité inépuisable. Sa santé laissa toujours à désirer. Pendant les trois dernières années de sa vie elle fut une des habituées de l'infirmerie, et si, de temps en temps, elle puisait dans son zèle assez d'énergie pour reprendre ses fonctions de maîtresse des novices, emploi dont elle avait été chargée de nouveau au sortir de la charge de supérieure, ce n'était que pour retomber plus lourdement après quelques jours ou, tout au plus, après quelques semaines de travail. Au mois de mars 1865, la paralysie du côté gauche se détermina avec une étrange complication de maux, qui ne lui laissaient aucune partie du corps sans douleur. Elle languit dans cet état jusqu'au 19 juin, donnant à toute la communauté les exemples d'une douce patience. M. l'abbé Plante, notre chapelain, venait de recevoir de Rome le pouvoir d'appliquer l'indulgence sabbatine ; il en fit usage pour la première fois en faveur de la chère malade qui, ayant reçu tous les autres secours de notre sainte religion, quitta cette terre d'exil à l'âge de cinquante-trois ans, et dans la trente-quatrième année de sa profession. Elle laissait au monastère trois de ses nièces, les mères Louise Rousseau de Saint-Zéphirin, Vitaline Rousseau de Sainte-Anastasia et Joséphine-Céline Moisan de Saint-Joseph.

Pendant les années 1822 et 23, une jeune élève des sœurs de Notre-Dame, établies en ce temps à la basse ville de Québec, venait parfois à l'HÔPITAL GÉNÉRAL visiter sa cousine germaine, la mère Saint-Anselme. Disposée comme elle l'était à la vertu, la jeune fille ne put fréquenter longtemps cette vénérable religieuse sans subir une influence contre laquelle, du reste, elle ne cherchait nullement à se défendre. La mère Saint-Anselme était maîtresse des novices, et mademoiselle Marie-Joseph Sirois n'aspirait plus qu'à se faire recevoir au nombre de celles qui recevaient les leçons d'une si sage directrice. Les qualités estimables qu'on remarquait dans la jeune aspirante faci-

litèrent beaucoup ses démarches et en assurèrent le succès. Comme la mère Sainte-Catherine dont nous venons de parler, mademoiselle Sirois reçut aussi beaucoup d'encouragement de son frère, M. Héli Sirois, qui se préparait dans le même temps à son ordination. A ce propos, comment ne pas remarquer, en passant, tout ce qu'il y a de touchant et de beau dans cette sollicitude d'une âme sacerdotale pour surveiller, conserver et développer, dans l'âme pure d'une jeune sœur, le précieux germe de la vocation religieuse ? Que de vierges sont, par ce moyen, amenées au Roi, selon l'expression du Psalmiste ; que de compagnes présentées à l'Époux, et introduites avec allégresse dans ses demeures choisies !

Une année après qu'elle eut été admise à prononcer ses vœux (4 octobre 1824), nous retrouvons la sœur Marie-Joseph Sirois de Saint-Roch en face d'elle-même dans la retraite, et formulant déjà des résolutions telles qu'aurait pu s'en proposer une religieuse habituée, depuis longtemps, à se conduire d'après les plus pures lumières des maximes évangéliques.

“ J'ai apporté à cette retraite, écrivait-elle, toutes les bonnes dispositions qu'il m'a été possible, comme si elle devait être la dernière de ma vie. J'ai réfléchi sur l'obligation qu'a une religieuse de tendre continuellement à la plus haute perfection, et de faire toutes ses actions dans l'amour de Dieu et pour sa plus grande gloire. Pour mieux correspondre aux grâces que le Seigneur m'accorde dans la sainte religion, voici ce que j'ai résolu de pratiquer tous les jours de ma vie, moyennant la grâce de Jésus mon Époux, le secours de sa très sainte Mère, du glorieux saint Joseph, et des neuf chœurs des saints Anges.

“ 1° Je m'efforcerais de conserver toujours la présence de Dieu, et de marcher, en toutes mes actions, sur les traces de Jésus crucifié.

“ 2° L'humilité de cœur, la pauvreté d'esprit, et la mortification en toutes choses, devant être les compagnes chéries des épouses de Jésus-Christ, je prends la ferme résolution de tout souffrir avec patience, douceur et résignation, pour l'amour de mon divin Époux Jésus.

“ 3° La pureté d'intention dans toutes mes actions, le recueillement intérieur, et le silence le plus profond, sont les armes dont je veux me servir tous les jours, avec la grâce de Dieu, pour ne pas rendre infructueuses les résolutions que l'Esprit-Saint m'a inspiré de prendre pendant cette retraite.”

La mère Saint-Roch avait à mettre au service de la communauté un caractère énergique, une santé bien affermie, un grand amour du travail, et des aptitudes diverses qui la rendaient propre à presque tous les offices ; et, ce qui dans les maisons religieuses rend un sujet précieux, les supérieures pouvaient compter toujours sur sa bonne volonté et sur son dévouement. Elle n'avait que treize ans de profession lorsque sa vertu, son amour de la régularité, et ses talents bien reconnus, la recommandèrent au choix du chapitre pour la charge de maîtresse des novices. Le don particulier de cette digne religieuse semblait être celui de discerner dans les autres des aptitudes spéciales, qu'on ne leur avait pas encore soupçonnées et qui, sans son coup d'œil pénétrant, fussent demeurées latentes et inutiles. Les jeunes personnes qui formaient alors l'espérance de la famille du cloître, profitèrent merveilleusement sous une direction si habile ; et le noviciat, sans cesser d'être l'école de la perfection et de la sainteté, devint une académie où les novices et les jeunes professes suivaient des classes régulières dans les deux langues ; le dessin, la peinture, la musique avaient aussi leurs heures, ainsi que les ouvrages de goût et de fantaisie ; tout cela sans préjudice des observances régulières, et en vue de donner l'élan au pensionnat que dirigeaient alors nos Mères.

La mère Saint-Roch ne témoignait pas un moindre intérêt pour les autres offices de la maison ; elle permettait volontiers que ses novices fussent employées ici et là, au besoin, afin qu'on les formât de bonne heure au travail ; et ces jeunes personnes, d'ailleurs ferventes et généreuses, s'inspirant des leçons et plus encore de l'exemple de leur maîtresse, apprenaient à se dévouer jusqu'à l'oubli d'elles-mêmes, selon l'esprit de notre institut qui, tout en favorisant par des exercices réitérés le recueillement et l'esprit intérieur, est néanmoins grandement ennemi de l'oisiveté et de la mollesse.

Celle qui avait gouverné le noviciat avec tant de sagesse pendant six ans, fut jugée digne de la supériorité en 1843. Alors plus que jamais on la vit se prodiguer pour le bien spirituel des âmes, et pour le progrès matériel de notre établissement. Elle prit aussi une large part aux bonnes œuvres extérieures pour lesquelles on venait réclamer son secours. L'incendie de 1845 lui donna lieu de signaler son grand cœur, par les aumônes abondantes qu'elle fit distribuer aux malheureuses victimes du fléau ; sa tendre compassion ne parut pas avec moins d'éclat pendant le typhus de 1847, et elle accueillit avec

un amour de mère les trois petites orphelines que la communauté prit alors sous ses soins. Lorsque le choléra asiatique pénétra dans notre monastère en 1849, enlevant trois de nos chères sœurs, et réduisant à l'extrémité un grand nombre d'autres, cette bonne mère se montra admirable de zèle et de charité; elle était sur pied jour et nuit, visitant, consolant, encourageant et les malades et celles que le bon Dieu avait épargnées pour leur rendre les services que réclamait leur état de souffrance.

L'office de première hospitalière fut, dans la suite, confié à la mère Saint-Roch: pour la peindre à cette époque de sa vie, il nous faut emprunter tous les traits de la femme forte: "Elle travaille le lin et la laine, nous dit l'auteur inspiré, et le conseil préside à l'ouvrage de ses mains; elle a ceint ses reins de force et elle a affermi ses bras; elle a compris et vu que ses œuvres sont bonnes; elle a ouvert sa main au pauvre, elle a tendu ses deux mains à l'indigent." En vue de procurer à l'hôpital quelques petites ressources, et d'avoir par là le moyen de mieux traiter ses pauvres et d'en augmenter même le nombre, la mère Saint-Roch parvint à établir dans son département une fabrication d'étoffe du pays qui, en se développant avec les années, continue de fonctionner avec succès. Elle sut exciter parmi les pauvres femmes invalides encore en état de s'occuper à quelque chose, une louable émulation pour le travail, selon leur force et leur capacité. Pour les animer toujours davantage à bien remplir leur tâche, et pour rompre agréablement la monotonie de leur existence, elle savait leur ménager en certain temps de petites fêtes de famille. C'est ainsi qu'en préservant ces personnes de l'ennui inséparable du désœuvrement, l'industrielle hospitalière contribuait à leur bien-être et à leur bonheur.

Dans la suite, son âge avancé et sa qualité d'ancienne supérieure ne furent jamais pour elle un prétexte de se dispenser de la règle, ni de chercher un adoucissement à sa rigueur. Elle ne s'exemptait pas même des petits offices de l'intérieur de la maison, comme de servir le réfectoire à son tour et de laver la vaisselle; et si de jeunes sœurs s'offraient alors pour la remplacer, elle les remerciait gaiement et se disait encore capable. Fidèle au lever de quatre heures comme une fervente novice, elle s'était acquittée de ce devoir le matin même du 19 juin 1866, quoiqu'elle se sentit indisposée, et qu'elle éprouvât dans les membres une faiblesse telle qu'elle se traînait à peine. Après avoir vaqué comme de coutume aux devoirs de son office de sacristine dans

la matinée, elle tomba frappée d'apoplexie ; les symptômes étaient alarmants, mais la malade eut néanmoins un intervalle de connaissance pour recevoir le saint viatique. Son état alla s'aggravant jusqu'au 21 juin, à cinq heures et demie du soir, qu'elle rendit le dernier soupir, dans la soixante-sixième année de son âge, et la quarante-deuxième de sa profession. Auprès du lit de douleur de la mère Saint-Roch, lui prodiguant des soins assidus, se trouvait sa nièce, notre chère sœur Marie Côté de Saint-Pierre, elle aussi religieuse de notre communauté.

Sur la liste nécrologique de 1866, nous lisons encore le nom de la mère Marie-Olympe Audet de Saint-François Régis. A son entrée parmi nous en 1859, après avoir terminé son cours d'étude en notre pensionnat, on lui eût promis sans hésitation une existence longue et utile. Sa santé n'avait jamais souffert le moindre affaiblissement, et sa taille haute et forte semblait la rendre propre aux travaux même les plus pénibles, pour lesquels la bonne volonté ne lui faisait pas non plus défaut. Avec d'admirables dispositions pour embrasser toutes les pratiques de la vie régulière, elle possédait des qualités naturelles qui la rendaient fort recommandable ; elle était généreuse, désintéressée, amie de l'ordre et du devoir. Une abondante hémorragie des poumons fut le premier symptôme qui causa des alarmes sur le compte de cette jeune et brillante sœur. L'accident se réitérant à des intervalles assez rapprochés, on perdit tout espoir de conserver une vie qui renfermait tant de promesses, et la jeune malade se prépara en toute connaissance de cause au grand voyage de l'éternité.

A mesure que les forces physiques lui faisaient défaut, son âme semblait se dégager sans effort de toutes les choses de la terre pour n'aspirer qu'au seul bien suprême. Ce qui contribua beaucoup à l'entretenir dans ces heureuses dispositions, ce furent les avis et les encouragements qu'elle recevait de son bon frère, monsieur l'abbé Octave Audet <sup>1</sup>. Elle avait en lui une confiance entière et recevait ses conseils avec une affection pleine de respect. Lorsqu'il venait lui faire visite au parloir, l'entretien ne roulait, pour l'ordinaire, que sur des matières de spiritualité ; il parlait avec effusion du bonheur de la vie religieuse, et indiquait sans détour à sa sœur les moyens de s'avancer

1. Alors attaché au séminaire de Québec, et, dans la suite, nommé chapelain de l'académie de Jésus-Marie, à Sillery.

rapidement dans les sentiers étroits de la perfection. On eût dit un saint Benoît faisant passer dans l'âme d'une sainte Scholastique les brûlantes ardeurs de l'amour divin. Les lettres que ce vertueux ecclésiastique lui adressait parfois, étaient, comme ses paroles, empreintes d'un ascétisme non moins doux et suave que généreux et fort.

“ Chère petite sœur, lui disait-il le 11 octobre 1866, ton bon ange, je n'en doute pas, m'inspire ce soir de t'écrire quelques lignes. Notre vie à tous est entre les mains de Dieu, et sa sainte volonté peut nous l'ôter à toute heure ; néanmoins, sa bonté veut nous prévenir quand elle nous retire la santé, et nous n'avons plus alors qu'à songer à nous rendre de plus en plus agréables à son adorable Majesté. Présentons-nous par désir et affection de cœur avant qu'il nous appelle. Les moments sont précieux à présent pour augmenter notre gloire, et embellir la couronne que nous porterons éternellement devant l'Agneau. Tout en ce moment nous favorise pour nous enrichir rapidement ; les souffrances que nous offrons amoureusement à notre bon Jésus en union aux siennes, le détachement des créatures qui nous quittent et nous laissent plus la liberté de nous unir à Dieu. Dans cet état de détachement et d'union, qu'ils sont puissants les mouvements de notre cœur vers Dieu ! Songeons à n'en perdre aucun, et tournons-les entièrement, sans partage, vers notre divin Sauveur. Il faut peu d'efforts pour dire et répéter mille fois à Dieu dans son cœur : *Je suis à vous ; mon âme, mon cœur n'aiment que vous ; faites que je m'unisse à vous et que je me perde dans votre amour éternel !* Le grand point pour mériter auprès de Dieu, c'est la soumission de notre volonté à la sienne ; aussi chaque acte de résignation que nous faisons, est à lui seul suffisant pour mériter l'éternité de bonheur ; que sera-ce si nous répétons constamment ces actes pendant des journées entières ? Il ne faut pas être surpris ou effrayé de quelque retour de cœur vers la vie ou les choses de ce monde ; ces affections ne sont pas mauvaises en soi et ne nous séparent pas de l'amour de Dieu ; mais il faut jusqu'au dernier moment se tenir sur ses gardes, et ne pas oublier que l'esprit infernal peut réserver ses assauts les plus rudes pour les derniers instants. Jetons-nous dans les bras de la miséricorde divine. Jésus, Marie, Joseph, soyez dans mon cœur maintenant et toujours.”

“ Quand je prie pour toi depuis quelque temps, écrivait encore M. Audet le 4 novembre, je ne puis m'empêcher de louer le bon Dieu de la grande miséricorde et de l'infinie bonté dont il use à ton égard,

sans aucun mérite de ta part, mais par un pur effet de sa prédilection pour toi. Ma seule prière alors est de demander à Notre-Seigneur qu'il allume dans ton cœur le feu de son amour, afin que tu te présentes au divin Époux en vierge prudente, tenant allumée cette lampe ardente du divin amour. Encore une fois, ne pense plus à la terre ; les charmes infinis du doux Jésus doivent absorber toutes les affections de ton cœur. L'Église chante ces jours-ci : *O qu'il est glorieux le royaume dans lequel, avec Jésus-Christ, tous les saints triomphent dans la joie et suivent partout le divin Agneau !* Qu'il est consolant pour toi de penser que bientôt, peut-être, tu seras avec eux ! Désire-le beaucoup, pour ne pas passer par les flammes du purgatoire. A Jésus et à Marie tout amour ; confiance illimitée dans le glorieux saint Joseph. Prie pour ton pauvre frère. ”

Cependant la maladie faisait des progrès sensibles et rapides. La mère Saint-François Régis se plaignait néanmoins de ce que le bon Dieu tardait tant à rappeler à lui sa petite épouse ; elle témoignait une sainte impatience de voir finir le terme de son douloureux exil. Quand elle put croire que le dernier jour n'était plus éloigné, elle écrivit pour prendre congé de madame sa mère et de toute sa famille. A la réception de cette lettre, M. l'abbé Audet écrivit les lignes suivantes à notre révérende mère Saint-Olivier (19 novembre 1866) :

“ Je n'ai pas de nouveaux avis à donner à notre chère sœur. Qu'elle continue d'occuper toutes les affections de son cœur, et les pensées de sa pauvre âme de la bonté de son Époux, le doux et aimable Jésus, qui vient à si bonne heure l'inviter à son banquet éternel. Que toutes ses aspirations soient pour s'unir à son divin Maître. Elle n'éprouvera pas les peines du purgatoire, car le bon Dieu ne peut repousser, même pour un instant, une âme qui, pendant son union avec le corps, n'a aspiré qu'à l'union avec son Dieu. Je remercie ma petite sœur de tous les bons sentiments de reconnaissance qu'elle m'exprime. Avant notre réunion au ciel, nous nous retrouverons toujours dans le cœur de Jésus. C'est là que nous devons toujours nous tenir, comme dans un asile assuré, jusqu'à ce que notre combat soit fini. Aimons les doux noms de Jésus, Marie, Joseph. ”

Le 21 novembre, fête de la Présentation de Marie au temple, il fut permis aux élèves du pensionnat de se rendre au chœur pour assister à la conférence que devait leur donner le R. P. L. A. Lagier.

L'occasion était favorable pour procurer à mesdemoiselles Anaïs et Octavie Sinclair la triste consolation d'embrasser une fois encore leur tante bien-aimée. Celle-ci les accueillit avec affection et plaisir ; mais, voyant que ces chères enfants versaient des larmes, elle leur en fit de doux reproches : elle témoigna son bonheur et sa reconnaissance de la grâce que Dieu lui faisait de mourir religieuse et de mourir si jeune ; la joie qui éclatait sur sa figure était en harmonie avec les paroles de feu par lesquelles elle exprimait ses intimes convictions. Depuis ce moment, elle ne fit que languir dans l'attente du bien-aimé qui combla enfin ses vœux en l'introduisant au séjour de la béatitude, le 24 novembre. Elle était dans la vingt-septième année de son âge et la huitième de sa profession.

Le nom de la mère Marie-Anne Sirois de Saint-Anselme se trouve inscrit plus d'une fois dans une autre partie de ce livre. Nous l'avons vue à l'œuvre toute jeune encore, de concert avec la mère Saint-Joseph ; pendant plus d'un quart de siècle après le décès de cette digne et vertueuse tante, la mère Saint-Anselme, fidèle aux traditions qu'elle en avait reçues, continua de travailler avec énergie et intelligence au bien de la famille religieuse, soit comme maîtresse des novices, soit comme assistante ou supérieure. En quelque emploi qu'elle se trouvât, toujours elle était la première au devoir. Sa fermeté était inébranlable lorsqu'il s'agissait de l'observance des règles, et si elle était inflexible sur ce point pour elle-même, elle ne tolérait dans les autres ni l'omission ni la lenteur. Personne cependant ne ressentait une plus compatissante tendresse pour les âmes qui lui étaient confiées.

“ Quel cœur plus sensible que celui de cette vénérée mère ! Comme elle aimait à répandre des bienfaits et à faire des heureux ! est-il dit dans sa notice. Elle pouvait dire à la lettre avec saint Paul : *Je me suis réjoui avec ceux qui étaient dans la joie ; et j'ai pleuré avec ceux qui répandaient des larmes.* Les sœurs malades étaient les objets de sa tendre sollicitude, et il serait difficile de dire ce qui contribuait le plus à leur soulagement, ou la charité douce et sympathique de leur bien-aimée mère supérieure, ou les mille petites douceurs qu'elle savait leur procurer avec une généreuse libéralité. Ce n'était pas seulement dans l'intérieur du monastère que cette vénérable religieuse était connue et aimée. Les rapports indis-

pensables que sa position l'obligeait à avoir avec les personnes du monde, ne servaient qu'à faire ressortir davantage les traits de son beau caractère. Au parloir, comme au chœur et à sa cellule, elle était toujours la même, c'est-à-dire remplie de l'amour et pénétrée de l'esprit de sa vocation ; aussi chacun sortait d'auprès d'elle avec une douce impression de respect, et non sans lui laisser une part d'amitié et de bienveillance.

La mère Saint-Anselme aimait à contribuer largement à toutes les bonnes œuvres, comme la propagation de la foi, la formation de nouvelles communautés, la construction et l'ornementation des temples, etc. Elle-même donnait l'élan lorsqu'il se présentait quelque travail à faire pour les églises des missions : linge et fleurs d'autel, vêtements et ornements sacrés, etc. Sa foi vive lui faisait voir en cela un moyen facile de participer aux travaux des hommes apostoliques, chargés de porter les lumières de l'Évangile aux peuples encore infidèles. Ce n'était là, du reste, qu'une manière, entre autres, de manifester les profonds sentiments de religion qui pénétraient son âme ; sa vie et ses œuvres de chaque jour en offraient un témoignage plus lumineux encore ; on peut dire de cette éminente religieuse ce que sainte Thérèse dit d'elle-même, *qu'elle eût volontiers donné sa vie pour la foi et pour les moindres cérémonies de l'église*. Sa seule présence inspirait en tout temps le respect ; on était plus édifié encore de son attitude calme et recueillie aux heures de la prière et de l'office divin ; il suffisait alors de la voir ou de l'entendre chanter ou psalmodier pour comprendre qu'elle mettait son âme tout entière dans chaque acte de piété et de religion. Elle voulait que tout ce qui avait quelque rapport au culte divin se fit avec convenance, éclat et splendeur, selon les rites divers des fêtes et des solennités. Elle voulait que l'on observât non seulement les rubriques générales, mais encore les points particuliers marqués dans les règlements pour certaines fêtes chômées dans notre institut. Elle suivait avec une sage et pieuse attention les lectures de piété qui se font chaque jour à haute voix pour la communauté, soit pendant le travail manuel, soit pendant les repas. D'après notre *Directoire*, les sœurs désignées chaque semaine pour faire ces lectures à tour de rôle, doivent s'acquitter de ce devoir avec de hautes intentions, et avec le désir de procurer à Dieu autant de gloire que les prédicateurs qui annoncent sa sainte parole. S'emparant de cette pensée si religieuse et si belle, la mère Saint-Anselme veil-

lait à ce que les lectrices eussent : 1° La prévoyance de ce qu'elles devaient lire selon les jours et les saisons de l'année ecclésiastique ; 2° Le soin de lire d'une manière intelligible et intéressante ; 3° Le respect des traditions et des usages monastiques.

Vers la fin de son quatrième triennat dans la charge de supérieure, la mère Saint-Anselme eut une première attaque de paralysie ; après cet accident elle resta toujours dans un état de santé plus ou moins précaire ; elle put néanmoins remplir pendant quelques années encore l'office de discrète. Au cinquantième anniversaire de sa profession, la communauté voulut prouver à cette vénérable mère combien elle savait apprécier son mérite et ses longs services. On organisa pour la circonstance une modeste fête à laquelle les amis personnels de la *jubilataire*, qui étaient en même temps les amis de notre maison, se firent un plaisir d'assister. Son digne frère, monsieur l'abbé Zéphirin Sirois, curé de la paroisse du cap Saint-Ignace, célébra en ce jour la messe d'action de grâces : la mère Saint-Anselme y renouvela ses vœux dans l'allégresse de son cœur, et ce fut dans le même sentiment que toutes les voix s'unirent ensuite pour chanter un *Te Deum* solennel. Il y eut dans le cours de la matinée une séance littéraire et musicale dont les élèves du pensionnat firent tous les frais. Plusieurs communautés religieuses eurent la gracieuse attention de faire parvenir à la chère mère, objet de la fête, leurs vœux et leurs compliments. Tout se passa de la manière la plus satisfaisante, et la vénérable *jubilataire* porta avec une grâce parfaite les honneurs du jour.

La mère Saint-Anselme continua pendant trois ans encore à réjouir et à édifier sa famille religieuse. Elle s'éteignit doucement le 21 décembre 1867, munie des secours de notre sainte religion, qu'elle avait reçus avec une pleine connaissance, et avec cette piété exemplaire dont elle avait toujours fait preuve. Elle était dans la soixantedouzième année de son âge et le cinquante-quatrième de sa profession. Comme la mère Saint-Roch et la mère Sainte-Catherine, la mère Saint-Anselme vit plusieurs de ses neveux et de ses nièces s'engager au service de Dieu,—deux de ces dernières dans notre communauté : nos chères sœurs Marie-Clotilde Sirois de Sainte-Marie, et Marie-Marguerite-Aglé Sirois de Saint-Roch.

Mademoiselle Henriette-Caroline Deblois jouissait au sein de sa famille de tous les avantages qui peuvent le plus flatter une jeune

personne : la fortune lui souriait ; un bon père et une mère tendre l'entouraient de soins et d'affection ; la douce compagnie de son unique sœur lui semblait indispensable, tandis que l'amitié et les prévenances de ses frères ajoutaient un nouveau charme aux plaisirs si purs du foyer domestique. Il vint un temps néanmoins où Caroline, sans cesser d'aimer tendrement les siens, commença à ressentir au dedans d'elle-même un vide étrange. Les divertissements propres à sa position sociale n'excitaient plus en elle que l'ennui, et, au milieu des fêtes les plus brillantes, elle était élevée d'un secret dégoût.

Mademoiselle Deblois ne resta pas longtemps indécise sur la cause de l'inquiétude et du malaise dont elle avait à souffrir. Pieuse et bonne comme elle l'était, elle ne manqua pas de recourir à Dieu par la prière, afin d'en obtenir lumière et courage ; et, grâce aux sages conseils du guide de sa conscience, elle connut bientôt les desseins du Ciel sur son avenir. Avant de faire choix de la maison religieuse où elle devait se fixer pour toujours, elle obtint de monseigneur l'évêque de Québec la permission de visiter toutes les communautés de la ville ; et ce fut notre monastère qui sembla lui convenir davantage. Ses parents refusèrent d'abord leur consentement à son pieux dessein, ce qui retarda son entrée de plusieurs années.

En recevant avec l'habit religieux le nom de sœur Saint-Claire, mademoiselle Deblois sembla se revêtir de l'esprit de pauvreté qui distinguait si éminemment la fille spirituelle de saint François d'Assise. Elle parut dès lors ne plus se ressouvenir qu'elle avait vécu dans l'opulence, qu'elle avait eu à ses ordres un nombreux domestique, et qu'elle avait été à même de satisfaire jusqu'à ses moindres caprices. Quoiqu'elle fût tout à fait étrangère au travail manuel, on la vit dès le début de son noviciat et lorsqu'elle n'était encore que postulante, s'élançer partout où elle croyait trouver de l'ouvrage, et cela sans égard pour ses jolies toilettes ; elle se gardait bien de demander chez elle des habits d'une étoffe plus commune, tant elle craignait d'alarmer sa mère, en lui donnant à penser qu'on l'employait à des travaux fatigants.

Après sa profession la nouvelle religieuse fut employée pendant plusieurs années à la salle des hommes infirmes ; elle s'acquitta parfaitement de cet office, en tout ce qui concernait la charité et les soins dus aux pauvres et aux malades selon notre institut ; mais surtout elle n'oublia pas de s'entourer en chaque occasion d'une sainte prudence

et d'une réserve vraiment religieuse. Ces qualités brillèrent encore en elle dans l'office de portière ; elle s'y trouva aussi à même de faire paraître sa tendre compassion pour les pauvres du dehors qui venaient demander l'aumône, et auxquels elle était chargée de distribuer des secours. Dans son zèle pour le salut des âmes, elle aimait à s'occuper de l'instruction religieuse des personnes de notre hôpital ; elle s'acquittait de ce devoir de manière à faire sentir la grande importance qu'elle y attachait ; et il y avait dans son extérieur une gravité humble et modeste qui donnait du poids à ses paroles.

La mère Sainte Claire estimait trop hautement et trop sincèrement, en esprit de foi, l'état saint qu'elle avait embrassé, pour n'être pas ennemie des relations inutiles ou trop fréquentes avec le monde ; aussi ne voyait-elle que ses plus proches parents : ses frères, sa sœur, et leurs familles, et cela à des intervalles assez éloignés. Elle avait à cœur de s'assujétir aux plus petites observances de la vie monastique ; elle y apportait même parfois cette inquiète sollicitude assez ordinaire aux âmes timorées, mais trop peu confiantes, qui craignent et se reprochent l'ombre même d'une infidélité, et jusqu'à un oubli involontaire. Il lui fallut pourtant, à une certaine époque, faire trêve à cette exactitude, à cause d'une toux opiniâtre qui lui déchirait la poitrine, et qui résistait à tous les traitements ; mais, après quelque temps, voyant que la guérison se faisait toujours attendre, elle résolut d'en finir avec les dispenses, et se mit à suivre de nouveau les exercices de la communauté ; elle obtint même la permission de se lever chaque jour un quart d'heure avant quatre heures, afin que, si elle perdait du temps à tousser, elle ne fût pas du moins en retard pour l'oraison mentale. Cette fervente religieuse eut à faire dans la suite de biens pénibles sacrifices, lorsque des infirmités habituelles vinrent la priver du bonheur qu'elle goûtait à vivre de la vie commune. Elle se résigna à son sort et continua d'être pour ses supérieures un appui et une sage conseillère, et pour ses sœurs un modèle de patience dans les épreuves, de simplicité et de charité dans les rapports mutuels. Elle mourut le 4 octobre 1872, à l'âge de soixante et six ans, ayant quarante ans de profession.

Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

## CHAPITRE QUATRIÈME

Venez et je vous montrerai l'épouse.  
Apoc., XXI, 9.

C'était à une heure matinale le — février 188 — . L'église était parée comme en un jour de fête, et les cloches du monastère annonçaient, au près et au loin, que la famille du cloître se préparait à quelque joyeuse solennité. Dans la nef de notre modeste chapelle, de pieux groupes prenaient place de manière à avoir vue sur le chœur des religieuses, comme ne voulant rien perdre du spectacle dont ils allaient être les témoins ; et d'abord ils cherchaient des yeux, au dedans de la grille, celle dont on allait célébrer avec tant de pompe les noces mystérieuses. La jeune vierge était là, humble et recueillie, dans l'impatience de voir arriver le moment où serait consommée son union avec Jésus, l'époux divin qu'elle avait choisi pour son partage.

Les cloches du monastère s'ébranlent de nouveau. À ce signal, les ministres sacrés apparaissent dans le sanctuaire ; le vénérable archevêque de Québec, monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, monte à l'autel pour offrir le saint sacrifice : et c'est de la main du pontife que la fiancée du Christ reçoit dans son cœur la victime sans tache. Cependant les notes sonores de l'orgue remplissent le saint temple, et de pieuses voix font entendre des hymnes d'allégresse. À l'issue de la sainte messe, le prélat, revêtu des habits pontificaux, se rend au trône qui lui a été préparé ; les prêtres assistants et les ministres inférieurs se placent en leurs rangs ; le rideau du chœur s'ouvre, et laisse voir les religieuses vêtues de leurs longs manteaux noirs, et rangées en ordre dans les stalles ; ce serait en vain, cependant, que le spectateur curieux chercherait à distinguer telle ou telle sœur parmi toutes ces figures voilées.

M. l'abbé L. curé de Sainte-A. de N., ayant demandé et reçu la bénédiction du pontife, monte en chaire. Il se fait une joie et un bon-

heur de porter aujourd'hui la parole, et de rappeler à l'heureuse novice, sa parente, tout ce que Dieu a fait pour elle dans le passé, tout ce qu'elle doit faire pour Dieu dans l'avenir. Plus d'une lectrice, nous en avons l'assurance, aimera à trouver ici le discours prononcé en cette occasion <sup>1</sup>.

*Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere ... domum patris tui, et concupiscet rex decorem tuum.*

Écoutez, ma fille, voyez et prêtez l'oreille ; oubliez... la maison de votre père, et le roi de gloire sera épris de votre beauté.

Ps. XLIV, 11.

MONSEIGNEUR,

MA CHÈRE SŒUR,

Sur le théâtre de la vie humaine, une des scènes les plus brillantes pour une vierge, l'événement qui correspond le mieux aux élans de son cœur, c'est, sans doute, la cérémonie qui l'unit à l'objet de son amour. Dans l'ordre des choses temporelles, l'âme ne connaît guère de joies plus vives ; aussi, dans tous les temps, s'est-on plu à chanter, sous toutes les formes, les joies et les gloires de Phyménée. Mais, au-dessus de ces joies, de ces gloires et de ces pompes, il existe une cérémonie religieuse plus belle, plus sublime pour la vierge chrétienne : c'est celle qui consacre sa virginité dans l'union spirituelle, par la grâce, à l'Époux sans tache qui est le Très-Haut, le Roi de gloire.

Autant l'âme l'emporte sur le corps ; autant la vie de la grâce domine la vie naturelle ; autant Dieu, dans sa grandeur infinie, surpasse la faiblesse de l'homme, — autant l'union spirituelle de la vierge consacrée à Dieu, l'emporte sur les unions du siècle. Comme le soleil dans son éblouissante lumière, efface la scintillation des étoiles, la solennité d'une profession religieuse efface l'éclat des noces de la vierge du monde. Car Dieu étant l'Époux, les anges et toute la cour céleste sont les serviteurs et le brillant entourage de l'épouse.

Vierge chérie et bénie de Dieu, ah ! écoutez... écoutez, *ma fille, voyez et prêtez l'oreille... oubliez la maison de votre père, et le Roi de gloire sera épris de votre beauté.* Que vous dirai-je en ce jour de triomphe, où vous voyez se réaliser le vœu le plus ardent de votre vie ? Vous parlerai-je, pour vous en détacher davantage, du monde que vous abandonnez ? Vous parlerai-je de la beauté de votre Époux ? Vous dirai-je sa grandeur, sa puissance, sa gloire, ses richesses ? Vous montrerai-je tous les trésors de grâces que vous allez recevoir de lui au sein du cloître ? Je voudrais vous parler de toutes ces choses. Puissé-je au

1. Pour l'intelligence de quelques passages de ce discours, il faut savoir que la novice à qui il s'adressait, était une jeune personne née aux États-Unis, et nouvellement convertie au catholicisme.

moins, par quelques courtes considérations, vous prouver la prédilection de Dieu pour vous, et augmenter, par là en vous, la reconnaissance dont votre âme est déjà remplie pour lui.

Dieu aime toutes ses créatures. Dans l'œuvre de la création, c'est l'amour qui commandait la puissance. Mais, pour des raisons puisées dans son éternelle et infinie sagesse, que nous devons adorer dans le silence du respect, il a déversé son affection sur certaines créatures avec plus d'abondance que sur d'autres, ayant soin cependant d'exiger de chacune de ces créatures privilégiées, une somme de reconnaissance proportionnée à la grandeur du bienfait reçu.

Quand, à la lumière de la foi, on considère toute l'étendue de l'amour de Dieu pour les hommes ; quand on voit l'homme abîmé, pour ainsi dire, sous le poids des bienfaits du Dieu créateur, rédempteur et providentiel, il nous paraît impossible qu'il s'en trouve de plus favorisés les uns que les autres. Cependant, il nous faut bien reconnaître qu'il en est ainsi, et que ces paroles de l'Esprit-Saint : *Te elegit Dominus de cunctis populis qui sunt super terram*, — que ces paroles, dis-je, s'appliquent à des créatures de prédilection, que le bon Dieu surcharge de ses bienfaits d'une manière plus particulière.

Vous êtes, ma chère sœur, une de ces créatures privilégiées, sur lesquelles Dieu a jeté un regard de bienveillance distinguée. C'est à vous qu'il fait entendre ces paroles : *Je t'ai choisie d'entre tous les peuples de la terre*. Et jugez de la reconnaissance que vous lui devez, en considérant ce qu'il a fait pour vous dans le passé, ce qu'il fait pour vous en ce jour, et ce qu'il se propose de faire dans l'avenir.

Vous n'étiez pas encore, le monde n'était pas sorti du néant, que déjà il vous aimait... Plus tard, quand vous étiez perdue sur le vaste champ d'un monde sans religion, sans principes ; que vous n'aviez pas même un regard, une pensée pour lui, il était tout près de vous ; il veillait sur vos pas avec toute la tendresse et la sollicitude d'une bonne mère... Vous voyant aller à grands pas vers l'abîme qui vous était inconnu, et désirant conserver en vous les belles vertus qui font la plus grande beauté de l'âme humaine, ce bon maître vous arracha du monde, comme par miracle, pour vous conduire dans un premier sanctuaire où l'on parlait de lui, où on l'adorait. Alors vous commençâtes à le connaître, à l'aimer ; et ce premier sentiment de reconnaissance lui étant agréable, il ne mit plus de bornes à son amour, à ses largesses : il vous choisit dès ce moment pour une de ses plus chères créatures... Voilà qu'aujourd'hui encore, il vous ouvre les portes d'une autre maison bénie, et vous invite à prendre place au nombre des vierges élues... Oui, ma chère sœur, vous allez devenir l'épouse du Christ : c'est l'Esprit-Saint lui-même qui vous enseigne cette vérité, d'abord par les paroles que j'ai choisies pour texte : “Oubliez la maison de votre père, et le Roi de gloire sera épris de votre beauté ;” puis il ajoute : *Sponsabo vos in æternum*, — “Je contracterai avec vous une alliance éternelle.” Les saints Pères s'accordent à proclamer qu'il y a, en effet, un mariage spirituel entre Jésus-Christ et la vierge qui lui est consacrée. Enfin l'Église, qui est la dépositaire de la vérité, donne le nom d'épouses aux vierges qui se sont consacrées à Dieu : “Venez, va-t-elle vous dire, venez épouse de Jésus-Christ, et recevez la couronne que le Seigneur vous a préparée de toute éternité.”

Sainte Agnès, votre patronne en religion et votre modèle, la connaissait bien cette vérité, lorsque, dans un moment de cruelle épreuve, elle s'écriait : "Retirez-vous, tison d'enfer, aiguillon du péché, car j'ai été prévenue par un autre fiancé. Ce fiancé a six qualités glorieuses que vous n'avez pas. Il est noble, son père est Dieu, et sa mère est Vierge. Il est si beau que le soleil et la lune admirent sa beauté, et confessent, d'une parole muette, qu'ils ne sont que ténèbres auprès de lui. Il est sage, et il m'a tellement captivée de son amour, que je ne puis penser qu'à lui. Il est si riche qu'il n'y a aucun de ses serviteurs qui ne soit comblé de biens. Il m'a donné des présents d'un prix infini et d'une élatante beauté. Il m'a marquée de son sang. Il m'a donné sa foi et sa parole, et je lui ai donné la mienne. Il m'a prise pour son épouse... et quand je l'aime, je suis chaste."

.....

Mais cette destinée glorieuse qui s'ouvre devant vous, ma chère sœur, à quel prix allez-vous l'acheter ! car il faudra vous enfermer entre quatre murs, pour vous livrer à toutes les rigueurs de la vertu, — vous dira-t-on peut-être.

Y aurait-il au nombre de ceux à qui vous êtes chère, et qui s'intéressent à votre bonheur, — y aurait-il quelqu'un qui regardât les murs du cloître comme le tombeau de vos joies et de votre liberté. Eh quoi ! mes chers amis, le bon Dieu n'est-il pas la source de tous les biens ? N'est-il pas seul possesseur de toute liberté, de toute joie, de tout bonheur ? Et sur qui doit-il verser ces biens avec le plus d'abondance, si ce n'est sur les personnes qui lui sont les plus chères, et qui résident le plus près de lui ? D'ailleurs, qu'est-ce que la liberté ? en quoi consiste cette liberté que l'on poursuit souvent dans le monde, sans pouvoir la trouver tout entière ? Hélas ! que l'on s'abuse bien cruellement sur le vrai sens de ce terme ! Tantôt on place la liberté dans la facilité à faire le mal ; bien qu'on ne laisse pas de gémir dans les chaînes du plus dur esclavage, tel que celui du péché. Tantôt on croira la trouver dans l'immensité des horizons qui s'ouvrent devant nous. Mais ce vaste champ, n'est-il pas de nature à développer dans l'âme des désirs que la plupart ne peuvent satisfaire ; et, par là même, ne devient-il pas une cause qui fait naître la pensée d'un triste esclavage ? Ce n'est donc pas là qu'il faut encore placer la liberté. La vraie liberté de l'âme humaine consiste dans l'absence de tout ce qui s'oppose à l'obtention de notre fin. Et où pouvons-nous mieux trouver cette liberté ailleurs que dans le cloître, où l'on marche par les trois voies admirables de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance ?

La pauvreté rend la religieuse libre de l'embaras des affaires, qui enlèvent aux personnes du monde leurs moments les plus précieux et de plus douce jouissance. La chasteté lui donne la liberté des esprits bienheureux, elle la délivre de ces lourdes chaînes que l'on traîne souvent dans le monde. Enfin l'obéissance — quelle belle et facile voie que celle-là, pour permettre à l'âme éprise de l'amour de Dieu de voler vers l'objet de ses désirs !

La liberté dans le cloître, n'est pas le seul mystère que la religion peut offrir au monde. Le bonheur de la religieuse dans sa chère solitude, est un autre bienfait non moins propre à étonner les personnes du siècle, qui dépen-

sent inutilement leur vie à la poursuite de jouissances qu'elles ne goûtent presque jamais. Celui qui cherche dans le monde à remplir les désirs de son cœur, ne trouve que ce que le monde peut donner : vanité, déceptions et chagrins ; tandis que Dieu lui-même se charge de remplir les désirs du cœur qui l'aime, et qui cherche en lui son bonheur. La vertu porte avec elle le caractère ravissant de son origine surnaturelle : aussi, comme le dit le texte sacré, Dieu aime l'âme vertueuse, il la décore de beauté, et la revêt de l'étoile de la gloire et de l'immortalité ; il la comble de ses faveurs, et, à travers les voies admirables par où il la conduit, il lui fait goûter par anticipation les délices du paradis. "J'ai mis la vertu, dit l'Esprit-Saint, en face des royaumes et des trônes : je l'ai comparée aux richesses ; mais rien n'a pu soutenir le parallèle. Toutes les pierres précieuses, les diamants, l'or, l'argent, ne sont qu'un petit grain de sable, un peu de poussière à côté d'elle. Elle est la source de tous les biens, de l'honneur réel, de la joie véritable."

C'est à la vue de tous les avantages que procure la solitude du cloître, et du bonheur qu'on y respire, que sainte Madeleine de Pazzi s'écriait : "O murs ! ô murs sacrés, qui me protégez contre les tentations du démon, et qui êtes la source de mon bonheur, je vous aime et je vous chéris !" — Et sainte Scholastique : "Oh ! si les hommes savaient combien est douce et paisible la vie religieuse, le monde entier deviendrait une vaste solitude !"

C'est avec raison que l'on considère la religieuse dans le cloître, comme jouissant du bonheur anticipé du ciel. En effet, qu'est-ce que le paradis ? C'est vivre loin du monde et de son agitation, s'entretenir avec les saints, avoir commerce avec les anges, être uni à Dieu, et jouir d'une paix sans fin comme sans nuage. Or telle est la vie de la religieuse. Fille de Sion, telle sera aussi votre vie... Oh ! dilatez en ce moment votre cœur, réunissez toutes les puissances de votre âme pour remercier Jésus, votre bien-aimé, de tous ses dons, de toutes ses faveurs. Il va vous donner sa parole, il va vous choisir pour son épouse : à l'exemple de votre patronne, donnez-lui votre foi ; promettez-lui fidélité parfaite et éternelle. Dirigez vers lui tous vos désirs et toutes les forces de votre activité. Répétez ces paroles de la sainte Écriture : *Quis dabit mihi pennas ; et volabo, et requiescam*, — qui me donnera des ailes pour voler jusqu'à vous, Seigneur, et me reposer dans votre paix !

Abandonnant la vie corporelle, pour ne vivre plus que de la vie spirituelle, de la vie de la grâce, vous allez vous élever entre le ciel et la terre. Et là, tout près du bon Dieu, qui fera votre joie, votre bonheur, vous serez toute-puissante auprès de lui ; aussi vous n'oublierez pas ceux que vous laissez au-dessous de vous. Intermédiaire entre Dieu et les hommes, vous remplirez ainsi une mission sublime, tout en atteignant pour vous-même la fin plus sublime encore pour laquelle vous avez été créée. Amen.

Après que le prédicateur a cessé de se faire entendre, monseigneur l'archevêque s'approche de la grille, et commence la cérémonie par le chant de ces paroles : *Venite, audite me*. — "Venez, écoutez-moi ; je vous enseignerai la crainte du Seigneur." On lui répond :

*Te nunc sequimur* — “ Seigneur, nous vous suivons de tout notre cœur. Nous vous craignons, et nous voulons voir votre face. Seigneur, ne nous confondez pas ; mais agissez avec nous selon votre douceur et selon la grandeur de votre miséricorde. ”

La novice, portant comme les autres religieuses un cierge allumé, est conduite à la grille, où elle se tient humblement agenouillée tandis que le pontife l'interroge. Elle n'hésite pas à déclarer en ce moment solennel que, se confiant dans le secours de la grâce, elle est bien résolue de se consacrer à Dieu pour le reste de sa vie, et qu'elle n'a d'autre désir que celui d'être reçue à la sainte profession. Mais pour lui obtenir de nouvelles lumières, afin qu'elle puisse mieux comprendre et mieux goûter toute l'étendue de son sacrifice, et en même temps de son bonheur, on chante en son nom et pour elle, l'invocation au Saint-Esprit : *Veni Sancte Spiritus*.

Après cette prière, on présente à l'officiant le voile noir qu'il bénit :

Nous vous demandons humblement, Seigneur, dit-il, de faire descendre votre bénédiction sur ce vêtement, et qu'il soit béni, sans tache et saint. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Amen.

O Dieu, principe et sauveur de tous les fidèles, daignez sanctifier ce voile que votre servante va mettre sur sa tête, par amour pour vous et pour votre Mère, la bienheureuse Vierge Marie, faites qu'elle conserve toujours par sa pureté ce qui lui est ici mystiquement donné, afin que, lorsque sera venu le temps de la récompense des saints, elle puisse, vierge, être conviée avec les vierges sages aux noces de l'éternelle félicité, ô Dieu, qui vivez et réglez dans tous les siècles des siècles. Amen.

Cependant la novice, à genoux au milieu du chœur, tient en main le parchemin où sont écrits ses vœux : elle les lit à haute voix, mais non sans émotion, au milieu du silence qui règne dans le lieu saint, et prenant pour témoins invisibles de ses sacrés engagements la très sainte Vierge, le glorieux saint Joseph, notre père saint Augustin et toute la cour céleste. Ayant signé ce pacte précieux et irrévocable, elle se rend auprès de la mère supérieure et lui en remet la cédule, — acte plein d'enseignement pour qui sait comprendre et goûter le symbolisme religieux.

Mais déjà les accents de l'orgue ont retenti, et le chœur, comme pour donner une voix de triomphe à la reconnaissance et à l'allégresse de la nouvelle épouse du Christ, entonne le psaume quarante-septième, *Magnus Dominus...*

Le Seigneur est grand et infiniment louable dans la cité de notre Dieu, et sur sa sainte montagne.

La montagne de Sion, située au nord de Jérusalem, et devenue la cité du grand roi, est établie aux applaudissements de toute la terre.

Dieu se fera connaître dans ses maisons, lorsqu'il la prendra sous sa protection.

Car voici les rois de la terre qui se sont assemblés, et qui ont formé des ligues ensemble.

Ils ont vu, et ils sont tombés dans une étrange surprise ; ils ont été troublés, épouvantés.

La frayeur les a saisis... De votre souffle impétueux, vous briserez les vaisseaux de Tharsis.

Conformément à ce que nous avons entendu, nous voyons dans la cité du Dieu des armées, dans la cité de notre

Dieu, que Dieu lui-même l'a établie pour toujours.

Nous avons vu, Seigneur, votre miséricorde au milieu de votre temple.

Que votre louange, Seigneur, se répande jusqu'aux extrémités de la terre : la grandeur de votre nom le mérite ; votre main est remplie d'équité.

Que la montagne de Sion se réjouisse ; que les filles de Juda tressaillent de joie, à cause de vos jugements, Seigneur.

Environnez la montagne de Sion et entourez-la de murailles ; faites-le débordement de ses tours.

Pensez à ce qui doit faire sa force, et distribuez ses maisons, afin de pouvoir dire à la génération future :

C'est là le vrai Dieu, et notre Dieu pour jamais ; il ne cessera point de nous gouverner.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto...

Dans ce cantique inspiré, nous disent les interprètes, le chantre d'Israël célèbre, non seulement les magnificences de la céleste Sion, mais encore, dans un sens sublime et mystique, la beauté et la puissance de toute âme religieuse dans le bonheur de l'union divine.

« Rien de plus touchant que la situation de cette âme ; elle fait la joie des saints et des hommes de Dieu, elle est comme la cité du grand Dieu ; elle est mise à l'abri des orages et des frimas, c'est-à-dire, des tempêtes du péché et des glaces de l'insensibilité. Dans toutes ses facultés, qui sont comme les demeures du Seigneur, on reconnaît le maître suprême qui y habite, on reconnaît la protection qu'il lui accorde. A la vérité, les princes de ce monde, les puissances de l'enfer, redoublent d'activité contre cette âme... Ils se rassemblent pour troubler son repos... ils tâchent de l'ébranler ; mais la présence de Jésus-Christ les réprime, ils sont effrayés à leur tour ; ils désespèrent de la vaincre, ils s'enfuient pleins de douleur et de confusion. Les amerces qu'ils présentent, et qui sont ici figurées par les riches vaisseaux de Tharsis, sont rendues inutiles, et alors cette âme s'écrie : Ah ! Seigneur, on me l'avait assuré de votre part, qu'il n'y a rien de plus beau et de plus fortuné que votre saint service. Je l'éprouve, je le vois ; je sens que vous habitez dans moi, que vous m'avez établie sur les fondements de votre grâce et de votre amour. Oui, mon Dieu, j'ai reçu dans votre saint temple l'abondance de vos miséricordes.. Votre nom est infiniment saint, et vos grandeurs doivent être célébrées dans toutes les parties de la terre ; mais,

de plus, toutes les puissances de mon âme, tout ce que je suis et que je puis être, doit reconnaître que vous exercez partout une justice suprême... Je dois me livrer à une sainte joie, et toutes mes facultés doivent célébrer vos louanges et exalter vos jugements.

“Cependant, ô souverain Juge, voici une leçon bien précieuse que me donne votre prophète : c'est de veiller sur moi-même, de placer autour de moi vos saintes lois, comme autant de gardes et de défenses contre mes redoutables ennemis ; c'est d'établir dans mes pensées et dans mes sentiments le souvenir de vos bienfaits, et du compte que vous me demanderez. Je dois surtout bien placer mon cœur dans votre force, c'est-à-dire, me confier totalement en votre grâce, la demander souvent, et sentir combien elle m'est nécessaire pour la suite de ma vie, pour cette génération de jours que vous me destinez encore. Que je n'oublie donc pas, Seigneur, que vous êtes mon Dieu, que vous devez l'être toujours, et que c'est sous votre conduite que je dois parvenir à la bienheureuse éternité <sup>1</sup>.”

*Magnus Dominus et laudabilis nimis...* Pendant que l'on exprime de cette sorte, dans un langage d'harmonie, les divers sentiments de foi, d'amour, de confiance, de gratitude et de joie qui se pressent dans son cœur, la novice s'avance pour recevoir le voile noir ; le pontife le lui impose en disant : *Accipe velum sacrum...*

“Recevez ce saint voile par lequel on reconnaîtra que vous avez renoncé au monde, et que vous vous êtes donnée pour toujours à Jésus-Christ, époux des vierges, que je prie de vous défendre de tout mal, et de vous conduire à la vie éternelle. Amen.”

Le prélat dit ensuite plusieurs invocations, puis l'oraison :

Dieu éternel et tout-puissant, qui avez tout créé par votre Fils coéternel, conduisez, selon votre bonté, votre servante dans la voie du salut éternel, afin que par votre secours, elle ne désire que ce que vous voulez, et accomplisse en tout votre volonté. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Amen.

C'en est fait, la nouvelle religieuse n'a plus qu'à proclamer son bonheur, et les grâces qu'elle vient de recevoir de son céleste Époux. Debout au milieu du chœur, le voile toujours baissé, formant sur son front le signe de la croix, elle chante : *Posuit signum*, — comme si elle disait :

Il a posé marque discrète  
Sur ces traits à lui réservés,  
Afin que jamais je n'admette  
Des vœux désormais réprouvés.

1. Paraphrase du psaume 47e par le R. P. Berthier.

*Regnum mundi* — chante-t-elle encore :

J'ai méprisé les biens du monde,  
Et j'ai fui le siècle orgueilleux ;  
C'est en Dieu que mon cœur se fonde,  
Et mon amour est dans les cieux.

Les autres vierges du monastère, saisissant sa pensée, et voulant proclamer leur propre bonheur, en chantant celui de leur jeune compagne, reprennent en chœur : *Quem vidi...*

C'est lui que j'ai vu dès l'aurore ;  
C'est lui que j'ai toujours aimé.  
C'est en lui que j'espère encore ;  
Mon cœur en lui s'est abîmé.  
Alleluia ! alleluia !

LA NOVICE

*Eruclavit cor meum...*

Et des profondeurs de mon âme  
Sont montés de brûlants accents ;  
Oui, je dirai ma chaste flamme  
Au Dieu qui reçoit mon encens.

*Quem vidi...*

*Elegi abjecta esse...*

Et dans mon attache constante,  
J'ai mis ma joie et mon bonheur  
A demeurer humble servante  
Dans la maison du Seigneur.

*Quem vidi...*

*Gloria Patri...*

Gloire à jamais au Seigneur Dieu le Père !  
Gloire à l'Esprit ! gloire au Verbe divin !  
Dans tous les temps, au ciel et sur la terre,  
Gloire au triple mystère !  
Gloire sans fin !

*Quem vidi...*

C'est lui que j'ai vu dès l'aurore ;  
C'est lui que j'ai toujours aimé.  
C'est en lui que j'espère encore ;  
Mon cœur en lui s'est abîmé.  
Alleluia ! Alleluia !

1. La traduction en vers du répons *Regnum mundi* et des morceaux qui suivent est due à la plume facile et élégante de monsieur L. P. LeMay.

Ici le pontife se lève et chante :

Dieu tout-puissant et éternel, nous implorons votre clémence : daignez béatifier et sanctifier votre servante, à qui nous avons donné en votre saint nom, l'habit de la religion, afin qu'elle puisse vous servir dans cette vie réglée, et parvenir ainsi à la vie éternelle. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Amen.

L'officiant, les ministres et le chœur s'asseyent de nouveau, pendant que la professe, comme abîmée dans son néant, et se prosternant trois fois jusqu'à terre, chante aussi trois fois : *Suscipe me...*

Selon ta promesse,	De mon âme ardente
Prends pitié de moi ;	Et pleine de foi,
T'adorant sans cesse	Viens combler l'attente,
Je vivrai pour toi !	O Jésus, mon roi !

Le chœur : *Suscipe me...*

#### LA PROFESSE

#### *Gloria Patri...*

Gloire à jamais au Seigneur Dieu le Père !  
 Gloire à l'Esprit ! gloire au Verbe divin !  
 Dans tous les temps, au ciel et sur la terre,  
 Gloire au triple mystère !  
 Gloire sans fin !

Pendant que le chœur chante *Sicut erat*, la nouvelle religieuse fait quatre inclinations vers les quatre parties du monde, comme pour lui dire un éternel adieu : elle se prosterne, et l'on étend sur elle le drap mortuaire comme au jour de ses obsèques. Alors toutes les religieuses à genoux, implorent en sa faveur l'intercession de la cour céleste, en chantant les litanies des saints.

A l'*Agnus Dei*, la professe se lève comme sortant du tombeau pour jouir d'une nouvelle existence : en effet, elle ne peut correspondre à la grâce de sa vocation, sans être en mesure de dire désormais, comme le grand Apôtre : " Je vis : non, ce n'est plus moi qui vis ; c'est Jésus-Christ qui vit en moi, " — et dans ce sentiment, elle entonne le *Te Deum laudamus* que le chœur poursuit.

Après le cantique d'action de grâces, le pontife fait entendre, en faveur de celle qui vient d'être admise dans la compagnie des vierges, une dernière et touchante oraison.

Dieu tout-puissant et éternel, dit-il, qui prenez plaisir à habiter dans les corps chastes, et qui chérissez les âmes pures ; vous qui par votre parole

qui a tout fait, guérissez l'humanité corrompue par le démon, dans nos premiers parents, et qui lui rendez sa première beauté, regardez avec bonté votre servante; faites qu'elle soit, par l'effusion de votre Esprit, d'une modestie prudente, d'une bonté sage, d'une douceur grave et d'une liberté chaste. Qu'elle soit remplie de charité, et qu'elle n'aime rien hors de vous; qu'elle soit votre gloire par la sainteté de son corps et la pureté de son âme; qu'elle vous aime avec crainte et qu'elle vous serve avec amour; soyez sa beauté, sa joie, son soutien dans la tristesse, son conseil dans les doutes, sa patience dans les tribulations, son trésor dans la pauvreté, sa nourriture dans les jeûnes, son remède dans les maladies. Qu'en vous possédant, elle possède tout; qu'elle châtie son corps, qu'elle triomphe du monde et de son chef, afin que, parée des fleurs de toutes les vertus, elle soit prête à recevoir son céleste Époux, et que la lampe allumée à la main, elle soit digne d'être admise au rang des vierges sages, pour entrer par la porte royale, et qu'enfin elle demeure éternellement dans la compagnie de l'Agneau sans tache. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et qui règne avec vous et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Amen.

Il ne reste plus à entendre que le chant de la fraternité religieuse, du baiser de paix: *Ecce quam bonum et quam jucundum, habitare fratres in unum.*

Qu'il est doux, ô Seigneur, devant qui l'ange tremble,  
O Seigneur, qu'il est bon  
Pour des frères pieux de demeurer ensemble  
Dans la sainte union !

C'est comme l'encens qui brûle aux jours de fête  
Et comme l'onction,  
La suave onction qui parfume la tête,  
La barbe d'Aaron,

Et descend sur le bord de sa robe sacrée,  
Comme, du mont Hermon,  
Au réveil du matin, l'abondante rosée  
Descend sur le Sion.

C'est là que le Seigneur dispense, d'âge en âge,  
Ses bienfaits infinis ;  
Il donne, ce grand Dieu, de longs jours en partage  
A ceux qui sont unis.

Gloire à jamais au Seigneur Dieu le Père !  
Gloire à l'Esprit ! gloire au Verbe divin !  
Dans tous les temps, au ciel et sur la terre,  
Gloire au triple mystère,  
Gloire sans fin !

## APPENDICE

### a I—OBÉDIENCE DONNÉE AUX FONDATRICES PAR MGR DE SAINT-VALLIER.

Jean-Baptiste, par la grâce de Dieu et du saint-siège apostolique, évêque de Québec, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Sur ce qui nous a été représenté par notre très chère fille en N. S., Jeanne-Françoise Juchereau de St-Ignace, supérieure du Monastère des filles Hospitalières de la Miséricorde de Jésus établi à Québec, que, sur notre demande et bon plaisir, il aurait été fait choix, par la communauté capitulièrement assemblée, des sœurs Marguerite Bourdon de St-Jean-Baptiste, Louise Soumande de St-Augustin, Geneviève Gosselin de Ste-Madeleine, religieuses professes de chœur et de la sœur Madeleine Bacon de la Résurrection, religieuse converse, pour conduire la maison de l'HÔPITAL GÉNÉRAL, établi par lettres patentes du Roi, fondé par nous, comme il appert par le contrat que nous avons fait le dixième jour de janvier mil six cent quatre-vingt-treize, accepté et ratifié par la dite supérieure et communauté des Religieuses Hospitalières de Québec; accepté et ratifié encore par monsieur le comte de Frontenac, gouverneur général de toute la Nouvelle-France, et monsieur de Champigny, intendant, aussi du dit pays, nommés conjointement avec nous par Sa Majesté pour être chefs de la direction du dit hôpital. . . Nous, après avoir vu le tout et considéré, non seulement nous avons approuvé le choix des dites quatre religieuses sus-nommées, fait par la dite communauté, mais nous avons, de plus, loué le dessein que les dites quatre Religieuses ont de se consacrer au service des pauvres du

dit HÔPITAL GÉNÉRAL, approuvé et approuvons ce qui a été fait en conséquence du dit établissement et délibération de la communauté, à condition que les dites Religieuses choisies et celles qui y pourront être reçues dans la suite, vivront selon leurs Règles et Constitutions; *qu'elles pourront y établir une communauté religieuse, selon qu'elles ont accoutumé dans les autres monastères*, s'il est trouvé ainsi convenable par nous et nos successeurs évêques, pour y servir les pauvres selon leur vœu, désirant que les dites Religieuses choisies obéissent à la sœur St-Jean-Baptiste, ancienne professe, qui leur tiendra lieu de supérieure, et au prêtre que nous jugerons à propos d'établir pour être leur supérieur dans la dite maison; bien entendu qu'il ne pourra être fait aucune altération ou changement des deniers de la fondation par application en cas de rachat ailleurs ou autrement, que de notre autorité et de nos successeurs évêques; que nos présentes patentes seront bien et dûment insérées et mises dans nos archives et secrétariat pour y avoir recours ainsi que besoin sera.

Donné à Québec ce trentième de mars mil six cent quatre-vingt-treize, sous notre seing, scellé du sceau de nos armes et contresigné par notre secrétaire.

Signé : JEAN, Évêque de Québec

L. + S.

Par Monseigneur,

LEVALLET.

## II—LETTRE D'OBÉDIENCE DE LA MÈRE SAINT-IGNACE.

Sœur Jeanne-Françoise Juchereau de St-Ignace, supérieure du monastère de la Miséricorde de Jésus, établi en l'Hôtel-Dieu de la ville de Québec, à tous ceux et celles qui ces présentes lettres verront, salut.

Vu tous les consentements nécessaires pour établir des Religieuses de notre Congrégation pour le gouvernement de l'HÔPITAL GÉNÉRAL, et la permission de l'Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu, Jean-Baptiste de la Croix, Évêque de Québec, de procéder à l'élection de celles qu'il plairait au Saint-Esprit destiner pour donner commencement à cette bonne œuvre, et ayant depuis reconnu par effet que la divine Providence avait jeté les yeux sur nos très chères sœurs Marguerite Bourdon de St-Jean-Baptiste, Louise Soumande de St-Augustin, Geneviève Gosselin de Ste-Madeleine, professes de chœur, Madeleine Bacon de la Résurrection, professe converse, juridiquement et canoniquement élues pour le dit établissement; vu, depuis, l'obédience à elles donnée par mon dit Seigneur, notre digne prélat, les avons envoyées à la dite maison pour commencer le dit établissement et donné pour cela la présente obédience en notre nom et de toute notre communauté, et faisons savoir à tous... que les quatre Religieuses ci-dessus nommées sont professes de notre dit monastère de Québec, et que nous les reconnaissons pour nos très chères sœurs, dignes d'être considérées pour le sacrifice volontaire qu'elles font pour l'amour de Notre-Seigneur, auquel elles servent en la personne des pauvres et dans une étroite

observance de nos Règles et des vœux de religion ; et seront nos susdites sœurs conduites en la maison du dit HÔPITAL GÉNÉRAL par les personnes ecclésiastiques qu'il plaira à Monseigneur ordonner pour être *leur conducteur*.

En foi de quoi nous avons signé et scellé ces présentes du sceau de notre Congrégation le trente-unième du mois de mars mil six cent quatre-vingt-treize.

Signé : J. FRANÇOISE DE ST-IGNACE.

b—EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ESTAT (30 mars 1701).

Le Roy s'estant fait représenter en son Conseil les lettres patentes données au mois de mars 1692, pour l'establissement d'un hospital général à Québec, par lesquelles Sa Majesté a nommé pour chef de la direction du dit hospital les sieurs Évesque, Gouverneur général et Intendant de la nouvelle France, et pour administrateurs le sieur Curé de Québec et trois laïques... ; le contrat de donation des terres et bâtiments du couvent de N. D. des Anges, fait par le dit sieur Évesque de Québec au dit hospital général, et d'une somme de deux mille liures de rente par luy destinée pour l'entretien de quatre religieuses hospitalières qui desserviront les pauvres du dit hospital général... ; le traité fait par le dit sieur Évesque de Québec avec les autres directeurs et administrateurs le dixième avril 1698, par lequel il a été convenu de laisser au dit sieur Évesque la conduite entière du dit hospital général et de ses revenus présents et à venir sa vie durant... tant en considération de ce qu'il a fondé le dit hospital que de l'engagement où il est entré d'entretenir trente pauvres, dont il devoit avoir seul la nomination pendant sa vie, et encore de ce qu'il s'est obligé de fonder un revenu de quinze cents livres pour l'entretien de vingt autres pauvres... ; l'ordonnance rendue le septième avril 1699, pour séparer les religieuses hospitalières établies dans le dit hospital général de la communauté de celles de l'Hôtel-Dieu, acceptée par la dite communauté le même jour, ce qui a été suivi de quelques contestations qui pourroient altérer l'union qui doit régner dans la colonie, s'il n'y estoit remédié ; à quoy voulant pourvoir, Sa Majesté... a ordonné et ordonne que le traité fait entre le dit sieur Évesque et les autres administrateurs le dit jour dixième d'avril 1698 sera exécuté, et en conséquence a permis au dit sieur Évesque d'establir dans l'hospital général de Québec une communauté de religieuses hospitalières pour prendre soin du détail du dit hospital sous les ordres du dit sieur Évesque sa vie durant, et en a fixé le nombre à celui de dix y compris la supérieure et autres ayant charge dans la maison, et deux converses, lequel nombre ne pourra estre augmenté sous quelque prétexte que ce soit sans l'ordre exprès de Sa Majesté laquelle enjoint au Gouverneur... à l'Intendant et aux officiers du Conseil souverain de Québec de tenir la main à l'exécution du présent arrest. Fait au Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y estant, tenu à Versailles le trente-vnième may mil sept cent vn.

PHÉLYPEAUX.

c—INSCRIPTION SUR LA PREMIÈRE PIERRE DE L'AILE CONSTRUITE EN 1710.



DD. IOANNES BAPT. DE LA CROIX DE ST-VALLIER, II. EPISCOPVS  
 QUEBECENSIS,  
 HVIVS XENODOCHII FVNDATOR,  
 HOC EDIFICIVM CONSTRVIT ANNO SALVTIS MDCCX ;  
 SANCTAM SEDEM OCCVPANTE CLEMENTE XII, et regnante LVDOVICO XIV,  
 PRIMARIVM LAPIDEM POSVERVNT  
 DD. JOCOBVS ET ANT. DIONISIVS RAVDOT, PATER ET FILIVS,  
 IN HAC REGIONE IVSTITIE, POLITIE ET REGLE PECVNIE  
 CONIUNCTIM ADMINISTRATORES  
 XII. KALEND. IVNII.

d—ACTE DE PROMESSE FAIT ENTRE LES RÉVÉRENDES MÈRES URSULINES ET  
 NOTRE COMMUNAUTÉ (8 janvier 1702).

Nous, Supérieure et Religieuses Ursulines de Québec, à la requête et demande des Religieuses de l'HÔPITAL GÉNÉRAL, sommes convenues ensemble des points suivants :

1° Que pour conserver une perpétuelle et indissoluble union de charité entre nos deux communautés, dorénavant il y aura une entière société et communication de biens spirituels, et participation réciproque aux bonnes œuvres et prières qui se feront en nos deux monastères tant particulières que générales.

2° Que pour une plus particulière preuve de cette union et charité que nous désirons établir et conserver entre nous ; et aussi pour suppléer au peu de moyens qu'on a en ce pays de faire dire des suffrages pour nos sœurs défuntes, lorsque quelqu'une sera décédée en l'une des deux maisons, la supérieure de cette défunte, en donnera avis à l'autre monastère, dans lequel, (selon que nous nous sommes entre-promis, et que nous avons convenu ensemble) on fera une communion générale, et on dira le chapelet ; le tout pour le repos de l'âme de la défunte, et ce seulement pendant le temps qu'il plaira à Dieu nous conserver dans le pays, car au cas de retour en France, les unes et les autres cesseraient d'être obligées à ces devoirs de charité et d'assistance spirituelle, comme aussi en cas qu'une des deux maisons vint à manquer à l'exécution de ces promesses, l'autre n'aurait plus aucune obligation de son côté.

En troisième lieu, toutes les susdites Religieuses Hospitalières et Ursulines ont volontairement et de bon cœur remis entre les mains de Notre-Seigneur tout ce qu'elles pourront faire et mériter les huit jours qui précéderont le décès de chaque Religieuse afin qu'il plaise à sa divine Majesté l'appliquer au profit de cette âme pour lui mériter une sainte mort, et hâter le temps de sa béatitude. A cet effet toutes les Religieuses renoncent autant qu'elles peuvent, à toutes les autres intentions qu'elles pourraient avoir (qui ne leur seraient point de vœux)

en l'espace de ces huit jours, pour l'application de leurs prières, souffrances et bonnes œuvres afin que sa divine Majesté l'applique au profit d'icelle : en foi de quoi et pour preuve authentique de cette notre intention ce présent acte a été dressé en notre monastère de Ste-Ursule de Québec ce 8me janvier 1702, et signé au nom de tout le Chapitre par

St MARIE-ANNE DE STE AGNÈS, supérieure.

“ MARIE DE JÉSUS, assistante.

“ CATHERINE DE L'INCARNATION, zélatrice.

“ MARIE-ANGÉLIQUE DE ST-JEAN L'ÉVANGÉLISTE, dépositaire.

“ JEANNE DE ST-FRANÇOIS XAVIER, secrétaire.

“ AGNÈS DE LA NATIVITÉ.

“ ANGÉLIQUE DU ST-ESPRIT.

---

ACTE D'ASSOCIATION AVEC LES RÉVÉRENDÉS MÈRES URSULINES DE QUÉBEC  
(10 janvier 1702).

Nous, Supérieure et Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'HÔPITAL GÉNÉRAL de Québec, avons entendu la lecture d'une copie de l'acte signé par les révérendes mères Ursulines de Québec, par lequel elles nous font connaître vouloir bien nous donner part et communication aux prières et bonnes œuvres qui se feront dans leur sainte Communauté, tant en particulier qu'en général, et de plus d'accorder au décès de nos religieuses, une communion, un chapelet, et tout ce que chacune des leurs pourra faire de bonnes œuvres pendant les huit jours qui précéderont le décès de nos défuntés, afin de leur mériter une sainte mort et de hâter le temps de leur béatitude.

Remplies de reconnaissance, nous souhaiterions pouvoir témoigner notre gratitude pour la condescendance qu'ont eue ces révérendes et très honorées mères à la très humble prière que nous leur avons faite de nous accorder cette grâce, afin de nous unir plus particulièrement à elles par le lien de la sainte charité de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et qu'aidées par le secours de leurs saintes prières, nous puissions dans notre nouvel établissement mener une vie sainte et conforme à notre saint Institut.

Nous les prions d'agréer que nous leur offrirons la communication des biens spirituels, et la participation à toutes les bonnes œuvres et prières qui se feront dans cette Communauté tant qu'elle subsistera ; nous nous engageons de plus à faire une communion générale et à dire un chapelet pour le repos de chaque défunte de leur Communauté, aussitôt que la révérende mère supérieure nous aura donné avis de son décès ; et, en outre, chacune dans son particulier offrira à Dieu tout ce qu'elle pourra faire de bonnes œuvres durant les huit jours qui le précéderont, renonçant pour cet effet autant que nous le pourrons à toute autre intention, afin de mériter aux mourantes une sainte mort et de leur procurer au plus tôt le bonheur éternel.

C'est en foi duquel engagement que cet acte a été dressé en notre Communauté de Notre-Dame des Anges de Québec, et que nous avons signé, nous

supérieure et discrètes au nom de tout le chapitre, et fait sceller du sceau de notre monastère le douzième de Janvier, l'an de notre salut mil sept cent deux.

SR MARIE-GABRIELLE DENIS DE L'ANNONCIATION, supérieure.

“ LOUISE SOUMANDE DE ST-AUGUSTIN, maîtresse des novices.

“ MARIE-M. SOUMANDE DE LA CONCEPTION, discrète.

“ MARIE-G. GOSSELIN DE STE-MADELEINE, discrète.

“ MARGUERITE BOURDON DE ST-JEAN-BAPTISTE, assistante et secrétaire du chapitre.”

e—L'ÉGLISE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL ÉRIGÉE EN CURE (1721).

Jusqu'à la date du 18 septembre 1721, l'HÔPITAL GÉNÉRAL et ses dépendances étaient compris dans les limites de la cure de Notre-Dame de Québec. A cette époque, sur la très humble prière qui leur en fut faite par les religieuses, les messieurs du séminaire consentirent à distraire de leur circonscription l'église de Notre-Dame des Anges, l'hôpital et les terres circonvoisines, pour les ériger en une petite cure. Mgr de Saint-Vallier, M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur, et M. Bégon, intendant, approuvèrent la séparation ainsi faite en faveur de l'HÔPITAL GÉNÉRAL. Le nouvel ordre de choses fut confirmé par un arrêt du Conseil d'État de Sa Majesté tenu à Paris le 3 mars 1722. (*Règlement des Districts des Paroisses de la Nouvelle-France*, Édits et Ordonnances, vol. I, p. 445, éd. de 1854.)

f—CERTIFICAT DU DOCTEUR SARRAZIN.

Je, soussigné, médecin du Roy pour les hôpitaux de Canada, certifie vray le récit qui suit :

Monseigneur l'Évêque de Québec me fit l'honneur de m'écrire le troisième Juillet, pour m'engager à me transporter à son-hôpital général, pour y voir et examiner les corps de plusieurs religieuses qui venoient d'être exhumées.

La première qu'on me fit voir était morte de la petite vérole en 1703, le 4e mars; je luy trouvé les pieds, les jambes, les mains, les bras et les épaules fort conformes (quant à l'extérieur) au naturel, les mains surtout étoient flexibles comme dans une personne endormie. La gorge étoit ouverte au-dessus des clavicules, et cette ouverture pénétrait dans la poitrine.

La seconde qui étoit morte, n'avoit encor que la tête et les pieds découverts; les pieds me parurent très naturels, ne paroissant aucunement altérés, le visage étoit en partie effacé et on en voyait encor les sourcils; les dents étoient assez blanches et parfaitement arrangées, le cuir chevelu ou la peau qui couvre la tête s'est conservée, mais elle s'est émincée et fait presque même corps avec le crâne; les oreilles avaient une souplesse très naturelle; quelqu'un avoit voulu arracher la droite, ou sans y prendre garde l'avoit touchée trop rudement, en sorte qu'on en avoit séparé la conque dans sa partie inférieure, d'où il avoit coulé du sang jusques sur le col, qui étoit aussy vermeil que dans une personne vivante: je l'ay vu. Ces corps n'avoient aucune odeur de cadavre, ils sentoient

seulement le renfermé, ou plutôt l'odeur du caveau dans lequel les autres corps (inhumés avec elles) avoient pouris.

En retournant de cette visite, j'entray chez Monsieur Dupuy notre Intendant, à qui j'étois persuadé que le récit d'un pareil phénomène feroit plaisir; effectivement il se détermina sur le champ à les aller voir, ce qu'il fit sur les quatre heures après midy, et voulut que j'eusse l'honneur de l'y accompagner, ce que je fis avec d'autant plus de plaisir, que personne ne peut, mieux que luy, développer les secrets les plus cachés de la nature. *Quia verus accuratissimus que omnium rerum scrutator.* En entrant dans l'endroit où étoient ces corps, nous y trouvâmes Monseigneur l'Evêque, et plusieurs des Dames Religieuses de cette maison, qui nous dirent, avec une joye extrême, que la seconde dont je viens de parler, étoit presque entière; effectivement, excepté les mains que je n'avois point vues et qui étoient en partie consumées, et le visage comme je l'ay dit, le reste étoit fort entier. Je luy divisé la peau dans la partie supérieure du bras à côté du deltoïde, je la trouvé fort souple et fort naturelle, j'enfonçay l'instrument plus avant, j'ay trouvé le fond un peu dur, mais cependant fort aisé à pénétrer.

Nous en vîmes une troisième qui étoit morte en 1708 le 28<sup>e</sup> du mois de Novembre, je luy trouvé les pieds jusqu'au-dessus des malléoles parfaitement conservez, mais tout le reste du corps, exceptez les os, qui étoient comme s'ils avoient esté calcinez en noirceur, étoient entièrement détruits.

La quatrième et la cinquième, qui étoient avec les trois précédentes, les seules mortes depuis l'établissement de cette maison, l'une morte en 1705 le 11<sup>e</sup> du mois d'octobre, l'autre en 1707 le 16<sup>e</sup> octobre, étoient tout à fait consumées.

Je me suis transporté une troisième fois à l'hôpital général avec M. Berthier, Chirurgien du Roy pour l'Hôtel-Dieu de Québec; nous visitâmes les corps que nous trouvâmes comme je viens de le déclarer; je fis en sa présence ou plutôt nous fîmes une ouverture dans le revers de la main de la première religieuse dont j'ay parlé, nous remarquâmes que la peau étoit souple comme la première fois; j'enfonçay l'instrument plus avant, le fond étoit un peu dur. J'appris dans cette visite que la seconde avoit encore donné beaucoup de sang, et qu'on en avoit ramassé une partie avec du linge, ce sang étoit sorti du côté gauche. L'odeur du caveau dont j'ay parlé s'étoit considérablement dissipée, quoique depuis que ces corps sont exhumez il a fait des chaleurs excessives.

Il est nécessaire d'examiner la qualité de la terre d'où ces corps ont été exhumez et de donner une idée juste, du moins autant qu'il est possible, pour que ceux qui en voudront juger, ne se laissent ny surprendre, ny prévenir.

En conséquence je dis que l'endroit dans lequel ces Dames ont esté inhumées, est une terre glaise fort compacte, et fort serrée, et par conséquent homogène; que l'air, n'y l'eau ne doit pouvoir pénétrer.

Tout le monde sçait que dès le moment de la séparation du corps et de l'esprit, les corps tendent à la pourriture, et que pour empêcher que l'air n'en soit infecté (ce qui incommoderoit les vivants) on les enterre, et qu'en plusieurs endroits, surtout dans les maisons religieuses on couvre les corps de chaux vive, parce que la chaux (qui est une pierre calcinée) gorgée de corpuscules de feu est brûlante, corrosive et dévorante, et qui est par conséquent, très propre à

détruire, et à absorber fort promptement dans les cadavres, tout ce qu'il y a de corruptible, c'est ce qu'on a fait à ceux dont je viens de parler.

Mais de ce que la glaise ne se laisse pénétrer, ny de l'eau, ny de l'air on tire des conséquences, qui sont que ces corps inhumés à l'ordinaire, et comme je viens de le dire, étant enfermés dans une terre glaiseuse, l'air et l'eau qui doivent être les agents de l'écartement et de la fonte de la chaux, et par ce moyen donner la liberté aux corpuscules de feu de se désentraver, et d'agir ensuite, comme le feu même, sur tout ce qui se trouve exposé à sa fureur, n'ont pu glisser jusqu'à la chaux, en sorte que ces corpuscules ont été subitement étouffés, éteintes et par conséquent sans pouvoir agir comme elles auroient fait ; je veux bien en convenir et j'en donne moi-même un exemple pour le prouver. Mettez de la chaux vive dans un vaisseau un peu fort (sans quoy il creveroit) ; versez de l'eau dessus, bouchez bien le vaisseau dans le temps qu'elle sera le plus en fougue ; elle cessera de s'ouvrir, et les particules de feu d'agir, parce qu'elles s'éteindront dans le moment, mais seulement celles qui se seront dégagées de la chaux, car s'il en reste qui ne soit ny fondue, ny ouverte, les corpuscules qui y seront engagés y resteront emprisonnés, et sans agir, jusqu'à ce que cette partie de chaux soit parfaitement fondue, ce que je dis par ce que quelques personnes ont avancé que la chaux étoit éteinte avant que de l'avoir mise sur ces corps conservés, le contraire est prouvé par le Rvd. Père François Récollet, qui se trouva le jour de l'exhumation de ces corps à l'hôpital général, et qui voulut bien aider à séparer quelque reste de chaux qui n'étoit pas fondue, et qu'il trouva très chaude, et très brûlante, surtout celle qui s'étoit trouvée sur les mains de la première religieuse, qui se sont trouvées flexibles et parfaitement conservées, donc la chaux n'étoit pas éteinte lorsqu'on l'a répandue sur ces corps, et elle auroit due les avoir consumées, ou entièrement desséchés, je veu dire les mains, ce qu'elle n'a point fait.

Supposons donc à présent que la chaux étoit éteinte, ou si bien emprisonnée dans la glaise, que quoyque vive elle sera restée sans pouvoir agir par l'interception de l'air et de l'eau, ce qui nous la doit faire regarder comme une chose morte, comme un corps dépouillé de tout principe, et enfin comme une matière indifférente, et pour lors ces corps seront abandonnés au sort ordinaire de tous les cadavres, qui est de se détruire peu à peu, et plus ou moins vite, parce qu'une personne décédée d'une mort violente, d'ailleurs bien constituée, et qui auroit perdu tout son sang, ne se corromproit pas si promptement qu'une morte de la petite vérole qui est la maladie dont sont mortes les Rdes Mères dont je parle, puisque les morts de la petite vérole de 1702 en Canada étoient avant que de l'être la plupart corrompus, et que les plus fins aromates de l'antiquité n'auroient pu les deffendre de corruption, ce qui obligeoit de les enterrer le plus promptement qu'il étoit possible, quoyque souvent aussy les enterrements étoient retardés faute de gens propres pour les faire, car à peine y avoit-il assez de personnes saines pour soigner les malades, ce qui étant, les Dames mortes auroient due peu à peu estre détruites, et entièrement consumées ; ce qui n'est pas.

On poursuit, et on dit que la chaux ainsy dégénérée, doit être comparée à certaines terres plâtreuses, sèches, sablonneuses, dans lesquelles on trouve tous

les corps qu'on y enterre conservés, c'est ce que la chaux a due faire en se fondant, et en se glissant dans toutes les parties de ces corps, je veu bien en venir, mais on doit faire attention que les terres dont on parle n'ont point de caprices, et qu'elles traittent tous ceux qu'on veut bien leur confier également, je veu dire que tous les corps qu'on y enterre, sont également conservez. Au lieu que notre chaux, comme nous la regardons dégénérée, et dépourvée de tous principes ou dont les principes actifs sont enchainés, est une ouvrière qui a des hauts et des bas, et qui n'est point sûre de son fait, car elle détruit, elle conserve, et comme le soleil, elle durcit, elle fond, ou du moins elle conserve les liqueurs dans leur fluidité naturelle, quoyque très susceptibles de coagulation et de pourriture. Elle durcit effectivement, car il faut qu'elle ait fixé tous les principes fermentatifs de ces corps pour en avoir pu conserver les parties solides, comme le sel marin conserve les viandes, ce qu'il ne scauroit néantmoins faire que pour un peu de temps, pendant qu'il y a 25 ans que ces Dames sont décédées, et par une même vertu qu'elle ait conservé le sang dans sa fluidité et sa couleur naturelle, et sans odeur.

Je ne connois aucun mixte ni aucun ouvrage de chimie capable de produire des effets si différens ; il faut cependant que la chaux prise comme on voudra, ait quelques qualités cachées, du moins à moy, par le moyen desquelles elle peut détruire une certaine personne aujourd'huy et en conserver une autre demain ; respecter dans une même personne une partie de son corps et en détruire une autre, cela m'étonne, parce que la chaux a due agir également, elle a donné de la fermeté aux parties charnues, qui sont les muscles qu'elle a conservés dans leurs attitudes, et dans leur configuration naturelle ; mais qui est une conservation combatue, parce qu'on la croit faite par une addition accidentelle, pendant qu'elle a respecté la peau, les tendons des parties conservées dans une souplesse naturelle, il a pourtant falu pour que la chaux ait pu parvenir jusqu'aux muscles, qu'elle ait passé à travers les pores de la peau, comme par un philtre, sans néantmoins l'avoir intéressée, ce qui me paroist très difficile, parce que la chaux, que je ne crois pas avoir esté éteinte, aurait due la détruire absolument, ce qu'elle n'a point fait.

Enfin la chaux a détruit, elle a conservé dans le même terrain des Religieuses inhumées de la même manière, sans parler de plusieurs autres personnes qui avoient esté enterrées dans le même caveau, longtemps avant que Monseigneur l'Évêque eût acheté cette maison des Ryds. Pères Récolets pour y bâtir son hôpital général, et d'où on a seulement tiré les os. Ainsy qu'on regarde la chaux comme étant éteinte ou comme étant vive, j'avoucray ingénument que le fait est très problématique, mais que s'il fallait cependant décider, je ne pourrois moins dire sinon qu'il y a de l'extraordinaire, et je pourrois peut-être sans témérité en dire d'avantage.

Signé : SARRAZIN.

g — ACTE DE SÉPULTURE DE MONSEIGNEUR DE SAINT-VALLIER

Je soussigné, Eustache Chartier de Lotbinière, archidiacre du diocèse de Québec, ai, le deux janvier mil sept cent vingt-huit, inhumé le corps de l'illus-

trissime et Révérendissime Jean-Baptiste de la Croix de Saint-Vallier, Évêque de Québec, décédé le vingt-six décembre mil sept vingt-sept, à minuit un quart, lequel avait été exposé dans sa chapelle ardente, depuis le dit jour, jusqu'au deux janvier mil sept cent vingt-huit, dans le tombeau creusé par mon dit seigneur Évêque dans l'église paroissiale de l'HÔPITAL GÉNÉRAL du dit Québec, et destiné par lui, suivant son testament, en date du vingt-cinq mars mil sept cent vingt-cinq pour être le lieu de sa sépulture et ce, à la réquisition de Messire Claude-Thomas Dupuy, conseiller du roy en ses conseils d'État et privé, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, Intendant de justice, police et finance en toute la nouvelle France, son exécuteur testamentaire par acte du vingt-quatre décembre, devant Hiché, notaire, et André Deleigne, accompagnés du sieur Leclere, chanoine de l'Église cathédrale du dit Québec, et des Révérends Pères de la Chasse, Jésuite, Antoine Delino et Thomas Bertrand, Récollets, Prêtre et Diaire, revêtus du surplis, et d'une petite partie de la communauté des Religieuses, ensemble de tous les pauvres et domestiques du dit hôpital, dans lequel tombeau a été mise une boîte où sont ses entrailles, séparées de son corps, le cœur ayant été déposé en une autre boîte de métal, et mis entre les mains des dites Dames Religieuses du dit HÔPITAL GÉNÉRAL, ainsi qu'il est plus au long expliqué dans le procès-verbal fait par mon dit Sieur l'intendant, le dit jour deux janvier mil sept cent vingt-huit. Laquelle inhumation a été faite en présence aussi de Monsieur André Deleigne, et du Sieur Hiché faisant les fonctions du droit au dit siège, et attendu que le présent extrait mortuaire n'avait pu être mis dans le registre à l'ordre de sa date, étant d'ailleurs assez constaté par le procès-verbal mentionné ci-dessus, nous l'avons mis en sa présente page, et fait signer par les Sieurs ci-dessus nommés lieutenant général et procureur du Roy, comme témoins, ainsi que par la supérieure et assistante de la dite communauté à Québec ce dix octobre mil sept cent vingt-huit.

Signé : HICHÉ, CHARTIER de Lotbinière, archidiaire de Québec.

**h**—NOTES SUPPLÉMENTAIRES SUR MGR DE SAINT-VALLIER ET SUR SA FAMILLE.

*Extraits des délibérations du Conseil Souverain.*

1—Du vendredy, troisième août 1685.

Le Conseil extraordinairement assemblé où assistoient monsieur de la Barre, gouverneur de ce pays, monsieur de Meulles, intendant, etc., etc. *Après le détail de la réception du nouveau gouverneur, M. de Denonville, on trouve ce qui suit :*

Le dit sieur de Denonville, après avoir remercié la compagnie, a dit qu'il estoit venu avec monsieur l'abbé de St. Vallier, nommé par le Roy évesque de Québecq, lequel il avoit invité de venir prendre scéance, mais qu'il estoit resté dans le cabinet du dit sieur de la Barre, n'ayant pas jugé à propos d'entrer qu'il n'eust sçeu les sentiments de la compagnie, d'autant plus qu'il n'avoit pas apporté de France le brevet de sa nomination ; sur quoy luy, sieur de Denonville,

estimoit que la compagnie ne devoit pas faire de difficulté, en ce que Sa Majesté luy avoit fait l'honneur de luy dire la nomination, qu'il assuroit la compagnie que cela estoit véritable, et qu'Elle sera bien aise d'apprendre que cette compagnie ait de grands esgards pour une personne d'un si grand mérite qu'est le sieur abbé de St. Vallier.

Sur ce délibéré ouy et à ce consentant le procureur général, dit a esté que le sieur de Saint-Vallier, pourra venir pendre scéance, et ce fait messieurs Charles le Gardeur et Nicolas Dupont, Conseillers, ont esté députez pour luy aller dire ce qui avoit esté arrêté par la compagnie, et le prier de venir prendre sa place, et estant les dits sieurs députez rentrez avec le dit sieur de St. Vallier, il a pris scéance en la place de l'évesque de Québec.

Signé : DE MEULLES.

2 — Du mercredy, troisième may 1690.

Le Conseil assemblé où étoient monsieur l'évesque de Québec, monsieur l'intendant, etc., etc.....

Monsieur l'évesque de Québec, a dit que le troisième aoust mil six cent quatre-vingt-cinq, le Conseil ayant bien voulu le recevoir dans sa place, après sa nomination faite par le Roy au dit évesché sans en avoir eu le brevet de Sa Majesté, qu'il avoit esté obligé de laisser en France, pour obtenir de la cour de temps à autre des lettres d'économat sur le dit brevet qu'il auroit souhaité pouvoir apporter dans son retour du voiage de France, mais que l'ayant laissé à peu près pour les mesmes raisons, il supplioit la compagnie d'agrèer qu'il présentast le serment de fidélité qu'il avoit presté entre les mains de Sa Majesté, qui supléoit en quelque manière au dit brevet ; et ven le dit serment de fidélité, ensemble le certificat d'iceluy donné le treizième febvrier mil six cent quatre-vingt-huit, par messire Pierre du Cambout de Coislin, évesque d'Orléans, premier aumosnier de Sa Majesté, enregistré en la chambre des comptes le vingt-quatre mars ensuivant, et quittance de la somme de trente-trois livres, par le trésorier des offrandes, aumosnes et dévotions de Sa Majesté pour le droit du dit serment, à cause du temporel du dit évesché, en date du dix-septième du mois de mars ; ouy sur ce le procureur général du Roy... et sur ce délibéré, le Conseil a ordonné et ordonne que les dits actes de serment de fidélité et certificat seront enregistrés en iceluy pour servir ce que de raison.

Signé : BOCHART CHAMPIGNY.

*Extraits des insinuations du Conseil souverain.*

1 — Je, Jean de Saint-Vallier, évesque de Québec, jure le très saint nom de Dieu et promets à Votre Majesté que tant que je vivray, je luy seray fidel sujet et serviteur ; que je procureray de tout mon pouvoir le bien de son Estat, que je n'assisteray à aucun conseil ou assemblée qui se tiennent contre son service, et s'il vient quelque chose à ma connoissance au préjudice d'iceux, je promets en avertir Votre Majesté : ainsy Dieu me soit en aide et ses saintes Évangiles que j'ay touchées.

2 — Nous, Pierre du Cambout du Coislin, évêque d'Orléans, conseiller du Roy en ses conseils, premier aumônier de Sa Majesté, certifions à tous qu'il appartiendra que ce jourd'huy, treizième jour de febvrier mil six cent quatre-vingt huit, le Roy entendant la messe dans la chapelle de son chasteau de Versailles, Révérend Père en Dieu, Messire Jean de Saint-Vallier, évêque de Québec a presté à Sa Majesté en nostre présence le serment de fidélité à elle deub à cause de son évesché, de quoy nous avons signé le présent certificat, contresigné par notre secrétaire et appesé le sceau de nos armes, à Versailles, le jour et an que dessus : signé du Cambout de Coislin, évêque d'Orléans et premier aumônier du Roy. . . . .

3 — Je, François Chapellain, conseiller du Roy, trésorier des offrandes, aumosnes et dévotions du Roy, confesse avoir reçu comptant de Messire Jean-Baptiste de la Croix de Saint-Vallier, évêque de Québec, la somme de trente-trois livres pour son droit de serment de fidélité, qu'il a presté à Sa Majesté en la chapelle du chasteau de Versailles le treizième jour de febvrier à cause du temporel de son évesché ; icelle somme à moy ordonnée pour le fait de ma charge même, pour aider à marier des pauvres filles, de laquelle somme de trente-trois livres je suis contant et bien payé, et en quitte mon dit seigneur évêque de Québec et tous autres.

Fait à Paris le dix-septième jour de mars mil six cent quatre-vingt-huit.  
Signé : CHAPPELLAIN. <sup>1</sup>

Les détails que nous avons pu recueillir sur la famille de Mgr de Saint-Vallier, outre ce qui a été dit dans la première partie de ce livre, sont les suivants :  
Son père, Jean de la Croix, comte de Saint-Vallier et de Vals, mourut le 20 décembre 1680. Ses frères et ses sœurs furent :

1° Pierre-Félix de la Croix de Chevrières, comte de Saint-Vallier, né à Grenoble le 10 juin 1644, décédé en la même ville le 16 juin 1699. Quelques généalogistes l'appellent Henri-Bernard, et c'est ainsi que nous l'avons nommé dans cet ouvrage. Il épousa Jeanne de Rouvray de Saint-Simon, fille du duc de Saint-Simon ; il fut conseiller du roi Louis XIV, et colonel des gardes de la porte du roi.

2° Jacques-Bernard de la Croix, comte de Sayve, mort jeune en Espagne, sans alliance, en 1667.

3° François de la Croix de Chevrières, marquis d'Ornacieux, baptisé le 23 juillet 1647, et décédé le 21 janvier 1673.

4° Barbe-Marie, mariée par contrat du 22 juillet 1664, à Louis-Gabriel de Sabran-Pontevéz, marquis de Pontevéz.

5° Madeleine-Marguerite, religieuse au couvent de la Visitation de Grenoble, où elle prit le voile le 14 octobre 1668.

6° Anne, mariée le 6 août 1655, à Gabriel de Prunier, baron de Saint-André, président du parlement de Dauphiné.

1. Pour ces extraits des registres du conseil souverain de Québec, nous avons obligation à T. P. Bédard, écuyer, avocat, bien connu du public littéraire par ses savantes recherches sur nos documents historiques.

7° En ce rang vient monseigneur de Saint-Vallier lui-même — Jean de la Croix, admis de minorité chevalier de Malte, par bref du pape Alexandre VII, du 13 octobre 1663 (c'est-à-dire à l'âge de dix ans), abbé de Chevrières, docteur de Sorbonne, prieur de Saint-Vallier et d'Oyeux, chanoine de l'église collégiale de Grenoble, député du clergé de France aux états généraux de 1675, conseiller du roi, aumônier ordinaire servant du roi, plus tard évêque de Québec.

8° Isabelle, religieuse au monastère royal de Montfleury.

9° Angélique-Claudine, mariée le 7 juin 1677, à Louis Rostaing de Clermont, marquis de Montoisson, de la maison de Clermont-Tonnerre.

10° Thérèse, morte jeune.

Les membres actuels de la famille de Saint-Vallier descendent en droite ligne de Pierre-Félix, frère aîné du second évêque de Québec : et chez les Saint-Vallier du dix-neuvième siècle, se retrouvent intacts les grands principes d'honneur, de patriotisme, de religion qui distinguaient si éminemment leurs illustres ancêtres. A la date du 8 octobre 1878, la famille se composait de huit personnes, savoir :

M. le marquis de Saint-Vallier, ancien page du roi Louis XVIII, et ancien officier dans les gardes du corps, âgé de soixante-douze ans ;

Mme la marquise de Saint-Vallier (née Maussion) ;

M. le comte de Saint-Vallier, sénateur, ambassadeur de France à Berlin ;

M. le vicomte de Saint-Vallier, Mme la vicomtesse et leurs enfants : Humbert de Saint-Vallier, âgé de huit ans, et deux petites filles, âgées respectivement de cinq ans et de quatre ans.

M. le comte de Saint-Vallier, à l'extrême bienveillance duquel nous devons les détails ci-dessus, ajoute dans sa lettre du 8 octobre : " Mon père et ma mère ont célébré il y a cinq jours. . . au milieu de leurs enfants et petits enfants, leurs *Noces d'Or* ou leur cinquantième anniversaire de mariage. . . Mon frère, le vicomte de Saint-Vallier, de six ans plus jeune que moi, ancien officier de cavalerie, et ancien colonel pendant la guerre de 1870, blessé et décoré sur le champ de bataille d'Orléans, a quitté le service militaire pour gérer la grande fortune territoriale que sa femme et lui possèdent dans le département de la Nièvre. . . Mon frère et ma belle-sœur habitent une partie de l'année leurs terres de la Nièvre, mais eux comme moi, viennent chaque année avec leurs enfants passer quatre mois ici (au château de Coucy-les-Eppes, Aisne) près de nos parents dans la terre de famille.

" Voilà, madame et vénérée sœur, les renseignements que vous voulez bien me demander au nom de la communauté que vous dirigez. Je suis heureux de vous les envoyer et j'y joins une requête, celle de vous demander à vous et à vos dignes compagnes de ne pas oublier la famille de Saint-Vallier, que je viens de vous faire connaître, et de la comprendre dans vos prières aux pieds de Dieu. J'espère donc votre pieuse intercession pour demander à Dieu de nous conserver longtemps encore mon père et ma mère et de leur laisser leur bonne santé, en leur donnant la paix, le calme et des jours heureux sur la terre pour leur dernières années toutes occupées de piété, de bonnes œuvres et de leur amour pour leurs enfants."

Dans une lettre antérieure à celle dont nous venons de donner un extrait, M. le comte de Saint-Vallier écrivait à notre communauté (18 août 1878) : “ Monseigneur Jean-Baptiste de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier, second évêque de Québec, était mon arrière-grand-oncle, et son souvenir est demeuré l'un des plus vénérés dans notre famille.” Un peu plus tard (3 février 1879), Son Excellence daignait nous adresser les lignes suivantes :—“ Je vous suis bien vivement reconnaissant d'avoir bien voulu me faire parvenir le plan et la vue de votre bel établissement que je garderai précieusement, ainsi que la gravure du portrait de monseigneur Jean-Baptiste de Saint-Vallier qui se trouve à l'archevêché de Québec. Je suis très heureux de posséder ce portrait dans lequel se retrouvent les traits de presque toute ma famille, même encore aujourd'hui. Il est toutefois assez dissemblable de celui qui se trouve en original au château de Saint-Vallier, et en copie au château de Coucy, parce que ce dernier a été fait à une époque où monseigneur de Saint-Vallier, alors aumônier du roi, était beaucoup plus jeune.”

Dans des notes particulières venant de la même source, on lit : “ Ce portrait est en buste de grandeur naturelle. Le prélat a une tête monacale qui respire la bonté et l'intelligence.” Nous ne pouvions savoir qu'il existât un tableau de notre vénérable fondateur, autre que celui que nous connaissions déjà sans éprouver un vif désir d'en posséder une copie. Monsieur le comte de Saint-Vallier voulut bien encore nous obliger jusqu'au point de répondre à notre vœu de la manière qu'on peut voir par une lettre datée de Coucy le 5 septembre, et dont voici quelques passages :

“ Ma vénérée sœur supérieure,

“ Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire le 3 août en réponse à votre bienveillante lettre du 8 juillet, je me suis empressé de chercher à donner satisfaction, autant que je le pouvais, à votre désir en faisant faire une copie en réduction, aussi exacte que possible, du grand portrait que nous possédons ici de notre arrière-grand-oncle, l'évêque de Québec. Un peintre distingué s'est chargé de ce travail, qu'il a exécuté au crayon dans une grandeur facile pour l'envoi ; il vient de me remettre son travail qui offre une très exacte ressemblance et une fidèle reproduction du grand portrait. Je m'empresse de vous l'envoyer avec l'espoir qu'il vous parviendra en bon état.”

C'est le portrait qui orne le frontispice de ce livre.

---

Le *Biographe* (journal illustré) de Bordeaux nous fournit la notice qui suit sur monsieur le comte de Saint-Vallier, diplomate français.

“ Saint-Vallier (Charles-Raymond de la Croix de Chevrières, comte de) est né à Coucy-les-Eppes (Aisne), le 12 septembre 1833. Il entra, en 1852, dans la carrière diplomatique et fut attaché à la légation de France à Lisbonne, passa ensuite à la légation de France à Munich, puis à l'ambassade de France à Vienne ; fut attaché, en 1859, au cabinet du Ministre des Affaires étrangères. Nommé, en 1860, secrétaire de l'ambassade de France à Constantinople, il y

resta quatre ans et fut ensuite appelé à Paris comme chef du cabinet du Ministre des Affaires étrangères, fonctions qu'il cessa, en 1868, pour aller représenter la France, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Wurtemberg.

C'est là que les douloureux événements de 1870 trouvèrent M. de Saint-Vallier, qui fit de vains efforts pour éclairer le gouvernement de l'Empereur sur les dangers que nous allions courir, et sur les ressources de la puissance contre laquelle nous allions nous heurter. Rentré en France, il se tint à l'écart de toute politique jusqu'au moment où, après la défaite de l'insurrection parisienne, le chef de l'État, le maître des diplomates français, M. Thiers, choisit M. de Saint-Vallier dont il avait jugé les aptitudes, le zèle et le dévouement, pour remplir, en qualité de commissaire extraordinaire près le quartier général allemand, la difficile et ingrate mission de défendre pas à pas, mot à mot, les intérêts français.

M. de Saint-Vallier dut se rendre d'abord à Compiègne, puis à Nancy, et enfin à Verdun, dernière étape de l'occupation étrangère.—Aujourd'hui, grâce aux savantes combinaisons de M. Thiers, la France est libre ; mais dans sa reconnaissance, la population française en général et celle des départements de l'Est en particulier n'oublie pas M. de Saint-Vallier qui a, par de constants efforts, préparé, négocié et fait exécuter régulièrement les conventions arrêtées. M. de Saint-Vallier était placé au poste de combat ; actif et modéré, il sut par son caractère conciliant mais ferme, imposer le respect aux ennemis de la France. C'est grâce à l'estime dont il jouissait auprès du général en chef Manteuffel, qu'il a réussi à écarter et à prévenir des difficultés quelquefois très graves. D'un dévouement absolu et de chaque instant, M. de Saint-Vallier n'a jamais marchandé son concours aux particuliers, aux communes ou aux départements dont les intérêts avaient été mis en souffrance par la guerre et l'occupation. Que n'a-t-il pas souffert dans son orgueil, dans son amour-propre, dans son patriotisme ? On peut dire sans crainte de se tromper que, pendant les trente mois qu'a duré la mission de M. de Saint-Vallier, elle n'a été pour lui qu'un long supplice dont la France entière doit lui être reconnaissante.

Les populations, les municipalités, et les Conseils généraux des départements de l'Est n'ont pas attendu jusqu'à ce jour pour rendre hommage à M. de Saint-Vallier, et le remercier des services qu'il a eu le bonheur de leur rendre ; soixante-quatre d'entre eux en ont conservé un souvenir vivace et lui ont envoyé des adresses de félicitation et de reconnaissance.

M. Doniol, préfet de Nancy, lui écrivait dernièrement : " M. de Manteuffel aimait à faire connaître, comme s'il eût été un Français familier avec Poubli et l'indifférence de notre nation pour les dévouements qui ne font pas de bruit, ce qui vous appartenait dans la réussite des négociations patriotiques dont la libération anticipée a été le fruit."

M. de Saint-Vallier est membre du Conseil général de l'Aisne, et dans un dîner offert par M. le Préfet, le 23 août 1873, aux membres de ce Conseil, M. Waddington, le président, prononça un discours d'où nous extrayons le passage suivant : " Après le nom de M. Thiers, il y en a un autre que je voudrais asso-

eier au grand souvenir de l'évacuation, un nom qui n'est déjà plus inconnu à la renommée de l'Europe, et qui sera toujours prononcé avec respect par nos populations de l'Est, un nom qui est particulièrement cher au Conseil général de l'Aisne : celui de notre collègue, le comte de Saint-Vallier ! Avec un zèle infatigable et au détriment de sa santé, par sa modération et sa fermeté, par les sentiments de respect et de bon vouloir qu'il a su inspirer aux autorités allemandes, M. de Saint-Vallier a facilité les négociations et assuré l'exécution régulière des conventions conclues. Lui aussi a une belle part dans cette œuvre patriotique ; et, tous ici, nous sommes heureux de lui en témoigner notre reconnaissance."

L'État ne tarda pas à reconnaître le dévouement patriotique de M. le comte de Saint-Vallier, en lui conférant le grade de grand officier de la Légion d'Honneur, le 15 mai 1875. Il fut élu sénateur de l'Aisne par 874 voix sur 910 votants, le 30 janvier 1876. Élu premier secrétaire du Sénat par 278 voix sur 284 votants le 14 mai 1876. Élu président du Conseil général de l'Aisne par 34 voix sur 36 votants, le 25 août 1876, et réélu chaque année avec la même majorité.

Nommé ambassadeur de France à Berlin le 24 décembre 1877, M. de Saint-Vallier remplit cette charge avec la plus haute distinction sous les différents ministères qui se sont succédé au gouvernement de la République jusqu'en novembre 1881 ; ne voulant pas servir sous M. Léon Gambetta, il donna alors sa démission.

Au sujet de la maison de charité dont monseigneur de Saint-Vallier avait doté sa patrie, avant même qu'il fût devenu évêque de Québec, voici les renseignements que nous transmettait, en date du 18 novembre 1878, la révérende mère Saint-Martin, supérieure générale :

" La ville du Puy (Haute-Loire) a été le berceau de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph. Ce fut le R. P. Médaille, jésuite, qui en suggéra la pensée à monseigneur de Maupas, évêque de cette ville. Celui-ci réunit les sujets dans un hospice d'orphelines, leur en confia le soin, leur donna des règles de conduite, et le 15 octobre 1650, il vint les revêtir du costume religieux et les appela sœurs ou filles de Saint-Joseph. L'institut s'est propagé et beaucoup de maisons ont été fondées dans un grand nombre de diocèses, pour le soin et la visite des malades et l'éducation des jeunes filles.

En 1683, monseigneur Jean-Baptiste de la Croix, abbé de Saint-Vallier, demanda à monseigneur Henri de Villars, archevêque et comte de Vienne, deux sœurs de Saint-Joseph pour desservir l'hôpital qu'il venait de fonder à Saint-Vallier. La demande ayant été accueillie favorablement, deux sœurs de la maison du Puy furent envoyées à l'hôpital pour y servir les malades et se dévouer à l'instruction des pauvres. Ces deux premières sœurs portaient les noms, l'une de sœur Anne-Félix, et l'autre de sœur Marie de Combes. Ce sont elles qui ont vu monseigneur de Saint-Vallier, qui ont commencé son œuvre, l'ont continuée après son départ. Ce petit établissement a traversé les plus grandes cala-

mités de notre terrible révolution de la fin du siècle dernier ; nos sœurs pendant ce temps-là ont eu la liberté de se répandre dans la ville, comme à l'ordinaire, pour procurer le soulagement des misérables. Les prêtres, obligés de se cacher pour se dérober à la persécution, venaient, déguisés, à l'hôpital pour y dire la sainte messe à laquelle bien des fidèles assistaient. Après la tourmente révolutionnaire, le clergé, ayant repris ses fonctions à l'église paroissiale, se montra reconnaissant envers les sœurs, et l'un d'eux leur fournit le moyen de fonder une pharmacie. Le nombre des sœurs s'étant augmenté, il fallut une maison plus vaste que l'on a acquise le 22 mars 1827. Depuis, on a pu fonder divers établissements dans les diocèses de Valence et de Grenoble, où nos sœurs tiennent des écoles communales et font la visite des malades. En 1846 notre institut a passé, par la volonté de l'évêque diocésain, à l'état de congrégation à supérieure générale, et la maison mère est celle de Saint-Vallier, d'où j'ai l'honneur de vous écrire. Nos constitutions ont été modifiées en plusieurs points et le saint-siège les a approuvées. Dans notre maison mère il y a le noviciat pour la congrégation tout entière, un modeste pensionnat ayant environ quarante élèves, l'école communale, et un asile pour les petits enfants. A l'hôpital il y a trente lits, des chambres payantes pour les malades de la ville et des environs, enfin une pharmacie assez importante. Nos établissements sont au nombre de quinze. Pour soutenir et faire nos œuvres, il y a soixante-dix-huit professes à vœux perpétuels, et quatorze sœurs aspirantes à vœux temporaires.

“ Telle est, ma révérende mère, la situation des filles de monseigneur de Saint-Vallier, *vos sœurs*, puisque vous voulez bien nous donner ce doux nom qui nous honore infiniment. Est-ce que notre modeste institut pourra figurer, comme un fleuron, à l'immortelle couronne que ses vertus et toutes ses autres œuvres ont tressé à notre illustre et bien-aimé fondateur ? ”

*Supérieurs ecclésiastiques de l'HÔPITAL GÉNÉRAL.*

1693 — Mgr de Saint-Vallier.

1694 — M. Joseph de la Colombière, V. G.

1698 — M. Louis Ango des Maizerets, directeur du séminaire de Québec.

1713 — Mgr de Saint-Vallier.

1728 — M. Pierre-Thomas Hazeur, grand pénitencier du chapitre.

I. En terminant ces notes, nous croyons devoir rendre raison de notre manière d'écrire le nom de *Saint-Vallier*. Nous l'avons trouvé ainsi : 1° Dans nos contrats de fondation et dans d'autres actes notariés passés soit en France, soit au Canada ; 2° Dans nos annales, et notamment dans la partie écrite du vivant même de notre vénéré fondateur ; 3° Dans divers écrits reçus de France en divers temps et venant de sources différentes ; 4° Dans les mémoires du duc de St-Simon ; 5° Dans plusieurs dictionnaires historiques, biographiques et héraldiques que nous nous sommes fait un devoir de consulter ; 6° Dans les œuvres de MM. les abbés Faillon et Casgrain, aussi bien que dans celles de l'historien Parkman, etc. Nous n'avons pas ignoré que l'usage assez général au Canada est d'écrire *Saint-Valier*, et qu'on trouve cette orthographe en tête de l'ancienne édition du Rituel, dans les mémoires de l'abbé de la Tour, etc. ; mais, comme le remarque un digne ecclésiastique de Paris, que nous avons consulté à ce sujet, “ on faisait autrefois moins d'attention qu'aujourd'hui à l'orthographe. ” Au reste, une raison qui prime toutes les autres, c'est que la famille même de Mgr de Saint-Vallier écrit son nom avec deux *l*.

- 1730 — M. Louis-Bertrand de la Tour, V. G., doyen du chapitre.  
 1732 — M. Yves LeRiche, chanoine.  
 1734 — M. François-Elzéar Vallier, théologal.  
 1740 — M. A. J. Mathurin Jacreau, directeur du séminaire.  
 1740 — M. Charles Plante, curé de Québec.  
 1742 — Mgr de Pontbriand.  
 1759 — M. Olivier Briand, chanoine et vicaire général.  
 1764 — M. Joseph-François Perrault, V. G.  
 1766 — Mgr Briand.  
 1768 — M. Charles-Régis des Bergères de Rigauville, chanoine.  
 1780 — Mgr Briand.  
 1784 — M. Henri-François Gravé de la Rive, V. G.  
 1789 — Mgr Hubert.  
 1798 — Mgr Plessis.  
 1825 — Mgr Panet.  
 1833 — Mgr Signay.  
 1850 — Mgr Turgeon.  
 1852 — Mgr Baillargeon.  
 1873 — Mgr Taschereau.

*Supérieures claustrales.*

- 1° R. M. Louise Soumande de St-Augustin, 1696 à 1699, 1702 à 1708, 9 ans.  
 2° R. M. Marie-Gabrielle Denis de l'Annonciation, 1699 à 1702, 3 ans.  
 3° R. M. Geneviève Gosselin de Sainte-Madeleine, 1708 à 1714, 6 ans.  
 4° R. M. Angélique Hayot de Saint-Joseph, 1714 à 1717, 3 ans.  
 5° R. M. Geneviève Duchesnay de Saint-Augustin, 1717 à 1723; 1726 à 1730, 10 ans (décédée en charge).  
 6° R. M. Thérèse Langlois de Saint-Jean-Baptiste, 1723 à 1726; 1730 à 1732, 5 ans.  
 7° R. M. Marie-Joseph Duchesnay de l'Enfant-Jésus, 1732 à 1738; 1741 à 1747; 1750 à 1756; 1759 à 1760, 19 ans (décédée en charge).  
 8° R. M. Marie-Charlotte de Ramezay de Saint-Claude de la Croix, 1738 à 1741; 1756 à 1759, 6 ans.  
 9° R. M. Marie-Joseph le Gardeur de Repentigny de la Visitation, 1747 à 1750; 1760 à 1766, 9 ans.  
 10° R. M. Louise-Michel Gatin de Thérèse de Jésus, 1766 à 1772; 1779 à 1785, 12 ans.  
 11° R. M. Marie-Catherine Payen de Noyan de Saint-Alexis, 1772 à 1779; 1785 à 1791; 1797 à 1803, 18½ ans.  
 12° R. M. Marie Renaud de Saint-Pierre, 1791 à 1797, 6 ans.  
 13° R. M. Angélique Sédilot de Saint-Vallier, 1803 à 1806, 3 ans.  
 14° R. M. Marie-Geneviève Guillimin de Saint-Olivier, 1806 à 1809, 3 ans.  
 15° R. M. Marie-Esther Chaloux de Saint-Joseph, 1809 à 1815; 1819 à 1825; 1831 à 1837, 18 ans.  
 16° R. M. Marie-Reine Ryan de Sainte-Hélène, 1815 à 1819, 4 ans (décédée en charge).

17° R. M. Catherine Cairns de Sainte-Agnès, 1825 à 1831, 6 ans.

18° R. M. Marie-Anne Sirois de Saint-Anselme, 1837 à 1843 ; 1849 à 1855, 12 ans.

19° R. M. Marie-Joseph Sirois de Saint-Roch, 1843 à 1849, 6 ans.

20° R. M. Anastasie Lacasse de Sainte-Catherine, 1855 à 1861, 6 ans.

21° R. M. Françoise Gadbois de St-Olivier, 1861 à 1867 ; 1873 à 1879, 12 ans.

22° R. M. Marie-Joseph-Louise Rousseau de St-Zéphirin, 1867 à 1873, 6 ans.

23° R. M. Joséphine-Céline Moisan de Saint-Joseph, 1879.

*Confesseurs de la communauté.*

1693-97 — M. Joseph Serré de la Colombière, de la ville de Vicnne en Dauphiné, frère du célèbre jésuite Claude de la Colombière, arrivé au Canada le 21 juillet 1682. Neuf ans plus tard il passa en France, mais Mgr de Saint-Vallier le ramena avec lui à Québec en 1692 ; il fut chanoine de la cathédrale, vicaire général, archidiaque, grand chantre et conseiller-clerc.

“ Cct ecclésiastique distingué par sa naissance, son savoir et sa piété... quitta la France à la fleur du bel âge ; renonça généreusement aux douceurs de la patrie, aux charmes de Paris, et aux dignités qu'il pouvait posséder dans l'Église ; et poussé par un sincère désir de glorifier Dieu, il passa la mer et vint travailler à la vigne du Seigneur dans ce pays si différent de celui qu'il avait quitté. Il arrosa de ses sueurs cette terre étrangère ; il inspira aux peuples qui l'habitent sa douceur, son honnêteté et sa politesse. Par la ferveur de son zèle, il enflamma le cœur des habitants de cette zone si froide. Il les gagna à Jésus-Christ par sa piété, sa modestie et son affabilité, par une vertu qui n'avait rien de gêné ni de rebutant. Il les éclaira par ses discours, il les instruisit par ses sermons et plus encore par ses exemples ; il les édifia par ses vertus et les réjouit par ses pieuses et agréables conversations. Imitant parfaitement les mœurs de la colombe, d'où il tirait son nom, il s'étudia soigneusement de ne faire peine à personne ; au contraire, son inclination bienfaisante le porta toujours à faire plaisir à toute sorte de personnes. Né avec le don de la parole, il annonça par tout le diocèse avec grâce et liberté les vérités évangéliques : et, dans ce temps de vertige pour la France, on le vit constamment demeurer attaché à la religion de ses pères et au saint-siège apostolique. Enfin, plein de jours et chargé de mérites, il finit sa carrière dans l'Hôtel-Dieu de Québec, le 18ème jour de juillet 1723. En mourant il laissa un grand exemple de patience dans l'humiliation et la maladie. Comme il avait été aimé de tout le monde, il fut aussi regretté de toutes les personnes vertueuses qui l'avaient connu et pratiqué... ”

“ Plaise à Dieu que cette Colombe si douce et si aimable, qui s'est toujours pluë dans la paix, repose éternellement dans les fentes de la muraille, et dans les trous de la pierre vive, qui sont les glorieuses plaies de J. C. ! Ainsi soit-il.

“ Ses filles spirituelles, les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, ont voulu donner à leur digne père cette dernière marque de leur parfaite reconnaissance.” (Épitaphe de M. de la Colombière.)

1697-98 — M. François Jolliet de Montigny, du diocèse de Paris, ordonné à Québec le 8 mars 1693, vicaire général en 1697. Parti pour la France en 1724.

- 1698-1712 — M. Guillaume-Daniel Serré de la Colombière.  
 1712-13 — M. Louis Ango des Maizerets, directeur, puis supérieur du séminaire de Québec, vicaire général. Il mourut le 23 avril 1721, à l'âge de 85 ans et 5 mois.  
 1713-20 — R. P. Jean-Baptiste Duparc, S. J.  
 1720-28 — R. P. Pierre de la Chasse, S. J.  
 1728-29 — R. P. François Rey, R.  
 1729-31 — R. P. Donatien Dubois, R.  
 1731-33 — R. P. Justinien Durand, commissaire des récollets.  
 1733 — R. P. Félix Pain, commissaire des récollets, né à Paris en 1668, arrivé au Canada en 1694. Il mourut à Québec le 27 novembre 1741, âgé de 73 ans, après 55 de profession.  
 1743-46 — M. François-Elzéar Vallier.  
 1746-47 — M. Pierre Boucault, chanoine.  
 1747-48 — R. P. J. Durand. Il mourut des fièvres après quelques mois, et fut remplacé par le R. P. Julien Rainville, nouveau supérieur des récollets.  
 1748-49 — R. P. Saint-Pé, S. J. — Décédé le 8 juillet 1770.  
 1749-65 — M. Jean-Olivier Briand, chanoine.  
 1765-90 — R. P. Augustin-Louis de Glapion, supérieur des jésuites.  
 1790-96 — M. Jean-Baptiste Lahaille.  
 1796-1809 — M. Pierre-Joseph Malavergne.  
 1809-11 — M. Thomas Boudrault; transféré en 1811 à la cure de l'île aux Coudres; décédé le 25 mai 1822, à l'âge de 54 ans.  
 1811-14 — M. Barthélemy Fortin; en 1831 chapelain des dames ursulines des Trois-Rivières; décédé le 2 mars 1850, à l'âge de 71 ans.  
 1814-15 — M. André Doucet, V. G.; plus tard missionnaire à Halifax; décédé à Tracadie le 22 décembre 1825, à l'âge de 43 ans.  
 1815-17 — M. Pierre-Antoine Tabeau; plus tard curé de Boucherville; vicaire général; décédé à Montréal le 18 mai 1835, à l'âge de 53 ans. Il venait de recevoir ses bulles comme évêque de Spiga, et auxiliaire de l'évêque de Tennesse, Mgr Lartigue.  
 1817-19 — M. Jacques Odelin; plus tard curé de Saint-Grégoire le Grand, du Saint-Esprit, de Saint-Hilaire; décédé en ce dernier endroit le 8 juin 1841, à l'âge de 53 ans.  
 1819-51 — M. Laurent-Thomas Bédard  
 1851-69 — M. Edouard-Gabriel Plante,  
 1869 — M. Joseph-René-Léandre Hamelin.

*Chapelains de la communauté et de l'hôpital.*

- 1693-98 — R. P. Juconde Drué, R.  
 1698-1712 — M. G. D. Serré de la Colombière.  
 1712-13 — M. Philippe Boucher.  
 1713-27 — Mgr de Saint-Vallier.—On ne nous a pas transmis les noms des ecclésiastiques qui ont suppléé à Mgr de Saint-Vallier pendant le temps de ses absences indispensables.

- 1727-29 — R. P. de la Chasse, supérieur des jésuites (8½ mois) ; R. P. Antoine de Lino (2 mois) ; R. P. François Rey, R.  
 1729-30 — R. P. Étienne Piscot, R.  
 1730-34 — M. Nicolas Boucher.  
 1734-38 — R. P. Pierre le Poivre, R.  
 1738-44 — R. P. Maurice Imbault, R.  
 1744-46 — R. P. Hyppolite Collet, R.  
 1746-47 — M. Laurent Waboret.  
 1747-56 — R. P. M. Imbault, R.  
 1756-57 — R. P. Pierre-Alexis de Louches, R., en religion frère Augustin (2 mois) ; R. P. H. Collet, R. (9 mois) ; R. P. Gélase de Lestage<sup>1</sup>, R. (7 mois).  
 1757-58 — R. P. Jean-Baptiste Well, S. J.  
 1758-59 — R. P. Jean-Baptiste de la Brosse, S. J. (2 mois) ; R. P. Gabriel Anheiser, R. (10 mois).  
 1759-80 — R. P. Godfroi Cocquart, S. J. (2 mois) ; M. Philippe-Joseph Vizien (2 semaines) ; M. Charles Régis Desbergères de Rigauville.  
 1780-84 — M. Simon-Amable Raizenne.  
 1784-85 — M. Jacques-Étienne Choret.  
 1785-88 — M. S. A. Raizenne.  
 1788-89 — M. Jean-Baptiste-Antoine Marcheteau.  
 1789-93 — M. Pierre Robitaille.  
 1793-96 — M. Pierre Gazel, docteur en Sorbonne.  
 1796-97 — M. Antoine Villade (2½ mois) ; M. Pierre Toupin (7 mois) ;  
 1797-1809 — M. Pierre-Joseph Malavergne.  
 1809-11 — M. Pierre-Thomas Boudrault.  
 1811-12 — M. Louis Brodeur.  
 1812-14 — M. Barthélemy Fortin.—Depuis cette époque, les chapelains de l'hôpital n'ont pas été autres que les confesseurs mêmes de la communauté : MM. Doucet, Tabeau, Odelin, Bédard, Plante et Hamelin, comme on peut voir à la liste précédente.

Un nom qui restera toujours associé à ceux de messieurs nos chapelains, c'est celui de Son Excellence Mgr Charles-Félix Cazeau. Depuis 1836 à 1869, il exerça le saint ministère auprès des personnes de notre hôpital parlant la langue anglaise. Même avant d'être élevé au sacerdoce, ce digne ecclésiastique connaissait et aimait notre maison, et pendant plus de cinquante ans après, il continua d'être pour les religieuses un ami sincère, un conseiller éclairé et discret. Sa carrière sacerdotale a été merveilleusement remplie, et il a rendu à l'Église du Canada des services inappréciables soit comme secrétaire du diocèse, soit comme vicaire général des archevêques de Québec. N. P. le pape Pie IX, voulant reconnaître le mérite exceptionnel de ce prêtre distingué, l'éleva en 1875 au rang de prélat domestique de sa maison vaticane. Mgr Cazeau ne survécut qu'une année aux réjouissances extraordinaires qui eurent lieu à Québec dans le cours du mois de janvier 1880, à l'occasion de ses noces d'or. Il fut enlevé à l'Église, à ses amis innombrables, et à une communauté qui lui était chère (Bon-Pasteur de Québec), le 27 février 1881, à l'âge de 73 ans et 2 mois.

1. C'est ainsi qu'il signait ; nos registres en fournissent la preuve. M. l'abbé Tanquay écrit de *Lestage*.

*Évêques décédés à l'HÔPITAL GÉNÉRAL.*

- Mgr J. B. de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier, 26 décembre 1727.  
 Mgr Charles-François Bailly de Messein, évêque de Capse (*in partibus*),  
 coadjuteur de Québec, 20 mai 1794.  
 Mgr Jean-François Hubert, évêque de Québec, 17 octobre 1797.  
 Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, 4 décembre 1825.

*Prêtres et autres ecclésiastiques décédés à l'HÔPITAL GÉNÉRAL.*

- M. Guillaume-Daniel Serré de la Colomnière, 23 décembre 1712.  
 M. Joseph Amiot, clerc tonsuré, 21 octobre 1714.  
 M. François Grouard, sous-diaconne et chapelain du chapitre de la cathédrale  
 de Québec, 29 novembre 1743, âgé de 81 ans.  
 M. Jacques de Lesclaches, ancien missionnaire de l'Acadie, 31 octobre 1746.  
 M. Louis-Eustache Chartier de Lotbinière, doyen du chapitre de la cathé-  
 drale de Québec, 14 février 1749.  
 R. P. Paul Floque, religieux cordelier, de la province de Touraine, aumônier  
 sur le Léopard (vaisseau du roi), 1er juin 1756.  
 M. Jean-Baptiste Rousseau, directeur du séminaire de Québec, 17  
 septembre 1757.  
 M. Joseph Resche, chanoine de la cathédrale, 2 avril 1770.  
 M. Étienne Marchand, V. G., 11 janvier 1774.  
 M. Jean-Baptiste Frichet, 17 août 1774.  
 M. Louis Chaumont de la Jannière, ancien curé de la baie Saint-Paul, 6  
 novembre 1774.  
 M. Urbain Boiret, supérieur du séminaire de Québec, 5 novembre 1774.  
 M. Contant, étudiant en théologie, 20 août 1777.  
 M. Colombeau-Sébastien Pressart, V. G., 27 octobre 1777.  
 M. Joseph-Romain Dolbec, curé de l'Ange-Gardien, 10 décembre 1777.  
 M. Charles-Régis Desbergères de Rigauville, supérieur et chapelain de la  
 communauté, 24 décembre 1780.  
 M. Roch l'Huillier, diaconne, 20 janvier 1782.  
 M. Jean-Baptiste Huet Dulude, 29 décembre 1784.  
 M. Jacques-Olivier Guichaud, ancien curé de la Ste-Famille, 2 mai 1790.  
 M. Antoine Hamel, curé de Saint-Pierre, I. O., 17 décembre 1791.  
 M. François Borel, curé de Notre-Dame de Sainte-Foye, 5 février 1792.  
 M. Jean-Adrien Leclair, curé de l'Île-Verte, 15 août 1792.  
 M. Thomas-Laurent Bédard, supérieur du séminaire de Québec, 27 mai 1795.  
 M. Jean Castenet, du diocèse de Rodez, missionnaire de la baie des Cha-  
 leurs, 26 août 1798.  
 M. Nicolas-Aubin Thorel, du diocèse de Rouen natif d'Écouis, 22 jan. 1802.  
 M. Pierre-Jacques Bossu, directeur du séminaire de Québec, 19 août 1803.  
 M. Jean-Jacques Berthiaume, curé du Château-Richer, 26 février 1807.  
 M. Laurent Archambault, curé de Soulange, 2 novembre 1808.  
 M. Jean-Baptiste Lahaille, V. G. supérieur du séminaire de Québec,

22 mai 1809, à l'âge de 58 ans. "Né en 1751, à Tarbes en Gascogne, M. Lahaille, après avoir fait d'excellentes études dans l'université de Bordeaux, vint au Canada en 1775. Il enseigna pendant plusieurs années la philosophie, les mathématiques et la théologie, avec beaucoup de succès, au séminaire de Québec. Placé à la tête de la maison en 1805, il se conduisit avec tant de douceur, de prudence et de sagesse pendant toute sa supériorité, qu'il se fit également respecter et aimer de ses confrères et des étudiants du séminaire. Ce respectable prêtre n'a cessé d'exercer le saint ministère que le jour même qu'il est tombé dangereusement malade. Quand on lui annonça que sa maladie était très sérieuse et qu'il pourrait bien n'en point revenir, il ne répondit que par ces paroles de David : *Deus meus es tu ; in manibus tuus sortes mea.*" (*Le Canadien.*)

M. Joseph Dorval, curé de Saint-Pierre-les-Becquets, 16 avril 1810.

M. P. J. Malavergne, confesseur et chapelain de la communauté, 5 avril 1812.

M. Jean-Baptiste Allain, natif de Granville en Normandie, missionnaire des îles de la Madeleine, 19 juin 1812.

M. Charles-Joseph Duchouquet, 13 avril 1817.

M. Louis Lami, sous-diacre, 11 janvier 1820.

M. Antoine-Bernardin Robert de la Pommeray, supérieur du séminaire de Québec, V. G., 10 janvier 1826.

M. François-Mathias Huot, curé du Saut-au-Récollet, 6 août 1827.

M. Louis Desfossés, chapelain de l'église Saint-Roch, 14 juillet 1828.

M. Michel Racine, vicaire à Saint-Roch de Québec, 3 mars 1845<sup>1</sup>.

M. Hugh Paisley, curé de Sainte-Catherine de Fossambault, 15 août 1849.

M. Michael Griffith, curé de Valcartier, 27 octobre 1849.

M. Étienne Chartier, curé de Saint-Gilles, 6 juillet 1853.

M. Olivier Thibaudeau, diacre, 28 juin 1854.

M. Jean-Baptiste Bernier, curé de Saint-Anselme, 11 juillet 1857.

M. George-Stanislas Derome, curé des Grondines, 11 novembre 1858.

M. Honoré Lecours, assistant secrétaire de l'archevêché, 8 juillet 1866.

M. É. G. Plante, confesseur et chapelain de la communauté, 13 sept. 1869.

M. Joseph-Boniface Catellier, vicaire à St-Roch de Québec, 9 mars 1871.

M. Léon Roy, curé de Saint-Louis de Lotbinière, 2 octobre 1878.

M. Siméon-Germain Marceau, ancien curé de Saint-Simon (diocèse de Rimouski), missionnaire à Marquette (Michigan), 25 janvier 1879.

M. Thomas-Joseph Barry, clerc tonsuré, étudiant au grand séminaire de Québec, 26 mars 1879.

M. Mathias-Ferdinand Catellier, ancien curé de Saint-George (Beauce), 13 février 1880.

M. Louis-Léon Belisle, ancien curé de St-Edouard de Lotbinière, 1er août 1880.

M. André-Joseph-Adrien Papineau, prêtre auxiliaire du séminaire de Québec, 10 septembre 1880.

M. Ferdinand Bélanger, ancien jésuite, 27 février 1881.

1. Deux frères de M. l'abbé Michel Racine ont été élevés à l'épiscopat : Mgr Antoine Racine, premier évêque de Sherbrooke, consacré dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 18 octobre 1874 ; et Mgr Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi, consacré dans la cathédrale de Québec, le 4 août 1878. Ces deux illustres prélats sont venus faire à l'HÔPITAL GÉNÉRAL la retraite préparatoire à leur consécration.

## COMMUNAUTÉS DE L'INSTITUT DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS

(Les maisons dont les noms sont précédés d'un astérisque n'existent plus.)

Patrons titulaires.	Villes.	Départements.	Années de fondation.	Par qui fondée.	Remarques.
Hôtel-Dieu de N. D. Auxiliaresse.....	Dieppe.	Seine-Inférieure.	XIII <sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>	Sœurs ermites de Saint-Augustin.	Après leur réorganisation en 1625, les hospitalières de Dieppe prirent le titre de religieuses de la Miséricorde de Jésus—Ancien titulaire. — Saint-Jean-Baptiste. La communauté de Vannes fut contrainte de se retirer à Malestroit, en octobre 1866.
Hôtel-Dieu de l'Immaculée-Conception...	Vannes (Malestroit).	Morbihan.	1635	H. D. de Dieppe.	
Hôtel-Dieu du Précieux-Sang.....	Québec.	<i>Canada.</i>	1639	H. D. de Dieppe.	
Hôtel-Dieu de la Nativité de Notre-Dame.	Bayeux.	Calvados.	1644	H. D. de Dieppe.	
Hôtel-Dieu de Saint-Yves.....	Rennes.	Ille et Vilaine.	1644	Cinq religieuses de Dieppe, et une de Vannes.	
Hôtel-Dieu de N. D. de la Victoire.....	Quimper (Morlaix).	Finistère. “	1644	Une religieuse de Dieppe, et une de Vannes.	Expulsée pendant la révolution de 1830, la communauté de Quimper s'établit à Morlaix dans le même département.
Hôtel-Dieu de Sainte-Marie-Madeleine...	Tréguier.	Côtes-du-Nord.	1654	H. D. de Quimper.	
H. D. de Saint-Charles et Sainte-Catherine.	Eu.	Seine-Inférieure.	1655	H. D. de Dieppe.	
Hôtel-Dieu de Saint-Nicolas.....	Vitré.	Ille et Vilaine.	1655	Trois religieuses de Dieppe, et deux de Rennes.	
Hôtel-Dieu de la Sainte-Famille.....	Carhaix (Pont-l'Abbé-Lambour)	Finistère. “	1663	Une religieuse de Vannes, et trois de Quimper.	La communauté de Carhaix fut contrainte de se retirer à Pont-l'Abbé, en septembre 1859.
* Hôtel-Dieu       ?       ?       .....	Gentilly (près de Paris)	Seine.	1665	H. D. de Dieppe.	
* Hôtel-Dieu       ?       ?       .....	Saint-Mandé (Paris) Saint-Marcel (Paris)	Seine.	Après 1672	H. D. de Saint-Mandé.	La communauté de Saint-Mandé et celle de Saint-Marcel ne se sont pas rétablies après la révolution de 1793. Plusieurs anciennes religieuses de ces deux maisons se retirèrent en d'autres communautés de notre ordre.
* Hôtel-Dieu       ?       ?       .....	Guérande.	Loire-Inférieure.	Vers 1673	?	

* Hôtel-Dieu ? ? .....	Caderousse.	Vaucluse.	?	?	Rétablie après la grande révolution, la communauté de Caderousse existait encore en 1821 ; elle a été dissoute depuis cette époque.
Hôtel-Dieu de Saint-Julien.....	Château-Gontier.	Mayenne.	1674	Une religieuse de Dieppe, et trois de Vitré.	
Hôtel-Dieu de N. D. de la Charité.....	Auray.	Morbihan.	1674	H. D. de Vannes.	
* Hôtel-Dieu ? ? .....	Chinon.	Indre et Loire.	1674	H. D. de Dieppe.	Nous n'avons connaissance de cette fondation que par nos annales. Elles nous apprennent que ce fut la mère de Radioles de l'Incarnation, de l'Hôtel-Dieu de Dieppe, très éminente religieuse, qui donna naissance à la maison de Chinon en Touraine.
Hôtel-Dieu de la Providence .....	Guingamp.	Côtes-du-Nord.	1676	H. D. de Tréguier.	
H. D. des SS. CC. de Jésus et de Marie...	Fougères.	Ille et Vilaine.	1678	H. D. de Rennes.	
Hôtel-Dieu de Sainte-Anne.....	Lannion.	Côtes-du-Nord.	?	?	
Hôpital général de N. D. des Anges.....	Québec.	Canada.	1693	H. D. de Québec.	
Hôtel-Dieu de la Trinité.....	Harcourt.	Eure.	1695	H. D. de Gentilly.	
* Hôtel-Dieu ? ? .....	Monaco.	Italie.	1819	H. D. de Dieppe.	Les religieuses envoyées à cette fondation, n'ayant pas reçu l'encouragement promis par le prince de Monaco, retournèrent en France en 1823.
Hôtel-Dieu de Sainte-Thérèse.....	Gouarec.	Côtes-du-Nord.	1827	H. D. de Guingamp	
Hospice général de Saint-Joseph.....	Château-Gontier.	Mayenne.	1833	H. D. de Saint-Julien (Château-Gontier).	
Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus.....	Québec.	Canada.	1873	Hôpital général de Québec.	

1. La congrégation de la Miséricorde de Jésus ayant, comme un Olivier fructueux en la maison de Dieu, pris racine... au monastère des religieuses hospitalières de Dieppe, . . . son antiquité est telle qu'on ne peut savoir au vrai l'année de sa fondation, . . . Mais il est très assuré que ces religieuses étaient établies avant l'an 1235, ainsi qu'il se peut voir par la bulle de N. S. P. Honoré IV, donnée à Sainte-Sabine l'an second de son pontificat le 9 de janvier." Préface des Constitutions.

TABLEAU CONTENANT LES NOMS DES RELIGIEUSES DE CHOEUR DU MONASTÈRE DE N. D. DES ANGES, HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC, LEUR ENTRÉE, LEUR PROFESSION, ET LEUR DÉCÈS, DEPUIS LA FONDATION DE L'ÉTABLISSEMENT EN 1693.

Noms de baptême et de religion.	Parents.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.	Age.	An. de profes-sion.
1 Marie - Marguerite de Saint-Jean-Baptiste.	Jean Bourdon, .....	Québec.	15 ans.	23 janvier 1657.	15 octobre 1658.	11 octobre 1706.	64 ans.	48 ans.
2 Louise de Saint-Augustin, <i>sœur du No 4.</i>	Jacqueline Potel, Pierre Soumande, Simonne Côté, .....	Québec 1.	14½ "	21 novembre 1678.	20 mai 1680.	28 novembre 1708.	44 "	28 "
3 Geneviève de Sainte - Madeleine.	Gabriel Gosselin, .....	Québec.	20 "	2 février 1688.	11 août 1689.	7 janvier 1739.	70 "	49½ "
4 Marie-Madeleine de la Conception.	Françoise Lelièvre, (Sœur de la mère Saint-Augustin.) .....	Québec.	15 "	8 décembre 1687.	2 juin 1689.	7 février 1703.	31 "	14 "
5 Marie - Gabrielle de l'Annonciation.	Simon Denis de la Trinité, .....	Québec.	16 "	15 avril 1674.	2 décembre 1675.	27 octobre 1704.	46 "	29 "

Ces cinq religieuses étaient professes de l'Hôtel-Dieu de Québec.

1 Angélique de Saint-Joseph.	Jean Hayot, .....	Sillery.	30 ans	25 avril 1699.	31 juillet 1700.	12 novembre 1743.	75 "	43 "
2 Louise - Madeleine de Saint-Ignace.	Louise Pelletier, François Lenoir-Rolland, .....	Lachine.	16 "	14 mai 1699.	31 juillet 1700.	9 mai 1741.	59 "	41 "
3 Marie - Anne de Sainte-Thérèse.	Pierre Trothier 2, .....	Batiscan.	16 "	19 septembre 1699.	15 octobre 1701.	4 mars 1703.	20 "	2 "
4 Dorothee de Sainte-Thérèse.	Susanne Migaud, Étienne Lessard 3, .....	Ste-Anne de Beaupré.	26 "	25 avril 1703.	16 octobre 1704.	23 juin 1756.	79 "	51 "
5 Marguerite - Charlotte de Sainte-Agnès.	Marguerite Sevestre, Gervais Beaudoin, .....	Québec.	14½ "	26 juillet 1704.	16 janvier 1705.	14 septembre 1757.	67 "	51 "
6 Marie-Catherine de Saint-Hyacinthe, <i>sœur du No 3.</i>	Anne Aubert, Pierre Maufait, .....	Sillery.	18 "	29 décembre 1705.	16 juin 1707.	17 avril 1758.	71 "	50 "
7 Marie-Thérèse de Saint-Jean-Baptiste.	Catherine Chapeleau, Jacques Langlois, .....	Québec.	23 "	29 décembre 1706.	30 avril 1708.	20 février 1743.	59 "	35 "
8 Marie-Anne de St-Pierre veuve de Jean Hus.	Marie-Thérèse Lessard, (Sœur du No 6.) .....	Québec ?	24 "	24 janvier 1707.	30 avril 1708.	12 septembre 1743.	60 "	35 "
9 Geneviève de Saint-Augustin, <i>sœur du No 10.</i>	Ignace Juchereau Duchesnay, .....	Québec.	26 "	8 décembre 1709.	2 juillet 1711.	27 mars 1730.	46 "	19 "

10	Marie-Joseph de l'Enfant-Jésus.	(Sœur du No 9.) .....	Beauport.	14½ "	3 novembre 1713.	23 avril 1715.	30 novembre 1760.	61 "	45 "
11	Charlotte de la Croix.	François Foucault, .....	Québec.	17 "	4 novembre 1713.	23 avril 1715.	17 septembre 1741.	45 "	26 "
12	Marie-Joseph de St-François.	Jean-Amador Godfroy de St-Paul, .. Françoise Le Pelé.	Trois-Rivières.	29 "	26 juillet 1715.	4 novembre 1716.	23 septembre 1748.	62 "	32 "
13	Marie-Charlotte de Saint-Claude de la Croix.	Claude de Ramezay, .....	Trois-Rivières.	19 "	18 novembre 1716.	30 mai 1718.	15 novembre 1767.	70 "	49 "
14	Jeanne-Françoise de Sainte-Hélène.	Marie-Charlotte Denis. Claude Berman de la Martinière, .... Marie-Anne Cailleteau.	Québec.	17 "	23 novembre 1716.	30 mai 1718.	5 novembre 1747.	48 "	29 "
15	Marie-Charlotte de Sainte-Catherine, sœur du No 20.	Jacques Pinguet de Vaucour, .....	Québec.	19 "	4 mai 1717.	4 août 1718.	8 avril 1744.	47 "	26 "
16	Marie de Sainte-Clotilde.	Marie-Anne Morin. Nicolas d'Aillebont de Mentet, .....	Québec.	19 "	3 septembre 1717.	17 décembre 1718.	7 avril 1755.	37 "	17 "
17	Marie-Joseph de Ste-Marie.	Françoise Denis. Matthieu Dégoutin ou Desgoutins, ...	Louisbourg. (Ile-Royale)	15 "	13 septembre 1717.	17 décembre 1718.	24 novembre 1728.	26 "	10 "
18	Marie-Joseph de la Visitation.	Jeanne Dégoutin ou Desgoutins. Pierre le Gardeur de Repentigny, ..	Montréal.	24 "	22 mars 1718.	30 mai 1718.	10 juin 1776.	82 "	58 "
19	Marie-Louise de St-Vallier.	Agathe St-Per. René le Gardeur de Beauvais, .....	Montréal.	15 "	28 octobre 1719.	4 mai 1721.	22 décembre 1750.	46 "	29 "
20	Thérèse de Sainte-Agathe.	Barbe de St-Ours. (Sœur du No 15). .....	Québec.	20 "	5 novembre 1719.	4 mai 1721.	17 mars 1731.	32 "	10 "
21	Marie-Madeleine des Séraphins.	(Sœur du No 15). .....	Québec.	20 "	5 novembre 1719.	4 mai 1721.	17 mars 1731.	32 "	10 "
22	Marie-Madeleine de Saint-Antoine.	François Lefebvre-Duplessis-Faber, .. Marie-Madeleine Chorel.	Montréal.	28 ans.	26 juillet 1720.	4 décembre 1721.	16 janvier 1756.	64 ans	36 ans.
23	Marie-Madeleine de Saint-Louis.	Charles d'Amour de Louvières, .....	N. D. de Ste-Foye.	21 "	8 décembre 1734.	11 juin 1736.	12 janvier 1760.	47 ans	23 "
24	Marie-Louise de Saint-Eustache.	Marie-Anne Thibaudeau. Louis-Eustache Chartier de Lotbinière, — Françoise des Meloises.	Québec.	16 "	8 décembre 1734.	11 juin 1736.	27 décembre 1750.	33 "	14 "
25	Marie-Louise de Sainte-Gertrude, sœur des Nos 33 et 34.	Henri Hiché, .....	Québec.	18 "	28 mai 1735.	24 décembre 1736.	17 décembre 1750.	33 "	14 "
26	Jeanne-Élisabeth de Sainte-Clotilde, sœur du No 23.	Marguerite le Gardeur de Saint-Pierre. Jean-Baptiste Deschailions de St-Ours, Marie le Gardeur de Repentigny.	Québec.	21 "	1er octobre 1735.	8 avril 1737.	4 avril 1766.	56 "	29 "
26	Angélique de Sainte-Radegonde.	(Sœur du No 25.) .....	?	19 "	1er octobre 1735.	8 avril 1737.	2 mars 1739.	24 "	2 "

1. Pour le lieu de naissance, nous suivons les actes de baptême, autant qu'il nous a été possible de les consulter.

2. Il y a beaucoup de variantes dans l'orthographe de ce nom ; nous avons trouvé *Trotier, Trottier, Throtier et Trothier*.

3. M. l'abbé Tanguay, dans son *Dictionnaire généalogique*, écrit de *Lessard* et de *Lessart* ; M. l'abbé Perland écrit de *Lessard* ; on trouve dans nos registres *Laiissart, Laïssard, et Lessard*.

4. M. l'abbé Tanguay écrit *Nafrechon* ; au livre de nos *Actes capitulaires*, on lit très distinctement *Nafrechoux*.

TABLEAU contenant les noms des religieuses de chœur du monastère de N. D. des Anges, hôpital général de Québec (suite).

	Noms de baptême et de religion.	Parents.	Lien de naissance.	Age.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.	Age.	An. de profession.
27	Marie-Louise-Michel de Sainte-Thérèse.	Jean-Baptiste Gâtin.....	Québec.	15 ans.	1er mai 1736.	16 novembre 1737.	3 novembre 1793.	73 ans	56 ans
28	Catherine de Saint-Elzéar.	Catherine-Élisabeth Champagne. Louis Denis de la Ronde.....	Québec.	19 "	16 novembre 1735.	9 avril 1738.	Passée en France, 1766.		
29	Thérèse de Saint-André, <i>sœur du No 32.</i>	Louise Chartier de Lotbinière. François Aubert de la Chesnaye.....	Québec.	16 "	16 décembre 1736.	9 juin 1738.	13 juillet 1744.	24 "	5 "
30	Marie-Joseph de Sainte-Pélagie.	Marie-Thérèse Guyon de Lalande. Ambroise Renoyer.....	Louisbourg. (Ile-Royale)	22 "	14 avril 1737.	30 octobre 1738.	9 mai 1749.	34 "	11 "
31	Madeleine de Sainte-Élisabeth.	Pélagie Arguin. Jean Guenet.....	Québec.	17 "	16 novembre 1737.	20 mai 1739.	7 janvier 1744.	24 "	5 "
32	Claire-Agathe de Saint-Michel.	Madeleine Landron. (Sœur du No 29.).....	( <sup>1</sup> )	16 "	15 mai 1739.	28 novembre 1740.	12 juillet 1745.	22 "	4 "
33	Marguerite-Françoise de Saint-Henri.	(Sœur du No 24 et 34.).....	Québec.	18 "	17 août 1743.	16 février 1745.	23 mai 1805.	79 "	60 "
34	Marie-Félicité de Sainte-Marguerite.	(Sœur des Nos 24 et 33.).....	Québec.	17 "	13 février 1744.	12 septembre 1745.	21 octobre 1750.	23 "	5 "
35	Angélique de Sainte-Genève.	Louis-Henri Deschamps de Boishébert, Geneviève de Ramezay.	Québec.	16 "	29 février 1744.	31 août 1745.	4 octobre 1757.	30 "	12 "
36	Jeanne de Saint-Barthélemi.	Philippe Bastien..... Marie-Jeanne Cotton.	Québec.	29 "	25 mars 1744.	2 octobre 1745.	26 décembre 1750.	36 "	5 "
37	Charlotte-Joseph de Sainte-Claire.	Pierre-Henri Aubert de Gaspé..... Angélique le Gardeur de Tilly.	Saint-Louis de Lotbinière.	24 "	6 août 1744.	19 février 1746.	18 février 1764.	43 "	18 "
38	Catherine de Saint-Alexis.	Alexis Payen de Noyan..... Catherine d'Aillebout de Mentet.	Montréal.	15 "	11 avril 1745.	24 août 1747.	9 novembre 1818.	88 "	71 "
39	Marie-Catherine de Saint-Joseph.	Claude-Antoine Berman de la Martinière, — Catherine Parson <sup>2</sup> .	Québec.	15 "	3 mai 1745.	19 novembre 1746.	17 avril 1784.	55 "	38 "
40	Marie-Joseph-Antoinette de Sainte-Marie.	Gaspard Chossegros de Léry..... Marie-Rencé le Gardeur de Beauvais.	Québec.	16 "	21 juillet 1745.	13 mars 1748.	22 septembre 1825.	96 "	77 "
41	Louise-Catherine de Saint-Michel, <i>sœur du No 48.</i>	Michel Drouard..... Marie-Catherine Rouer de Villaray.	Québec.	17 "	octobre 1746.	15 janvier 1748.	26 août 1794.	65 "	46 "

1. Née dans le trajet de l'île Saint-Jean à Québec.

2. M. l'abbé Tanguay écrit ce nom *Parsonde*; nos registres écrivent *Parson* et mentionnent expressément que cette dame était native d'Angleterre.

42	Marie-Louise de Saint-Pierre.	Pierre Dagneaux de Muy..... Louise-Geneviève Ruetite-d'Auteuil.	Montréal.	16 ans	3 novembre 1746.	22 mai 1748.	28 décembre 1750.	20 ans	2 ans
43	Madeleine-Louise de Saint-Charles.	Louis Parent..... Susanne Blanchon.	Québec.	17 "	23 novembre 1746.	30 mai 1748.	8 novembre 1810.	81 "	62 "
44	Jeanne de Sainte-Radegonde, <i>sœur du No 53.</i>	Gaspard d'Adhémar de Lantagnac... Geneviève de Lino.	Montréal.	19 "	2 octobre 1749.	2 avril 1751.	10 septembre 1754.	25 "	3 "
45	Françoise-Hélène de Saint-Augustin.	Michel Cotton..... Françoise Gagnon.	Montréal.	17 "	8 juillet 1750.	8 janvier 1751.	8 juillet 1803.	70 "	52 "
46	Marie-Madeleine de Saint-Pierre, <i>sœur du No 61.</i>	Pierre Renaud..... Marie Gariépy.	Québec.	16 "	24 janvier 1752.	6 août 1753.	31 décembre 1801.	65 "	48 "
47	Louise-Élisabeth de Sainte-Marie de Jésus.	(Sœur des Nos 45 et 51.) .....	Montréal.	14 "	12 juillet 1752.	24 janvier 1754.	30 avril 1779.	41 "	25 "
48	Louise-Geneviève de Sainte-Catherine, <i>sœur du No 41.</i>	Michel de Salaberry..... Marie-Catherine Rouer de Villera.	Beauport.	14½ "	2 juillet 1753.	3 juin 1755.	2 décembre 1823.	84½ "	68 "
49	Marie-Catherine de Saint-Ignace.	Antoine Juchereau Duchesnay... Marie-Françoise de Lotbinière.	Beauport.	15 "	4 août 1753.	16 janvier 1755.	5 décembre 1798.	60 "	43 "
50	Angélique de Sainte-Pélagie.	Louis Lagaraine dit Simon..... Marie-Angélique Lépine.	Québec.	16½ "	12 août 1753.	16 janvier 1755.	5 octobre 1822.	87 "	67 "
51	Jeanne-Françoise de Saint-Barthélemy.	(Sœur des Nos 45 et 47.) .....	Montréal.	15 "	24 janvier 1754.	29 juillet 1755.	21 octobre 1806.	67 "	51 "
52	Louise de Saint-François.	François Berlinguette..... Marguerite Gauvreau.	Québec.	14 "	2 juillet 1754.	27 juin 1756.	30 juillet 1760.	20 "	4 "
53	Thérèse de Sainte-Elisabeth.	(Sœur du No 44.) .....	Chambly.	17 "	4 juillet 1754.	8 janvier 1756.	16 mai 1802.	65 "	4 "
54	Marie-Joseph de St-Étienne.	François Foucher, --- Marie-Joseph le Gardeur de Courtemanche,	Montréal.	17 "	7 juillet 1754.	8 janvier 1756.	23 septembre 1757.	20½ "	1½ "
55	Marie-Anne de la Croix.	Jean-Louis de Lacorne de Chapt..... Marie Pécaudy de Contrecoeur.	Montréal.	33 "	23 novembre 1754.	29 décembre 1755.	Passée en France, 1766.	17 "	10 mois
56	Marie-Charlotte de Saint-Louis de Gonzague.	Jacques St-Hubert..... Louise Maranda.	Québec.	14½ "	15 mai 1755.	29 novembre 1756.	17 septembre 1757.	17 "	10 mois
57	Marie-Louise de Sainte-Madeleine.	Jacques-Joseph Bédard..... Marie-Louise Vachon.	Charlesbourg	27 "	7 mars 1764.	30 juillet 1766.	28 juin 1808.	70 "	42 ans
58	Marie-Angélique de Saint-Vallier.	Charles Sédilot..... Jeanne-Michel Rancin.	Québec.	14 "	4 novembre 1769.	5 mai 1771.	24 décembre 1832.	77 "	61 "
59	Marie-Geneviève de Saint-Olivier.	Guillaume Guillimin..... Marie-Geneviève Foucault.	Québec.	20 "	21 décembre 1768.	23 mai 1771.	30 octobre 1826.	77½ "	55 "
60	Marie-Joseph de St-François d'Assise, veuve d'André Normandeau.	François Vallière..... Marie-Thérèse Legris.	Québec.	29 "	23 septembre 1770.	4 avril 1772.	23 décembre 1778.	37 "	6½ "

TABLEAU contenant les noms des religieuses de chœur du monastère de N. D. des Anges, hôpital général de Québec (suite).

Noms de baptême et de religion.	Parents.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.	Age.	An. de profes- sion.
61 Marie-Charlotte de Saint-Paul, <i>sœur du No 46.</i>	Pierre Renaud, .....	Québec.	22 "	23 septembre 1771.	22 février 1773.	17 février 1821.	72 "	48 "
62 Marie-Madeleine-Roger de Saint-Thomas.	Marie Gariépy, .....	St-Thomas (Montmagny)	20 "	20 février 1772.	8 juillet 1773.	24 novembre 1835.	83 "	62 "
63 Marguerite - Pierre de Saint-Amable.	Elisabeth Blanchet, .....	Montréal.	26½ "	23 mai 1772.	25 novembre 1773.	23 décembre 1782.	35 "	7 "
64 Marie-Dorothée de St-Antoine, veuve de Louis-Marie Picard.	Marie Coulon de Villiers, .....	N. D. de l'Assomption (Berthier).	39 "	Jacques Talbot, .....	1772. 4 juillet 1773.	1782. 31 avril 1782.	48 "	3 "
65 Marie-Angélique de Saint-Gabriel.	Marie-Angélique Meunier, .....	St-Thomas (Montmagny)	25 "	Louis Langlois, .....	23 janvier 1776.	16 février 1804.	54 "	28 "
66 Marie-Geneviève de Sainte-Claire.	Madeleine Bacon, .....	Québec.	21 "	Jean Levasseur, .....	18 octobre 1774.	13 janvier 1811.	57 "	35 "
67 Marie-Joseph de St-François d'Assise.	Marie-Louise Pepin, .....	Sainte-Marie (Beauce).	18 "	François Xavier Hallé, .....	10 février 1781.	21 décembre 1818.	55 "	36 "
68 Marie-Charlotte de Saint-Stanislas Kostka.	Marie-Joseph Levasseur, .....	Québec.	15½ "	Michel Voyer, .....	16 avril 1783.	28 février 1802.	34 "	17 "
69 Marie-Geneviève de Sainte-Anne.	Marie-Charlotte Chenevez, .....	Québec.	27 "	Marie-Charlotte Chenevez, .....	14 octobre 1783.	10 juillet 1838.	82 "	53 "
70 Julie-Marguerite de Saint-Antoine.	Alexis Pinet, .....	Québec.	17 "	Marie-Anne Gaffé, .....	14 mars 1783.	14 septembre 1818.	50 "	32 "
71 Marie de Saint-Hubert.	Antoine Juchereau Duchesnay, .....	L'Ange-Gardien.	21 "	Julie-Louise Saveuse de Beaujeu, .....	14 mars 1785.	28 avril 1818.	49 "	27 "
72 Marie-Louise de St-François Régis.	Michel Huot, .....	Québec.	21 "	Geneviève Racine, .....	21 février 1786.	7 octobre 1814.	49 "	27 "
73 Marie-Louise de la Visitation.	Pierre Duval, .....	Québec.	21 "	Elisabeth Panneton, .....	16 mars 1786.	6 décembre 1847.	82 "	60 "
74 Marie de Sainte-Agathe.	Jean-Baptiste Talon, .....	Château-Richer.	20 "	Dorothée Bacon, .....	31 mars 1786.	21 avril 1808.	41 "	21 "
75 Marie-Angélique de Sainte-Clotilde.	Gabriel Côté, .....	Montréal.	19 ans.	Agathe Desjardins, .....	15 novembre 1786.	13 novembre 1797.	30 "	9 "
	François Paquet, .....	Québec.	17 "	Marie-Angélique de Sainte-Clotilde, .....	16 mars 1787.	25 septembre 1833.	63 "	45 "

76	Marie-Esther de St-Joseph.	Jean-Baptiste Chaloux, ..... Madeleine Bellefontaine.	Québec.	17 "	1er avril 1787.	25 septembre 1788.	1er septembre 1839.	70 "	51 "
77	Marie - Joseph de Ste - Gertrude.	Joseph Gaboury, ..... Basillise Corriveau.	Saint-Vallier.	19 "	9 octobre 1788.	14 février 1792.	21 septembre 1801.	30 "	9 "
78	Louise de Sainte-Thérèse.	Guillaume Couillard Després, Marie-Louise La Madeleine.	Montréal.	23½ "	20 avril 1798.	17 octobre 1799.	22 janvier 1835.	61 "	36 "
79	Elisabeth de Saint-Bernard.	John Hill, ..... Anne Leblanc.	Québec.	19½ "	20 avril 1798.	17 octobre 1799.	6 octobre 1842.	64 "	43 "
80	Marie - Reine de Ste-Hélène.	Peter Ryan, ..... Mary O'Donald.	Québec.	14½ "	15 octobre 1799.	13 février 1806.	13 décembre 1819.	34 "	13 "
81	Catherine-Adélaïde de Sainte-Angèle.	Michel Sauvageau, Marie-Louise Levasseur.	Québec.	14½ "	31 décembre 1800.	5 juillet 1802.	22 avril 1816.	30½ "	14 "
82	Catherine de Sainte-Gertrude.	Michel Forgues, ..... Marie-Hélène Roy.	St-Michel de Bellechasse.	17 "	25 juin 1801.	25 avril 1803.	22 février 1823.	39 "	20 "
83	Marie-Angélique de St-Pierre.	Jean-Marie Renaud, ..... Marie-Joseph Renaud.	Charlesbourg.	15 "	24 avril 1802.	13 novembre 1803.	16 juillet 1849.	62 "	46 "
84	Marie-Marguerite de Saint-Octave, <i>sœur du No 90.</i>	Michel Tanguay, Marie-Louise Dagueau.	St-Michel de Bellechasse.	15 "	29 mai 1805.	5 février 1807.	26 novembre 1821.	31 "	14 "
85	Marie de Sainte-Anastasie.	Charles Charrier, ..... Rose Bégin.	St-Charles de Bellechasse.	15 "	16 juillet 1805.	5 février 1807.	11 janvier 1843.	53 "	36 "
86	Marguerite de Ste-Elisabeth.	Joseph Letourneau, Marguerite Denis.	St-Charles de Bellechasse.	18 "	14 septembre 1805.	2 septembre 1808.	6 juin 1848.	61 "	40 "
87	Dorothée de Sainte-Agathe.	Jean-Marie Langlois, ..... Marie-Joseph Gaulin.	St-Thomas de Montmagny.	17 "	28 février 1806.	15 février 1810.	12 octobre 1824.	35 "	14 "
88	Marie-Victoire de St-Augustin.	Ambroise Cantin, Victoire Chabot.	Saint-Pierre, I. O.	15 "	19 janvier 1809.	30 juillet 1810.	20 novembre 1825.	31 "	15 "
89	Catherine de Sainte-Agnès.	Alexander Cairns, ..... Mary Bergin.	Québec.	17 "	15 avril 1809.	21 mars 1811.	26 février 1835.	43 "	24 "
90	Marie-Anne de Saint-Charles.	(Sœur du No. 84.)	St-Michel de Bellechasse.	19 "	23 mai 1812.	10 mai 1814.	27 février 1865.	72 "	51 "
91	Geneviève de Saint-François Xavier.	Antoine Fréchette, ..... Marie-Joseph Fortier.	Saint-Nicolas de Lauzon.	27 "	18 juillet 1812.	10 mai 1814.	21 août 1818.	33 "	4 "
92	Marie-Anne de St-Anselme.	François Sirois-Duplessis, Félicité Chaloux.	St-Louis de Kamouraska.	17 "	31 décembre 1812.	21 juin 1814.	21 décembre 1867.	72 "	55 "
93	Marie-Louise de Saint-André.	Antoine Parant, ..... Geneviève Bois.	Québec.	21 "	6 août 1814.	8 février 1816.	2 avril 1835.	42 "	19 "
94	Marie-Agnès de Ste-Madeleine.	Joseph Côté, ..... Marie-Agnès Gravelle.	Château-Richer.	27 "	19 mars 1816.	22 septembre 1817.	5 avril 1871.	32 "	54 "

TABLEAU contenant les noms des religieuses de chœur du monastère de N. D. des Anges, hôpital général de Québec (suite).

	Noms de baptême et de religion.	Parents.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.	Age.	An. de profes-sion.
95	Marie-Joseph de St-Laurent.	Antoine Roy,..... Marie-Angélique Létourneau.	Saint-Vallier.	20 "	3 août 1816.	22 janvier 1821.	8 juillet 1832.	36 "	11 "
*	Marie-Angèle de Ste-Cécile, décédée avant sa profession.	Laurent Labrecque,..... Geneviève Dufresne.	St-Laurent, I. O.	20 "	6 septembre 1816.		19 mars 1818.	22 "	
96	Mary-Anne de Saint-Patrice.	Constantine O'Connor,..... Margaret Cody.	Halifax, N. B.	22½ "	20 octobre 1816.	4 mai 1818.	25 février 1827.	33 "	9 "
97	Marie-Louise de Saint-Henri.	Charles Belleau,..... Marie Masse.	Notre-Dame de Ste-Foye.	18 "	24 août 1817.	20 mai 1819.	11 novembre 1853.	54½ "	34 "
98	Josèphe de Sainte-Euphrasie.	Antoine Fiset,..... Josèphe Gauvin.	Ancienne-Lo- rette.	19 "	15 janvier 1818.	14 octobre 1823.	20 février 1861.	62 "	38½ "
99	Marie-Elise de St-Ambroise.	Ambrose Cannon,..... Mary Harlin.	Québec.	16½ "	26 décembre 1818.	6 juillet 1820.			
100	Marguerite de Saint-Joachim.	Ambroise Paré,..... Thérèse Gagnon.	St-Joachim.	17 "	26 décembre 1818.	6 juillet 1820.			
101	Cécile de Sainte-Adélaïde.	Joseph Frobisher,..... Charlotte Joybert.	Montréal.	20 "	15 janvier 1819.	4 septembre 1821.	17 août 1862.	63 "	41 "
102	Marie de Saint - Stanislas de Kostka.	Jean Leclerc,..... Marie Couture.	St-Laurent, I. O.	22 "	14 septembre 1820.	9 mai 1822.	7 mars 1867.	69 "	45 "
103	Marie-Félicité de Ste-Croix.	Louis Boisvert,..... Marie Demers.	Sainte-Croix.	22 "	14 septembre 1820.	9 mai 1822.	25 juin 1835.	36½ "	13 "
104	Marie-Léocadie de St-Fran- çois de Sales.	Jean-Baptiste Martineau,..... Marie-Louise Gagné.	Ste-Famille, I. O.	20 "	7 février 1821	22 août 1822.	24 mai 1837.	37 "	15 "
105	Marie-Rose de Lima de Saint- Arsène.	Simon Talbot-Gervais,..... Marie-Geneviève Fraser.	Saint-Pierre, Riv.-du-Sud.	16 "	7 février 1821.	29 octobre 1822.			
106	Adélaïde des Anges.	Jean-Baptiste Giroux,..... Marie-Angélique Bardy.	Québec.	20 "	4 avril 1821.	29 octobre 1822.	21 janvier 1839.	38 "	17 "
107	Marie-Joseph de Saint-Barbe,	Joseph Couture,..... Marie-Barbe Lavallière.	Saint-Vallier.	20 "	6 août 1821.	6 février 1823.	7 octobre 1847.	48 "	26 "
108	Marie-Anne de Ste-Eulalie,	Laurent Labrecque,..... Geneviève Dufresne.	St-Laurent, I. O.	19 "	9 juin 1822.	15 décembre 1823.	7 juillet 1879.	75½ "	55½ "
109	Marie-Joseph de Saint-Roch,	Joseph Sirois-Duplessis,..... Thècle Michaud.	St-André de Kamouraska.	23 "	1er avril 1823.	4 octobre 1824.	21 juin 1866.	66 "	41½ "

110	Marie-Élisabeth de Saint-Alexis.	François Dorval, ..... Élisabeth Godbout.	Sté-Famille, I. O.	24 ans	12 septembre 1824.	23 mai 1826.	22 mai 1832.	32 ans.	6 ans
111	Marie-Louise de St-Michel, <i>sœur du No 115.</i>	Michel Forgues, ..... Marie-Anne Denis.	St-Michel de Bellechasse.	15 "	14 octobre 1824.	23 mai 1826.	5 mars 1842.	33 "	16 "
112	Christine-Angélique de Saint-Octave.	Jean-Baptiste Thérien, ..... Angélique Dubé.	Québec.	14½ "	6 novembre 1824.	23 mai 1826.	26 août 1867.	67 "	51 "
113	Julie de Saint-Augustin.	Laurent Tremblay, ..... Julie Lapointe.	Québec.	15½ "	5 juillet 1826.	24 janvier 1828.	9 avril 1839.	28 "	11 "
114	Marie-Christine de Sainte-Marie.	Jean-Baptiste Miville-Deschênes, ..... Marie-Rose Paradis.	St-Louis de Kamouraska.	19 "	5 juillet 1826.	24 janvier 1828.	21 juin 1843.	36½ "	15 "
115	Julie de Saint-Gabriel.	(Sœur du No 111).....	St-Michel de Bellechasse.	14 "	25 novembre 1827.	1er juin 1829.	9 février 1839.	26 "	10 "
116	Rosalie de Saint-François Xavier.	Augustin Gauthier, ..... Marie Trudelle.	Québec.	17 "	1er mai 1828.	27 octobre 1829.			
117	Mary de Saint-Jean-Baptiste.	William Duggan, ..... Helen Byrns.	Waterford (Irlande).	18½ "	1er mai 1828.	27 octobre 1829.	16 octobre 1843	34 "	14 "
118	Anastasia de Ste-Catherine.	Antoine Lacasse, ..... Marie-Catherine Guay.	Saint-Charles	18 "	9 janvier 1830.	16 août 1831.	19 juin 1865.	52 "	33½ "
119	Geneviève-Nathalie de Saint-Antoine.	Joseph Gagnon, ..... Olivette Venière.	Québec.	20 "	19 février 1830.	16 août 1831.	12 juillet 1835.	25 "	4 "
120	Julie de Saint-Paul, <i>sœur du No 122.</i>	Jacques Leroux, ..... Madeleine Hébert.	Ange-Gardien	17 "	8 août 1830.	16 février 1832.			
121	Henriette-Caroline de Sainte-Claire.	Joseph Deblois, ..... Marie-Vénérande Renvoyzé.	Québec.	24 "	29 septembre 1830.	16 février 1832.	4 octobre 1872.	66 "	40 "
122	Marie-Louise de St-Eugène.	(Sœur du No 120).....	Ange-Gardien	20 "	3 octobre 1831.	23 mai 1833.	22 août 1872.	61 "	39 "
123	Marie-Ursule de St-Vallier.	Pierre Lafrance, ..... Marie-Anne Bertrand.	Pointe-aux- Trembles (M)	26 "	25 février 1833.	29 juillet 1834.	5 juillet 1854.	47 "	20 "
124	Flavie de Sainte-Cécile.	Paul Côté, ..... Françoise Talbot.	St.-Pierre Riv.-du-Sud.	23 "	1er avril 1834.	26 octobre 1835.			
125	Angélique de Saint-Irénée.	Charles Lagorce, ..... Angèle Morin.	St-Hyacinthe	23½ "	1er octobre 1834.	14 juin 1836.	13 juillet 1849.	38 "	13 "
126	Marie-Christine de Sainte-Agnès.	Joseph Gagnon, ..... Julienne Guy.	Rivière- Ouelle.	20½ "	9 octobre 1834.	14 juin 1836.	1er avril 1843.	29 "	7 "
127	Ellen de Sainte-Philomène,	Henry O'Donoughue, ..... Ellen McCormac.	Dublin (Irlande).	16½ "	20 décembre 1835.	15 juin 1837.			
128	Françoise de Saint-Olivier,	Olivier Vandandaigue-Gadbois, ..... Marie Marcil.	Belœil.	22 "	25 mai 1837.	10 octobre 1838.			
129	Marie-Anne de Ste-Thérèse, <i>sœur des Nos 131 et 133.</i>	François Rinfret-Malouin, ..... Théotiste Papillon.	Cap-Santé.	17 "	15 octobre 1837.	23 avril 1839.	16 juillet 1868.	47½ "	29 "

TABLEAU contenant les noms des religieuses de chœur du monastère de N. D. des Anges, hôpital général de Québec (suite).

	Noms de baptême et de religion.	Parents.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.	Age.	An. de profession.
130	Marie-Louise-Émilie de St-Alphonse, <i>sœur du No 145.</i>	Pierre Pelletier,..... Marie-Madeleine Morin.	Québec.	22 ans.	19 avril 1838.	15 octobre 1839.	11 février 1846.	30 ans.	6½ "
131	Lia de Saint-François de Sales, * Angèle de Saint-Raphaël, <i>décédée avant la profession.</i>	(Sœur des Nos 129 et 133.)..... (Sœur des Nos 111 et 115.).....	Cap-Santé.	16 "	20 avril 1838.	15 octobre 1839.	5 septembre 1855.	33 "	16 "
132	Flore de Saint-Joseph, <i>sœur du No 134.</i>	Joseph Guillet-Tourangeau,..... Judith Kemner-Lafamme.	St-Michel de Bellechasse. Saint-Roch de Québec.	21 "	19 juillet 1838.	19 octobre 1840.	21 novembre 1839.	23 "	
133	Élisabeth de Saint-Augustin,	(Sœur des Nos 129 et 131.....	Cap-Santé.	26 "	5 novembre 1839.	6 mai 1841.	16 novembre 1850.	29 "	10 "
134	Marie-Mathilde de Sainte-Anne,	(Sœur du No 132.).....	Saint-Roch de Québec.	16 "	28 mai 1840.	21 octobre 1841.			
135	Eugénie-Joséphine de Saint-Jacques,	Antoine Côté,..... Marie Robitaille	Québec.	16 "	10 septembre 1840.	12 avril 1842.	27 septembre 1861.	37 "	19 "
136	Marie-Édesse-Olympe de Saint-Alexis,	Alexis Desrousselles..... Marguerite Mathurin.	Beauport.	22 "	19 mars 1841.	25 octobre 1842.	5 avril 1858.	39 "	16 "
137	Marie-Christine de Saint-Thomas,	Charles Thifault,..... Desanges Payet	Repentigny.	28 "	15 avril 1841.	25 octobre 1842.	15 janvier 1879.	66 "	36½ "
138	Caroline de Sainte-Croix,	Henri Cadoret..... Anne Walker.	Québec.	21 "	9 octobre 1842.	18 avril 1844.	30 août 1847.	26 "	3 "
139	Élisabeth de Sainte-Hélène, <i>sœur du No 158.</i>	John Nesbitt,..... Mary Cannon.	Québec.	15 "	10 novembre 1842.	18 avril 1844.			
140	Adélaïde-Esther de Saint-Hubert, <i>sœur du No 146.</i>	Joseph-Prudent Paré..... Marie-Catherine Fraser.	Saint-Pierre Riv.-du-Sud.	19 "	1er avril 1843.	3 octobre 1844.			
141	Marie - Marguerite - Célanire de Saint-Laurent,	Louis-Olivier Fleury de la Gorgendière Henriette Lindsay.	Deschambault.	23 "	1er avril 1843.	3 octobre 1844.			
142	Marie-Véronique de Saint-Edouard.	Hyacinthe Leduc..... Véronique Chevrier-Lajeunesse.	Ste-Madeleine, Rigaud.	23 "	25 mai 1843.	3 octobre 1844.			
143	Marguerite de Saint-Antoine.	Jean-Baptiste Rocheleau-Lespérance. Catherine Bilodeau.	Québec.	21 "	2 octobre 1843.	24 avril 1845.			
144	Julie-Éléonore de Sainte-Marie de Jésus.	Guillaume-Henri Pepin-Lemoine,.... Mary Lindsay.	Château-Richer.	23 "	14 octobre 1843.	24 avril 1835.	23 mars 1851.	31 "	6 "

145	Rose-Alvina de Saint-Michel, <i>sœur du No 130.</i>	Pierre Pelletier,.....	Québec.	15 ans	21 novembre 1843.	24 avril 1845.			
146	Catherine-Hélène de Saint-Alexandre.	Élisabeth Moreau. (Sœur du No 140).....	St-François (Riv. du Sud.)	20½ "	26 novembre 1843.	24 avril 1845.	7 octobre 1864.	41 ans.	19½ ans
147	Helena de Ste-Marie-Jean.	Gordian Horan..... Helen Cannon.	Québec.	21 "	7 décembre 1843.	5 juin 1845.			
148	Henriette-Émilie de Saint-Jean-Baptiste.	James Prendergast..... Thérèse-Marthe Lelièvre.	Québec.	18 "	24 juin 1844.	30 décembre 1845.	21 mai 1848.	22 "	2½ "
149	Marie-Élisabeth de Saint-Basile.	Basile Talbot,..... Marie-Élisabeth Casault.	St-Thomas de Montmagny.	14½ "	15 août 1844.	12 mars 1846.	19 octobre 1849.	19 "	3½ "
150	Mathilde-Sophie de Saint-Étienne.	William Fisher Scott,..... Anastasia Cameron.	Québec.	18 "	15 août 1844.	12 mars 1846.			
151	Éléonore de Saint-Ignace de Loyola.	Richard McGrath,..... Margaret Duggan.	Québec.	15 "	15 août 1844.	12 mars 1846.	29 décembre 1857.	28 "	11½ "
152	Marie-Joseph-Louise de St-Zéphirin, <i>sœur du No 154.</i>	Louis Rousseau,..... Josèphe Lacasse.	St-Henri de Lauzon.	18 "	7 novembre 1844.	9 juin 1846.			
153	Mary Elizabeth de Saint-Narcisse.	George Blacklock,..... Caroline Jackson	Londres (Angleterre).	23 "	25 novembre 1845.	17 août 1847.	18 décembre 1847.	25 "	4 mois.
154	Julie-Vitaline de Sainte-Anastasic.	Caroline Jackson (Sœur du No 152).....	St-Henri de Lauzon.	17 "	9 octobre 1846.	18 mai 1848.			
155	Luce-Olympe de St-Amable.	Louis-Pascal-Amable Dionne, Catherine Perrault.	St-Louis de Kamouraska.	25 "	2 février 1847.	22 août 1848.	27 février 1854.	32 "	5½ ans.
156	Isabelle de Saint-François de Borgia.	Théodore Paquet,..... Ursule Lambert.	Saint-Nicolas de Lauzon.	22 "	17 août 1847.	24 mai 1849.			
157	Julie de St-François Régis.	Magloire Forgues,..... Madeleine Denis-Lapierre.	Saint-Charles	19 "	8 octobre 1847.	24 mai 1849.	19 novembre 1856.	28 "	7 "
158	Hélène de Sainte-Élisabeth.	(Sœur du No 139.).....	St-Roch de Québec.	18 "	22 octobre 1848.	20 juin 1850.	6 septembre 1855.	25 "	5 "
159	Marie-Olivette de Ste-Agnès.	Pierre Auclair,..... Gertrude Bédard.	St-Ambroise.	24 "	21 novembre 1849.	26 juin 1851.	17 décembre 1862.	37 "	11 "
160	Marie-Joséphine de Saint-Jean-Baptiste.	Olivier Thomas dit Bigaouette, Marie Legaré.	St-Roch de Québec.	19 "	19 décembre 1849.	26 juin 1851.			
161	Joséphine-Céline de Saint-Joseph.	Joseph Moisan,..... Marie-Anne Lacasse,	St-Henri de Lauzon.	19 "	26 juillet 1853.	25 janvier 1855.			
162	Marie-Léocadie de St-Gabriel	Nathanaël Dionne,..... Marie-Léocadie Dionne,	St-Pascal de Kamouraska.	19 "	21 octobre 1854.	24 mai 1856.	7 février 1863.	27 "	6½ "
163	Marie-Célanire de St-Vallier.	François Hamelin,..... Julie Delisle.	St-Joseph de Deschambault.	23 "	11 novembre 1854.	24 mai 1856.			
164	Helena de Saint-Félix.	Thomas O'Reilly,..... Margaret Barry.	Cork (Irlande).	18 "	19 mars 1855.	25 septembre 1856.			

TABLEAU contenant les noms des religieuses de chœur du monastère de N. D. des Anges, hôpital général de Québec (suite).

	Noms de baptême et de religion.	Parents.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.	Age	An. de profession.
165	Marie-Louise de Ste-Reine.	Sem Proulx, .....	Pointe-aux-Trembles (Q)	21 ans.	19 mars 1855.	25 septembre 1856.			
*	Julie-Georgianna Couture, postulante.	Étienne Couture, .....	Saint-Gervais	22 "	26 juillet 1855.		30 janvier 1856.	23 ans.	
166	Marie-Clotilde de Ste-Marie.	François Sirois-Duplessis, .....	St-Louis de Kamouraska.	21 "	16 août 1855.	27 janvier 1857.			
167	Marie-Angélique de Sainte-Gertrude.	Joseph-Jacques Galarneau, .....	St-Charles de Charlesbourg	23 "	8 septembre 1856.	8 avril 1858.			
168	Marie de Saint-Pierre.	Maximin Côté, .....	N.D des Neiges Trois-Pistoles.	25 "	8 septembre 1856.	8 avril 1858.			
169	Charlotte de Saint-François de Sales.	Henry Berry, .....	Québec.	19 "	8 septembre 1856.	8 avril 1858.			
170	Marie-Flore-Hortense de Marie de l'Incarnation.	Michel Hamel, .....	Cap-Rouge, fait alors partie de N. D. de Sainte-Foye.	22 "	8 décembre 1857.	31 mai 1859.			
171	Marie-Olympe de St-François Régis.	François Audet-Lapointe, .....	St-Anselme de Lauzon.	19 "	15 août 1859.	7 mars 1861.	24 décembre 1866.	26 "	5 "
172	Anastasie de Saint-Patrice, <i>sœur du No 180.</i>	Patrick Lawlor, .....	N. D. de Ste-Foye.	21 "	8 décembre 1859.	20 juin 1861.			
173	Marie-Ange-Filia de Saint-Alphonse de Liguori.	Antoine Bacon, .....	Saint-Pierre Rivière-du-S.	19 "	15 août 1860.	20 mars 1862.			
174	Marie-Adéline de Marie des Anges.	Charles Touchette, .....	St-Roch de Québec.	19 "	2 octobre 1860.	20 mars 1862.			
175	Elmire-Élodie de Sainte-Elisabeth.	Henry O'Donoghue, .....	St-Jacques de l'Achigan.	23 "	15 août 1861.	16 avril 1863.			
176	Marie-Catherine-Eugénie de Saint-Bernard.	Olivier-Eugène Casgrain, .....	Islet.	17 "	28 février 1862.	8 septembre 1863.			
177	Julie-Émilie de St-Gabriel.	Nazaire Lamarre, .....	St-Roch de Québec.	18 "	11 octobre 1863.	27 avril 1865.			
178	Marie-Philomène de Sainte-Ursule.	Léon Lambert, .....	St-Antoine de Tilly.	18 "	4 novembre 1863.	27 avril 1865.			
179	Joseph-Sophie-Reine de Ste-Adélaïde.	Claude Dénéchaud, .....	N.D. Québec.	36 "	1er avril 1865.	6 septembre 1866.			
		Adélaïde Gauvreau							

180	Julia-Marie du Sacré-Cœur. (Sœur du No 172).	St-Roch de Québec.	18 ans	19 mars 1866.	17 septembre 1867.			
181	Marguerite-Aglæ de Saint-Roch.	Gaspard Sirois-Duplessis.	17 "	19 mars 1866.	17 septembre 1867.			
182	Catherine de Ste-Monique.	Marguerite Renaud-Lavergne. Joseph Vallière, Catherine Allaire.	37 "	23 janvier 1868.	22 juin 1869.	21 mars 1881.	50 ans.	11½ ans
183	M. L. F. D. Élisabeth de Sainte-Thérèse de Jésus.	Jean-Baptiste Lyonnais, Élisabeth Vallée.	32 "	6 février 1870.	5 juin 1871.			
184	Marie-Virginie de Sainte-Madeleine.	Louis Bois, Léopold Couillard.	24 "	24 avril 1871.	19 décembre 1872.			
185	Marie-Célanire de St-Elzéar, sœur du No 191.	Thomas-Jacques Taschereau,—Marie-Anne-Amable Fleury de la Gorgendière	28 "	7 juin 1872.	8 janvier 1874.			
186	M. A. J. Antoinette de St-Stanislas Kostka.	Joseph-Liboire Pagé, Marie-Anatolie Desroches.	22 "	2 août 1872.	8 janvier 1874.			
187	Elizabeth Laura de Sainte-Brigitte.	Joseph Cantillon, Anne McMahon.	23 "	15 août 1872.	8 janvier 1874.			
188	M. C. Lætitia de St-Léandre.	Joseph Legaré, Geneviève Damien.	28 "	7 novembre 1872.	19 mai 1874.			
189	M. Améline-Aglæ de Saint-Hilaire.	Augustin Marceau, Séraphine Marceau.	19 "	8 décembre 1873.	15 juin 1875.			
190	Obéline de Sainte-Angèle.	Magloire Gosselin, Angèle Bacquet-Lamontagne.	20 "	26 avril 1874.	2 décembre 1875.			
191	C. A. Amanda de Saint-Alexandre.	(Sœur du No 185.).	27 "	8 septembre 1874.	16 mars 1876.			
*	Marie-Amanda de l'Immaculée-Conception, décédée avant la profession.	Charles Tanguay, Émilie Marcoux.	22½ "	8 décembre 1874.		10 juin 1876.	24 "	
*	Catharine Murphy, postulante.	Philip Murphy, Catharine McGrath.	21 "	3 octobre 1876.		13 octobre 1876.	21 "	
192	M. A. U. Éléonore de Saint-Louis de Gonzague.	Macaire Dénéchaud, Françoise Moreau.	17 "	15 septembre 1877.	13 mars 1879.			
193	Marie-Louise de Ste-Agnès.	Adolphe Lambert, Marie Girouard.	18 "	2 août 1879.	17 février 1881.			
194	Marie-Lina-Camille de Saint-Vincent de Paul.	Marc-Octave Chavigny de la Chevrotière.—Henriette Glackemeyer.	20 "	28 octobre 1879.	21 juin 1881.			
195	Marie-Joséphine de Saint-Jean Berchmans.	Alexis Colombe, Marie Audet-Lapointe.	17 "	17 juin 1880.	20 septembre 1881.			

TABLEAU CONTENANT LES NOMS DES RELIGIEUSES CONVERSES DU MONASTÈRE DE N. D. DES ANGES, HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC, LEUR ENTRÉE, LEUR PROFESSION, ET LEUR DÉCÈS, DEPUIS LA FONDATION DE L'ÉTABLISSEMENT EN 1693.

Noms de baptême et de religion.	Parents.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.	Age.	An. de profession.
Madeleine de la Résurrection, professe de l'Hôtel-Dieu de Québec.	Gilles Bacon, ..... Marie Tavernier.	Québec.	14½ ans	19 mars 1698.	19 octobre 1669.	25 septembre 1727.	75 ans.	59 ans
1 Marie de Saint-Paul.	Joseph Choret, ..... Anne Loignon.	Saint-Pierre I. O.	19 "	5 mars 1703.	24 août 1704.	11 novembre 1759.	75 "	55 "
2 Marguerite de Ste-Geneviève.	Paul Cartier, ..... Barbe Deboyer.	N.D. Québec.	26½ "	15 septembre 1716.	21 avril 1718.	11 janvier 1737.	47 "	19 "
3 Cécile-Élisabeth de St-Louis.	Louis Urtubise, ..... Jeanne Gâteau.	Saint-Joseph de Montréal.	16 "	3 octobre 1716.	21 avril 1718.	9 septembre 1757.	57 "	39 "
4 Marie de Sainte-Madeleine.	Jean-Baptiste Nadeau, ..... Marie-Anne Lacasse.	St-Laurent I. O.	15½ "	20 octobre 1716.	21 avril 1718.	19 juillet 1756.	55 "	38 "
5 Geneviève de Sainte-Mélanie.	Joseph Mailloux des Moulins, ..... Louise Achon.	N.D. Québec.	19 "	20 août 1717.	22 décembre 1718.	28 juin 1768.	70 "	50 "
6 Jeanne-Angélique de Sainte-Monique.	Antoine LeMarié, ..... Jeanne Doré.	St-Augustin.	17 "	20 août 1717.	22 décembre 1718.	13 février 1784.	84 "	66 "
7 Marie-Angélique des Anges.	Étienne Gilbert, ..... Marguerite Thibault.	Pointe-aux-Trembles(Q.)	26 "	20 juin 1720.	21 août 1721.	16 mars 1760.	66 "	38½ "
8 Louise de Sainte-Barbe.	Louis Colombe, ..... Jeanne-Marguerite Boucault.	St-Laurent I. O.	40 "	20 juin 1720.	21 août 1721.	31 juillet 1756.	77 "	35 "
9 Jeanne-Françoise de Sainte-Marthe.	Edme Moreau, ..... Françoise Fortier.	Montréal.	17 "	28 juillet 1735.	7 juin 1737.	10 janvier 1793.	75 "	56 "
10 Françoise-Agnès de Sainte-Anne.	Laurent Harnois, ..... Marie-Anne Gilbert.	St-Augustin.	20 "	26 octobre 1735.	7 juin 1737.	20 janvier 1784.	69 "	47 "
11 Geneviève de Saint-Jean-Baptiste.	Pierre Dorion, ..... Geneviève Chapeau.	Québec.	17 "	29 mars 1737.	20 octobre 1738.	24 septembre 1743.	24 "	5 "
12 Marie-Joseph de Ste-Agathe.	Jean Michelon, ..... Madeleine Mailloux.	N.D. Québec.	19 "	25 octobre 1737.	3 juillet 1738.	31 juillet 1780.	62 "	42 "
13 Agathe de St-François Xavier.	Jean-Baptiste Maisonbasse, ..... Élisabeth Goudion.	N.D. Québec.	16½ "	6 avril 1738.	8 février 1740.	30 novembre 1793.	71 "	53 "
14 Charlotte de Saint-Stanislas Kostka.	Claude Boisselle, ..... Marguerite Morin.	N.D. Québec.	25 "	22 novembre 1741.	26 juin 1743.	24 mars 1782.	66 "	39 "

15 Marie-Charlotte de Sainte-Ursule.	Joseph Beaulieu, .....	Charlesbourg	18½ ans	17 mars 1748.	18 septembre 1749.	21 novembre 1757.	28 ans.	8 ans.
16 Françoise de Saint-Jean.	Marie-Charlotte Bédard. Jean Coriveau, .....	Saint-Vallier.	25½ "	3 mai 1750.	25 novembre 1751.	22 juin 1806.	82 "	55 "
17 Marie-Élisabeth de Sainte-Ursule.	Françoise Hélie. Jean Garneau, .....	Charlesbourg	19 "	13 octobre 1757.	20 janvier 1760.	12 octobre 1787.	49 "	27 "
18 Marie-Marguerite de Saint-André.	Élisabeth Renaud. François Auclair, .....	Charlesbourg	22 "	1er novembre 1757.	20 janvier 1760.	16 juillet 1800.	64 "	40 "
19 Élisabeth de Saint-Louis de Gonzague.	Charlotte Martin. Louis Thibault, .....	Cap-Saint-Ignace	23½ "	25 juin 1758.	20 janvier 1760.	28 mars 1800.	65 "	40 "
20 Rosalie de Sainte-Marguerite.	Cécile Fourmier. François Choret, .....	Sainte-Croix.	16½ "	23 octobre 1758.	16 juillet 1761.	12 juin 1812.	70 "	51 "
21 Marie-Françoise des Anges, <i>sœur du No 62 de chœur.</i>	Marie-Angélique Lambert. Joseph Couillard Després, .....	St-Thomas (Montmagny)	19 "	24 juin 1779.	27 novembre 1780.	30 juillet 1804.	44 "	24 "
22 Brigitte-Amable de Sainte-Genève, <i>sœur du No 65 de chœur.</i>	Louis Langlois, .....	St-Thomas (Montmagny)	19 "	27 juin 1781.	19 juillet 1784.	10 avril 1840.	78 "	56 "
23 Marie-Genève de Saint-Amable.	Madeleine Bacon. (Sœur du No 22, et du No 65 de chœur).		28 "	16 avril 1783.	18 octobre 1784.	7 avril 1793.	38 "	8 "
24 Marie-Véronique de Saint-Laurent, <i>sœur du No 25.</i>	Julien Sénéchal, .....	St-Thomas (Montmagny)	22 "	27 août 1785.	16 mai 1787.	5 février 1807.	44 "	20 "
25 Genève de Sainte-Julienne.	Marie-Charlotte Posé. (Sœur du No 24).	St-Thomas (Montmagny)	18 "	1er février 1788.	5 septembre 1789.	22 février 1804.	34 "	15 "
26 Marie-Brigitte de Saint-Claude.	Jean Beaudet, .....	Saint-Louis, Lotbinière	20 "	19 septembre 1788.	5 juillet 1791.	13 décembre 1837.	69 "	46 "
27 Marie-Catherine de Sainte-Colombe.	Marie-Catherine Lemay. Joseph Vaillancourt, .....	Saint-Pierre.	24 "	15 septembre 1798.	13 mai 1800.	15 septembre 1846.	72 "	46 "
28 Françoise de Sainte-Marthe.	Catherine Châteauneuf. Jean-Baptiste Couillard Després, .....	St-Thomas (Montmagny)	18 "	15 novembre 1798.	24 juillet 1800.	9 mai 1845.	65 "	45 "
29 Marie-Genève de Sainte-Monique.	Marie-Genève Fournier. Joseph Paquet-Lavallée, .....	Charlesbourg	21 "	27 juin 1802.	4 janvier 1804.	17 janvier 1866.	84 "	62 "
30 Charlotte de Sainte-Rose.	Marie-Genève Chabot. François Gosselin, .....	Saint-Charles	20 "	29 juillet 1803.	30 janvier 1805.	12 septembre 1843.	60 "	38 "
31 Marie-Françoise de Sainte-Ursule.	Madeleine Couture. Alexandre Marcoux, .....	Saint-Henri	20 "	15 juin 1805.	15 janvier 1807.	28 septembre 1849.	64 "	42 "
* Catherine de Sainte-Cécile, <i>décédée avant la profession.</i>	Marie-Françoise Fortier. Jean Pouliot, .....	Saint-Gervais	21 "	19 juillet 1806.		19 mars 1808.	23 "	
32 Marguerite de Saint-Jean-Baptiste.	Charlotte Bazin. Jean-Baptiste Paquet-Lavallée .....	Saint-Michel (Bellechasse)	24½ "	29 octobre 1808.	30 juillet 1810.	15 juillet 1826.	42 "	16 "

TABLEAU contenant les noms des religieuses converses du monastère de N. D. des Anges, hôpital général de Québec (suite).

	Noms de baptême et de religion.	Parents.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.	Age.	An. de profession.
33	Catherine de Saint-Philippe.	Augustin Tanguay, .....	St-Michel de Bellechasse.	18 ans	27 octobre 1811.	14 septembre 1813.	20 juillet 1881.	88 "	67 ans.
34	Marguerite de Saint-Jacques.	Marie-Catherine Couette, .....	Varennes.	19½ "	13 novembre 1811.	14 septembre 1813.	5 janvier 1818.	26 "	4½ "
35	Marie-Louise de Saint-Hyacinthe.	Marie-Louise Prévost, .....	St-Nicolas de Lauzon.	23 "	15 février 1812.	18 août 1815.	17 juillet 1849.	60 "	34 "
36	Marie-Joseph de Saint-Louis de Gonzague.	Louis Charbonneau, .....	Ste-Anne de Varennes.	19 "	15 février 1812.	10 mai 1814.	1er juin 1876.	82 "	62 "
37	Marie-Julienne de Saint-Guillaume.	Joseph Denaud, .....	St-Thomas de Montmagny.	26 "	14 mars 1818.	10 février 1820.	29 janvier 1850.	58 "	30 "
38	Angélique de Saint-George.	Joseph Patoine, .....	St-Gervais.	23½ "	21 juin 1823.	19 décembre 1824.	12 février 1879.	79 "	54 "
39	Madeleine de Ste-Marguerite.	Marguerite Nadeau, .....	St-Gervais.	23 "	20 juin 1826.	22 mai 1828.	20 mars 1859.	56 "	31 "
40	Marie-Madeleine de Saint-Grégoire.	Louis Falardeau, .....	St-Ambroise.	26 "	4 janvier 1845.	13 août 1846.			
41	Odélie de Sainte-Gertrude, sœur du No 167 de cœur et du No 46 ci-après.	Joseph-Jacques Galarneau, .....	Charlesbourg	18½ "	20 janvier 1846.	17 août 1847.	2 décembre 1856.	29 "	9 "
42	Eléonore de Saint-Théodore, sœur du No 43.	François Lévesque, .....	Ste-Anne de la Pocatière.	26 "	17 octobre 1846.	18 mai 1848.	5 mai 1879.	59 "	31 "
43	Marie-Olympe de Ste-Julie.	Julie Petit-St-Pierre, (Sœur du No 42.) .....	"	20 "	17 octobre 1846.	18 mai 1848.			
44	Émilienne de Sainte-Scholastique.	Jean Bédard, .....	Charlesbourg	18 "	24 août 1847.	24 mai 1849.			
45	Adélaïde de Sainte-Croix.	Louise Lefebvre, .....	Charlesbourg	21 "	11 novembre 1847.	24 mai 1849.			
46	Caroline de Ste-Geneviève.	Louis Jacques-Duhault, .....	Charlesbourg	19 "	20 janvier 1851.	22 août 1852.			
47	Sophie de Sainte-Julienne.	Marguerite Lefebvre, (Sœur du No 41.) .....	Charlesbourg	19 "	20 janvier 1851.	22 août 1852.			
		Jean-Marie Dion, .....	Ste-Famille, I. O.	21 "	18 septembre 1852.	20 avril 1854.			
		Marie-Joseph Asselin, .....							

48	Henriette de Saint-André de Bobola.	André Côté,.....	Ile-Verte.	19 ans.	2 février 1854.	20 septembre 1855.			
49	Marie-Clémentine de Sainte-Marthe.	Séraphine Côté,..... André Chamberland,.....	N. D. des Neiges Trois-Pistoles.	24 "	22 août 1856.	8 avril 1858.			
50	Frances-Teresa de Sainte-Marguerite.	Luce-Louise Miville-Deschesnes. John Williams,.....	N. D. Québec.	23 "	6 décembre 1859.	20 juin 1861.	28 août 1871.	35 ans.	10 ans.
51	Philomène de Sainte-Luce.	Mary Mills. Michel Lambert,.....	St-Nicolas de Lauzon.	21½ "	20 novembre 1860.	15 août 1862.	16 février 1875.	36 "	12½ "
52	Anne de Sainte-Rose.	Geneviève Martineau. Michael McKenna,.....	Clogher (Ty- rone), Irlande	28 "	1er avril 1861.	18 décembre 1862.			
53	Judith de Sainte-Blandine, <i>sœur du No 54.</i>	Rose-Anne McKenna. François Simoneau,.....	St-Joseph de Lévi.	20 "	16 mai 1862.	29 décembre 1863.			
54	Esther de Sainte-Françoise.	(Sœur du No 53.).....	St-Jean Chrysostôme.	21 "	8 septembre 1862.	21 avril 1864.			
55	Marie-Julie de Ste-Agathe.	François Régis Dion,..... Julie Audet-Lapointe,.....	St-Roch de Québec.	22 "	15 août 1865.	6 juin 1867.			
56	Arthémise de Sainte-Cathe- rine de Sienne.	Alexandre Tardif,..... Rose Ouellet.	Kamouraska.	19 "	14 novembre 1867.	22 juin 1869.			
57	Obéline-Marie de Sainte- Marguerite.	Cyprien Potvin,..... Louise Charest.	St-André du Portage.	23 "	22 juillet 1874.	2 décembre 1875.			
58	Marie-Philomène de Sainte- Rosalie.	David Audet-Lapointe,..... Catherine Roy.	St-George de la Beauce.	20 "	19 mars 1875.	25 octobre 1876.			
59	Marie-Senneville de Sainte- Victoire.	Damien Couture,..... Élisabeth Morin.	St-Thomas de Montmagny.	29 "	27 mai 1879.	17 février 1881.			
60	Henriette de St-Edmond.	Edmond Boucher,..... Adélaïde Roy.	N. D. du Lac Témiscouata.	18 "	9 février 1880.	20 septembre 1881.			



# TABLE DES MATIÈRES

---

LETTRE DE MONSIEUR TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC....	5
PRÉFACE.....	7
DÉCLARATION.....	10

---

## PREMIÈRE PARTIE

1635-1760

---

I. La famille de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier — Naissance de Jean-Baptiste — Son éducation — Il est promu au sacerdoce....	13
II. M. de Saint-Vallier est nommé aumônier de Louis XIV — Sa vie à la cour — Les heureux fruits de son zèle — Son désintéressement....	22
III. Possessions françaises dans le nouveau monde — Travaux des premiers missionnaires — Mgr de Laval — Érection de l'évêché de Québec — Choix d'un successeur — M. de Saint-Vallier nommé vicaire général — Il part pour le Canada — Détails sur son voyage.....	33
IV. (1685-1686). Visite du diocèse — Québec — Beaupré — Montréal — Trois-Rivières — Missions sauvages de la Montagne, du saut Saint-François Xavier, de Lorette et de Sillery.....	45
V. (1686). Visite du diocèse (suite) — Acadie — Rivière Saint-Jean, Beaubassin, les Mines, Port-Royal — Percé — Retour à Québec — Incendie du monastère des dames ursulines — Idée générale de l'état de la religion au Canada — Départ pour la France.....	59

- VI. (1687-1691). Une audience royale — Pèlerinage au tombeau de Saint-François de Sales — M. de Saint-Vallier reçoit ses bulles ; sa consécration — Générosité de sa famille et de ses amis ; bienfaits du roi — Mgr de Laval revient au Canada ; arrivée de son successeur — Premiers travaux du nouvel évêque — Premier projet de fonder un hôpital général à Québec ; Mgr de Saint-Vallier donne commencement à cette œuvre — Marguerite Bourgeois — Différentes questions à régler — Nouveau voyage en France..... 70
- VII. Quelques mots de l'histoire des récollets — Champlain fait venir au Canada des religieux de l'ordre de Saint-François — Les récollets construisent la première église du Canada — Arrivée des pères jésuites — Occupation du Canada par les Anglais (1629) — Les récollets et les jésuites renvoyés en France — Longue absence des récollets ; leur retour — Nouvelle église et nouveau monastère. 84
- VIII. (1691-1692). Mgr de Saint-Vallier à Paris — Le roi nomme des arbitres pour examiner les questions en litige entre l'évêque et le séminaire de Québec — Décisions des arbitres — Lettres patentes pour l'érection d'un hôpital général — Autres faveurs royales — Retour du prélat à Québec — Achat du couvent des récollets — Les pauvres du bureau de charité sont installés à N. D. des Anges.. 97
- IX. (1692-1694). Mgr de Saint-Vallier veut confier à des religieuses hospitalières le soin de son HÔPITAL GÉNÉRAL — La fondation est acceptée par la communauté de l'Hôtel-Dieu et par le bureau des pauvres — Choix des fondatrices ; elles prennent possession du nouvel établissement — État où elles trouvent la maison — Visite des révérendes mères ursulines — Sympathie de notre communauté de Dieppe — La mère Forestier de St-Bonaventure — N. D. de la Fondation ..... 103
- X. (1694-1698). Saint Joseph, protecteur de la nouvelle fondation — Élection de la première supérieure — La communauté de l'Hôtel-Dieu accorde deux religieuses pour l'HÔPITAL GÉNÉRAL — Mgr de Saint-Vallier fait un voyage en France — Ce qui se passe au monastère pendant son absence — Comment on se procure une cloche — Efforts et intrigues pour empêcher le retour de l'évêque de Québec ; sa soumission à la volonté de Dieu ; son amour pour son diocèse — Opinion de Bossuet et de Mgr de Harlay — Une audience de Louis XIV — Retour de Mgr de Saint-Vallier ; ses bienfaits ; les Islets ou le comté d'Orsainville — Fondation d'une communauté de religieuses ursulines aux Trois-Rivières — Premiers supérieurs et confesseurs ; premier chapelain résident — Une lettre de Dieppe..... 114
- XI. (1699-1701). Le personnel de l'établissement en 1699 — On demande à la communauté de l'Hôtel-Dieu deux religieuses de bonne santé — Incident qui suit cette demande — Ordonnance de Mgr de Saint-

Vallier pour la séparation des deux communautés — Adhésion de la communauté de l'Hôtel-Dieu — Premières élections — Premières vocations pour N. D. des Anges — Deux fêtes titulaires — Traits de Providence — La communauté de l'Hôtel-Dieu fait opposition à la profession des deux premières novices de l'HÔPITAL GÉNÉRAL — Arrêt de la cour pour casser la nouvelle communauté — Expédient pour surseoir à l'exécution des ordres de la cour — La mère de l'Annonciation et les deux novices sont envoyées à l'Hôtel-Dieu — Mgr de Saint-Vallier passe en France ; ce qu'il règle avant son départ — Rapport de ce qui se passe durant l'hiver de 1700-1701 .....	129
XII. (1701-1703). Craintes et espérances de nos Mères — Les nouvelles dispositions de la cour — Retour de la mère de l'Annonciation et de la sœur Ste-Thérèse — Opinion des communautés de l'ordre au sujet de la séparation — Profession de la sœur Ste-Thérèse — Construction d'un moulin — M. l'abbé Tremblay — Départ de M. de Champigny ; mort de M. de Callières .....	156
XIII. (1703-1706). Ravages de la petite vérole — Les victimes : la mère de la Conception ; la sœur Ste-Thérèse — Encore deux pertes douloureuses : la mère de l'Annonciation ; la mère St-Jean-Baptiste — Admirable ferveur de nos Mères — Le chapelain-organiste. ....	163
XIV. (1702-1708). Mgr de Saint-Vallier et le pape Clément XI — L'évêque de Québec se met en route pour le Canada ; il est fait prisonnier de guerre — Son séjour en Angleterre ; vertus qu'il pratique dans sa captivité — Dernière visite de Mgr de Laval à N. D. des Anges ; sa mort. ....	176
XV. (1708). Notice biographique sur la R. M. L. Soumande de St-Augustin, première supérieure de notre monastère. ....	189
XVI. (1709-1712). Tentative des Anglais pour s'emparer du Canada — Alarmes au monastère — Vœu en l'honneur des saints anges — L'île aux Œufs — N. D. des Victoires. ....	201
XVII. (1708-1713). Nouvelles constructions — Fin de la captivité de Mgr de Saint-Vallier — Les trois communautés de Québec en visite — Pierre Mortrel et Adrienne de Lastre — Le pasteur toujours éloigné de son troupeau — Décès de M. G. D. de la Colombière — Accident par le tonnerre .....	209
XVIII. (1713-1715). Retour de Mgr de Saint-Vallier ; joie à la ville et au monastère — Sa sollicitude pour le bien de son diocèse — Visite dans les communautés religieuses — Il se rend aux Trois-Rivières et à Montréal — Il procure des missionnaires à la Louisiane et au Cap-Breton — Son zèle pour la pureté de la foi et le maintien des bonnes mœurs. ....	225

- XIX. (1713-1725). Une nouvelle supérieure — Mgr de Saint-Vallier continues bienfaits à notre communauté — Visite des religieuses de l'Hôtel-Dieu à l'HÔPITAL GÉNÉRAL et *vice versa* — Retour de la mère Ste-Madeleine et de la sœur de la Résurrection à leur première communauté — Vie privée de Mgr de Saint-Vallier — Nouveaux traits de son amour pour les pauvres — Le Canada est affligé de divers fléaux — Incendie à Montréal — La procession du dimanche en l'honneur de la très sainte Vierge..... 236
- XX. (1713-1727). Augmentation du nombre des religieuses — Croix pectorales — La seigneurie de la Durantaye ou de Saint-Vallier — La chapelle du Saint-Cœur de Marie — Nouveau chœur — Exhumation des corps des premières religieuses décédées — Circonstances merveilleuses de ce fait..... 250
- XXI. (1725-1728). Derniers travaux de Mgr de Saint-Vallier — Fête à l'anniversaire de sa consécration — Sa dernière maladie ; sa mort — Difficultés à l'occasion de ses obsèques — Beaux témoignages rendus à sa mémoire..... 261
- XXII. (1728). Piété filiale — Les épreuves continuent — M. de St-Senoeh et la succession de Mgr de Saint-Vallier — Les souvenirs d'un bon père ; la Madone du Prisonnier — Reconnaissance — Un fidèle domestique..... 280
- XXIII. (1728-1743). Mgr Dosquet — M. de la Tour — Supérieurs et confesseurs — Décès de la R. M. Geneviève Duchesnay de Saint-Augustin — Nouvelles constructions — Mgr de Lauberivière — Mgr de Pontbriand — Un ancien serviteur..... 293
- XXIV. (1743-1752). Disette — Suppression de fêtes — Bruits de guerre — Gêne dans les affaires pécuniaires — M. Vallier est nommé confesseur de la communauté — Visites et retraites — M. J. de Lesclaches — Grand nombre de malades en notre hôpital — Joseph-Nicolas du Saint-Amour — Décès du R. P. Justinien Durand et de M. Vallier — Décès de six religieuses — Départ de MM. de Beauharnais et Hocquart ; nouveau gouverneur et nouvel intendant..... 308
- XXV. (1750-1758). Tentative de réunion entre l'hôpital général de Montréal et l'hôpital général de Québec — Annonces de la guerre de Sept-Ans — Incendie de l'Hôtel-Dieu de Québec — Notre communauté donne ses soins aux militaires atteints des fièvres — Mortalité parmi les aumôniers et parmi les religieuses — Sollicitude de Mgr de Pontbriand ; ce qu'il règle pour le service de notre hôpital — Extraits d'une lettre de la mère de Ramezay de St-Claude : état de la colonie ; disette ; craintes pour l'avenir — Notices nécrologiques..... 321

- XXVI. (1758-1760). Le dernier mot de la cour de Louis XV au sujet du Canada — Apparition de la flotte ennemie — Québec assiégé par le général Wolfe — Trois communautés réunies à l'HÔPITAL GÉNÉRAL — Le pauvre peuple y cherche aussi un refuge — Mgr de Pontbriand — Les blessés du 31 juillet ou de la journée de Montmorency — Reconnaissance du général Wolfe — Le 13 septembre — Encore les blessés — Une visite nocturne — Capitulation de Québec — Départ de nos mères de l'Hôtel-Dieu et de nos mères ursulines — Une garde anglaise — Le général Murray et les pères jésuites à propos de quelques bestiaux enlevés à l'HÔPITAL GÉNÉRAL — Comment on passe l'hiver — Les Français se préparent à prendre leur revanche — Conseil de guerre : on y propose de démolir nos bâtiments — Le dernier combat (28 avril 1760) — Spectacle que présente l'intérieur de notre monastère — Les assiégés reçoivent du secours ; M. de Levis se retire. — Capitulation de Montréal — Où reposent les braves.... 343

---

 DEUXIÈME PARTIE

 1760-1882
 

---

- I. (1760-1763). Mort de Mgr de Pontbriand — Mort de la R. M. M. J. Duchesnay de l'Enfant-Jésus — Notre communauté vis-à-vis de ses créanciers et de ses débiteurs — Le traité de Paris — Regrets et espérances du peuple — Supplique de la R. M. de la Visitation ; demandes du ministre..... 365
- II. (1763-1768). La religion catholique tolérée au Canada — Le chapitre s'assemble deux fois à l'HÔPITAL GÉNÉRAL pour choisir un évêque — M. Briand passe en Europe — Mémoire sur la situation de notre communauté — Consécration de Mgr Briand ; son retour à Québec — Deux religieuses de notre monastère passent en France — Encore les créanciers et les débiteurs — M. l'abbé de l'Isle-Dieu ; M. du Roveray — Vente de la seigneurie de Saint-Vallier — Mort de la mère C. de Ramezay de Saint-Claude..... 377
- III. (1768-1775). Scène touchante entre Mgr Briand et M. de Rigauville au sujet de notre communauté ; M. de Rigauville est nommé supérieur — Autre scène à l'intérieur du monastère — Visite épiscopale — M. de Rigauville à l'œuvre — M. Maisonbasse et la ferme de Saint-Thomas — Reconstruction de la cathédrale ; le coadjuteur — Union de prières entre notre communauté et celle des religieuses bénédictines de Paris..... 395
- IV. (1775-1776). Les Américains à l'HÔPITAL GÉNÉRAL ; triste condition des soldats ; Montgomery et Arnold — Le 31 décembre ;

- alarmes de nos mères; déroute des assiégeants; *Montgomery is dead* — M. de Rigauville et les Canadiens congréganistes; griefs des Bostonnais contre les religieuses; une lettre de notre père de Rigauville; entrevue d'un officier américain avec notre R. M. Saint-Alexis — Dernière tentative de l'ennemi sur Québec; arrivée de quelques vaisseaux de guerre au secours de la ville; fuite des assiégeants — Actions de grâces; proclamation du général Carleton; visites de félicitation — Les prisonniers de guerre — M. Louis de Salaberry et ses sœurs — Les Américains se retirent du Canada. .... 405
- V. (1776-1780). Mort de la R. M. M. J. de Repentigny de la Visitation — Les invalides à la charge du gouvernement — Une lettre de la mère M. C. Duchesnay de Saint-Ignace: Retour des prisonniers canadiens; mort de l'honorable M. J. B. M. de Rigauville; échos de la guerre américaine; le peuple canadien toujours attaché à la France; *sinistres* prédictions — Bonté du général Carleton; liberté religieuse; la Fête-Dieu en 1777; l'anniversaire du 31 décembre — Détails plus intimes: M. l'abbé C. S. Pressart, V. G.; touchante réception du saint viatique; sa mort — Incendie de la ménagerie — Cinquantième anniversaire de la mort de Mgr de Saint-Vallier — Nouvel incendie — Bienfaits de Mgr Briand — Mort de M. l'abbé de l'Isle-Dieu. .... 419
- VI. (1780-1786). Enfance et jeunesse de M. de Rigauville; il fait choix de l'état ecclésiastique — Ses premiers rapports avec notre communauté; il est nommé chapelain de l'hôpital; son amour pour les pauvres; le sourd-muet — Deux traits de désintéressement — Vertus sacerdotales de M. de Rigauville; sa dernière maladie; sa mort — Mgr Briand se fait le consolateur de la famille religieuse — Dernières volontés de M. de Rigauville — Acte de reconnaissance et de piété filiale — Le général Haldimand autorise les religieuses à prendre possession de la seigneurie de Berthier — Mme d'Albergati et la succession de M. de Rigauville; précieux services du docteur Mabane et de MM. Cugnet et Gray; le 3 juillet 1786.... 433
- VII. (1783-1793). Les religieuses de l'HÔPITAL GÉNÉRAL et la loi de l'*Habeas corpus* — Le prince William Henry au Canada; sa visite à notre communauté; une prise de voile en 1787; ce qu'en pense Son Altesse Royale — Mgr Briand se démet de l'épiscopat; Mgr d'Esgly; Mgr Hubert — Mort du R. P. de Glapion, S. J. confesseur de la communauté — Les Hurons de la Jeune-Lorette et la chapelle de N. D. des Anges — Mlle de St-Ours au monastère — Premiers symptômes de la révolution française; nos mères de France — Fête du premier centenaire ..... 446
- VIII. (1793-1801). Nos chapelains français et leurs confrères exilés — Mort de Mgr Bailly de Messein et de Mgr Briand — Des Noces d'Or au

- alarmes de nos mères; déroute des assiégeants; *Montgomery is dead* — M. de Rigauville et les Canadiens congréganistes; griefs des Bostonnais contre les religieuses; une lettre de notre père de Rigauville; entrevue d'un officier américain avec notre R. M. Saint-Alexis — Dernière tentative de l'ennemi sur Québec; arrivée de quelques vaisseaux de guerre au secours de la ville; fuite des assiégeants — Actions de grâces; proclamation du général Carleton; visites de félicitation — Les prisonniers de guerre — M. Louis de Salaberry et ses sœurs — Les Américains se retirent du Canada..... 405
- V. (1776-1780). Mort de la R. M. M. J. de Repentigny de la Visitation — Les invalides à la charge du gouvernement — Une lettre de la mère M. C. Duchesnay de Saint-Ignace: Retour des prisonniers canadiens; mort de l'honorable M. J. B. M. de Rigauville; échos de la guerre américaine; le peuple canadien toujours attaché à la France; *sinistres* prédictions — Bonté du général Carleton; liberté religieuse; la Fête-Dieu en 1777; l'anniversaire du 31 décembre — Détails plus intimes: M. l'abbé C. S. Pressart, V. G.; touchante réception du saint viatique; sa mort — Incendie de la ménagerie — Cinquantième anniversaire de la mort de Mgr de Saint-Vallier — Nouvel incendie — Bienfaits de Mgr Briand — Mort de M. l'abbé de l'Isle-Dieu..... 419
- VI. (1780-1786). Enfance et jeunesse de M. de Rigauville; il fait choix de l'état ecclésiastique — Ses premiers rapports avec notre communauté; il est nommé chapelain de l'hôpital; son amour pour les pauvres; le sourd-muet — Deux traits de désintéressement — Vertus sacerdotales de M. de Rigauville; sa dernière maladie; sa mort — Mgr Briand se fait le consolateur de la famille religieuse — Dernières volontés de M. de Rigauville — Acte de reconnaissance et de piété filiale — Le général Haldimand autorise les religieuses à prendre possession de la seigneurie de Berthier — Mme d'Albergati et la succession de M. de Rigauville; précieux services du docteur Mabane et de MM. Cugnet et Gray; le 3 juillet 1786.... 433
- VII. (1783-1793). Les religieuses de l'HÔPITAL GÉNÉRAL et la loi de l'*Habeas corpus* — Le prince William Henry au Canada; sa visite à notre communauté; une prise de voile en 1787; ce qu'en pense Son Altesse Royale — Mgr Briand se démet de l'épiscopat; Mgr d'Esgly; Mgr Hubert — Mort du R. P. de Glapion, S. J. confesseur de la communauté — Les Hurons de la Jeune-Lorette et la chapelle de N. D. des Anges — Mlle de St-Ours au monastère — Premiers symptômes de la révolution française; nos mères de France — Fête du premier centenaire ..... 446
- VIII. (1793-1801). Nos chapelains français et leurs confrères exilés — Mort de Mgr Bailly de Messein et de Mgr Briand — Des Noces d'Or au

- XXVI. (1758-1760). Le dernier mot de la cour de Louis XV au sujet du Canada — Apparition de la flotte ennemie — Québec assiégé par le général Wolfe — Trois communautés réunies à l'HÔPITAL GÉNÉRAL — Le pauvre peuple y cherche aussi un refuge — Mgr de Pontbriand — Les blessés du 31 juillet ou de la journée de Montmorency — Reconnaissance du général Wolfe — Le 13 septembre — Encore les blessés — Une visite nocturne — Capitulation de Québec — Départ de nos mères de l'Hôtel-Dieu et de nos mères ursulines — Une garde anglaise — Le général Murray et les pères jésuites à propos de quelques bestiaux enlevés à l'HÔPITAL GÉNÉRAL — Comment on passe l'hiver — Les Français se préparent à prendre leur revanche — Conseil de guerre : on y propose de démolir nos bâtiments — Le dernier combat (28 avril 1760) — Spectacle que présente l'intérieur de notre monastère — Les assiégés reçoivent du secours ; M. de Levis se retire. — Capitulation de Montréal — Où reposent les braves.... 343

---

 DEUXIÈME PARTIE

 1760-1882
 

---

- I. (1760-1763). Mort de Mgr de Pontbriand — Mort de la R. M. M. J. Duchesnay de l'Enfant-Jésus — Notre communauté vis-à-vis de ses créanciers et de ses débiteurs — Le traité de Paris — Regrets et espérances du peuple — Supplique de la R. M. de la Visitation ; demandes du ministre..... 365
- II. (1763-1768). La religion catholique tolérée au Canada — Le chapitre s'assemble deux fois à l'HÔPITAL GÉNÉRAL pour choisir un évêque — M. Briand passe en Europe — Mémoire sur la situation de notre communauté — Consécration de Mgr Briand ; son retour à Québec — Deux religieuses de notre monastère passent en France — Encore les créanciers et les débiteurs — M. l'abbé de l'Isle-Dieu ; M. du Roveray — Vente de la seigneurie de Saint-Vallier — Mort de la mère C. de Ramezay de Saint-Claude..... 377
- III. (1768-1775). Scène touchante entre Mgr Briand et M. de Rigauville au sujet de notre communauté ; M. de Rigauville est nommé supérieur — Autre scène à l'intérieur du monastère — Visite épiscopale — M. de Rigauville à l'œuvre — M. Maisonbasse et la ferme de Saint-Thomas — Reconstruction de la cathédrale ; le coadjuteur — Union de prières entre notre communauté et celle des religieuses bénédictines de Paris..... 395
- IV. (1775-1776). Les Américains à l'HÔPITAL GÉNÉRAL ; triste condition des soldats ; Montgomery et Arnold — Le 31 décembre ;

- monastère — Mgr Hubert se démet de l'épiscopat ; sa mort — Coup d'œil sur l'état de l'Europe ; le 10 janvier 1799 ou *Vivent le roi et l'amiral Nelson* — Consécration de Mgr Plessis..... 464
- IX. (1801-1814). Sollicitude de Mgr Plessis et de M. Malavergne pour les intérêts de notre communauté — Les invalides à la charge du gouvernement — La fondation *Badelard* — Actions de grâces pour le rétablissement de la paix en Europe — Lettre de M. l'abbé Gazel — Lettre de M. l'abbé P. L. Desjardins : Les congrégations religieuses en France ; les hospitalières ; séjour de Pie VII à Paris — Incendie du monastère des ursulines des Trois-Rivières ; visite de six religieuses ursulines — Vertus et bienfaits de notre père Malavergne ; sa mort — Nos mères de France ; détails sur la révolution — Prières pour l'Église et pour la patrie. 476
- X. (1814-1825). Le tombeau de Mgr de Saint-Vallier — Mort de la mère M. C. de Noyan de Saint-Alexis — Enquête officielle sur l'état de notre hôpital ; opinion de M. Wilson, commissaire pour les invalides du gouvernement ; opinion des docteurs Holmes et Hackett — La mère M. J. de Léry de Sainte-Marie — Embellissement de l'église du monastère — Dernière maladie de Mgr Plessis ; sa mort..... 495
- XI. (1825-1843). La mère M. G. Guillimin de St-Olivier — Centième anniversaire de la mort de Mgr de Saint-Vallier — Le choléramorbus — La mère M. A. Sédilot dit Montreuil de St-Vallier — Mlle de St-Ours — Mgr Panet ; ses derniers souhaits à son peuple — L'enquête officielle de 1833 — Nos mères de France s'alarment sur notre sort en apprenant les troubles politiques de 1837 ; comment on les rassure — Mort de la mère M. E. Chaloux de St-Joseph — État moral et religieux de notre pays ; Mgr de Forbin-Janson — Effets sensibles des soins de la Providence sur notre communauté — Le premier avril 1843 — Un voyageur canadien à l'Hôtel-Dieu de Dieppe..... 506
- XII. (1843-1859). Nouvelles constructions ; augmentation du personnel de notre hôpital — Les souvenirs de 1845, de 1847 et de 1849 — Visite des fondatrices de l'hospice de la Charité — Les pères jésuites à Québec ; leurs premiers rapports avec notre communauté — Le père Flavianus — Un mot à la mémoire de Mgr Signay — Mgr Bédini — Visite des premières religieuses de Jésus-Marie venues au Canada — Fondation de l'asile du Bon-Pasteur..... 528
- XIII. (1859-1866). Notice biographique sur notre père L. T. Bédard — Cent ans après la conquête anglaise — Comment les âmes religieuses ressentent les douleurs de l'Église — Le denier de Saint-Pierre — *Le bauf du pape* — Nos zouaves pontificaux..... 542
- XIV. (1866-1882). Incendie du 14 octobre 1866 ; scènes au monastère ; le lendemain du désastre ; nos amis ; l'artillerie royale ; dévoue-

ment d'un jeune officier; funeste accident; suites plus funestes encore; témoignage de sympathie à la famille Baines — Les missionnaires oblats de Marie-Immaculée à N. D. des Anges — Sur la tombe de Mgr Turgeon — Mgr Baillargeon dans ses rapports avec notre communauté — Incendie de l'église des sœurs de la Charité — Mort de M. l'abbé Plante, notre chapelain — Le père L. A. Lagier — Échos du concile œcuménique — Retour de Mgr Baillargeon; sa mort — Ce qui se passe à Rome; la journée du 20 septembre 1870 — Grande augmentation dans le personnel de notre hôpital — Fondation de l'hôpital du Sacré-Cœur — Un dernier coup d'œil sur l'état de notre communauté..... 555

---

TROISIÈME PARTIE.

---

- I. La règle de notre père saint Augustin — Les constitutions des hospitalières de la Miséricorde de Jésus — La journée d'une religieuse hospitalière..... 593
- II. I — Comment vit et meurt une émule des fondatrices; Une nièce qui ne veut pas rester en arrière. II — Généreuse résolution d'une jeune demoiselle; La postérité d'un père vertueux. III — Une autre famille bénie de Dieu; L'officier anglais et le sauvage: épisode du siège de Québec. IV — Tantes et nièces, sœurs et cousines. V — Comment une tante du héros de Châteauguay entend la devise de sa famille. VI — Orphelines heureuses dans la maison de Dieu; *Trop petite pour être religieuse*. VII — A la recherche non de la crosse mais de la croix..... 607
- III. I — La première professe sous le nouveau régime; Pressentiments d'une sainte supérieure. II — Pieux élan parmi les jeunes filles de Saint-Michel de Bellechasse; Les trois archanges; Deux hospitalières infatigables. III — Après le bal; *Il faut toujours prier*. IV — Une vénérable doyenne; Une orpheline chérie de Dieu; *Oh! elle est au ciel!*. V — Les fruits d'une sainte éducation; Douceur et humilité; *Il n'y a pas de si... j'y vais*; Une victime du choléra de 1854. VI — La vocation de trois sœurs; La première à être couronnée; Un stratagème qui ne réussit pas; paix dans l'obéissance. *Quiconque aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi*; Une hospitalière modèle; Le dernier vœu d'une vierge; Deux anciennes supérieures; Frère et sœur; Plus de cinquante ans au monastère; Estime et amour de la vocation religieuse..... 628
- VI. Une cérémonie de profession..... 682

## APPENDICE

a I — Obéissance de Mgr de Saint-Vallier. II — Obéissance de la mère Saint-Ignace.....	693
b Arrêt du conseil d'État (31 mai 1701).....	695
c Inscription sur la première pierre de l'aile construite en 1710.....	698
d Actes de promesse entre la communauté des religieuses ursulines et la nôtre.....	“
e L'église de l'HÔPITAL GÉNÉRAL érigée en cure.....	698
f Certificat du docteur Sarrazin au sujet des corps de trois religieuses exhumés en 1727.....	“
g Acte de sépulture de Mgr de Saint-Vallier.....	701
h Notes supplémentaires sur Mgr de Saint-Vallier :	
Extraits des délibérations du conseil souverain de Québec : Réception par le conseil de l'abbé de Saint-Vallier, etc.....	702
Extraits des insinuations du conseil souverain : Serment de fidélité, etc.....	703
La famille de Mgr de Saint-Vallier.....	704
Notice sur M. le comte de Saint-Vallier, diplomate français.....	706
L'hôpital de Saint-Vallier-sur-Rhône.....	708
Supérieurs ecclésiastiques des religieuses de l'HÔPITAL GÉNÉRAL.....	709
Supérieures claustrales           “           “           “           .....	710
Confesseurs                       “           “           “           .....	711
Chapelains de la communauté et de l'hôpital.....	712
Évêques décédés à l'HÔPITAL GÉNÉRAL.....	714
Prêtres           “           “           “           .....	714
Communautés de l'institut de la Miséricorde de Jésus.....	716
Tableau contenant les noms, etc., des religieuses de chœur.....	718
“           “           “           “           converses.....	730

---

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'HÔPITAL GÉNÉRAL de Québec.

---

